40e ANNEE — No 47
EDITION QUOTIDIENNE
Lundi, 10 décembre 1923
Fête de S. Melchiade, Pape et Mart.
La "Presse" renseigne sur tout

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

2 CENTINS

EN AVANT TOUJOURS !
La circulation moyenne de la "Presse" quotidienne, au cours des six derniers mois, jusqu'au 1er décembre 1923, a excédé
150,000

LA POLITIQUE BRITANNIQUE

LE PREMIER MINISTRE DE GRANDE-BRETAGNE A UNE AUDIENCE DU ROI

Cette visite de M. Baldwin à son souverain donne lieu à toutes sortes de conjectures.— La conférence a duré une quarantaine de minutes, au palais de Buckingham.

DECISION QUI SERAIT PRISE

M. Ramsay MacDonald sera-t-il appelé à former un cabinet ? — Discussions qui s'engagent à ce sujet. —L'organe des travaillistes dit qu'il lui faudrait accepter.

L'OPINION DES JOURNAUX

Londres, 10. — Le premier ministre Baldwin est arrivé de Chequers Court à Londres ce matin et a eu une audience du roi, au palais de Buckingham, un peu avant midi. Avant cette audience, le premier ministre avait reçu de courtes visites, à 10 Downing Street, de sir Worthington Evans, maître général des postes ; de Neville Chamberlain, chancelier de l'échiquier ; de Ronald McNeill, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, et de B.-M. Eyres-Monsell, le whip ministériel.

La visite de M. Baldwin au Roi a causé beaucoup de discussion. Le "Central News" dit avoir appris de source bien informée que le but de la visite de M. Baldwin à Sa Majesté est de lui exprimer ses vues et ses intentions au sujet de la situation politique résultant des élections générales. M. Baldwin n'a pas offert sa démission et, croit-on, il informera demain le cabinet qu'il est prêt à retenir les rênes du gouvernement jusqu'à ce que le parlement se réunisse le mois prochain.

(De l'"United Press")

Londres, 10. — La conférence de M. Baldwin avec le Roi, aujourd'hui, a duré quarante minutes. Le premier ministre est ensuite revenu à Downing Street et a immédiatement fait demander sir Laming Worthington Evans, secrétaire d'Etat pour la guerre en 1921. Tous deux sont restés seuls à conférer durant plus d'une heure.

DANS L'ATTENTE

Londres, 10. — Le peuple britannique devra, apparemment, attendre que la réunion du cabinet ait lieu, demain, avant d'apprendre ce que le premier ministre Baldwin se propose de faire dans la présente crise politique. Les rumeurs qu'il avait décidé déjà de démissionner sont démenties aux quartiers conservateurs. L'on dit qu'il ne se laissera pas pousser à une décision précipitée par aucune pression. Ses partisans de la presse lui conseillent fortement de ne pas démissionner même si c'était là son inclination personnelle. D'un autre côté, ses adversaires prétendent, avec autant d'énergie, que M. Baldwin se saurait rester premier ministre.

EN SENS CONTRAIRES

La situation a été discutée à diverses conférences ces derniers jours. D'après le "Daily Mail", à l'une de ces conférences où se trouvaient M. Baldwin, Neville Chamberlain, chancelier de l'échiquier, le premier lord de l'amirauté Amery et sir P.-Lloyd Greame, président du Board of Trade, ces trois derniers auraient fortement insisté pour que le premier ministre démissionnât immédiatement et avisât le Roi d'inviter Ramsay MacDonald à former un cabinet. On comprendrait, d'après ce journal, que le premier ministre aurait consenti à cette ligne de conduite. Le "Daily Mail" ajoute que les autres ministres, apprenant cette décision, s'y sont déclarés opposés et ont décidé que si le premier ministre adopte une telle ligne de conduite, ils déclareront publiquement leur opposition. Ils auraient exprimé l'opinion que, dans les circonstances présentes, le gouvernement conservateur doit persister, mais avec un nouveau premier ministre.

UN REMANIEMENT

Le "Daily Mail" dit encore que ce groupe a discuté un remaniement ministériel et a proposé Austen Chamberlain comme premier ministre; lord Birkenhead comme lord chancelier; et le comte de Derby ou le marquis de Salisbury comme secrétaire des affaires étrangères, avec, en outre, sir Robert Horne, sir Joynson Hicks et le comte de Balfour à d'importants ministères. Le même groupe aurait essayé de savoir des chefs libéraux si le parti libéral garderait une bienveillante neutralité au cas d'une telle combinaison, et il aurait reçu une réponse que cela est possible.

CHEZ LES LIBERAUX

Dans un sens contraire, l'on trouve les assertions emphatiques du "Daily News" et de la "Westminster Gazette", de fermes partisans du libéralisme d'Asquith, qui disent que le parti libéral ne consentira pas, pour aucune raison, à aucune sorte de coalition conservatrice-libérale. Le "Daily Chronicle", le principal organe en faveur de Lloyd George, ne discute pas cette suggestion. Le "Morning Post", conservateur, méprise toute idée de coopération avec les libéraux et dit que ce ne sont que les partisans de Lloyd George qui peuvent la désirer.

Pour ce qui est du "Times", il s'oppose chaudement à ce que le cabinet conservateur reste en place avec un nouveau premier ministre. Il insiste pour que M. Baldwin reste premier ministre et chef du parti, et ajoute que c'est le devoir du premier ministre d'attendre la réunion du parlement et de s'y présenter devant une défaite inévitable.

RAMSAY MACDONALD ?

Londres, 10. — Dans nombre de quartiers, l'on s'attend de plus en plus à ce que M. Baldwin avise le roi d'inviter M. MacDonald à former un cabinet. Il a souvent été dit, apparemment sur l'inspiration des chefs travaillistes ,qu'ils refuseraient le pouvoir à moins d'avoir une majorité assez forte pour leur permettre de défier l'opposition. Les rapports d'aujourd'hui font croire que cette attitude a été abandonnée. Le journal travailliste "Daily Herald" contient un article suggestif intitulé: "Pourquoi pas un gouvernement travailliste?" On y exprime l'espoir que le Roi fera appeler M. MacDonald. Dans des circonstances normales, dit le journal, le chef du parti travailliste refuserait justement pour la raison qu'une fonction sans pouvoir est inutile. Mais, dit le "Daily Herald", il y a le danger que les sans-travail, pour lesquels les travaillistes ont exprimé de grandes sympathies, n'attaquent les chefs du parti pour leur manque de courage s'ils refusent les responsabilités. Le "Daily Herald" dit donc, plutôt clairement, que M. MacDonald acceptera s'il est appelé.

SUGGESTIONS LIBERALES

La croyance qu'il sera invité par le Roi à former un cabinet est forte aussi dans d'autres quartiers. Les journaux libéraux, le "Daily News", le "Daily Chronicle" et la "Westminster Gazette", lui conseillent tous d'accepter s'il lui est offert de devenir premier ministre. Ils font aussi plus que suggérer que, dans une telle éventualité, les libéraux aideront au nouveau cabinet pour l'adoption de nombreuses réformes sociales voulues également par les travaillistes et par les libéraux, mais ils déclarent qu'ils n'aideraient en aucune manière à une levée sur le capital.

Chez les conservateurs qui discutent la possibilité d'une invitation à M. MacDonald, l'opinion est divisée. Le "Daily Telegraph" formule avec beaucoup d'énergie ses objections à un gouvernement socialiste. Le "Morning Post" dit, d'un autre côté, que ce ne serait pas une mauvaise idée que de donner une chance au parti travailliste, car un cabinet socialiste, bien qu'il ne resterait pas longtemps au pouvoir, ferait tant de mal que le pays serait bientôt content de rappeler les conservateurs.

L'ALIGNEMENT DES PARTIS

Londres, 10. — Jusqu'à présent, les élections de jeudi dernier accusent le résultat suivant:

Conservateurs	253
Travaillistes	185
Libéraux	148
Autres groupes	10

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

A L'INAUGURATION DU NOUVEL IMMEUBLE DU CONSEIL MONTREAL. — Premier rang, de gauche à droite: M. L'ABBE THOMAS-F. HEFFERNAN, chapelain; M. JOHN QUINLAN, grand chevalier; S. G. MGR GEORGES GAUTHIER; M. A.-E. MURRAY, député grand chevalier; en arrière, on remarque: SIR LOMER GOUIN, MGR J.-E. DONNELLY, L'HON. DR J.-J. GUERIN, M. GERALD McSHANE, P. S. S., LE REV. PERE HINGSTON, S. J., M. LEOPOLD DOYON; M. ALPHONSE VENNE. — (Cliché Lucien Desjardins, 871 rue Mont-Royal Est).

SUR LA SCENE FEDERALE

UN FAIT REMARQUABLE DANS NOTRE HISTOIRE

Pour la première fois depuis la confédération chacune des neuf provinces du Canada est représentée dans une réunion du cabinet.

UN BUT QUI EST ATTEINT

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 10. — A la suite de la réunion du cabinet, vendredi dernier, le premier ministre exprima la fierté qu'il ressentait du fait que, pour la première fois dans l'histoire du Canada, chacune des neuf provinces du Dominion était représentée à une réunion de cabinet. Ceci fut l'intention de l'hon. M. King dès qu'il arriva au pouvoir et c'est maintenant un fait accompli, par suite de la nomination récente de M. McMurray, qui représente le Manitoba. Tous les ministres étaient présents à la réunion de vendredi, sauf M. Fielding, qui est encore retenu chez lui par la maladie.

Le premier ministre a déclaré qu'il n'annoncera la date du début de la prochaine session qu'au commencement de janvier.

DES CERTIFICATS D'ETUDES SUPERIEURES DE RADIOLOGIE

Dernièrement la commission des études de l'université de Montréal, sur la proposition de la faculté des sciences, créait un certificat d'études supérieures de radiologie. Cet enseignement a pour but de donner aux étudiants et aux médecins des connaissances théoriques et pratiques de radiologie.

Cette science est tellement développée, aujourd'hui, et la responsabilité de ceux qui la pratiquent est tellement sérieuse qu'il n'est pas prudent de l'attribuer, sans études spéciales.

A l'exemple des grandes universités étrangères, l'université de Montréal a résolu d'organiser des cours, pour permettre à ceux qui le désireraient de connaître le technique et les appareils modernes et d'utiliser les avantages exceptionnels qu'offre la proximité de l'institut de radium.

L'enseignement sera dirigé par le Dr Ernest Gendreau et sera probablement complété, dans un avenir prochain, par des stages dans les services d'hôpitaux. Le programme suivi se rapprochera, dans la mesure du possible, de celui de l'université de Paris.

CAMBRIOLEURS MAL RECUS

(Du correspondant de la "Presse")

Joliette, 10. — Des cambrioleurs ont essayé par trois fois de pénétrer dans la demeure de M. Alexandre Boisvert, épicier de cette ville, pendant la même nuit. M. Boisvert les mit en fuite en déchargeant dans leur direction au travers de sa porte sa carabine. Les cambrioleurs, d'après le signalement qui en a été donné à la police par M. Boisvert, seraient des étrangers.

CHOC SANGLANT DANS LA VILLE D'ATHENES

Athènes, 10. — Deux personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres ont été blessées dans une rencontre entre royalistes et républicains à une réunion que tenaient les premiers. Des troupes ont été appelées et ont rétabli l'ordre.

L'HON. E. LAPOINTE

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 10. — L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la marine, partira, ce soir, pour le comté de Kent, N.B., où il prendra part à la campagne électorale et où il étudiera les réclamations des pêcheurs du district, qui protestent contre la levée de leurs filets exécutée par des officiers du ministère en dehors des saisons autorisées.

MONTREAL AURA-T-IL SON MONUMENT AUX SOLDATS ?

L'échevin Creelman présentera au conseil, cet après-midi, une motion pour demander au comité exécutif de favoriser le projet d'érection d'un monument aux soldats de Montréal qui ont pris part à la grande guerre.

LES EVENEMENTS EUROPEENS

ENERGIQUES PAROLES PRONONCEES A SOFIA

Le roi Boris dit que si la Bulgarie a des obligations envers les grandes puissances, elle a aussi des droits qui lui ont été conférés par les traités.

FRANCE ET ALLEMAGNE

Sofia, 10 . — "Nous remplirons toutes nos promesses et toutes nos obligations envers les grandes puissances et envers les Etats qui nous sont voisins", a déclaré le roi Boris, à l'ouverture, hier, du parlement bulgare. Se tournant ensuite directement vers la galerie diplomatique, où se trouvaient réunis les représentants des pays étrangers, le monarque continua: "Mais si nous avons des obligations, nous avons aussi des droits qui nous ont été donnés par les traités, et nous nous attendons à ce qu'ils soient respectés". Le roi Boris a reçu une grande ovation. Même les députés communistes se sont joints aux autres députés dans les applaudissements.

UNE INVITE DE POINCARE

Paris, 10. — Aussitôt qu'un gouvernement sera formé en Grande Bretagne, le président du conseil Poincaré l'invitera à dire le moyen de régulariser la situation monétaire de l'Allemagne. Les conversations se feraient entre la trésorerie des deux pays. Elles doivent, estime-t-on d'accord avec la Belgique et l'Italie, servir de base à l'expertive qui sera faite par la commission des réparations .

Le ministre des finances de France a, lui-même, insisté en ces derniers temps sur la nécessité, pour stabiliser les finances allemandes, de se mettre premièrement d'accord avec l'Angleterre, sinon aussi avec les Etats-Unis. Dans leurs récents pourparlers avec Louis Hagen en vue d'une émission de monnaie dans la région du Rhin, les Français ont, en effet, craint la disparition d'une nouvelle monnaie en Allemagne non occupée. Comme toute pareille émission de monnaie devrait être garantie par les finances françaises, on voit tout le danger que la monnaie sorte du Rhin.

Le gouvernement français sollicitera donc l'aide de la Grande Bretagne. Herr Hagen est aussi impatient de compter sur des garanties plus solides que celles offertes par le franc. Toute décision quant à l'émission d'une monnaie nouvelle dans la région du Rhin est suspendue à l'assentiment de l'Angleterre.

Mais le gouvernement anglais ne serait se montrer favorable à cette monnaie que si les avantages en sont étendus à l'Allemagne entière.

ROME MIS DE COTE

Paris, 10. — Le gouvernement français a avisé amicalement le gouvernement italien qu'il n'a pas paru possible d'accéder au désir qu'a laissé entendre le gouvernement intéressé, d'être représenté à la conférence établissant le statut de Tanger, dont les travaux ne sont d'ailleurs que la suite des négociations entamées en 1921.

RENDEMENT DE LA RUHR

Dusseldorf, 10.—Dans les régions occupées, de toutes parts, on signale la reprise du travail et un meilleur rendement des exploitations. Depuis le commencement de décembre, l'exploitation directe des mines a donné 11,551 tonnes de charbon, 5,988 tonnes de coke et 1,978 tonnes de lignite. Les délégués des industries textiles et des industries mécaniques de la Rhénanie se sont présentés à la haute commission interalliée pour conclure des arrangements.

A suivre sur la page 23

LE POSTE C.K.A.C. ENTENDU A LONDRES

Dans le numéro du 24 novembre du "Popular Wireless" publié à Londres, Angleterre, on lit la note suivante, sous le titre : "Intéressante épreuve transatlantique":

"Combien de lecteurs du "Popular Wireless" ont entendu "C.K.A.C." de Montréal, Canada, hier soir et de bonne heure, ce matin? Cette station a appelé "2 Z.C." la station d'épreuve de la compagnie "General Radio" qui emploie une énergie de 2 Kw., L'orchestre du paquebot "Regina", de la ligne White Star jouait. La station C.K.A.C. est la propriété de la "Presse", l'un des plus grands journaux canadiens; elle a été souvent entendue en Angleterre. La semaine prochaine, un article donnant des détails sur cette intéressante épreuve, paraîtra exclusivement dans le "Popular Wireless".

LA MORTALITE INFANTILE

CAMPAGNE QUE L'ON COMMENCE A JOLIETTE CONTRE CE FLEAU

On veut établir dans cette ville un dispensaire pour les enfants.

IMPORTANTE ASSEMBLEE

Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 10. — Plus que jamais la question d'établir un dispensaire pour les enfants dans notre ville est à l'ordre du jour. Le Dr Albert Geoffroy depuis quelque temps s'en est occupé d'une manière toute particulière et a formé une organisation en vue d'en venir à un résultat final. Une grande assemblée des citoyens de la ville a été tenue, à cet effet, samedi, dans la salle de l'académie S.-Viateur, qui était à peine suffisante pour contenir tout le public. Le Dr Geoffroy en expliqua le but. "Le R. P. Lalandle, dit-il, a fait il y a environ 2 ans à Joliette une conférence remarquable en tous points, sous le titre de la revanche des berceaux. Tout le public apprécia justement cette magnifique supplique en faveur de la famille".

"Mais si nous devons avoir beaucoup d'enfants, continue le Dr Geoffroy, les laisserons-nous ensuite mourir? C'est dans le but d'enrayer la mortalité infantile qu'il a conçu le projet de l'érection à Joliette d'un dispensaire."

Le Dr J.-J. Marion, gouverneur du collège des médecins, le président de l'assemblée, fut l'orateur suivant.

Le but de cette réunion, dit-il, c'est de voir à l'organisation à faire pour enrayer la mortalité enfantile. Il existe un texte qui doit trouver ici son application: "Calmer la douleur est une chose sublime". S'il est un sentiment noble et qui doit être encouragé par dessus tout, c'est l'esprit de solitude pour l'enfance, particulièrement pour nos gentils bébés dont les têtes blondes apportent tant de grâce et tant d'amour au foyer. Le Dr Marion explique ensuite que Joliette doit avoir une école maternelle et un dispensaire pour les enfants.

Le Dr J. E. Masson, surintendant provincial d'hygiène pour le district lui succède. Il cite des statistiques intéressantes. En Saskatchewan, dont la population est presque exclusivement composée d'Anglo-saxons, la mortalité enfantile est de 7.5 par 1000 âmes.

Les autres provinces anglaises accusent une proportion un peu plus élevée. Mais en bas de l'échelle se trouve notre province de Québec qui accuse une mortalité de 16.4 par 1000 âmes,par conséquent deux fois plus élevée qu'en Saskatchewan, cependant que dans la ville de Westmount, où les règles d'hygiène fleurissent et sont pratiquées, la mortalité n'est que de 7 par 1000 âmes. C'est donc dire que l'hygiène peut faire beaucoup pour enrayer le fléau de la mortalité enfantile et c'est dans ce but louable que la ville de Joliette devrait sans plus tarder fonder un dispensaire.

La mortalité infantile à Joliette, toujours d'après les statistiques officielles, est de 20.6 par 1000 âmes. C'est chose regrettable et chacun doit facilement en déduire les causes. Le dispensaire est le seul remède efficace. Sous la direction de médecins expérimentés et dévoués, secondés par des gardes-malades dont le dévouement reconnu est admis par toutes les gens bien pensantes, Joliette pourrait facilement enrayer beaucoup ce fléau.

Mlle Alice Ahern, une garde-malade à l'emploi de la compagnie d'assurance "Metropolitain Life", s'appliqua ensuite surtout à expliquer le côté pratique de la question. Un dispensaire n'est pas seulement pour les enfants. Les mères, avant comme après la naissance de leurs bébés, vont y puiser des connaissances et y quérir des conseils absolument appropriés. La garde-malade va dans les familles et surveille les prescriptions des médecins, en même temps qu'elle enseigne à la jeune mère toutes les choses nécessaires aux bons soins à donner aux enfants.

Mgr Guillaume Forbes ainsi que les deux curés de la ville, M. le chanoine Alphonse Piette, de la Cathédrale et l'abbé Clermont, de S.-Pierre, approuvent entièrement le sujet.

Les députés fédéraux et provinciaux, MM. Jean-J. Denis et Jos. Dufresne, adressèrent aussi la parole dans le même sens et affirmèrent que le gouvernement provin-

A suivre sur la page 23

UN ROMANCIER QUI N'A PAS DE CHANCE

Londres, 10. — Le romancier H.-G. Wells, qui était un candidat aux élections de la semaine dernière en Grande-Bretagne, a été défait de nouveau. Il se présentait comme travailliste à l'université de Londres. Il a reçu 1,420 votes, alors que Sir Sydney-P. Wells, conservateur, en a reçu 4,037, et M. Pollard, libéral, 2,592.

UN CAMBRIOLAGE QUI EST SUIVI D'UN INCENDIE

Un individu arrêté par le constable Trudel de Westmount.

PORT D'ARME ET VOL

Un individu que l'on dit de nationalité allemande a été arrêté vers 4 heures, la nuit dernière, par le constable Trudel, de Westmount. Le prévenu est accusé de vagabondage. Une autre accusation pour port d'arme illégal, a été aussi portée contre lui.

Lorsque Trudel a rencontré l'inculpé dans la rue, l'homme, en plus d'un revolver,avait en sa possession, dit-on, des étoffes évaluées à $60. Plus tard, on a appris que ces marchandises avaient été volées dans le magasin de M. Alex Schwartz, tailleur et presseur d'habits, 5548a rue Sherbrooke-est.

Chose étonnante entre le moment où le prétendu cambrioleur a quitté le magasin, jusqu'à celui où il a été arrêté, l'on a découvert un incendie dans le magasin. La police de Notre-Dame de Grâce et celle de Westmount font une enquête sur cette dernière affaire, afin de s'assurer si ce ne serait pas l'inculpé qui aurait mis le feu.

M. Schwartz a été prévenu de l'effraction et il a donné à la police le montant de ses pertes.

UN ACQUITTEMENT

Shaunavon, Sask., 10. — Léonard Staven, accusé du meurtre du Gib Hollenbeck, à Dollard, Sask., a été déclaré non coupable.

JOLIE FETE AU PATRONAGE JEAN LE PREVOST

UN GROUPE DES ORGANISATEURS ET NOUVEAUX OFFICIERS DU CERCLE DOLLARD, dont la fête patronale a été célébrée hier, au patronage Jean le Prévost: — Au premier rang, (de gauche à droite) MM. J.-B. CARDIN, J. MIREAULT, le Rév. Frère A. COTE, dont on a aussi célébré l'anniversaire de naissance; le Rév. Père PAUL LAPERRIERE, supérieur de l'institution; LOUIS BEAUCHEMIN, élu président, et J.-L. L'HEUREUX, trésorier. Au second rang, (de gauche à droite) MM. J. SARRAZIN, vice-président; A. LAFRAMBOISE, conseiller; E. DUNBERRY, conseiller; L. GOHIER, secrétaire, et H. GROULX. (Cliché du photographe de la "Presse").

AU FIL DE L'HEURE

UN ART DIFFICILE

Voici la saison des fêtes du nouvel an et des traditionnelles étrennes; saison bénie pour les petits enfants; heureuse saison aussi pour ceux qui peuvent donner avec largesse, mais morose pour les pauvres délaissés et ceux dont la bourse, moins grande que le coeur, sont privés du plaisir de répandre autour d'eux la joie et le bonheur; saison de dépit pour ceux qui, sous de faux airs d'affection, d'estime et d'amitié, donnent avec vain espoir de retour; saison de désenchantement et d'amertumes pour ceux qui ne reçoivent qu'ingratitude, froideur, bonderie pour récompense de leur générosité ou de leurs sacrifices, car il en coûte souvent pour faire des cadeaux, et il n'est pas donné à tous d'en apprécier dignement le prix.

Savoir faire et présenter des cadeaux est un art, en effet, mais c'en est un aussi, et beaucoup plus difficile, de savoir en recevoir comme il convient, avec grâce et amabilité. Dans l'un et l'autre cas, il y a la manière à observer, ce qui souvent échappe à l'entendement de ceux qui reçoivent comme aussi des donateurs.

"La façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne", dit un vieil et courtois adage. Ajoutons que la science de recevoir un cadeau a également son importance, mais qu'elle n'est pas à la portée de tout venant.

Dans sa réponse à l'Union Nationale Française qui lui offrait une médaille d'or dans un petit bijou de coffret pour lui témoigner sa reconnaissance, M. Naggiar, consul de France, appelé à d'autres fonctions officielles dans son pays, disait:

"J'ignore ce que contient cette boîte, mais je sais une chose, c'est que vous y avez mis votre souvenir. Si le mien ne se matérialise pas ainsi, il n'en est pas moins vrai qu'il vous reste tout acquis."

Du souvenir ou d'une médaille d'or, lequel a plus de prix aux yeux d'un homme public qui a bien mérité de ses compatriotes? La réponse est dans la forme ou la façon de l'exprimer plus encore que dans l'objet donné.

Cela nous rappelle d'avoir lu quelque part qu'une institutrice psychologue, voulant initier ses pupilles aux règles de la bienséance, ajouta au programme de la classe un chapitre sur les principes, non encore codifiés, de l'art de recevoir un cadeau, dans lequel elle détaillait toutes les nuances du sentiment que doit traduire, si non ressentir, quiconque est l'objet d'un témoignage de considération, d'estime ou d'affection.

"Un cadeau", disait-elle, "doit être reçu avec une jolie mêlée d'étonnement. C'est une première difficulté à surmonter, car il faut doser avec soin ces deux réflexes: trop d'étonnement friserait l'impertinence, tandis que trop peu constituerait une indélicatesse."

Cette éducatrice avisée enseignait ensuite comment il convient de procéder pour débarrasser de ses langes le mystérieux cadeau, opération délicate dont l'accomplissement doit être fait avec un empressement qui atteste à la fois la vivacité du plaisir, mais sans précipitation, de crainte de trahir une trop avide curiosité. Il importe en même temps d'aiguiser la joie du donateur en n'ayant pas l'air de deviner à simple vue le contenu du paquet, surtout si l'objet donné est soigneusement enveloppé.

Vient une deuxième phase, et c'est ici que l'art de recevoir se révèle dans toute son exquise urbanité.

Le cadeau est maintenant entre vos mains et vos yeux ravis le contemplent. Aux gestes muets doit désormais succéder la parole avec toute sa gamme de tons et d'expressions qui, sous les apparences de la spontanéité, doivent être calculés, finement choisis. C'est le temps de mettre en oeuvre toutes les ressources de la politesse, en ayant bien garde de verser dans la banalité et la prétention. Que de jolies et de mélodieuses exclamations de surprise, de joie, de reconnaissance, doivent alors naturellement surgir sur les lèvres d'une personne de bonne éducation et rompue à l'art de recevoir des cadeaux!

Et puis il y a la manière d'apprécier, de détailler les mérites exceptionnels du présent reçu, d'énumérer ses qualités et de les proclamer.

Rien ne pouvait m'être plus sensible....; c'est précisément ce que je désirais....; vous avez le goût exquis, délicat....; vous me comblez de joie, etc.

Et c'est ainsi qu'à l'art de savoir recevoir un cadeau vous en joignez un autre, non moins savoureux et aimable, celui de charmer le donateur et de l'amener à croire qu'il a eu le mérite de deviner votre pensée, de scruter vos désirs intimes, de lire dans votre âme comme dans un livre ouvert.

Quel plaisir, quelles délices de faire des cadeaux quand l'on se voit ainsi délivrer en termes si délicats un brevet de fin psychologue!

En ces jours de fêtes et d'étrennes, appliquons-nous à l'art de donner gentiment et de recevoir de la plus gracieuse façon. Qu'ils soient tels que nous les rêvons ou qu'ils ne répondent pas entièrement à notre attente, recevons de bon coeur les présents qui nous sont offerts en songeant qu'ils sont l'expression tangible d'un souvenir affectueux dont aucun objet, fut-il le plus précieux, ne peut traduire l'inestimable valeur.

PROMPT TRAVAIL DE LA POLICE DE WESTMOUNT

En moins de 48 heures après l'effraction, les effets volés dans la maison de l'hon. juge MacLennan, 4399 avenue Western, ont été retrouvés par la police de Westmount et remis à leur propriétaire. Le vol a été commis jeudi soir, et samedi tous les articles, moins quelques menus objets, furent remis au juge. Les voleurs s'étaient servis d'une fausse clef pour entrer, pendant l'absence des membres de la famille. Une partie des marchandises a été retrouvée chez des regrattiers de la rue Craig, et le reste dans un sac au département des bagages, à la gare Bonaventure. Le sergent Cutler, de Westmount, est à la recherche de la personne qui est allée déposer là ce butin.

LA VIE SOCIALE

—Mme Georges Roy, Mme Antoine Taschereau et Mme Lucien Cannon, de Québec, sont attendues en ville, aujourd'hui, pour assister au mariage de Mlle Gabrielle Bienvenu avec le colonel John-H. Roy qui sera béni, demain, à 10 h., en l'église de Saint-Léon, à Westmount.

—Mlle Madeleine Huguenin, Mlles Louise et Suzanne Morin et Mlle Evelyne Stanford recevront à dîner, avant la danse que donnera Mme Léandre Décarie, le mercredi 19 décembre, à l'hôtel Windsor, en l'honneur de sa fille, Mlle Lucile Décarie.

—M. le Dr et Mme J.-A. Jarry recevront à dîner, dans le salon rose de l'hôtel Windsor, dimanche, en l'honneur de M. Edouard Rissler, de Paris. Outre le Maître, les invités sont: l'hon. M. et Mme Athanase David, M. le Dr et Mme Edmond Dubé, M. et Mme Léopold Fortier, MM. Alfred Laliberté, Fernand Rinfret, Bernard Laberge.

—Mlle Camille Major, avenue du Parc, a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Mlle Annette Saint-Denis, d'Ottawa, qui est son invitée. Mme Francis Fauteux, Mme Arthur Beauchamp, Mme Joseph Barsalou ont servi le thé.

—Sir Harold et lady Boulton ont reçu à dîner, samedi, à l'hôtel Ritz. Les invités étaient: M. et Mme W.-A. Baker, le colonel et Mme Gaudet, Mme Dumont LaViolette, M. R. Walsh, M. et Mme Huntly Drummond, Mme Plunkett Magann, M. E.-W. Atwater.

—Mlle Charlotte de Lotbinière-Harwood partira, prochainement, pour Kingston, où elle sera l'invitée de Mlle Allison Macdonnell et assistera à la danse, au collège de Kingston.

—Le lieutenant-commandant et Mme Victor Brodeur, d'Ottawa, passeront le jour de Noël en ville. Les invités du colonel et Mme J.-A. Fages et se rendront, ensuite, à Québec, où ils passeront le Jour de l'An, les hôtes de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et de Mme Brodeur, à Spencer-Wood.

—Mlle Rachel Allan recevra à déjeuner, demain, en l'honneur de Mlle Margaret Cecil, de Londres, Angleterre, qui est l'invitée de lady Drummond.

—Mme Antonin Galipeault, de Québec, est en ville chez son père, M. Ernest Lamontagne.

—M. Maurice Versailles et Mme Versailles (Gertrude Monette) sont revenus de New-York.

—Mlles Jeannette Desaulniers et Juliette Cardinal sont revenues de Québec, où elles ont été, pendant une semaine, les invitées de Mme Donat Geoffrion. Pendant son séjour à Québec, Mlle Desaulniers a aussi été l'invitée de son oncle, le lieutenant-colonel E.-N. Tellier.

—Mlles Alleyn et Gabrielle Fiset sont retournées à Rimouski, après avoir passé quelque temps à Ottawa.

—A la fête qui eut lieu, samedi après-midi, à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, les invitées furent reçues par la R. M. Saint-Florent, directrice de la congrégation des Enfants de Marie. Plusieurs centaines d'anciennes élèves, Enfants de Marie, avaient répondu à l'invitation des religieuses. Après l'allocution de circonstance, faite par M. H. Garrouteigt, p.s.s., aumônier de l'Hôtel-Dieu, la bénédiction du Saint-Sacrement fut célébrée par M. M.-E. Bouhier, p.s.s. Mme Edmond Brossard et Mme Paul Lanctôt quêtèrent, à la chapelle. La R. M. générale de la communauté et les religieuses de son conseil reçurent, ensuite. Parmi les personnes présentes: Mlles Marie Rocher, Berthe Archambault, Berthe O'Leary, Edmée Hone, Jacqueline de Martigny, Rita Lemieux, Mme Alexandre Brossard, Mlles Sophie Gravel, Gabrielle Gravel, Mme Alfred Thibaudeau, Mlle Fortunate Beaudoin, Mme Tancrède Bienvenu, Mlles Marguerite Hurtubise, Julienne Charbonneau, Adrienne Dussault, Hélène de Passillé, Jeannette Bienvenu, Mlle Blanchette, Mmes Turcotte, McEnroe, Mlles Bertha Elie, Olga et Dinne Bergevin, Madeleine et Line Leman, Jacqueline Ranger, Marthe Pelland, Simone Biais, Juliette de Martigny, Mme Louis Marchand, Mlle de Salaberry, Mlles Solange Thibaudeau, Geneviève Brisset des Nos.

—Au déjeuner offert par les membres du Women's Canadian club, vendredi, à l'hôtel Ritz, M. Thomas Whitney Surette, de Concord, Mass., l'hôte d'honneur, a fait une causerie. Le brigadier-général F.-S. Meighen, Mme Arthur Léger, Mme Huntly Drummond, M. Salvator Issaurel, M. le Dr H.-C. Perrin, M. F.-H. Blair, M. George Brewer, M. Saül Brant, M. Alfred Laliberté, Mlle Litchtenstein, M. J.-J. Goulet, M. J.-J. Gagnier, M. F.-H. Pitcher, Mme N.-K. Laflamme, Mme E.-B. Savage, Mlle Hendrie, Mlle Murray, Mme Legat et Mme O'Brien occupaient aussi la table d'honneur.

—Mlle Clément a reçu, mercredi, à un thé-dansant, en l'honneur de Mlle Malvina Monette, de Vaudreuil, qui est son invitée. Parmi les invités: Mlles Alice Burke, de Montréal; Norma Besner, Gabrielle Guilmette, Louise Laurin, Aline Rioux, Laurette Béland, Jeannette Allen, de Québec; Paulette Latour, d'Ottawa; Cécile Letourneau; MM. Louis Jemin, Antonio Allen, Jean Rioux, Paul Lefebvre, Aimé Lanctôt, de Québec; Adrien Véseau, Henri Tour, Gabriel Fabien, Armand Bienvenu, Bruneau Larue, Eugène Lecompte.

—Le mercredi 12 décembre, la seconde soirée sociale de la saison aura lieu dans la salle de la Palestre nationale, rue Cherrier, sous le patronage de M. F.-C. Laberge, président de l'Association, et de Mme Laberge. Cette fête est organisée par les membres du National.

—Le mariage de Mlle Rose Robitaille, fille de M. Ernest Robitaille, décédé, et de Mme Robitaille, avec M. Ernest Casavant, fils de M. et Mme Narcisse Casavant, sera célébré en l'église de Saint-Pierre, à 7 h., le mardi 18 de décembre.

QUEBEC

—Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province et quelques citoyens de Québec ont assisté au dîner offert, samedi, au Séminaire de Québec, par les prêtres de l'institution. Mgr C.-N. Garidy, recteur de l'université Laval et supérieur du Séminaire de Québec, présidait. Le lieutenant-gouverneur a aussi assisté, vendredi soir, au dîner militaire, offert par les officiers du 12e bataillon canadien-français, à la citadelle.

—Mme L.-A. Cannon a reçu quelques amies à une partie de bridge, jeudi, en l'honneur de Mme J. Brodeur-de Lorimier.

—M. Antonio Savard est retourné à Rimouski, après avoir passé quelques jours à Québec, chez soeur, Mme Alphonse Désilets.

—M. le Dr et Mme R.-C. Hastings ont reçu à dîner, jeudi, au club de la garnison.

OTTAWA

—Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy voyagent actuellement dans la province de Québec. Leurs Excellences, qui sont accompagnées du major J.-P.-U. Archambault et du major P.-K. Hodgson, rentreront à Ottawa, au commencement de la semaine prochaine.

—M. le Dr et Mme R.-E. Valin ont reçu à une sauterie, vendredi soir, en l'honneur de leur nièce, Mlle Yvonne Smith, l'une des débutantes de l'année. Les salons étaient ornés de fougère et de roses. Mme Valin portait une robe de velours-chiffon noir ornée de jais. Mlle Smith portait une robe de crêpe-plat blanc à garniture de ruban argent; son bouquet était de roses rouges. Les invités étaient: M. et Mme Robert Laurier, M. et Mme P.-E. Bernier, M. le Dr et Mme J.-L. Chabot, M. et Mme Victor Brodeur, M. et Mme C.-A. Séguin, M. et Mme E.-R.-E. Chevrier, M. et Mme A.-J. Major, M. et Mme Louis Côté, M. et Mme A.-H. Beaubien, Mme Arthur Morgan, M. et Mme Henri Valin; Mlles Simone Parent, Jacqueline de Montigny, Anne-Marie et Simone Geadron, Béatrice Lelièvre, Jeanne Caldwell, Marguerite Grenier, Germaine Lefebvre, Gabrielle Senécal, Madeleine Fortier, Antoinette Dupré, Annette Saint-Denis, Marie Prendergast, Bernadette Marchand, Carmen Dupuis, Marcelle Barthe, Jeanne Bélanger, Esther Chassé, Grace Field, Alice Smith, Eliane Campeau, Jeanne Dionne, Marcelle Paradis, Marie Richard; MM. Wilfrid Brodeur, Thomas Charlebois, Paul Bélanger, Tancrède Ethier, Alexandre Taché, J.-L. Patenaude, le Dr A. Stewart, le Dr W. McKay, le Dr H.-L. Sims, Pierre Davlault, Gaston Fontaine, R. Steers, D. Street, Walter Heney, John Mulvey, Jack Meikle, Louis Moffet, Maurice Grenier, Earl Maynard, Henri Emond, Panet Prendergast, Emile Fraser, Albert Campeau, le major Eastlake, Sidney Dion, Arthur Garland, Edouard Chassé, Ernest Talbot, le Dr Drouin, Edgar Mineau, Robert Mineau, Noël Chassé, le Dr Paquin, Paul Cusson, Edouard Smith.

—Mlles Anne-Marie et Simone Gendron, de Maniwaki, sont à Ottawa, les invitées de Mme S.-N. Parent et de Mlle Parent.

LA SOCIETE SYMPHONIQUE

La Société Symphonique de Montréal, qui a jusqu'ici porté le nom de Symphonie de Montréal, a donné son troisième concert, hier soir, au Monument National. L'auditoire fit répéter tout le programme aux artistes, ce qui doubla la durée de l'audition. Notre grand orchestre devient de plus en plus populaire et ses concerts sont mieux suivis.

M. J.-J. Goulet, directeur de la Société symphonique, a abordé des pièces plus difficiles qu'aux auditions antérieures, mais très intelligemment graduées selon la capacité de son groupe, telles que l'ouverture de "Raymond", Thomas; le Prélude du déluge, Saint-Saëns, dans laquelle M. Henri Arnoldi joua admirablement le solo; le Babillage fugué de Jarnefelt, et la danse lithuanienne, de Rimsky-Korsakoff. Ce furent les compositions les mieux rendues; on s'est négligé dans les choses moindres, dans Traümerei, par exemple, qui est cependant si facile. L'orchestre rendit d'une façon imposante la pompeuse Marche hongroise de Rakoczy, et répéta, sur demande spéciale la Farandole ("Arlésienne"), de Bizet.

Le concert fut réussi, et il laisse une bonne impression pour l'avenir.

M. Armand Gauthier, l'une de nos basses les mieux aimées, dut donner un rappel, après sa magistrale interprétation du "Cor", de Flégier.

L'IMMIGRATION FAIT DE GRANDS PROGRES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — L'immigration a doublé pendant les sept premiers mois de l'année fiscale. Les chiffres pour cette période indiquent une augmentation de 102 pour cent sur ceux de la période correspondante de 1922.

Il vint, pendant ces sept mois, 106,508 immigrants, comparativement à 52,651 l'an dernier. L'immigration britannique augmenta de 125 p.c., L'immigration américaine diminua de 11 p.c., et celle des autres pays augmenta de 230 p.c.

Il vint 57,612 Anglais, comparativement à 25,553 en 1922; 14,900 Américains, comparativement à 16,781.

—Les officiers canadiens et américains de l'immigration discuteront bientôt le problème de l'entrée en contrebande aux Etats-Unis de certains étrangers qui se dirigent d'abord vers le Canada. On apprend de Sarnia que plusieurs étrangers traversent la rivière Sainte-Claire en canot et en yacht.

BENEDICTION DE CLOCHES

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 10.—La bénédiction du nouveau carillon de l'église paroissiale de Lachine aura lieu, ainsi que nous l'avons déjà dit, demain soir, à 7 h. 30. La cérémonie sera présidée par Mgr G. Gauthier.

A L'ACADEMIE SALABERRY

Demain soir, à 8.15 hrs, à l'Académie Salaberry, sera donnée la première de "La Masque du crime", mélodrame en 3 actes de M. J.-Henri Magnan. Parmi les interprètes, on remarque MM. Hector Daoust, Chevrier, Pyronnet. En plus il y aura un beau programme musical par M. Raymond Magnan, pianiste. Il y aura aussi au programme M. Georges Martin.

MORT D'UN ATHLETE

Peterboro, Ont., 10. — A.-P. Lapetit, un joueur de hockey et l'un des principaux athlètes de cette ville, vient de mourir.

LETTRE DE QUEBEC

LES MONUMENTS

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 10. — Il y a quelque temps, quand il a été question d'élever des monuments à des soldats tombés durant la grande guerre ou encore à quelque canadien de mérite, on a entendu s'élever des murmures en certains milieux où l'on déplorait le fait que l'on n'ait pas encore songé à honorer, par des monuments dignes d'eux, les pionniers de la colonisation dans notre province.

Nous avons entendu formuler ce grief lorsque l'on éleva un monument à Louis Hémon, auteur de "Maria Chapdelaine" sur les bords de la rivière Péribonca, dans la région qu'il a illustrée par son livre immortel. Plusieurs s'étonnaient de ce que des Canadiens français se préoccupassent d'honorer la mémoire de cet étranger qui ne fit que passer quelques mois dans la région du lac Saint-Jean, alors qu'on laissait dans l'oubli les braves colons qui les premiers défrichèrent les forêts de cette région.

Comme ce reproche a été répété souvent en ces derniers temps, et surtout à l'occasion du grand congrès de la colonisation qui vient d'avoir lieu à Québec, nous croyons opportun de signaler un fait qui prouve que nos gens ne sont pas aussi oublieux qu'on veut bien le dire envers ces braves pionniers de la colonisation.

Il existe dans l'une des plus belles paroisses de la région du lac Saint-Jean, à Normandin, un monument érigé à la mémoire du premier colon de cet endroit, Alphonse Laliberté, mort en 1893. Ce monument est dû à ses compagnons de travail et à quelques patriotes amis de la colonisation. Le promoteur en fut M. Jean-Baptiste Carbonneau, l'un des premiers colons de Normandin et aujourd'hui gouverneur de la prison de Québec.

Alphonse Laliberté et Jean-Baptiste Carbonneau étaient au nombre des dix-sept jeunes gens qui avaient été recrutés par feu le R. P. Lacasse dans diverses paroisses des environs de Québec, dans les comtés de Montmagny, de Bellechasse, de Lotbinière, voire d'Arthabaska, pour aller ouvrir une paroisse dans le nord du lac Saint-Jean, en pleine forêt, en 1878. Il y a quarante-quatre ans.

C'est une intéressante et réconfortante odyssée que celle de ces jeunes gens. Elle a été racontée en termes émus par M. Carbonneau dans une nécrologie que ce dernier écrivit à l'occasion de la mort de son ami et compagnon, Alphonse Laliberté.

"On a dit quelque part, écrivait M. Carbonneau, en 1893, que celui qui fait pousser un brin d'herbe là où rien ne venait, est un bienfaiteur public. Laliberté mérite cent fois ce titre, car il a fait pousser tout un village en pleine forêt. Il y a à peine quatorze ans, Laliberté partait de Lotbinière avec quelques parents et se mettait en route, par Chicoutimi, pour Normandin, qui n'existait encore que de nom, à une distance de trois cents milles. Il était mû par la noble ambition d'agrandir le territoire de la patrie en empiétant sur celui de la forêt.

"Que de fois, harassés par la fatigue, découragés par les obstacles de toutes sortes, ses compagnons voulurent rebrousser chemin! Mais la voix de Laliberté s'élevait vibrante et forte et venait les ranimer.

"Après quatorze années d'ardus travaux, Laliberté est mort, sans même avoir la consolation de voir ses enfants établis sur les terres qu'il a défrichées. Comme un soldat qui meurt en combattant, Laliberté est mort en défrichant, des suites d'une chûte sur une souche.

"Si tu étais un général d'armée, ou même un simple soldat mort sur le champ de bataille, brave Laliberté, la Patrie reconnaissante t'élèverait un monument et prendrait soin de ta femme et de tes enfants. Mais pauvre défricheur, mort en luttant contre la forêt, le pays ignorera et tes sueurs et ta mort, et elle abandonnera ta famille à son sort!

"Dors tranquille, vaillant Laliberté! Devant ta tombe à peine fermée, nous, tes compagnons de la charrue, jurons de faire tout en notre possible pour subvenir aux besoins de ta famille, et avec l'aide de la Providence qui veille sur la veuve et les orphelins, de leur garder le coin de terre que tu as défriché.

"A part l'humble croix qui marquera l'endroit où gît ta dépouille à l'ombre du temple que tu as élevé avec l'aide de tes compagnons, nous érigerons dans le coeur de nos enfants un monument que les orages ni le temps ne pourront altérer, nous y graverons ta mémoire comme celle d'un grand patriote!

Et M. Carbonneau intitulait cette nécrologie: "Mort au champ d'honneur!" Il avait bien raison. Aussi bien il ne tarda pas à prouver par des actes la reconnaissance qu'il témoignait ainsi au brave colon Alphonse Laliberté.

M. Carbonneau forma un comité qui s'occupa d'ériger un monument à la mémoire de ce pionnier véritablement mort au champ d'honneur. Ce comité, qui avait pour président l'abbé D. Tremblay, curé de Normandin, et pour secrétaire M. J.-B. Carbonneau, recueillit des souscriptions versées par l'honorable Wilfrid Laurier, l'honorable Henri Joly de Lotbinière, MM. Adélard Turgeon, A. Miville-Dechêne, S.-N. Parent, Edouard-H. Laliberté, M. P. P., cousin du héros, Joseph Girard, M. P. P., L. Labrecque, avocat, J.-N. Castonguay, J.-B. Voyer, Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, l'abbé Louis Tremblay, Mgr Belley, l'abbé Zacharie Lacasse, le R. P. Macaire, MM. B.-A. Scott, J.-G. Scott, Elysée Beaudette, Philéas Corriveau, Ignace Bilodeau et la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean.

Ce monument, érigé dans le cimetière de Normandin, et représentant, en pierre, une souche colossale, rappelle la mémoire du premier colon de Normandin, qui, comme le disait si bien M. Carbonneau, est mort au champ d'honneur. Il prouve aussi que les Canadiens français ne méritent pas tout à fait le reproche qu'on leur a fait de se montrer ingrats envers les pionniers de la colonisation.

Cyrano

ITALIE ET CANADA

Rome, 10. — Le sénat italien a ratifié le traité entre l'Italie et le Canada.

POINT D'OURLET PLISSAGE 8c la verge
A bref délai.
EXPERT PLEATING CO.
avenue Collège McGill
(Plus bas que Sainte-Catherine)
Up. 2487. Ouvert jusqu'à 6 h. le samedi

30 ILYAURA ANS DEMAIN

(De la "Presse", 11 décembre 1893).

Durant le mois dernier, la brigade du feu a répondu à 70 alarmes. Le plus gros incendie est celui qui a dévasté l'établissement de MM. Roland.

* * *

Les libéraux n'ont pas présenté de candidat, dans Ottawa, et le candidat conservateur, sir James Grant, a été élu par acclamation.

* * *

Les funérailles militaires du capitaine J.-B. Emond, ont eu lieu hier.

* * *

Les funérailles de l'honorable Rodolphe Laflamme ont eu lieu, ce matin, à l'église Saint-Jacques.

* * *

L'échevin Renaud est retenu chez lui par la grippe.

* * *

M. Giraud, un des artistes du théâtre français a causé, hier, une alarme à ses amis. Après son lunch, il s'est affaissé, sans connaissance.

* * *

L'échevin Hurteau et Mme Hurteau sont partis, ce matin, pour New-York, d'où ils s'embarqueront pour Alger, Naples, Alexandrie et le Caire.

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Voici l'horaire de cette semaine à la faculté de philosophie de l'Université de Montréal:

I.—Cours régulier: Lundi 7.30 p.m. Logique: Prof. Pineault. Industrie scientifique II. Lundi 8.30 p.m. Droit professionnel: Prof. Hébert. Contrat de travail. Mardi 7.30 p.m. Cosmologie: Prof. Perrin. Matière et forme VII. Mardi 8.30 p.m. Droit social: Prof. Pineault. Divorce VII. Vendredi 7.30 p.m. Histoire: Prof. Forest. L'épicurisme.

II.—Cours spécial: Samedi 8.30 a.m. Droit social: Prof. Pineault. Neutralité scolaire. Samedi 9.30 a.m. Histoire: Prof. Forest. Philosophie moderne.

UNE BELLE CHASSE

Kingston, Ont., 10. — George Vance, de Chisholme Mills, a tué un chat sauvage mesurant six pieds de longueur, près de Tweed.

MATERIAUX D'ARTISTES
Peintures, pinceaux, toile, couleurs à l'eau, papier, chevalets, fusain, pastels, études, porcelaine, peintures et lustres pour porcelaine. Prix spéciaux pour plusieurs articles. Cadres.
ART EMPORIUM Limited
23, Ave du Collège McGill
10,12,14,17,19,21

Merveilleuse Occasion
Pour les Fêtes
MARDI—MERCREDI—JEUDI
Examen Scientifique de la VUE
Verres et Montures
Première qualité
$6.50 COMPLET
TAIT-FAVREAU
Limitée
Opticien-L. FAVREAU-Optométriste
Spécialiste
197 STE-CATHERINE EST
Tél. Est 7377
Nous donnons une garantie.

LES ALARMES DE FIN DE SEMAINE

De minuit, samedi matin, à minuit, dimanche soir, les pompiers des différentes parties de la ville ont accompli 29 courses dont 18 pour des fausses alarmes. La plupart de ces appels inutiles ont été donnés dans Saint-Henri et dans le nord de la ville. Les pompiers n'ont eu à combattre aucun incendie sérieux.

MORT D'UN PIONNIER DE LA VILLE DE VANCOUVER

Victoria, 10.—Le major Charles-Thomas Dupont, l'un des premiers propriétaires fonciers de Vancouver, est mort samedi. Il demeurait à Victoria depuis 1872. Il était né en 1837 dans la province de Québec. Il avait visité la Colombie-Anglaise pour la première fois avec une commission du gouvernement qui faisait enquête sur les ressources naturelles de cette province.

Cadeaux Originaux
Grande Variété d'Articles de $5.00 à $7.50
Importation d'Europe et d'Asie

Appui-Livres en Bronze
Brûleurs d'Encens en Bronze
Chandeliers en acajou et polychrome
Verres d'art français, or 22 carats
Vases peints en Porcelaine
Cadrans muraux en polychrome
Sets à Thé en porcelaine
Articles français de fantaisie.
Mille et un objets utiles et de bon goût à prix modérés
Ouvert Samedi jusqu'à 10 p.m.
Commandes remplies par la malle.
ARMAND DESROSIERS, Limitée
657 et 659 rue Ste-Catherine Ouest
Tél. Uptown 923 près Crescent

Pour lui Plaire

VAISSELLE MINTON
Ce magnifique service de table en porcelaine Minton a une bordure nuancée ivoire incrustée d'or, avec des médaillons turquoise et or.
Assiettes, $90.00 la douzaine
Tasses et Soucoupes, $90.00 la douzaine.

ELLE aime les beaux meubles, elle prise les jolis bibelots, et, par-dessus tout, elle adore la fine porcelaine.

C'est vous dire si elle sera heureuse, en recevant pour ses étrennes, un de ces superbes services que Birks importe à son intention des fameuses poteries anglaises.

Le magasin Birks sera ouvert de 8.30 a.m. à 6 p.m.
Marchands de diamants
Birks
Orfèvres Argentiers
Henry Birks & Sons Limited
CARRE PHILLIP

Offre Spéciale au prix du gros

Le public est cordialement invité à profiter des avantages que lui offre notre magasin de gros pour l'achat de cadeaux de Noël et du nouvel an. Cette annonce s'adresse particulièrement à ceux—Dames et Messieurs—qui désirent une montre, mais outre un des plus grands assortiments de montres au Canada nous offrons un choix pratiquement illimité de lampes électriques dans toutes les formes imaginables, orfèvrerie, argenterie, verre taillé, bibelots, etc.

Une visite à nos salles d'exposition facilitera considérablement votre choix, quel que soit le cadeau que vous désirez faire

J. D. Camirand & Cie,
Manufacturiers et Importateurs
149 OUEST, RUE S.-PAUL. près S.-Sulpice.
Phone Main 673

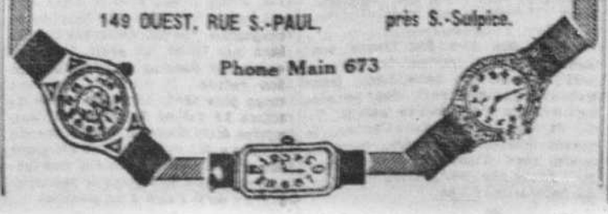

THE HOUSE OF QUALITY
Un Assortiment Distingué de Robes Exclusives
20% et 33⅓% de Rabais
Une occasion d'acheter une robe vraiment belle pour les fêtes — OU POUR DONNER EN CADEAU — à un prix très avantageux.
Robes qui rehausseront le charme d'une femme — comprenant des importations françaises pour
Après-midi --- Soirées et Ville
Moins 33⅓%
Effets tubulaires droits, modèles drapés en avant, avec nouvelles manches et jolies encolures. Véritable velours français, crêpe plat, crêpe Paulette et cordé Poiret. Couleurs: brun, gris, bleu, noir et nuances pastel.
Rég. $43.50 à $147.50.
$29.00 à $98.35
Moins 20%
Satin Canton, crêpe plat, crêpe Canton, georgette, velours, moire de soie et cordé Poiret. Modèles superbement drapés, à lignes droites et plissés — garnis de broderie, dentelle, bijoux, perles et tissus de couleur formant contraste.
Rég. $35.00 à $125.00.
$28.00 à $100.00
Venir les examiner et les comparer ne vous oblige pas à acheter.
Fairweathers Limited
Rue Ste-Catherine, près Peel
MONTREAL TORONTO

POUR les fêtes de Noël et du Jour de l'An tout le monde songe dès maintenant à acheter des cadeaux. Que tous les marchands qui ont des articles attrayants les annoncent donc dans la "Presse".

LA PRESSE

40e ANNEE—No 47 — LA PRESSE, MONTREAL, LUNDI 10 DECEMBRE 1923 — PRIX: DEUX CENTINS

TEMPS PROBABLE: — BEAU AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Aujourd'hui maximum: 40. Soleil: lever 7 h. 29; coucher 4 h. 12.
Aujourd'hui minimum: 30. Lune: lever 9 h. 53; coucher 7 h. 21.
Détails de la température, page 23.

FETES DU SOIXANTE-QUINZIEME ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVEE DES PERES OBLATS A S.-PIERRE

Elles ont eu pour prélude, samedi, une messe pontificale célébrée par Mgr Louis Rhéaume, O. M. I.— Mgr Gauthier a présidé à la cérémonie du soir.

ALLOCUTIONS DE CIRCONSTANCE

Les fêtes du 75e anniversaire de l'arrivée des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée à Saint-Pierre de Montréal, qui ont eu pour prélude une messe pontificale et se termineront ce soir, par un banquet, ont donné lieu à de grandioses cérémonies. Elles ont été organisées par un comité de citoyens, sous la présidence d'honneur du R. P. Perdéreau, O.M.I., supérieur et curé. Un clergé nombreux et distingué, plusieurs étrangers et tous les paroissiens y ont pris part.

LA MESSE PONTIFICALE

Samedi matin, à 10 h. 30, une messe pontificale, prélude des fêtes anniversaires, fut célébrée par S.G. Mgr Louis Rhéaume, O.M.I., évêque d'Halleybury. Le R. P. H. Legault, O.M.I., du Cap de la Madeleine, et le R. P. J.-E. Turcotte, O.M.I., vice-provincial aux Etats-Unis, agissaient comme diacre et sous-diacre d'honneur. Le R. P. A. Ménard, O.M.I., était le diacre d'office, et le R. P. I. Jacob, O.M.I., de Québec, sous-diacre. Le R. P. J.-B. Boyer, O.M.I., prêtre missionnaire, de Gravelbourg, Sask., remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Armand Renaud, maître de chapelle, exécuta un magnifique programme de musique sacrée. Mlle M.-L. Laurier était à l'orgue. Les solistes étaient: MM. P. Laganière, Henri Poupart, Charles Bérard, P. Valade et L. Lecavalier. Le choeur de chant des garçonnets prêtait aussi son concours.

LE R. P. L.-V. LEWIS

Après une courte allocution du R. P. François Perdereau, le R. P. Lewis, O.M.I., de Plattsburg, N.Y., donna le sermon de circonstance, prenant pour texte cette parole du Christ que rapporte S.-Mathieu: "Allez prêchez à toutes les nations."

A suivre sur la page 21

LE MONUMENT QU'ON ELEVERA AUX PATRIOTES

Le comité de souscriptions s'adresse au conseil municipal.

UN APPEL

Le comité du monument aux patriotes, par son président, M. Victor Morin, fait parvenir la lettre suivante au conseil municipal:

"Un groupe de citoyens de Montréal, où votre Conseil est représenté par Son Honneur le maire Martin et par le président du comité exécutif, M. Brodeur, vient de se mettre à l'oeuvre pour honorer la mémoire des Patriotes de 1837-38, à qui nous sommes redevables dans une large mesure de nos libertés politiques. Ils ont cru que nous avions, comme race, contracté à l'égard de ces hommes, une dette de reconnaissance trop laissée dans l'oubli, et qu'il fallait enfin acquitter cette dette.

"C'est dans son sens le plus large qu'il faut entendre "libertés politiques" appliqué aux libertés que l'insurrection de 1837-38 nous a conquises. Trente années et plus de luttes parlementaires étaient restées impuissantes à nous assurer la jouissance de nos libertés politiques, et leur ignorance persistante aurait fini par entraîner la perte de toutes nos libertés essentielles, religieuses aussi bien que politiques, municipales aussi bien que nationales.

"Il convient, croyons-nous, que non seulement les Canadiens isolément, témoignent de leur reconnaissance à ceux qui nous ont acheté ces libertés au prix de leurs sacrifices et de leur vie, mais encore que tous les corps organisés: sociétés nationales et municipalités même, leur apportent le témoignage plus éloquent encore de collectivités organisées. C'est pourquoi, messieurs, nous nous adressons à vous et nous avons confiance que votre concours ne nous fera pas défaut.

"Ce concours peut et devrait, croyons-nous, vous être apporté sous une double forme: d'abord, par le vote d'une résolution approuvant le principe de notre entreprise, puis par une souscription généreuse.

"Déjà, nous le savons, la cité de Montréal a commencé l'embellissement de la Place où s'élèvera le monument, mais il convient, nous semble-t-il, qu'elle contribue en plus à l'érection du monument lui-même. Nous ne doutons pas que les autres municipalités de la province voudront suivre un si bel exemple.

"En vous transmettant cet appel du comité, je vous prie de me croire, messieurs,

"Votre bien dévoué,
"Le président,
(Signé) VICTOR MORIN."

AFFREUX DRAME DE FAMILLE

UN MARI FRAPPE SA FEMME AVEC UNE HACHETTE, PUIS IL SE TRANCHE LA GORGE

Pris de jalousie, Olivier Dussault frappe deux fois sa femme à la tête, et se donne la mort.

UN VERDICT DE SUICIDE

Dans un moment de folie furieuse, dit-on, un homme a tenté d'assassiner sa femme à coups de hachette, puis le malheureux, s'armant d'un rasoir, s'est ouvert la gorge, expirant cinq minutes plus tard.

Cette scène affreuse s'est déroulée, samedi avant-midi, entre 9 et 10 heures, dans le logis des époux Dussault, 1888, avenue Henri-Julien.

Olivier Dussault, âgé d'une soixantaine d'années et qui, depuis quelque temps, dit-on, donnait des signes évidents de folie, a été pris, samedi, d'une crise aiguë de la maladie et en présence de ses trois jeunes garçons, René âgé de 15 ans; Lucien, 11 ans et Rolland, 7 ans, il s'élança sur sa femme qu'il frappa de deux coups de hachette, en arrière de la tête. En tentant de parer les coups l'infortunée a été aussi blessée aux deux mains.

Puis pendant que sa femme gisait sur le parquet de la cuisine, Dussault la croyant morte, prit son rasoir et devant les regards terrifiés de ses pauvres enfants, il s'ouvrit la gorge. Le sang gicla abondamment sur les murs, les meubles et les occupants.

L'homme, laissant une traînée rouge derrière lui, éclaboussant les portes et tout ce qu'il approchait, gagna l'une des chambres où il s'affaissa à genoux, la tête sur un lit.

C'est là qu'il rendit le dernier soupir, avec la dernière goutte de son sang. Quand on le trouva dans cette position, il avait encore le rasoir à portée de sa main.

Mme Dussault, qui n'avait été qu'étourdie par les coups, se releva bientôt, et ne sachant pas que son agresseur venait de s'ôter la vie, elle se hâta de gagner la demeure d'un voisin, M. Emery Migneault, 1888b avenue Henri-Julien.

Son apparition dans cette paisible demeure fut aussi soudaine qu'inattendue:

"Mon mari veut me tuer, s'écria-t-elle, semblant sous le coup d'une crainte indicible.

—Mais pourquoi? interrogea M. Migneault.

—C'est dans un moment de jalousie. Vous aurez pitié de moi, mon Dieu, je suis à moitié morte, mes forces m'abandonnent, je vais m'évanouir."

M. et Mme Migneault s'aperçurent alors que leur voisine avait été cruellement blessée en arrière de la tête et aux mains. Ils la firent asseoir, puis ils se mirent à lui prodiguer les meilleurs soins.

Mme Migneault avaient cependant trop présumé de ses forces. La vue du sang eut un effet terrible sur elle, et elle perdit connaissance.

"Ma position devint alors fort embarrassante, nous déclarait M. Migneault; il me fallut porter ma femme sur un lit, et tout en tentant de la ranimer, continuer à prodiguer des soins à la blessée. Je ne vous cacherai pas, continua-t-il, que j'ai trouvé le temps long, en attendant l'arrivée de la police et des autres secours que j'avais envoyé chercher par le jeune René Dussault."

Ce dernier courut chez un voisin et prévint, par téléphone, le sergent H. Bricault, qui était de service au poste de police No 15.

Quelques instants plus tard, les constables Devèze, Allarie et Carufel, arrivaient sur les lieux et commençaient l'enquête. Ils ne tardèrent pas à découvrir Dussault dans la position décrite plus haut et le corps du malheureux fut envoyé à la morgue, pendant que sa femme était dirigée en toute hâte, vers l'hôpital Général.

La nouvelle du drame fut aussi téléphonée à la Sûreté, et le capitaine Hector Mercier, chargea les sergents-détectives Ernest Barrette, Brodeur et Monarque, d'aller s'enquérir des faits. On croyait alors à un meurtre et les limiers ne furent pas lents à faire le trajet. Ils prirent un taxi qui les conduisit en certains endroits, jusqu'à une vitesse de soixante milles à l'heure.

Une fois rendus, ils furent vite mis au courant des faits par le constable Devèze et comme Dussault s'était fait justice, ils n'eurent pas à intervenir, les trois constables qui les avaient précédés, ayant accompli tout ce qu'il y avait à faire dans des circonstances aussi pénibles. Dussault était originaire de Québec. A part de sa femme et des trois enfants nommés plus haut, il laisse quatre filles, Mlles Maria, Béatrice, Jeanne et Antoinette. Elles étaient toutes absentes lors du drame sanglant et, qu'on juge de leur émoi, à leur retour, en apprenant ce qui s'était passé.

La tragédie a été vite connue dans le district et les curieux, en grand nombre, encombrèrent la rue. La police eut fort à faire, pour empêcher la foule d'envahir la demeure.

LE VERDICT RENDU

En voulant défendre sa mère, l'un des jeunes garçons a été blessé à la main, par la hachette que brandissait son père. Dussault était un ancien cocher, nous dit-on.

Le coroner McMahon a tenu, ce matin, une enquête au sujet de cette tragédie et a rendu un verdict de suicide.

UN POSTE DE POLICE DANS S.-EDOUARD

Une requête que l'échevin Victor Carmel adresse au conseil.

ACHAT D'UN TERRAIN

L'échevin Victor Carmel, représentant du quartier Saint-Edouard, doit présenter à l'assemblée du conseil, cet après-midi, une requête priant le comité exécutif d'étudier le projet de construire un poste de police pour desservir le quartier Saint-Edouard. L'échevin Carmel fait remarquer qu'un terrain a été acheté récemment pour la construction de ce poste, et il demande que les travaux d'érection soient commencés le plus tôt possible. Le terrain dont la ville a fait l'acquisition, se trouve rue Châteaubriand, en plein centre du quartier.

Il y a sur le feuilleton du jour de la réunion du conseil, qui a lieu cet après-midi, 23 articles, dont dix projets de règlements, sept motions présentées par des échevins, cinq rapports du comité exécutif et une communication. Il y a aussi un certain nombre de requêtes devant le conseil.

ASILE POUR VIEILLARDS

Le club ouvrier de Maisonneuve, par son secrétaire, M. François Gervais, prie le conseil ainsi que le gouvernement provincial d'étudier le projet d'établir un asile, qui serait particulièrement réservé pour les vieillards et les enfants indigents. Le club fait remarquer que les établissements actuels sont remplis, et qu'il manque à Montréal une institution du genre qu'il propose, où pourraient être reçus les vieillards et les enfants pauvres.

UN CONGRES

L'union des municipalités de la province de Québec invite le conseil à nommer autant de délégués qu'il le voudra, tout le conseil si possible, à l'assemblée des municipalités de la Rive Sud, qui sera tenue à Sorel, le 22 décembre, sous les auspices de l'union. Il sera question, à cette réunion de l'érection d'un pont entre Montréal et la rive sud.

REPRESSION DU CRIME

Le comité exécutif du Board of Trade soumet à l'assemblée du conseil, cet après-midi, la proposition qu'il a adoptée au sujet de l'augmentation du nombre des constables, pour réprimer le crime à Montréal. Le comité déclare, en outre, se dit favorable à la motion présentée par les échevins Trépanier et Creelman, au sujet de la police, et des suggestions qu'elle contient pour améliorer notre corps de police municipal.

NOS PRODUITS SUR LE MARCHE BRITANNIQUE

Ce qu'ils doivent être pour capter la faveur du consommateur anglais.

SUIVANT M. GRISDALE

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 10 — M. J.-H. Grisdale, sous-ministre fédéral de l'agriculture, qui arrive d'Angleterre, est d'avis que le Canada retirera des avantages très sensibles de la participation de ses délégués aux conférences impériales. Quant aux résultats obtenus par la mission spéciale dont il faisait partie avec M. Marshall, commissaire du ministère fédéral de l'agriculture à Londres, relativement à l'amélioration des conditions dans lesquelles sont admis les animaux d'engrais en Grande-Bretagne, sous le régime de la loi adoptée par le parlement impérial en 1920, ils ne sont pas encore tangibles, vu que les conversations sur ce sujet ne sont pas terminées.

"Lorsque", dit-il, "nous sommes arrivés en Grande-Bretagne, nous avons trouvé qu'on y recevait les animaux canadiens avec des sentiments mélangés d'appréciation sympathique et d'hostilité. Beaucoup de cultivateurs anglais les accueillent avec plaisir et en font les plus grands éloges, tandis que d'autres font tout ce qu'ils peuvent pour nuire à la réputation de nos animaux et gâter notre commerce. Nos bestiaux, cependant, font de rapides progrès dans l'estime du nourrisseur anglais, et je n'ai aucun doute qu'avant peu on leur donnera justice, car, de l'aveu même des commerçants de la Grande-Bretagne, les bovins canadiens que nous envoyons aujourd'hui sur les marchés britanniques sont aussi bons que ceux qui traversaient l'Atlantique, il y a trente ans, s'ils ne leur sont pas supérieurs."

Comme exemple des bons procédés de certains importateurs et commerçants d'animaux anglais à l'égard de notre bétail de boucherie, particulièrement de nos bovins, M. Grisdale dit que ce sont eux qui souscrivent pour les prix offerts à ces animaux à l'exposition de Norwich tous les automnes. Cette exposition est la principale du genre dans l'est de la Grande-Bretagne. Il cite à ce propos l'appréciation suivante de M. Chapman, de Fakeham, qui s'intéressa activement à son organisation cet automne.

"Les animaux canadiens présentés à l'exposition d'animaux gras de Norwich ont été grandement admirés. C'était une réclame excellente pour le Canada. Les neuf bovins exposés se sont vendus en moyenne 58-14s. Deux animaux ont rapporté 69 et 70 respectivement. Les commentaires les plus élogieux ont été publiés à leur adresse dans les journaux".

La question des frais de transport sur les navires est encore troublante, ajoute M. Grisdale, mais on fait actuellement des efforts, en Grande-Bretagne et au Canada, pour obtenir quelque amélioration sous ce rapport.

BOEUF REFROIDI

"Le commerce de boeuf refroidi en Grande-Bretagne", continue M. Grisdale, "est toujours un facteur important dans le contrôle du prix des viandes, et je ne crois pas qu'il y ait de grandes possibilités de développement sous ce rapport en Canada dans un avenir rapproché. La République Argentine contrôle actuellement ce commerce. Quant à l'Australie, elle n'est pas dans une situation plus avantageuse que la nôtre, de sorte que la République Argentine continuera à maintenir pendant quelque temps encore la suprématie de ce commerce en Grande-Bretagne.

ANIMAUX GRAS

"Le commerce d'animaux gras expédiés sur pied par le Canada a été assez bon, mais beaucoup contrarié par la classification rigoureuse que l'on fait subir à notre bétail aux ports de débarquement. Nombreux sont les sujets qui auraient pu être classés comme boeufs d'engrais et qui, cependant, ont été refusés par les autorités britanniques, sous prétexte qu'ils étaient trop gras; on ne leur a pas permis de sortir du port de débarquement, quoiqu'ils fussent conformes en tous points aux règlements régissant l'expédition des animaux maigres de ce pays en Grande-Bretagne. Il en est résulté une baisse dans les prix des animaux gras à Liverpool et à Glasgow, les seuls ports ouverts à ce commerce. Nous espérons que ce système de classification sera bientôt amélioré et que nos exportations deviendront plus lucratives. Il y a actuellement une superbe occasion pour la vente d'animaux prêts à l'abatage immédiat en Angleterre et en Ecosse, et ce commerce avantageux passera bientôt aux mains de l'exportateur canadien, car il n'est pas probable que les Etats-Unis puissent augmenter le volume de leurs expéditions de bétail à l'avenir sur les marchés

A suivre sur la page 23

LA PROROGATION DU PARLEMENT ITALIEN

Rome, 10. — Le cabinet italien a décidé aujourd'hui de demander au roi Victor-Emmanuel de proroger le parlement. L'on croit généralement, dans les cercles parlementaires, que la prorogation du parlement sera suivie de la dissolution de la chambre des députés.

EN COUR DU CORONER

Un distributeur de journaux, Joseph Giguère, 113 De la Roche, a averti la police, ce matin, qu'un cadavre gisait dans une cour, coin Iberville et Mont-Royal. Le corps fut transporté à la morgue. Comme l'autopsie a révélé que le défunt est mort naturellement, un verdict en conséquence a été rendu. On n'a pas encore pu identifier le cadavre.

Deux verdicts d'homicide excusable ont été rendus, vendredi dernier, par les jurés sous la présidence du coroner MacMahon: le premier dans le cas de Joseph Blais, 28 ans, 329 rue Rivard, qui a été blessé à mort par un auto-taxi, à l'angle de l'avenue Mont-Royal, et de la rue Christophe-Colomb, le 28 novembre; le second au sujet de la mort de Maurice Girard, 57 ans, 591 rue Cuvillier, qui a succombé aux blessures qu'il reçut, jeudi, lorsqu'il fut écrasé par une locomotive.

LORD ET LADY BYNG PASSENT A SAINT-JEAN

Réceptions à l'hôtel de ville aux académies et aux collèges.

UN BREF SEJOUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jean, 10. — Le gouverneur général du Canada est arrêté en cette ville une heure et demie ce matin. La population lui a fait un accueil très sympathique.

Lord Byng est arrivé à 10 heures, accompagné de lady Byng, de P.-K. Hodgson, secrétaire particulier, et du major J.-P.-U. Archambault, aide-de-camp.

Une délégation officielle s'est portée à leur rencontre. M. le maire P. Trahan a lu une adresse française et le Rév. A.-H. Hoore, une adresse anglaise. Des fleurs ont été présentées à lady Byng par Mlle Gisèle Lesieur.

Au couvent, des vers ont été récités par Mlles Berthe Tremblay, A. Langlois et Cécile Morin. En anglais, l'adresse y a été lue par Mlle Anita Simard. Les fleurs ont été offertes à la baronne par Mlle Thérèse Dandurand. Mlle Odil Archambault a demandé à Leurs Excellences un congé qui fut d'emblée accordé.

A l'académie, le principal, M. A. J. Beaulieu a prononcé la bienvenue et M. René Trahan a présenté une gerbe de fleurs.

Au collège Saint-Jean, nouvelle adresse de bienvenue dite par M. le chanoine A. Papineau, supérieur, et nouvelle offrande de fleurs par M. Armand Abel. Enfin, au High School, l'adresse a été lue par M. Hector Houle et les fleurs présentées par Mlle Betty Doyle.

Lord et lady Byng sont ensuite partis à 11 heures 30.

LE PROCES DE DELORME, EN FEVRIER

C'est ce qu'annonce l'hon. juge en chef suppléant Martin, au procès de Roberts.

MOTION DE CASSATION

On a discuté, ce matin, aux Assises, le plaidoyer de John-H. Roberts en réponse aux accusations de libelle portées contre lui par MM. Logan et Bryan. L'hon. juge en chef suppléant Martin présidait. Après avoir entendu les procureurs des deux parties, Me C.-H. Cahan pour la poursuite et Me A. Germain pour la défense, le juge en chef prit la cause en délibéré jusqu'au 19 décembre, alors qu'il acceptera le plaidoyer ou fixera le procès de Roberts.

"Je n'approuve pas, dit le juge en chef, la prolongation du terme de novembre jusqu'à l'année prochaine."

Me R.-L. Calder soumit que cette prolongation qu'on avait annoncée, pour le 14 janvier, avait été suggérée par le bureau du procureur-général.

"Il faut, dit le juge, que les choses marchent sur une base d'affaires. Toutes les causes pour janvier sont déjà fixées et l'on aura à peine le temps de les entendre.

"Quant à février, le cabinet en conseil va, cette semaine, décider d'un terme spécial pour ce mois, et la cause de Delorme, qui sera très longue, est déjà la première inscrite pour février. Je déciderai de la motion actuelle, le 19 décembre prochain. Le terme de novembre est donc ajourné jusque-là."

L'accusé Roberts n'a produit qu'un plaidoyer général de justification. Il est entré dans la boîte aux témoins pour se plaindre que, malgré la promesse du procureur-général, on continuait les poursuites; au terme de son emprisonnement politique, Me Charles Lanctot lui aurait déclaré au nom du procureur général, prétend-il, qu'on discontinuerait toute procédure prise contre lui.

Me Cahan fit alors une motion pour casser le plaidoyer de Roberts, alléguant que ce plaidoyer général ne justifie aucun des écrits imputés dans la mise en accusation. Il énuméra ensuite onze raisons définies "dont chacune est suffisante pour rendre très libelleux l'article de l'accusé", et avança que Roberts n'a pu et ne peut rien justifier de ses attaques contre la maison de courtage Logan et Bryan. Basant sa motion sur les articles 331, 910 et 898 du code criminel, Me Cahan fournit ensuite une jurisprudence très fournie à son appui.

M. LE CURE FOUCHER BENIT CETTE ECOLE

M. l'abbé Jules-Armand Foucher, curé de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire de Villeray a béni hier, la nouvelle école du Saint-Rosaire, angle des rues Villeray et Boyer. M. le curé Foucher, président de la commission scolaire du district nord, a parcouru toutes les salles et classes. Il était accompagné de l'hon. juge Eugène Lafontaine, président du Bureau central des écoles catholiques; de MM. A.-W. Patenaude, et J.-V. Desaulniers, les Drs C.-A. Daigle et J.-C. Poissant, Ludger Gravel, l'abbé J.-A. Lamarche, le R.P. Louis Bourque, O.P., l'abbé J.-O. Maurice; MM. Adélard-C. Miller, J.-P. Labarre, les Drs J.-A. Jarry et G.-O. Gagnon, les abbés Alexis Bélanger et Joseph Guimont, l'échevin Arthur Jarry, les inspecteurs Cuddihy et Longtin, le Dr Arthur Denis, M.P.

CAMBRIOLAGES DANS LE NORD DE LA VILLE

M. Ernest Gingras, bijoutier, 2909, Saint-Laurent, a rapporté à la police du poste No 15, que pendant la nuit du 8 au 9 du courant, des cambrioleurs sont entrés dans son magasin après avoir enlevé le grillage de fer d'une des fenêtres, en arrière. M. Gingras estime, dit-on, ses pertes entre $700 et $800. La Sûreté a été prévenue.

Mme Archie Bucklaund, 1113, ave Mont-Royal-Est, s'est plainte au poste de police No 19 que samedi, alors qu'elle était sortie, des voleurs après avoir brisé la porte de derrière lui ont volé des dessus de bureaux en dentelle évalués à $50.

Les Petites Nouvelles

DE FAUX RAPPORTS

Vienne, 10. — Les rapports qui ont été envoyés à l'étranger pour annoncer l'importance des vols commis à Vienne ont été extrêmement exagérés.

UNE FIN TRAGIQUE

Kentville, N.-E., 10. — Frank Guptil, de West Brooklyn, a été trouvé la gorge tranchée sur le blancher de sa chambre. On croit à un suicide.

UNE CHUTE FATALE

Bridgewater, N.-E., 10. — Frank Haughan est tombé d'un lourd camion sur lequel il se trouvait et a été écrasé à mort par les roues d'en arrière.

DUC EN DEUIL

Rome, 10. — La princesse Maria Chigi, fille du duc de Torlonia, est décédée, aujourd'hui. Elle avait été blessée dans un accident d'automobile.

APPLICATION DE NOTRE LOI DES ACCIDENTS

Le petit salarié peut y avoir recours comme les autres.

QUESTION DE POULES

Un ouvrier peut gagner un fort petit salaire, mais tout de même faire une réclamation contre son patron s'il est victime d'un accident du travail. C'est le cas que voici:

Gérard Racicot a pris une action en dommages contre Edward-Percy Gordon qui fait affaires sous le nom de Globe Hat Works Company. Il réclame $750 de dommages, disant que le 8 septembre 1922, il travaillait pour le défendeur en qualité de journalier. Il gagnait $5 par semaine et sa besogne consistait à faire sécher les chapeaux en les plaçant sur une machine tournante. Vers les trois heures de l'après-midi du jour en question, il se fit prendre le bras gauche dans l'engrenage de la machine et se le fit sérieusement blesser. Il tient le défendeur responsable et réclame des dommages.

Gordon plaide tout simplement qu'il ne saurait être tenu responsable d'un tel accident. Cette cause est sur le rôle de l'hon. juge Lane.

AU SUJET DE POULES

L'hon. juge Cousineau doit entendre aujourd'hui une cause par laquelle William Côté, de Lachine, réclame de Napoléon Girard, du même endroit, une somme de $399 à titre de dommages-intérêts.

Le premier, qui allègue être un citoyen de bonne réputation, déclare que le 28 août 1920, à Montréal, le défendeur, sans raison aucune, mais malicieusement, l'aurait traité de voleur. Il prétend que ces paroles sont de nature à nuire à la réputation d'honnête homme qu'il possède et c'est pourquoi il veut obtenir des dommages.

Girard répond à l'action en déclarant que lui et Côté, son voisin, gardent tous deux des poules et qu'il arrive à celles de l'un de passer sur le terrain de l'autre. Quelques mots auraient pu être échangés, mais pas suffisants toutefois pour justifier une telle action en dommages. De là, la demande de renvoi de la poursuite.

POUR HOMICIDE

Winnipeg, 10. — Mme Paul Sawicki, trouvée coupable d'homicide, à la suite d'une querelle, a été condamnée à 18 mois de prison.

POUR PREVENIR LES ACCIDENTS CHEZ LA JEUNESSE ECOLIERE

A l'assemblée que tiendra demain après-midi, à 3 h. 30, le Bureau central de la commission des écoles catholiques de Montréal, MM. Zéphirin Hébert et Arthur Gaboury, respectivement président et gérant général de la Ligue de sécurité publique de la province de Québec, demanderont aux commissaires leur coopération dans la campagne qu'ils ont entreprise pour diminuer le nombre des accidents.

LES DANGERS DE LA RUE: un automobile dépasse un tramway arrêté.

Ils se proposent d'exécuter tout un programme, afin d'enseigner à nos enfants la prévention des accidents. Ce programme contient une série de conférences, avec projections cinématographiques, et concours littéraires.

"Si nous pouvons seulement faire comprendre aux enfants l'absolue nécessité de mettre en pratique la prudence la plus élémentaire, nous rons heureux du succès obtenu", a déclaré M. Gaboury, ce matin.

FRACTURE D'UNE HANCHE

Renversé par un automobile, vendredi dernier, alors qu'il traversait la rue, près de sa demeure, No 295, 5ième avenue, Rosemont, un enfant de 8 ans, Thomas Blake, a eu la hanche droite fracturée. Il a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine.

DES FLEURS EN DECEMBRE

Il semble que des fleurs sont cueillies un peu partout malgré que soit au mois de décembre. Nous avons reçu, vendredi, des pensées qui avaient été cueillies par M. V.-J. Farrell, à Chambly Canton, le matin même. Ce matin, nous en avons reçu d'autres cueillies aussi le 7 décembre, par Adrien Charron, de Sainte-Dorothée.

BEAUCOUP D'ENFANTS AU GRAND CIRQUE DU ROYAUME DES JOUETS

Une foule nombreuse d'enfants, accompagnés de leurs parents, assistaient, cet avant-midi, aux représentations si intéressantes données par la maison Henry Morgan, rue Sainte-Catherine ouest. C'est dans le royaume des jouets, au quatrième étage, qu'ont lieu les jolis spectacles donnés gratuitement tous les avant-midis.

Une grande salle a été transformée en cabane de campagne, lambrissée de bois rond. On y voit des animaux vivants dans de charmants paysages, des chats sauvages, des chiens, un petit alligator, un charmant petit âne, des ponies, un vautour, un singe, un putois, etc.

Des danses guerrières et des danses de serpents sont données par des Indiens habillés de beaux costumes; avec plusieurs cow-boys, ils donnent des exhibitions de lasso et de tir à la carabine. Puis ce sont les tours de prestidigitation par un magicien de grande force, les amusantes clowneries de deux bouffons irrésistibles, l'apparition d'une gentille petite fée qui danse à ravir. On donne de petits concerts et l'on conduit les enfants à un beau carrousel, où tous vont faire un tour d'aéroplane. Les enfants restent de longues heures dans ce superbe cirque et ne le quittent qu'à regret.

S'AGIRAIT-IL D'UN SIMPLE SUICIDE?

Une macabre découverte a été faite, ce matin, par le constable Archambault, du poste No 6, qui a trouvé, dans une cour, située près du pont du Canadien Pacifique, près de la rue Aqueduc, le cadavre d'un homme qui portait une blessure à la tête, causée par une balle de revolver.

D'après les informations qui ont été communiquées aux autorités de la morgue, où le cadavre a été transporté, le défunt Charles Ghisi, 37 ans, 30 avenue Lake, aurait quitté sa demeure, à 1 heure 30, ce matin. On ne sait pas où il est allé, entre 1 heure et 6 heures.

A cette heure, le gardien de la compagnie "Great Overdale" a déclaré que Ghisi lui avait demandé de coucher dans le garage. Le gardien refusa. Il constata, quelque temps plus tard, qu'un revolver de calibre 38 qui se trouvait dans son pupitre était disparu. L'enquête du coroner a été remise à demain pour permettre l'identification d'une lettre qui a été trouvée sur le cadavre. On croit qu'il s'agit d'un suicide.

LES TRAVAUX DU PONT COMMENCERONT BIENTOT

L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, est à Montréal, pour la journée. Ce matin, il était aux bureaux du gouvernement provincial et a reçu quelques visiteurs.

Comme nous signalions au premier ministre que dans les milieux intéressés on parle de réunir au Board of Trade, les représentants des corps publics: Chambre de Commerce, Association des manufacturiers, la Ligue des propriétaires, l'Association des marchands détaillants, etc., afin d'unir tous les efforts pour que le projet du pont reliant Montréal et la rive sud soit poussé activement et que la construction, si possible, commence au printemps, le premier ministre a répondu:

—L'opinion publique et les intéressés peuvent être rassurés. Les plans sont prêts. Il n'est pas nécessaire de s'inquiéter, car les travaux commenceront même avant le printemps.

Le premier ministre a aussi reçu l'échevin Louis Rubenstein et l'hon. Georges-Elie Amyot. Tous les deux ont déclaré que leur visite avait un caractère absolument privé.

Le premier ministre doit luncher au club de Réforme et retournera à Québec, ce soir.

Vers midi, l'hon. L.-A. David a fait une visite aux bureaux du gouvernement.

FETES RELIGIEUSES

(Special à la PRESSE)

Joliette, 10.—De grandes fêtes ont eu lieu, samedi, au Monastère du Précieux Sang, à l'occasion de la nomination de la nouvelle supérieure, Soeur de l'Immaculée-Conception, qui célébrait en même temps sa fête patronale et son anniversaire de naissance. Mgr Forbes officiait. La nouvelle supérieure avait à ses côtés, sa mère, Mme veuve Elie Sainte-Marie.

Elle est la soeur de M. Hubert Bourassa, de Laprairie, et la demi-soeur, de M. Edouard Sainte-Marie, de S.-Hubert.

RECLAMATIONS D'INDIENS A LA LIGUE DES NATIONS

Paris, 10—Deskakeh, le chef des six nations indiennes qui demeurent sur les rives canadiennes du lac Erié, a donné un caractère pittoresque à la première réunion de la nouvelle session du conseil de la Ligue des nations, aujourd'hui. Il se plaignit amèrement de ce que le conseil de la Ligue des nations n'a pas donné assez de considération à ses réclamations contre le Canada et la Grande-Bretagne à son assemblée de Genève, l'automne dernier. Il veut qu'une commission soit nommée par le conseil de la Ligue pour déterminer ses droits en vertu du traité signé avec Georges III,

INDEX des NOUVELLES

DANS LA "PRESSE" D'AUJOURD'HUI

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
Lettre de Québec.
Il y aura 30 ans demain
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 7
Les villes canadiennes
PAGE 8
Le Radio.
PAGE 9
Heures de tragiques angoisses
Pour les Canadiens-français d'Ontario.
PAGE 10
Les aventures de Marius
Au conseil municipal.
PAGE 11
Des raisons qui ne justifiaient pas une interdiction.
PAGE 12
Double fête au patronage "Le Prévost".
PAGE 13
Un beau poste est confié au Dr Hurtubise.
Projet qui va être mis à exécution.
Affiliation bolcheviste désapprouvée.
Les patients militaires de Sainte-Anne.
Des troupes rebelles se dirigent sur Mexico.
La musique religieuse à l'église.
Un malandrin qui tente un nouveau coup.
Sous le Saint-Laurent.
Convocations.
PAGE 16
Eloge des Chevaliers de Colomb.
Transactions immobilières.
Les permis de construire à Montréal.
Précautions pour éviter l'incendie.
Grand Guignol.
PAGE 17
Des exploits de bandits dans tous les quartiers.
Les nouvelles de la navigation.
PAGE 18
Nouvelles de finance.
PAGE 19
Nouvelles ouvrières.
Bénédiction de l'église des Syriens.
PAGE 20
Nouvelles de sport.
PAGE 21
Mort d'un prêtre à l'hospice Gamelin.
PAGE 22
L'art et les artistes.
Le feuilleton.
PAGE 23
Cour supérieure.
PAGE 24
Victime des drogues qui veut se guérir de cette habitude.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS CE SOIR

ORPHEUM—"Troupe du Grand Guignol".
CANADIEN-FRANÇAIS—"La Femme N...".
ST-DENIS—"Le Berceau du Monde"
PRINCESS—Vaudeville.
IMPERIAL—Vaudeville et vues.
LOEW'S—Vaudeville et vues.
CAPITOL—Vues animées.
PALACE—Vues animées.
GAYETY—Burlesque.
REGENT—Vues animées.
BELMONT—Vues animées.
PAPINEAU—Vues animées.
PLAZA—Vues animées.
MOULIN ROUGE—Vues animées.
CORONA—Vues animées.
LAURIER-MAISONNEUVE—Vues animées.
ELECTRA—Vues animées.
PASSE-TEMPS—Vues animées.
MONT-ROYAL—Vues animées.
CRYSTAL PALACE—Vues animées.
ALEXANDRA—Vues animées.

(Pour détails voir page 21)

Vichy Suprême
Limonade Gazeuse
Purgative

L'eau naturelle de Vichy — rendue plus savoureuse par l'addition du jus de citron. Un agréable breuvage matinal. Il stimule le système et règle les organes digestifs. Exigez la Limonade Purgative Vichy Suprême.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers

J.-ALFRED OUIMET
Agent général pour le Canada
29-31 EST, RUE S-PAUL, MONTREAL.
Main 6558

De Vichy, France!

DEPOSITAIRES POUR QUEBEC ET OTTAWA
MARTEL & SIMONEAU LTEE — 216, RUE ST.-PAUL, QUEBEC.
PROVOST & ALLARD — 41, RUE CLARENCE, OTTAWA.

LA VIE AU FOYER

LES BEAUX MANTEAUX DU SOIR

A gauche: Manteau de velours broché noir et or avec manches en velours uni et garniture de renard gris. A droite: Manteau de taupe à large col double et drapé.

A LA CUISINE

Haricots au tapioca.

Faites cuire, jusqu'à ce qu'ils soient tendres, des haricots blancs (fèves) que vous aurez fait tremper toute la nuit. Mettez d'autre part du tapioca (4 onces pour une pinte de haricots) dans de l'eau froide pendant une heure, puis égouttez-le en le pressant dans un linge. Mélangez haricots et tapioca, ajoutez-y deux oignons hachés que vous aurez fait frire et deux tomates coupées en petites tranches. Mettez le tout dans un plat creux contenant un quart de pinte de sauce blanche. Recouvrez l'ensemble d'un mélange de mie de pain rassis et de persil haché; vous pourrez même ajouter un peu de fromage rapé. Arrosez d'un peu de beurre fondu et mettez au feu. Servez bien chaud.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Des fleurs d'hortensia

Pour avoir de belles fleurs d'Hortensia (Quatre-saisons), il faut supprimer toutes les pousses latérales de la plante au fur et à mesure qu'elles se montrent et les cultiver sur tiges uniques. On place à cet effet les boutures dans des pots remplis d'un mélange de terre fibreuse, de terreau de feuilles et d'un peu de sable blanc, additionné de noir animal et de poudre d'os. Les plantes sont tenues en serre tempérée et sur couche tiède, et dès que les boutons à fleurs sont formés, on les arrose d'engrais liquide. Les inflorescences que l'on obtient ainsi atteignent parfois de grandes dimensions.

"Il n'y a pas un homme qui ait le droit de mépriser les hommes."

UNE BELLE OEUVRE DE LA CHARITE

Le 75e anniversaire de la Société Saint-Vincent de Paul à Montréal.

IMPORTANTE REUNION

Une réunion des membres de la Société Saint-Vincent de Paul avait lieu, hier après-midi, à la salle Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'établissement de cette société à Montréal. Environ cinq cents membres étaient présents. C'est M. J.-A. Julien, président général pour Montréal, qui présidait la réunion. A ses côtés, l'on remarquait M. C.-J. Magnan, président du conseil supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul, venu spécialement de Québec; Mgr J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France; Mgr L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste; Mgr Georges-M. Lepailleur, ancien aumônier général, curé de la Nativité; M. l'abbé Philippe Perrier, curé du Saint-Enfant-Jésus et aumônier général de la Société; le Rév. Père Henri McLeod, le rév. Père Chartrand, l'abbé Lucien Pineault, MM. Arthur Laramée, A.-S. Archambault, Dr N. Dufresne, Raoul Carignan, J.-O. Jeannotte, N. Lapointe.

Le président général fit un long historique des oeuvres accomplies par la Société depuis sa fondation et fut écouté avec la plus religieuse attention. Il annonça que toutes les conférences de la Société doivent s'unir bientôt pour demander la béatification de Mgr Bourget, l'un des fondateurs de la Saint-Vincent de Paul à Montréal.

Le président général commença ses remarques en citant une parole de Maxime du Camp qui admettait, malgré son incroyance, que toutes les oeuvres charitables sont nées de la croyance religieuse et que le meilleur fil conducteur était encore la foi, malgré qu'il n'ait pu saisir ce fil.

"Ce témoignage d'un incroyant, dit M. Julien, est tout particulièrement vrai de la fondation de la Société Saint-Vincent-de-Paul, au Canada et en France, à Montréal comme à Paris. C'est encore par un sentiment dû à la croyance religieuse que les membres de la Société, à Montréal, ont pris la décision de célébrer par un triduum de prédication et de prières, le 75e anniversaire de la Société, à Montréal.

La Société n'a pas la prétention d'avoir créé ou découvert la charité dans notre pays ni à Montréal, pas même chez les laïques. L'histoire de la charité au Canada date du jour où les premiers colons, nos pères, sont descendus sur nos rives. A Montréal, dès 1642, de Maisonneuve construisit sur la place Royale, l'autel et l'infirmerie; en 1647, rue Saint-Paul, à l'angle de la rue Saint-Sulpice, l'église et l'hôpital, puis en 1663 s'ouvrit l'école de Soeur Bourgeois. En 1688, François Charron de la Barre consacra sa fortune à la construction d'un hospice pour les vieillards infirmes et nécessiteux, les enfants orphelins, les estropiés. Cet hospice fut connu sous le nom d'Hôpital général des Soeurs Grises. En 1688, le Conseil Souverain ordonna l'ouverture des bureaux des pauvres à Québec, Montréal et Trois-Rivières, mais Montréal n'eut son bureau qu'en 1698. Après la cession du pays, surgit une association nouvelle de charité connue sous le nom de Confrérie de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Enfin, en 1848, quelques citoyens de Montréal jetèrent les bases de la première conférence de Saint-Vincent-de-Paul dans la métropole.

Plus heureux que Frédéric Ozanam, et ses compagnons qui furent les fondateurs de la Société, le projet de ces hommes charitables fut accepté avec enthousiasme par l'évêque du temps, Sa Grandeur Mgr Bourget qui présida même la première réunion. Cette conférence fut fondée dans la paroisse Saint-Jacques et se composait de trente membres. La première collecte, faite le 8 décembre suivant, alors que le nombre des membres s'était accru à 300, rapporta la somme de $237, dont les pauvres bénéficièrent grandement. Des collectes furent aussi faites à domicile, et en plus de la visite des pauvres, les membres de la conférence s'occupaient aussi de l'hospice de Saint-Jérôme, pour les orphelins et du couvent du Bon-Pasteur, pour les filles repenties. En 1850, les membres de la Société se dévouaient pour venir en aide aux victimes de l'incendie de Griffintown. A l'église Notre-Dame, la quête fut faite dans ce but. En 1854, la misère était tellement grande à Montréal, que les autorités municipales remirent aux conférences, une somme de $4,000. De nouvelles conférences furent alors fondées et en particulier, celles de Saint-Pierre, en 1852; Saint-Laurent, en 1850; Saint-Michel, en 1853; Saint-Henri, en 1859; et Saint-Jean-Baptiste de la Salle en 1863. Dès leur fondation, les conférences prirent la louable habitude de servir le dîner aux malades de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général des Soeurs Grises. En 1863, la Société, à Montréal, compte 10 conférences et ses recettes de l'année sont de $3,214, et ses dépenses, de $2,924.—618 familles sont secourues, représentant 3,391 personnes.

Les conférences s'occupèrent ensuite des oeuvres de jeunesse et prirent leur part dans l'établissement et le maintien des dispensaires fondés par Mgr Bourget. En 1868, la Saint-Vincent-de-Paul prit sous son patronage, l'oeuvre admirable des Frères de Saint-Vincent-de-Paul qui venaient établir à Montréal, l'Ecole de Réforme.

Une crise financière sérieuse se fit sentir à Montréal en 1875 et 1876. Les ouvriers chômaient et se trouvaient sans pain. Le nombre des familles nécessiteuses passa de 446 à 1546 et celui des individus de 2,060 à 7,449. Les conférences purent répondre à tous les besoins, grâce à une recette de plus de $18,000 ces deux années là. En 1883, on célébra le cinquantenaire de la fondation de la Société. A cette date, la Société comptait à Montréal, 22 conférences.

M. Julien continue l'historique de la Société et arrive en 1900, alors qu'un grand nombre de conférences établissent des fourneaux économiques. Celui de Saint-Louis-de-France, qui existe encore, était le plus prospère. On y distribua 3,000 repas la première année.

Puis il y eut ensuite les patronages d'apprentis que visitait fréquemment Sa Grandeur Mgr Fabre. Les étudiants de Laval fondèrent, en 1900 une conférence dans leur université. Cette conférence est encore aujourd'hui très active.

Une des pages les plus importantes de la Société, à Montréal, fut la création d'un Conseil Central par suite du trop grand nombre de conférences. Ce Conseil Central fut institué le 28 janvier 1911, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Bruchési. Puis, en 1913 sur l'invitation du Conseil de Paris, on organisa de grandes fêtes pour célébrer dignement le 100ième anniversaire de naissance de Frédéric Ozanam, fondateur de l'oeuvre. Cette célébration eut lieu le 20 avril de cette année.

Dès le commencement de 1914, une grande réunion de tous les membres de la Société eut lieu pour aviser des moyens à prendre pour soulager les misères qui se multipliaient. 4,675 familles furent secourues, représentant 22,843 personnes. Les recettes furent de $159,864. D'autres mesures furent prises lors de l'épidémie de la grippe espagnole, pour secourir les malheureuses victimes. Les autorités municipales accordèrent $10,000 à la Société pour ces fins et versèrent ensuite une autre somme de $22,000 pour venir en aide aux sans-travail. Ceux-ci étaient alors au nombre de 25,000.

M. Julien parla longuement ensuite du bien accompli par l'une des filiales de la Société, connue sous le nom de "Société Catholique de Protection et de Renseignements." Ce Ce ne fut pas toute l'oeuvre de la Saint-Vincent de Paul qui, durant les années de guerre, fonda les "Chez-Nous des Soldats" et multiplia ces institutions; la guerre finie la Société s'intéressa encore aux soldats de retour.

Parlant des dix dernières années d'activité de la Société à Montréal, M. Julien dit que 27,600 familles ont été secourues, représentant 138,000 personnes. Les recettes ont été de $1,030,000. "Avec un pareil bilan, continue le président général, je crois pouvoir affirmer que malgré ses 75 ans, la Société de Saint-Vincent de Paul n'a pas encore les cheveux blancs et qu'elle n'a pas besoin d'un bâton de vieillesse pour assurer ses pas. Nous admirons la Société et nous sommes fiers d'y appartenir. Nous sommes surtout reconnaissants aux fondateurs et tout particulièrement à Mgr Bourget dont toutes les conférences s'uniront bientôt pour demander la béatification."

Quelques paroles furent ajoutées à ces remarques par M. C.-J. Magnan, président du Conseil supérieur de la province de Québec, et M. l'abbé Philippe Perrier, aumônier général.

Saint-Jean, N.-B., 10. — M. F. A. Dykeman a été choisi comme président de la Saint-John Exhibition Association.

LES TRIBUNAUX CIVILS

Le règlement municipal qui veut qu'un maître soit tenu de donner à son serviteur un avis de quinze jours à l'effet que ses services ne sont plus requis s'applique au cas d'une dactylographe. C'est ce que vient de décider l'hon. juge Archambault, de la Cour de circuit, dans une cause de Lucienne Roy contre Perkins Electric Limited.

La demanderesse disait que le 1er mars dernier, elle avait loué ses services comme dactylographe à la défenderesse, à raison de la somme de $65 par mois, payable tous les quinze jours. Déclarant que le 17 mai de la même année, elle avait été congédiée sans raison, elle réclamait $15 pour la fin du mois de mai et $65 représentant un mois de salaire.

La compagnie plaida en disant que si, le 17 mai, la jeune fille avait été congédiée, c'est qu'elle avait été surprise à écouter une conversation au téléphone.

La défenderesse n'ayant pas prouvé ce qu'elle alléguait dans son plaidoyer et, comme le règlement plus haut mentionné s'applique dans un tel cas, elle devra payer à la demanderesse la somme de $19.33.

ENTRE MEDECIN ET CLIENT

Le même juge a rendu une décision fort intéressante dans une cause en réclamation de la somme de $45, pris par Roméo Gaudet, de Saint-Jacques de l'Achigan, contre le Dr Albert Comtois, de Montréal. Les faits sont les suivants:

Comtois avait fait avec Gaudet un marché par lequel il lui donnait une série de vingt-cinq traitements électriques pour la somme de $70 que le demandeur lui aversée comptant. Ce dernier, après avoir subi sept traitements, se persuada que lesdits traitements n'étaient pas ce qui convenait à sa maladie et informa le médecin qu'il les discontinuait. Par son action, il demandait à répéter du défendeur la somme versée, déduction faite du montant nécessaire à payer les traitements suivis, plus une certaine somme de dédommagement. Il consentait à déduire de la somme versée, celle de $25, et il réclamait une condamnation de $45.

Le médecin lui opposa qu'il n'y avait aucune raison légale de résilier le marché intervenu, que ce marché était un contrat bilatéral qui ne pouvait être résilié que pour cause ou du consentement des parties, qu'il avait toujours été prêt à donner à Gaudet les traitements stipulés au marché.

Après avoir examiné la preuve soumise par les parties, le juge en est venu à la conclusion que l'action du demandeur était bien fondée et que le médecin devait rembourser à Gaudet la somme de $45 et payer les frais.

A PROPOS D'UN HOTEL

L'hon. juge Mercier, de la Cour supérieure, a maintenu une action au montant de $500 qu'E. Roy avait intentée à la Debenture Savings Company Limited. Roy déclarait qu'il avait donné à la défenderesse un chèque pour la somme ci-dessus comme sa souscription pour la construction, à Trois-Rivières, d'un hôtel dont la compagnie s'occupait. Lorsqu'il donna le chèque, disait-il, il était bien entendu qu'il fût pourvu remboursé du tout. L'agent aurait en plus déclaré que les travaux de construction devaient commencer pendant l'été de 1921. Le projet, ajoutait Roy, fut abandonné, et la défenderesse refusait de lui remettre son argent.

Le juge a décidé que Roy, ayant prouvé les allégations essentielles de sa déclaration, la défenderesse devait être condamnée à lui rembourser la montant réclamé plus les frais à compter de la signification de l'action.

ACTION MAINTENUE

D'un autre côté, le même juge a condamné Edmond Beauchamp à payer à l'Aetna Coal Nugget Company la somme de $3,312.50. Il s'agissait d'un billet que le 2 février 1921, Beauchamp avait donné en paiement de sa souscription de trente actions dans le capital-actions de la demanderesse. Le défendeur admettait avoir signé le billet, mais déclarait que sa souscription avait été obtenue sous de fausses représentations et par fraude. Il demandait le renvoi de la poursuite.

Statuant sur le mérite de la cause et considérant que Beauchamp fit défaut de se présenter devant le tribunal pour soutenir sa contestation, le tribunal l'a condamné à payer le montant réclamé.

CONTRAT QUI SUBSISTE

L'hon. juge Martineau a rendu jugement dans la cause d'Edwin Hodge, demandeur, versus Anselme-Séraphin Deguire, défendeur. La Cour a renvoyé l'action en partie et l'a maintenue en partie.

Hodge réclamait de Deguire la somme de $945.47 pour ouvrages faits et matériaux fournis, au profit de ce dernier. Deguire avait plaidé que l'ouvrage n'était ni terminé, ni livré, ni accepté, lors de l'incendie qui a détruit sa maison dans la nuit du 11 au 12 juillet dernier.

Hodge ne lui avait envoyé aucun compte, ni réclamé aucun argent pour ces travaux et le salaire de ses hommes durant le temps qui s'était écoulé entre le 6 juin et le jour de l'incendie. De plus, Hodge, prétendait Deguire, était sous le contrôle et la direction des entrepreneurs généraux comme sous-entrepreneur et n'avait pas en loi d'action directe contre lui. A tout événement, le compte produit était exagéré, abusif et ne devait pas excéder $250 à $300.

Hodge avait répondu à la défense, en soutenant que lors de l'incendie, le filage était fait depuis longtemps, puisque la compagnie avait posé son compteur. Il ne restait plus qu'à faire le raccordement du poêle et du réchaud. De plus, dès avant l'incendie le défendeur avait pris possession du logement et y avait installé ses meubles.

Deguire avait répliqué que les meubles avaient été apportés dans la maison sans sa connaissance. Il attendait l'achèvement de la salle à manger, dont le plancher devait être poli à l'électricité. Il restait encore à faire de l'ouvrage pour 8 à 15 jours.

Abbey's EFFERVESCENT SALT pour les nerfs

Chapeaux de feutre pour hommes et Fourrures blanches

PEUVENT ETRE SUPERBEMENT

Nettoyés chez Dechaux

Satisfaction assurée à un prix très raisonnable. Service rapide.

EST 5000

Dechaux

628, RUE BEAUDRY, MONTREAL.

SUCCURSALES DE RECEPTION: 199 et 710 rue Ste-Catherine Est.

GRATIS

VOUS pouvez apprendre à faire les **Gâteaux et Pâtisseries** les plus délicieux, en peu de temps et à bon marché, en suivant les conseils donnés dans notre livre de recettes intitulé:

"Mes Recettes Favorites"

qui vous sera adressé gratuitement sur réception du coupon ci-dessous, contenant, lisiblement, vos nom et adresse.

Brodie & Harvie, Limited
Montréal, Qué.

Veuillez m'adresser—gratis—votre livre de recettes "Mes Recettes Favorites".

Nom _____

Adresse _____

LA FARINE PRÉPARÉE XXX

BRODIE

Facilite la Pâtisserie

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c LA LEÇON

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails.

MLLE BLANCHE FISHER,
1284 Ave. Lexington, Dépt. 60.
New-York, N.Y. 332-a A

THE BUFFALO CLUB INCORPORATED

Les directeurs de ce club désirent qu'il soit bien compris que le CLUB BUFFALO n'a absolument rien à faire avec le

CONCOURS D'AVIATION

ANNONCE SOUS LES AUSPICES DES

"ROYAL ANTEDILUVIAN ORDER OF BUFFALOES"

(GRANDE LOGE D'ANGLETERRE)

et n'assume aucune responsabilité en rapport avec les dettes ou les dépenses qui pourront être encourues en vertu des annonces publiées dans les journaux quotidiens.

Laveuse par le vide de $5., seulement $2.

Nous garantissons notre laveuse comme la meilleure, la plus forte et la plus complète. Long manche et protecteurs d'éclaboussures fournis gratuitement. Plus de valves qui se dérangent. Plus de frottage. Plus de misères le jour du lavage. Durera toute une vie et lavera tout des grosses couvertes aux fines dentelles, sans effort ni dommage.

Essai Gratuit de 30 Jours. Si, après en avoir fait usage pendant 30 jours, vous trouvez que notre laveuse ne donne pas entière satisfaction et n'est pas meilleure que n'importe quelle machine que vous paieriez $25, renvoyez-la nous et nous vous rembourserons votre argent.

SPECIAL! 2 laveuses pour seulement $3.50

FRANCO

Ne retardez pas—commandez-en aujourd'hui

GRANT & McMILLAN CO. LTD,
Dept D.L.3, 387 Clinton St., Toronto, Ont.

Agents demandés

Le Numéro est le

Eau de Floride REVE D'OR

Mlle Hortense Dansereau, gagnante du No 5803, est venue réclamer sa prime. Elle nous autorise à publier son reçu.

Montréal, 5 décembre 1923

Reçu de la Parfumerie Rêve d'Or une bouteille de parfum Rêve d'Or d'une valeur de $16.00 pour laquelle je fais mes remerciements et je me fais un devoir de vous rendre le témignage que je trouve les produits Rêve d'Or de très bonne qualité et je continue à en faire usage.

(Signé) HORTENSE DANSEREAU,
35d Desjardins, Maisonneuve.

Le numéro gagnant pour aujourd'hui est

No 5807

La prime pourra être réclamée au No 18 rue Guimond.

Procurez-vous une bouteille d'EAU DE FLORIDE REVE D'OR de 8 ozs., chez votre marchand.

S'il ne l'a pas, téléphonez Lasalle 3895-w

La Parfumerie Rêve d'Or Limitée
18, RUE GUIMOND MONTREAL

UN JOLI CADEAU POUR VOUS-MEME

Ce service Boncilla "Ideal" No 37 illustré ici orne un bon nombre de jolies tables de toilette. Il comprend le traitement Boncilla complet. D'abord, un gros tube d'embellisseur Boncilla—l'argileClasmic—de magnifiques pots de Cold Cream Boncilla et de crème invisible Boncilla, et une boîte de poudre Boncilla pour la figure. (Il y a aussi un morceau de savon Boncilla gratis).

Ce service "Ideal" No 37 se vend partout $3.25.

Que le Bonheur de Noël rayonne sur vos joues

LE bonheur de Noël vient du coeur — mais il se reflète dans l'éclat radieux d'un teint parfait.

Que votre figure ne vienne pas démentir vos sentiments de Noël — que les ardents préparatifs de la saison prochaine ne vous laissent pas en ce grand jour moins radieuse et jeune, avec un teint moins charmant. L'emploi régulier du Boncilla d'ici à Noël vous assurera un teint clair et sain.

Essayez un traitement Boncilla après une longue tournée de magasinage ou après les préparatifs domestiques en vue de recevoir les visiteurs de la saison. Le Boncilla vous rafraîchira — fera disparaître les signes de fatigue — ramènera l'éclat et la couleur sur vos joues.

Embellisseur Boncilla — l'argile Clasmic originale —Odorant, doux, nettoyant. En tube No 7, tel qu'illustré. Se vend partout $1.00.

Le Cold Cream Boncilla employé dans la méthode Boncilla fait aussi une crème de nuit idéale dans un but de nettoyage. Délicieusement parfumé. Prix 75c.

LES PREPARATIONS BONCILLA SONT EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET LES MAGASINS A RAYONS.

Ce Service "Ideal" No 37 Fait un Superbe Cadeau

et mérite que vous le suggériez à votre mari, frère ou fiancé. Faites cela dès MAINTENANT et vous serez toute radieuse le Jour de Noël.

Boncilla

EMBELLISSEUR

L'argile Clasmic.

La crème invisible Boncilla ne contient pas de graisse et est réellement invisible; le choix exclusif de nombreuses femmes qui la proclament la meilleure de toutes à cause de sa douceur et de sa texture. En pots. Prix 75c.

Poudre Boncilla pour la figure. — Une poudre délicieusement douce et légère. Exquisement parfumée de l'odeur des fleurs orientales et européennes. Nuances de chair, blanc, rose et brunette. Le paquet, tel qu'illustré, 75c.

Canadian Boncilla Laboratories, Ltd., 590 King St. West, Toronto, Ont.

LE COIN DES ENFANTS

A LA MODE

Mme Patouille s'est commandé une très riche toilette pour aller à l'Exposition canine. "Oh! ce que Madame est belle!" murmure la servante avec extase. Et Mme Patouille de se faire admirer: "C'est tout ce qui se fait de plus chic, ma fille. Si vous étiez riche et bien faite, vous pourriez vous payer la même toilette.—Combien, madame, sans indiscrétion?—Mille francs, Rosalie.—Mille francs! miséricorde! C'est une somme, ça!" Après le départ de Mme Patouille, Rosalie grommelle: "Si j'étais bien faite!... En voilà une poseuse! Je suis aussi bien faite qu'elle, mais ça se voit moins avec mon méchant caraco et ma pauvre jupe. Tiens,

je suis sûre qu'avec ce rideau garni d'anneaux qui remplaceraient très avantageusement des bracelets, cette corbeille à papier qui ferait un chapeau très sortable, ce plumeau qui jouerait très bien le rôle d'une plume d'autruche, je ressemblerais à Madame au point qu'on nous prendrait pour les deux soeurs jumelles". Soudain, effarement de Rosalie. Mme Patouille fait une rentrée inopinée, elle a oublié sa carte. Elle trouve sa bonne se pavanant dans le jardin: "Qu'est-ce que ça veut dire, Rosalie? En voilà une mascarade?—Ce n'est pas une mascarade, madame, j'ai voulu prouver à Madame que je suis assez bien faite pour porter la toilette; je crois que je n'ai rien à envier à Madame sous le rapport du chic. Et cette robe ne me coûte pas mille francs!"

L'ARAIGNEE ROUGE

C'est la plus grande, la plus vorace, la plus féroce et la plus venimeuse des mygales. Ses longues pattes horriblement velues, couvriraient les bords d'une assiette dont son corps terrifiant occuperait le centre. Son pays, le Brésil; sa passion, le sang; son venin, la foudre.

Cette immonde bête, comme un cauchemar vivant, se glisse au bord des nids, stupéfie les oiseaux, les déchire de ses griffes, les foudroie de son venin, égorge le père et la mère sur les cadavres des petits.

L'araignée rouge s'attaque même aux poulaillers, entre dans les étables, magnétise par sa hideur ses victimes affolées, les égorge, s'abreuve de leur sang; puis, tibutant et balançant son ventre énorme, elle s'en va digérer dans les herbes, en essuyant de temps à autre, d'un coup de sa grande patte velue, ses crochets barbouillés de carnage.

Ce n'est pas seulement aux oiseaux, aux poules, aux canards, aux pigeons que le monstre s'attaque; il se faufile dans les maisons comme dans les étables et, plus d'une fois, un jeune enfant endormi dans son berceau a trouvé la mort au contact empoisonné de ses crochets immondes.

Telle est la bête. Il y a vingt ans, un colon de la Guyanne hollandaise prenait un bain dans une vaste salle de sa villa.

La chaleur est accablante et le ciel couvert, horriblement orageux. Tout à coup, le colon entend un bruit étrange qui se répète à intervalles égaux dans la salle de bain.

Il se dresse dans sa baignoire, et le cou tendu, regarde encore. Ne serait-ce que le vent d'orage? Soudain, à quelques pas de lui, il aperçoit une énorme araignée rouge qui arpente fébrilement le parquet de la salle, montée sur ses longues jambes velues, pareilles à des échasses.

S'élancer de la baignoire, saisir ses habits, se vêtir à la hâte, il n'y faut pas songer. A chaque clapotement de l'eau, la hideuse bête s'approche de la baignoire et fait mine de l'escalier en soulevant ses pattes frémissantes, compas vivant armé de griffes impures; puis elle s'éloigne en balançant son corps rougeâtre et ballonné, hérissé de poils rudes, tout semé d'épines.

Mais, aussitôt, elle revient, s'avance vers la baignoire par grandes enjambées silencieuses et rapides, projetant entre ses mandibules les crochets redoutables qui distillent le poison. Le malheureux Hollandais est là, le corps nu, les mains vides, sans arme, sans secours; et l'araignée rouge aux yeux brillants et féroces, s'approche encore de la baignoire, elle grimpe, elle monte, elle est là.

C'en est fait du colon: en vain essaye-t-il de renverser la baignoire et d'écraser la mygale sous son poids. La baignoire résiste à ses secousses, et l'araignée s'avance toujours; lui envoyer une douche serait puéril. D'un bond le Hollandais s'élance dans la salle, mais l'affreuse bête le suit, le presse, touche presque à ses pids nus.

Au même instant, un formidable coup de tonnerre éclate au milieu d'éclairs épouvantables et le vent furieux, brisant les jalousies, remplit la salle de poussière. Effrayée par la tempête, l'araignée allonge ses grandes pattes velues et se sauve par la fenêtre dans la grande allée du jardin. Habillé en deux tours de main, le colon s'arme d'un gourdin et poursuit, à son tour, la mygale rouge; mais, en même temps, apparaît la tête aplatie d'un grand serpent qui, sans faire la petite bouche, l'engloutit comme une dragée.

METAGRAMME

Avec un B., je suis en sens oblique.
Avec un L., je suis une pierre dure.
Avec un N., je suis naïf.

Solution demain.

LOGOGRIPHE

(Il faut trouver le mot dont il est question d'abord, puis ajouter une lettre à ce mot pour avoir le second.)

Avec trois pieds, je ne suis pas bavarde.

Avec quatre pieds, je suis une extrémité.

Solution demain.

NOTRE ACTIF AGRICOLE EST DEFICITAIRE

Diminution des emblavures et des animaux domestiques dans la province.

LES CAUSES

Québec, 10. — Ci-après on lira un résumé de l'enquête agricole que poursuit, chaque année, le Bureau provincial des Statistiques. A la fin du mois de juin dernier, des correspondants agricoles furent choisis, dans chaque municipalité, par les agronomes officiels, pour s'enquérir auprès des cultivateurs des superficies en culture, du nombre d'animaux domestiques, de celui des volailles, de la récolte des produits de l'érable, etc. Voici le résultat de cet inventaire.

Le printemps froid et tardif de 1923 a nui considérablement aux semailles, et c'est pourquoi, presque partout, il y a diminution dans la superficie des céréales, comparée à celle de l'année précédente.

L'on remarque également une diminution notable du nombre de chevaux et d'animaux domestiques, diminution que l'on peut attribuer en partie à la crise que traverse, depuis deux ou trois ans, l'industrie agricole.

Superficies comparées des champs — A la fin du mois de juin dernier, l'on enregistrait les superficies suivantes en culture: le blé, 74,478 acres; l'avoine, 1,819,920 acres; l'orge, 124,771 acres; le lin, 3,000 acres; le seigle, 13,499 acres; les pois, 40,874 acres; les fèves, 15,692 acres; le sarrasin, 156,031 acres; le maïs à grains, 32,394 acres; les grains mêlés, 112,210 acres; les autres céréales, 7,396 acres; les pommes de terre, 157,817 acres; les plantes-racines, 33,948 acres; le maïs fourrager, 91,283 acres; les prairies, 3,952,301 acres.

Animaux domestiques et volailles. — Chevaux, 341,651; vaches laitières, 968,705; autres bovins, 813,046; moutons, 822,997; porcs, 797,726; poules et poulets, 6,096,680; autres volailles, 385,576.

Produits des érables. — L'on estime que la récolte du sirop d'érable s'est élevée à 1,250,250 gallons, et que celle du sucre d'érable a été de 8,215,475 livres. Il y avait une étendue en vergers de 45,744 acres; celle des petits fruits ou baies était de 8,143 acres; celle des jardins, de 16,135 acres, pendant que celle du tabac canadien était de 15,289 acres.

L'on a calculé que le nombre de silos, dans la province de Québec, est de 6,717, ayant une capacité globale de 328,597 tonnes.

Notes. — Les statistiques précédentes ne s'appliquent qu'aux exploitations de 10 acres et au-dessus. On n'y tient nullement compte des animaux domestiques, des volailles, etc., dans les villages, les villes et les cités.

Le rendement moyen, de même que la valeur de la récolte, ainsi que celles des animaux domestiques seront publiés dans un bulletin subséquent, probablement au commencement de l'année 1924.

Les chiffres donnés ci-dessus proviennent d'un calcul qui a été fait par le Bureau des Statistiques, en s'appuyant sur près de 36,000 réponses de cultivateurs, soit 26 pour cent des réponses possibles, puisque l'on compte, dans la province de Québec, 137,619 exploitations agricoles.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

Cuticura Rend le Sommeil Aux Enfants Atteints de Maladies Cutanées, Repos aux Mères

Savon, Onguent, Talc, 25c chacun. En vente partout. Dépôt au Canada: Lymans, Limited, rue St-Paul, Montréal.

UN CONSTABLE SE FAIT FRACTURER UNE JAMBE

Lors d'une collision entre la motocyclette qu'il conduisait et un auto, le constable Hormisdas Durant a eu la jambe gauche fracturée. Le blessé a été conduit à l'Hôtel-Dieu. L'accident a eu lieu à l'angle des rues Milton et du Parc. Le chauffeur a conduit l'agent à l'hôpital, mais personne n'a pris son nom.

Nous connaissons tous ces deux bons vieux

Le papa et la maman sont assis au coin du feu. Les fils et les filles sont mariés—dans la maison, où résonnaient naguère les voix joyeuses des enfants on n'entend plus que le tic tac de la pendule.

C'est le Dimanche soir. Une sonnerie—le téléphone! Maman s'empresse de répondre!

"Allô, maman? Toi et papa, vous allez bien?"

C'est Georges qui parle de sa maison à deux ou trois cents milles de là. Il appelle ses parents tous les dimanches. Mardi, c'est le tour de Marie. Charles appelle généralement le Mercredi et Suzanne le Vendredi.

Le Longue Distance met un rayon de bonheur dans la vie de ces bons vieux. Quatre soirs par semaine les voix chéries des enfants égayent la vieille maison et rappellent les jours enfuis; c'est la seule joie qui leur aide à supporter l'isolement et l'absence.

Un appel de Station à Station fait toujours l'affaire car les bons vieux sont toujours chez eux; et le tarif du **Soir** est si bon marché.

Si simple; si commode; les gens en prennent l'habitude! Le Longue Distance aide à resserrer les liens de famille!

F. G. WEBBER, Gérant.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA
LONG DISTANCE TELEPHONE

Chaufferettes à l'huile, et à l'électricité

Chaufferettes à l'huile, depuis $3.00
Chaufferettes à l'électricité $5.00
Poêles électriques, depuis . $3.50
Réchauds électriques $4.50 à $6.00
Grille-pain électriques . $4 à $8.50
Fers électriques . . $3.50 à $7.50
Fers à friser. . . . $2.50 à $4.00

Bernier Hardware Co.
126 BLVD ST-LAURENT
près rue Vitré

Procurez-vous Deux Boites d'Essai

L'ONGUENT PAZO est garanti contre les hémorroïdes sous toutes leurs formes. Achetez-en deux boites pour $1.20 à la pharmacie, et si après avoir employé les deux vous n'êtes pas satisfait, nous enverrons $1.20 à votre pharmacien pour qu'il vous les remette. Nous préférons nous en remettre aux pharmaciens parce que leurs clients étant généralement leurs amis, seront honnêtes avec eux.

PARIS MEDICINE COMPANY,
193 Spadina Ave, Toronto, Can.

BANQUET DES SPORTS D'HIVER AU WINDSOR

C'est le modèle d'affiche soumis par M. J.-J. Wilson, un jeune artiste de Montréal, que l'Association des sports d'hiver a décidé de choisir. L'impression et le posage seront effectués immédiatement.

Les préparatifs pour le banquet de ce soir sont terminés. Le maire Martin ainsi que plusieurs échevins seront présents. Malheureusement le gouverneur général du Canada ne pourra pas assister mais il a envoyé une lettre qui sera lue à ce banquet.

Les associations qui ont promis d'apporter leur concours aux sports d'hiver et qui seront représentées au banquet sont: l'Université de Montréal, le National, les Boy Scout, les voyageurs de commerce, le M.A.A.A., le Y.M.C.A., l'Automobile Club, le club Canadien, le Rotary Club, le Winter Club, le Board of Trade, la Chambre de commerce, l'Association des Marchands détaillants, le club Kiwanis, l'Association de Publicité de Montréal, la Coopérative Electric Association, la Montreal Auto Trade Association, l'Association des manufacturiers canadiens, la Canadian Pulp & Paper Association, l'Association des chemins de fer, l'United Press, l'Université McGill et le Royal Caledonia Curlers (section de Montréal).

Le comité exécutif se réunit pour fixer les derniers détails du banquet qui a lieu, ce soir, au Windsor. Le maire, les échevins Léon Trépanier et Louis Rubenstein ont promis de parler dans l'intérêt des sports d'hiver. M. A.-L. Caron présidera.

CAUSE QUI INTERESSE LA PAROISSE DE S.-JUDE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 10. — De nombreux citoyens de Saint-Jude, y compris le maire, M. Victor Roy et plusieurs conseillers, ont assisté à la preuve et aux plaidoyers, dans une action en bornage instituée par leur corporation contre M. Eusèbe Bergeron.

L'honorable juge Bruneau présidait. Me Louis Lussier représentait la demanderesse, et Me J.-B. Bousquet, le défendeur.

La municipalité prétendant que M. Bergeron empiétait sur une rue lui a demandé le bornage. Il s'est déclaré prêt à borner, mais à condition de le faire dans les vieux travaux de clôture, disant: "Je suis ici depuis plus de trente ans et j'ai acquis la prescription". La municipalité répondait: "Vous ne pouvez pas prescrire une rue, et de plus, vous n'avez pas les qualités requises pour prescrire, parce que vous possédez votre emplacement en vertu d'un bail emphythéotique seulement, et que vous n'êtes pas propriétaire".

La cause est en délibéré, jugement devant être rendu à la fin du mois.

ELECTION D'OFFICIERS

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 10. — Les anciens élèves du collège Mont Saint-Bernard de Sorel, ont procédé aux élections des officiers de leur association. Voici les noms des élus: président-honoraire, frère Régis, supérieur; 1er vice-président honoraire, frère Fulbert; 2e vice-président honoraire, abbé Samuel Cusson, chapelain; président actif, M. Georges Monarque; vice-président, M. Emile Vinet; secrétaire, M. Alcide Salvail; assistant-secrétaire, M. Léon Ferron; trésorier, M. L. Philippe Fagnan; directeurs; frère Régis, supérieur, MM. Albert Trempe, W. Morgan, J.-A. Crépeau, J.-O. Péloquin, L.-D. Degrandpré, Charles Lécuyer, Edouard Simard, Georges Lacouture, L.-P. Beaulac; aviseur légal, M. P.-N. Pontbriand; auditeurs: MM. Arthur Monarque et Olivier Cardin.

OU ALLEZ VOUS PASSER NOEL?

Il n'y a pas de fêtes comme Noël pour rassembler familles et amis. Fussiez-vous au bout du monde que vous voudriez être à la maison ce jour-là et que vous feriez tout votre possible pour vous y trouver. Dans l'ancien temps où les facilités de voyage étaient très restreintes, on faisait des milles, en supportant de grandes fatigues, pour se trouver au milieu des êtres chers à Noë ou au Jour de l'An. Aujourd'hui, c'est bien différent. Des chemins de fer modernes vous permettent de traverser tout un continent en quelques jours et avec confort. Tout indique que les déplacements dans toutes les directions seront nombreux comme par le passé, à Noël et au Jour de l'An. Le Chemin de fer National du Canada se prépare activement à assurer tout le confort et la diligence possibles aux voyageurs. Pour vos voyages de Noël, prenez donc le National. 10,12,15,17,19,22r

WINDSOR

M. et Mme Wilfrid Lamontagne, des Etats-Unis, étaient récemment en voyage de noces chez M. Jos. Côté.

A la réception qui leur a été faite, se trouvaient, M. et Mme F. Bisson, M. et Mme A. Coutu, M. H. Coutu, M. et Mme Laurent Paquet, M. Rosaire Bisson, Mlles Pola Bisson, Maria Bisson, Antoinette Richer, institutrice; M. Auguste Bérard, M. Léon Bérard, Mlles Annie Bérard et Houle, M. Arthur Dubois. Il y eut chant, musique et déclamations.

Montres d'apparat pour Dames

— AU —

RABAIS DE 25%

L'occasion est propice de donner une montre de grand luxe, en réalisant une importante économie sur le prix d'achat. Vous trouverez sûrement, dans la grande variété de modèles que nous exhibons, la montre que vous désirez posséder ou offrir. Une belle montre constitue un bijou utile pour la vie, un cadeau toujours apprécié. Nos montres sont munies des mouvements les plus perfectionnés, absolument garantis contre tout vice de construction. Les modèles de boîtier comprenent tous ce que les fabricants se sont ingéniés à produire pour répondre aux goûts fantaisistes actuels: formes carré, tonneau, coussin, rectangulaire, diagonale, octogone et bien d'autres, impossibles à énumérer ici. L'or blanc et le platine combinés sont très en faveur, et l'on n'estime pas moins le boîtier tout platine. Les plus fastueux sont sertis de diamants, de saphirs et d'autres pierres précieuses. Parmi les dernières nouveautés, signalons la montre émaillée, grande variété de modèles. Article somptueux, cette montre est convenable pour les réunions mondaines; elle se porte bien avec les robes du soir de toutes nuances. Les acheteurs avertis s'adressent à une maison de confiance, pour l'achat d'une montre ordinaire, et plus encore s'il s'agit d'une montre de grand luxe.

Nous rappelons que, durant ce mois, le rabais de 25% s'applique à toutes nos marchandises, sauf aux crayons Eversharp et aux porte-plume réservoir Waterman.

Visitez notre succursale au No 2558, rue St-Hubert.

Scott & Bousquet Frères, Limitée

Siège social, 479 STE-CATHERINE EST.
Succursale, 2558 ST-HUBERT.

La bonne volonté et les bons souhaits trouvent leur plus complète expression, la joie et la gaieté de Noël n'ont plus de limites —quand il y a de bonnes choses à manger.

GATEAU DE NOËL

Le GATEAU DE NOEL "CANADA BREAD" est un "glorieux mélange" des plus beaux raisins—cerises—ananas—noix—et autres fruits et ingrédients qui, moulés et cuits comme seuls savent le faire les pâtissiers experts de la CANADA BREAD, en font le gâteau le plus riche, le plus succulent, le plus hygiénique—pour la consommation domestique—ou pour envoyer à des parents ou amis, proches ou éloignés, comme cadeau de Noël de luxe.

Le GATEAU DE NOEL CANADA BREAD pèse trois livres—il est enveloppé dans du papier glassine et mis dans une boîte de métal repoussé joliment décorée—le tout accompagné d'une belle dentelle de papier et d'un doily. Le prix est de $2.50

Commandez un GATEAU DE NOEL CANADA BREAD chez votre épicier—ou directement de la CANADA BREAD company—livrable chez vous ou à n'importe quelle adresse par colis postal ou messagerie, transport payé dans un rayon de trente milles.

CANADA BREAD COMPANY
LIMITED
Montréal Toronto Hamilton Ottawa Winnipeg
VICTOR LOFTUS, gérant à Montréal.

The John Murphy Company Limited

Articles de Cou pour Noël

Donnez-lui une jolie parure de collet et manchettes pour aller avec sa robe de laine, ou de la vraie dentelle — il n'y a pas de meilleure manière de dire: "Joyeux Noël" à une femme.

PARURES DE COLLET ET MANCHETTES EN TOILE
Garnies de véritable filet ou de dentelle irlandaise étroite. La parure **1.50** à **4.50**

PARURES EN TULLE ET DENTELLE
Avec demi-manches et collet en beau tulle, garnies de dentelle et entre-deux valenciennes. Aussi collets en tulle — quelques-uns accompagnés de manchettes, pour jaquettes et chandails . . . . . **1.50** à **5.00**

COLLETS TUXEDO EN DENTELLE de divers modèles. Chacun . . . . . .**95** à **3.00**

CHEMISETTES
Avec jabot en belle dentelle. D'autres en tulle et dentelle avec collet tuxedo ou Bramley. Plusieurs modèles de chemisettes-camisoles dont quelques-unes sont garnies de véritable dentelle. Chacune . . . . . **1.50** à **6.50**

Articles de Cou en Véritable Dentelle

Collets en véritable dentelle maltaise **3.50** à **8.75**. Parures **5.50** à **12.50**
Collets et parures en dentelle irlandaise étroite et crochet irlandais. Collets **2.00** à **18.00**. Parures . . . . . **1.50** à **8.00**
Articles de cou en dentelle Carrick-ma-cross . . . . . **5.50** à **20.00**
Magnifique Point de Rose . . . . . **12.50** à **25.00**

Velours et Velveteens à Robes

Velours lustré noir. Y a-t-il une femme qui n'accueillerait pas avec joie le cadeau d'une longueur de robe? Car le velours s'est emparé de la mode—et pour les robes d'après-midi et de dîner, rien n'est plus chic.

Velours Chiffon Noir de 40 pouces. La verge $5. à $10.

Riche teinture de Lyon. Grand choix de toutes les meilleures qualités. La verge . . . . . **5.00** à **10.00**

Velveteens à Robes à Poil de Soie, 36 pouces—la vg. 2.75

Tissu anglais de qualité supérieure. Couleurs: *mi-marine, noir, brun foncé, marine foncé, vieux rose, bleu Adriatique.* **Murphy—Deuxième étage.**

Poupée "Nelke" pour le Bébé

Clowns, chats, petits lapins, poupées, pantins, chiens—comme le bébé va jubiler quand il verra ces jouets de coton. Il pourra les frapper n'importe où ou les mordre à satiété, car ils sont imprimés en couleurs solides et bourrés de coton. *Blanc, rose pâle, brun, bleu,* etc. . . . . **.79, 1.25, 1.49**
Murphy—Cinquième étage.

Mardi—Bonnets Boudoir 1.69

Prix rég. 2.50

5 nouveaux modèles — 8 couleurs dans chaque modèle. Jolis bonnets en soie et ruban importés par Murphy. Couleurs: *chair, pêche, bleu ciel, copen, abricot, mauve, lavande* et *vieux rose.*
Murphy—Cinquième étage.

Le Magasin des Cadeaux chez Murphy

MIROIRS ENCADRES **1.25**
Cadres dorés antiques. Dans le haut se trouvent des reproductions de chefs-d'oeuvre anciens — "Garçon et Lapin"—"Espérance"—"Bébé Stuart" —et autres.

ALBUMS A INSTANTANES
Grandeur 7 x 10 pouces, contenant 50 feuilles: 100 pages. Belle reliure en cuir. 5 finis différents . . . **1.19**

ASSIETTES POUR BEBES **.69**
En bonne porcelaine, décorées de scènes enfantines.

Murphy—Deuxième étage

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 10 DECEMBRE 1923

Qui donc va gouverner en Angleterre?

Les élections de jeudi dernier ont profondément mêlé les cartes des divers partis politiques en Grande-Bretagne.

Travailler au rapatriement de nos concitoyens qui sont allés tenter fortune dans les pays étrangers, c'est encourager l'immigration la plus désirable.

Les magasins de Montréal sont remplis d'articles aussi jolis que variés pouvant servir de cadeaux pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An : le temps des étrennes approche.

Quatre attentats à main armée, en notre ville, depuis samedi soir! Décidément, la police joue de malheur; mais pas autant, on le comprendra, que ceux et celles qui ont été les victimes des escarpes, dont l'audace grandit de jour en jour.

Il est définitivement annoncé que le président Calvin Coolidge sera candidat au poste de premier magistrat de la république voisine, aux élections prochaines. Il aurait été surprenant qu'il n'en fût pas ainsi, et si l'histoire se répète pour l'actuel chef d'Etat américain, c'est lui qui sera, pour quatre ans encore, l'hôte officiel de la Maison Blanche.

Le chef des pompiers Raoul Gauthier invite le public à redoubler de précautions, pour ce qui a trait aux dangers d'incendie, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Gardons-nous de décorer nos foyers de festons inflammables, servons-nous d'ampoules électriques de préférence aux bougies et veillons aux ébats des enfants au cours de ces journées de réjouissances familiales qui sont avant tout les leurs. Que chacun redouble de prudence !

L'église des Syriens catholiques de Montréal, sise à l'angle des rues Saint-Denis et Viger, a été solennellement ouverte au culte, sous le vocable de Saint-Sauveur, au cours d'une cérémonie imposante et à laquelle assistait un public distingué. Cette cérémonie a marqué le couronnement de l'œuvre chère au zélé curé des Syriens, le R. P. Nasre, qui vient de doter notre ville d'un nouveau temple érigé à la gloire du Seigneur. La colonie syrienne de Montréal sait affirmer avec éloquence sa foi et son patriotisme.

Le président général de la société Saint-Vincent de Paul vient d'annoncer que celle-ci va prier les autorités compétentes d'instruire le procès en béatification de Mgr Ignace Bourget, de vénérée mémoire. Deuxième évêque de Montréal, Mgr Bourget est mort le 8 juin 1885, ayant joui, même de son vivant, d'une éminente réputation de sainteté. En tentant auprès de la Cour de Rome les démarches d'usage pour faire déclarer Bienheureux celui que la vénération populaire a déjà salué du nom de "saint évêque Bourget", notre digne société montréalaise prend l'initiative d'un mouvement qui l'honore et qui provoquera une immense joie dans toute l'Eglise canadienne.

LA SITUATION EST CRITIQUE

Désarroi et anxiété, tel est, trop clairement, le résultat de l'élection de jeudi dernier en Grande-Bretagne.

Désarroi, car le nouveau parlement se trouve divisé en trois tronçons de force à peu près équivalente, et que, apparemment, du moins à en juger par les déclarations en cours de lutte, ces trois partis politiques sont farouchement hostiles les uns aux autres, et leurs programmes également irréconciliables.

Anxiété, car devant cette situation insolite, nul ne sait plus à quel saint se vouer; nul n'ose prédire quelle solution devrait ou pourra prévaloir. Tout précédent fait en effet défaut.

C'est même là, à notre humble avis, en quoi réside la véritable tragédie: pour la première fois, le parlementarisme qui depuis des siècles, en Grande-Bretagne, a fonctionné de façon si remarquable, grâce au système des deux partis s'opposant et se remplaçant, qui clarifiait et simplifiait le jeu électoral, qui réduisait le problème à cette synthèse du oui ou non, ce parlementarisme, par l'avènement d'un troisième parti, le parti travailliste, désormais facteur tout puissant, se trouve désorganisé.

C'est une machine dont le fonctionnement se trouve arrêté par l'introduction d'un pavé dans ses engrenages.

C'est, somme toute, la question même du système qui, jusqu'ici, a fait le succès des institutions parlementaires en Grande-Bretagne, qui se trouve mise en doute, et cela, c'est une évolution qui pourrait bien aboutir à une révolution.

Connaissant la mentalité anglo-saxonne, si attachée aux traditions et si fidèle aux précédents, on peut escompter que l'effort des hommes politiques tendra nécessairement à rétablir un nouvel alignement qui reconstituerait l'ancienne division en deux partis.

L'importance acquise par le parti travailliste en fait forcément le pivot de toute nouvelle combinaison; il est hors de question de le diviser, non plus qu'on ne peut songer à l'ignorer.

C'est donc pour ou contre ce parti que devra, en toute éventualité, se faire le nouveau groupement.

Ou bien le parti libéral ,se ralliant au groupe travailliste, lui assurera le pouvoir, ou bien, par une alliance avec le parti conservateur, le relèguera au rang de l'opposition.

Mais, pour le moment, il est impossible de prévoir laquelle de ces deux alternatives prévaudra, car, d'une façon comme de l'autre, le parti libéral, condamné par son état d'infériorité numérique à prendre la décision qui décidera de quel côté penchera la balance politique, risque fort de jouer sa propre existence.

Ce serait mal connaître ses chefs,messieurs Asquith et Lloyd George, que croire qu'ils consentent de gaieté de cœur à cette abnégation.

Sans doute, il leur reste l'espoir, par une alliance avec le parti ouvrier,dont le programme sur plus d'un point fraternise avec le leur, de pouvoir tôt ou tard reprendre l'ascendant en ralliant à eux la majorité des éléments progressistes modérés du groupe travailliste, ce qui réduirait à un groupe de maigre importance, désormais peu à craindre, les éléments radicaux et extrémistes.

Mais rien ne permet d'affirmer le succès de pareils calculs, et en cas de non réussite, le prix à payer serait la disparition du parti libéral.

D'ailleurs, il ne semble pas que M. Ramsay Macdonald et ses amis soient particulièrement anxieux d'une pareille combinaison, car ils ont une grande méfiance envers M. Lloyd George.

Il resterait la combinaison d'alliance temporaire avec les conservateurs, la formation d'un bloc, un centre assuré d'une forte majorité contre les deux ailes extrémistes des Die-hard, ou tories, et des travaillistes.

Mais contre cette éventualité se dresse encore la personnalité de M. Lloyd George ; il semble difficile d'espérer que les chefs unionistes consentent à oublier leurs trop récents griefs, d'ailleurs légitimes, et envisagent la possibilité de ramener ainsi au pouvoir, avant longtemps, celui en qui ils professent si peu de confiance.

Nous ne croyons pas que M. Baldwin, qui est le chef du groupe le plus nombreux, — 259 unionistes, contre 185 travaillistes et 148 libéraux — décide de démissionner de suite, car ce serait alors provoquer l'arrivée au pouvoir des travaillistes, mis dès lors en bonne posture pour manœuvrer en vue de s'assurer une majorité parlementaire.

Il semble plus vraisemblable qu'il ne lâchera pas ainsi le manche après la cognée et gardera, au moins pour le moment, l'avantage qui lui permettrait de négocier en vue d'une nouvelle combinaison reléguant les travaillistes dans l'opposition.

MESURES OPPORTUNES

Tout semble indiquer que la prochaine session verra le gouvernement de Québec adopter plusieurs amendements à la loi de la colonisation, de manière à en étendre l'application, plus particulièrement au point de vue rapatriement des sujets canadiens qui ont pris le chemin des Etats-Unis. Nos gouvernants paraissent décidés à tenter un sérieux effort de ce côté, et si, comme on s'y attend, le parlement fédéral canadien accorde son appui, la situation, pour ce qui a trait au dépeuplement des campagnes, devrait s'améliorer dans une large mesure d'ici deux ou trois ans.

Le besoin de récupérer nos compatriotes émigrés dans la république voisine se fait surtout sentir dans notre province, attendu que nous ne pouvons pas compter sur un large courant d'immigration européenne pour accroître notre effectif humain. Pourtant, nous avons de vastes étendues de territoire fertile à défricher et à coloniser. Nous avons des industries qui ne demandent qu'à se développer pour soutenir heureusement la concurrence étrangère. On le voit, nous avons un besoin impérieux de tous les bras disponibles. Dans la situation particulière où nous nous trouvons, il est d'un intérêt vital que nous concentrions nos forces et nos ressources à la mise en œuvre de notre province. C'est pourquoi on doit estimer comme un gain très important toute famille ou tout individu de notre pays que l'on décide à franchir la frontière pour revenir s'établir parmi nous.

Le gouvernement de Québec, a déclaré l'hon. M. Taschereau, lors de la manifestation King, est disposé à doubler les sommes que l'administration fédérale votera pour fins de rapatriement. Notre premier ministre témoigne ainsi qu'il saisit toute l'importance de ramener au pays les nôtres qui l'ont quitté. Espérons que, en même temps, nos administrateurs sauront prendre les mesures voulues pour que, une fois rapatriés, nos compatriotes ne songent plus à repartir. C'est-à-dire que nous devons assurer une vie aussi profitable, aussi intéressante que possible à ceux qui nous reviennent. Autrement, nous courons le risque de les perdre de nouveau et peut-être pour toujours.

La question du rapatriement et de la colonisation exige des hommes de grande initiative, de dévouement et de tact, pour être résolue d'une manière satisfaisante. Le gouvernement en compte plusieurs; qu'il les mette à l'œuvre sans tarder s'ils n'y sont déjà !

CAMPAGNE FRUCTUEUSE

La campagne de recrutement, entreprise par la Chambre de Commerce de Montréal la semaine dernière, pour se continuer jusqu'à la fin du mois de décembre, a déjà produit d'excellents résultats qui laissent bien augurer du succès final. Il y a lieu de s'en réjouir. Espérons, comme tout semble l'indiquer, que l'objectif de mille nouveaux membres que l'on s'était proposé sera largement dépassé.

Il n'y a pas de raison pour que la Chambre de Commerce ne devienne pas une institution dont le prestige et l'influence soient pour le moins comparables au prestige et à l'influence des associations similaires de langue anglaise. Il suffit de faire comprendre aux marchands, aux industriels et aux hommes d'affaires canadiens-français qu'ils ont tout intérêt de s'associer à un groupe qui travaille pour le bien commun de ses membres en même temps qu'il aide à l'accroissement de la prospérité et au progrès du Dominion, à commencer par notre propre province et notre cité. Un très grand nombre ne demandaient qu'à être un peu sollicités avant de se joindre à la Chambre de Commerce. On les approchera au cours de la campagne qui bat son plein actuellement. Leur abstention n'aura désormais plus d'excuse.

On sait que si le recrutement donne un nombre suffisant de nouveaux adhérents, la Chambre de Commerce entreprendra la construction immédiate d'un immeuble plus vaste et plus commode, qui deviendra le quartier général de l'association. Cette perspective, à elle seule, est de nature à encourager nos hommes d'affaires à répondre en masse à l'appel qui leur est fait. Il n'en tient qu'à eux de posséder un immeuble où ils seront chez eux pour délibérer et dont ils auront droit d'être fiers. Le manque d'un pareil local se faisait depuis longtemps sentir et il convient de féliciter les directeurs de la Chambre de Commerce d'en avoir décidé la construction.

Est-il besoin d'insister sur l'importance pour nos marchands, nos manufacturiers et autres, y compris nos professionnels, de s'unir ensemble pour étudier les problèmes économiques qui intéressent le Canada et notre province ? C'est le manque de cohésion, d'entente, d'efforts concertés, qui empêchent que nous exercions la somme d'influence à laquelle nous avons droit dans le monde des affaires. La réorganisation et le mouvement d'expansion de la Chambre de Commerce nous offrent le meilleur moyen de remédier à cette lacune. Sachons tous en profiter !

ACCIDENTS DU TRAVAIL

La Commission d'étude sur la réparation des accidents du travail,créée par la Législature de Québec, à sa dernière session, lance un appel à toutes les personnes qu'intéresse ce problème. Elle leur demande de l'aider de leurs conseils et de leurs suggestions, afin que, s'il y a lieu, elle puisse corriger la loi actuelle régissant les compensations en matière d'accidents du travail, de façon à lui donner une plus grande efficacité et à la rendre plus acceptable, tant aux patrons qu'aux ouvriers. Nul doute que cet appel sera entendu.

La fixation d'une indemnité juste et raisonnable dans le cas où un artisan devient totalement ou partiellement incapable de travailler à la suite d'un accident survenu dans l'exercice de son métier, restera toujours une question des plus difficiles à résoudre. Les circonstances varient, pour ainsi dire, avec chaque individu, ce qui empêche d'édicter une loi d'application stricte et générale. Il faut se résigner à laisser une grande latitude aux jurés et aux magistrats chargés d'apprécier les dommages résultant d'un accident. Eux pourront plus facilement fixer le montant de l'indemnité après avoir pris connaissance des faits.

Comme l'indique justement la circulaire que vient de publier la Commission provinciale d'étude: "La réparation des accidents du travail est une question d'économie politique et sociale qui, depuis un grand nombre d'années, sollicite l'attention des législateurs, des industriels et des ouvriers. A mesure que le machinisme se répand davantage dans toutes les classes de l'activité humaine, l'importance du risque professionnel augmente dans la même mesure, et le concours de toutes les bonnes volontés est désirable pour trouver une solution juste et équitable à ce problème". Mais, alors même que le problème serait ardu, il n'en faut pas moins chercher à le résoudre de la façon la plus satisfaisante.

Tous ceux qui, en leur propre nom ou au nom des associations qu'ils représentent, sont capables de faire profiter la Commission d'étude de leur expérience, ne doivent pas craindre de se présenter en personne aux séances ou d'écrire au secrétaire de la Commission pour offrir leurs suggestions. La nouvelle loi ne sera sans doute pas parfaite, en dépit de tous les soins que nos législateurs y apporteront, mais nul doute qu'elle se rapprochera de l'idéal auquel on veut atteindre si elle est l'œuvre de tous les intéressés.

LES FINANCES FRANÇAISES

On sait que des progrès considérables ont été réalisés, en France, dans le domaine financier.

M. de Lasteyrie, le ministre des Finances, présentait une intéressante analyse de la situation en un bref résumé que nos lecteurs aimeront à lire. Le voici :

Il convient de remarquer que le rendement des impôts, qui ne dépassait pas 14 milliards en 1920, atteindra en 1923 21 milliards, auxquels il y a lieu d'ajouter 2 milliards environ de recettes exceptionnelles.

M. de Lasteyrie a fait connaître, d'autre part, qu'à la date du 10 novembre, le montant de l'émission des valeurs du Trésor qui vient d'être close, s'est élevé à 6 milliards 40 millions. Cette somme, ajoutée aux 4 milliards 440 millions d'argent frais produits par la précédente émission au printemps dernier, a donné au Trésor une disponibilité de 10 milliards 480 millions.

S'expliquant sur les avances de la Banque de France à l'Etat, le ministre a fait connaître que ces avances, qui atteignaient, en 1920, 26 milliards 600 millions, ont été de 25 milliards 500 millions en 1921,de 23 milliards 900 millions en 1922 et s'élèvent à ce jour à 23 milliards 200 millions.

D'autre part, la circulation fiduciaire, qui atteignait 39 milliards 646 millions en 1920, 37 milliards 522 millions en 1921, 36 milliards 847 millions en 1922, s'élève à 37 milliards 848 millions actuellement, cette légère augmentation devant être diminuée rapidement, par suite des disponibilités résultant de la dernière émission.

Au sujet du budget spécial des dépenses recouvrables, M. de Lasteyrie a indiqué que la reconstitution des régions dévastées serait achevée dans trois ans et nécessiterait encore une dépense de 24 milliards applicable aux dommages immobiliers.

Ces 24 milliards s'ajoutant aux 52 milliards 580 millions déjà consacrés à l'ensemble des réparations, font apparaître un total de près de 80 milliards, qui représentent la somme de l'effort fait par la France pour le compte de l'Allemagne au titre des réparations, abstraction faite des sommes empruntées pour le service des pensions.

Les Oblats de Saint-Pierre

Par l'abbé Elie AUCLAIR

(ECRIT POUR LA "PRESSE")

Quel bel anniversaire! Samedi, dimanche et lundi, les Oblats de Marie, qui ont charge de la paroisse de Saint-Pierre, à Montréal, célèbrent le soixante-quinzième anniversaire de leur installation dans ce qu'on appelait jadis le faubourg Québec. C'est le 8 décembre 1848, en effet, que les Oblats, arrivés de France au pays le 2 décembre 1841, venaient se fixer, sur l'invitation de Mgr Bourget, à la rue Visitation, où se trouve encore leur maison provinciale. La paroisse canonique de Saint-Pierre n'existe que depuis le 14 octobre 1900; mais, dès 1848, les Pères eurent là une chapelle et, dès 1853, l'église actuelle, un bel édifice gothique, était ouverte au culte par Mgr Joseph LaRocque, alors coadjuteur de Montréal.

Ce que les Pères Oblats ont fait de bien à Saint-Pierre depuis trois-quarts de siècle, il serait difficile de le raconter en quelques lignes. Tout comme dans leurs missions de l'Ouest, ils ont évangélisé notre peuple de la grande ville avec un zèle que rien n'a pu lasser. "Montréal, écrivait Mgr de Mazenod, le fondateur, au Père Honorat, le premier supérieur du Canada, Montréal n'est peut-être que la porte qui introduira la famille à la conquête des âmes dans plusieurs pays." Et ce fut vrai. De Saint-Pierre de Montréal, depuis soixante-quinze ans, les Oblats s'en sont allés partout, à Ottawa, dans l'Ouest, aux Etats-Unis, semer le bon grain de la parole de Dieu et conquérir des âmes au Christ. L'admirable livre du Père Duchaussois **Aux glaces polaires**, couronné par l'Académie française, a fait connaître au monde entier leurs œuvres d'apostolat les plus héroïques. Mais, il est bon de ne pas oublier leur action bienfaisante dans nos villes et nos campagnes de la province de Québec.

Montréal, en particulier, leur "porte" d'entrée pour leurs autres activités, Montréal leur doit beaucoup. Quelle est la paroisse où ils n'ont pas prêché quelques retraites? Quelle est la famille montréalaise canadienne-française où le crucifix de l'Oblat n'est pas connu et aimé? A Saint-Pierre surtout, quelle somme de bien ils ont accomplie!

L'un de leurs plus illustres frères, Mgr Pascal, premier évêque de Prince-Albert, écrivait naguère qu'il s'était bien ennuyé, les premières années, dans ses missions sauvages. "Un jour, disait-il, j'avais le désespoir dans le coeur... Mes sauvages étaient partis à la chasse. Ils n'avaient laissé à la mission que les infirmes et les vieillards. La solitude me paraissait plus grande qu'à l'ordinaire. Je n'y tenais plus! Je grimpai sur l'autel et j'embrassai le tabernacle de mes deux bras... J'avais trouvé le remède... Le bon Dieu m'a fait la grâce de tenir..."

Sans doute, à plusieurs égards, les missions lointaines et leur solitude sont plus dures à la nature. Mais, dans les villes aussi, et dans leurs faubourgs, il faut savoir "embrasser l'autel" pour pouvoir tenir. C'est l'honneur de nos Oblats d'avoir tenu ici comme ailleurs. Les uns après les autres, ceux de S.-Pierre, pour un grand nombre, sont partis pour le grand voyage. Mais, sans cesse, comme tous les religieux, ils se recrutent et se renouvellent pour se remplacer. Les moines comme les chênes, a dit Lacordaire, sont immortels.

Le bon peuple de Montréal doit aux Oblats, aux jours de leurs fêtes, de les remercier d'avoir tenu et il lui convient de leur souhaiter de tenir toujours.

L'abbé Elie-J. Auclair

ECHOS DES JOURNAUX DE LANGUE ANGLAISE

Du "SPECTATOR", de Hamilton :

On ne cesse de parler des richesses naturelles du Canada. Certainement, il n'y a pas à nier leur importance, mais non développées ou imparfaitement développées, elles sont à peu près aussi utiles qu'un réveil-matin au fond d'un puits.

Du "WHIG", de Kingston :

Les votes des provinces canadiennes sur la question des liqueurs intéressent vivement les politiciens de l'autre côté de la frontière qui tiennent à savoir si la chance est du côté des "humides" ou des "secs" avant de plonger dans la campagne présidentielle de 1924.

Du "SUN", de Brandon :

Nous arrivons à l'époque de l'année où l'on voit surgir de nombreux prophètes qui annoncent le caractère de l'hiver qui va commencer. Leurs prédictions s'appuient sur les migrations des oiseaux, la profondeur du gîte des rats musqués, l'épaisseur de la fourrure de certains animaux, le volume des provisions amassées par les écureuils pour la mauvaise saison, et des signes nombreux tout aussi insignifiants, que les ignorants acceptent en toute confiance.

—Toute vie humaine se compose de petites actions qui accompagnent de grands devoirs. (Mgr GERBET).

CHRONIQUE D'OTTAWA

UNE TRES SALE BESOGNE

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 10. — Un journal anglais d'Ottawa, connu pour ses opinions sectaires à l'égard de tout ce qui touche à la race canadienne-française et au catholicisme, publie actuellement une série d'articles sur la prohibition, dûs à la plume de l'ineffable M. Raney, l'ancien procureur général du cabinet Drury.

L'ancien ministre agraire est bien désolé ; son coeur d'apôtre et de moraliste intègre souffre cruellement des crimes internationaux qui se commettent quotidiennement sur la frontière canado-américaine. "Pourquoi, s'écrit-il avec un trémolo dans la voix, le Canada permet-il l'exportation de la contrebande aux rebelles qui violent les lois d'un voisin ami ?" Question angoissante en effet, puisque le Canada n'a jamais permis un tel état de choses ; il n'y peut rien, la répression de cette contrebande n'étant pas de son ressort. Chaque pays édicte les lois douanières qui lui conviennent, prohibant l'importation sur son territoire de certains produits ; mais ses voisins n'ont rien à y voir. Si un contrebandier s'avise d'introduire l'un de ces objets prohibés, il commet une offense contre la loi de ce pays ; mais non contre la loi du pays d'où est parti l'objet. Cette nuance, qui ne semble pas pouvoir pénétrer dans le cerveau étroit de M. Raney, commande toute la question. Nous n'avons pas à nous préoccuper d'une loi qui n'est pas la nôtre. Bien plus, nous commettrions une grave indiscrétion en empiétant sur le terrain du voisin. Mais M. Raney ne s'arrête pas à ces contingences.

Il établit un parallèle laborieux entre la contrebande des liqueurs et l'incident de l'"Alabama" qui se produisit pendant la guerre civile américaine. Ce navire, construit en Angleterre, servit dans la guerre et détruisit plusieurs vaisseaux de la marine marchande américaine, ce pourquoi, la paix revenue, les Etats-Unis réclamèrent des indemnités à l'Angleterre qui s'exécuta. La situation actuelle est analogue, prétend M. Raney, sans se douter que, en 1862, l'Angleterre violait un principe de loi internationale bien défini, tandis que nous n'avons devant nous, en 1923, qu'un statut domestique. L'ancien procureur général devrait retourner à l'école de droit !

Mais aussi, pourquoi faut-il que ces mécréants de contrebandiers retardent l'avènement du beau jour entrevu dans les rêves de M. Raney? "Il est écrit dans le livre de la Destinée, lisons-nous dans son second article, que le continent américain au nord du Rio Grande sera un jour "sec". Cela apparaît aussi certain que tout ce que l'on peut prédire en tenant compte des progrès de la civilisation". Que deviennent dans tout ceci des actes aussi significatifs que le rappel de la loi Mulligan-Gage par la législature de l'Etat de New-York et l'inauguration du contrôle du commerce des liqueurs par l'Etat, dans l'Alberta et le Manitoba ? Ce sont là de ces petites choses dont ne s'embarrasse pas un esprit si élevé. M. Raney croit que les égarés reviendront à la saine raison. Dans la Colombie britannique, l'Alberta et le Manitoba, affirme-t-il, l'opinion publique peut subir des fluctuations ; mais c'est passager. Quant au Québec, écrit-il, "il devra apprendre par l'expérience, et il l'apprendra, qu'il ne peut se permettre de demeurer le bouge (taproom) du continent".

Nous touchons au point le plus important, le plus hypocritement agressif aussi des diatribes de M. Raney. Pour lui, Québec est un immense comptoir de liqueurs odieuses, pratiquant un commerce "essentiellement païen et bacchanal" et pervertissant cette partie du monde où les éléments sains sont arrvés à établir un état de perfection que l'on ne contemplenulle part ailleurs. Sans les "Bootleggers", l'Amérique brillerait de la vertu la plus pure, parce que sèche et, conséquence inévitable, ce continent atteindrait, dans tous les domaines, à un degré de valeur inouïe. Et ces "bootleggers", chacun le sait, s'approvisionnent dans le Québec, qui les reçoit avec bonheur puisqu'ils lui apportent du bel argent et ce n'est pas tout. Par les exemples de corruption, de débauche, d'orgie, que cette province maudite donne aux purs enfants qui vivent dans les pays voisins, elle maintient chez plusieurs le goût du poison source de tous les maux. M. Raney oublie les "moonshiners", les navires à l'ancre près de la limite de trois milles; il oublie tout, sauf que la province de Québec est le bouge et ses habitants, les Méphistos de l'Amérique.

Pour bien implanter cette conviction dans l'esprit de ses lecteurs, le secrétaire Raney cite des passages de l'article remarquable par son caractère mensonger, tendancieux et injurieux, paru dans un récent numéro du "Ladies' Home Journal" sous le titre : "Whirlpools of Beer". M. Raney donne comme sous-titre à cettepartie de ses invectives "Quebec Silhouettes". Six portraits nous sont ainsi présentés : un pochard familier, abject et roulant sous les tables de l'une des "trois cent sept" tavernes de Montréal ; puis ce sont quatre garçons de table, ivres, brutaux et mal "embouchés" ; enfin, un compagnon du premier pochard qui fait du tapage sur la rue. Nous ne comptons pas les centaines d'individus ivre-morts que l'on rencontre partout dans cette ville infecte. Nous avons ensuite un tableau de Hull, où la bière coule à flots. Seulement, M. Raney, pas plus que le collaborateur de la sirupeuse revue américaine, ne nous disent que les clients des tavernes de Hull sont les bons prohibitionnistes d'Ottawa, qui traversent le pont interprovincial pour oublier le régime sec. En effet on n'entend parler qu'anglais dans les tavernes de Hull, alors que cette ville ne compte que quelques habitants de cette langue et demandez à la compagnie du tramway le montant des recettes provenant de la ligne Hull-Ottawa !

La conclusion s'impose : toutes les insanités, toutes les injures ineptes propagées par M. Raney, ne servent qu'à produire du capital politique en tâchant de soulever les haines raciales contre la province de Québec. On se soucit bien des purs Américains, au fond ! C'est une très sale besogne.

Pierre

PROPOS de la FERME

La conservation des pommes en cave durant l'hiver

Il est assez difficile de conserver en bonne condition les pommes dans les caves ordinaires durant l'hiver. Ce problème est toujours une cause de grande préoccupation pour les cultivateurs, et beaucoup de ménagères s'en plaignent aussi amèrement, car la récolte du verger constitue un apport important pour les réserves alimentaires de la famille.

Sous ce rapport, les caves sans fournaise, qui se tiennent fraîches mais sans geler, et humides sans se mouiller, sont les meilleures, celles dans lesquelles les pommes se conservent le mieux, généralement, et gardent davantage leur saveur.

Ces caves se rencontraient dans un grand nombre de fermes autrefois, mais le progrès moderne, qui a modifié considérablement les anciennes règles de la construction, sous prétexte de les rendre plus confortables, plus chaudes, etc., n'a pas tenu compte des exigences des pommes en hiver. Il importe par conséquent d'y remédier en rétablissant en partie, si non en tout, les conditions requises dans les caves spécialement destinées à la conservation des produits de nos vergers.

La première chose à faire est de veiller à la température, qui devrait être aussi basse que possible, sans cependant descendre au-dessous du point de congélation. Une température de 35° à 40°F est la meilleure. Plus la température est élevée, moins les fruits se conservent longtemps.

Il faut ensuite, et ceci est très important, maintenir l'humidité dans les fruits. Si les fruits sont conservés à une atmosphère très sèche, ils se fanent, et c'est pourquoi il faut les garder de manière à conserver l'humidité autant que possible, même si l'air de la cave est sec. On y arrive jusqu'à un certain point en tenant les fruits dans un récipient, ou mieux encore en enveloppant chaque fruit dans du papier huilé ou ciré. Ce procédé contribuera, non seulement à garder l'humidité du fruit, mais il empêchera aussi la maladie de se répandre d'un fruit à l'autre. Il est également bon, si l'on n'a rien en cave qui puisse en souffrir, d'y tenir un récipient ouvert contenant de l'eau.

Si l'on conserve plusieurs barils de pommes ou plus que la famille ne peut en consommer, il est bon de choisir bien les variétés, car quelque propice que soit la cave, une variété quelconque n'y résiste qu'un temps limité.

MOTS AMUSANTS

DANS LES COULISSES

—J'ai une très bonne presse.
—Mais je ne vois pas ton nom.
—Mais si, lis donc cela: le reste de l'interprétation est très suffisant.

* * *

INCOMPATIBILITE D'HUMEUR

Le torchon brûle:
—Enfin, ici, depuis le linge jusqu'aux meubles, et même ma dot, c'est moi qui ai tout apporté. Toi, avant notre mariage, qu'est-ce que tu avais ?
—La paix

LES VILLES CANADIENNES

LE CENTENAIRE D'OTTAWA SERA CELEBRE EN 1926

Une association des pionniers de Bytown s'est formée en vue de préparer cet événement. — En 1854, on donna le nom d'Ottawa, à Bytown.

HISTOIRE DE LA CAPITALE

(De correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10.—Il vient de se former à Ottawa une "Association des Pionniers de Bytown" qui prépare la célébration du centenaire de fondation de la ville d'Ottawa, dans trois ans. Il y aura en effet, en 1926, un siècle que la ville, qui devait s'appeler en 1854 Ottawa, fut fondée. Elle est donc beaucoup plus jeune que son entreprenante voisine, Hull, qui célèbre cette année, ainsi que la "Presse" l'annonçait la la semaine dernière, le 126e anniversaire de sa fondation. A vrai dire, il y avait eu, avant 1826, des débuts d'établissement à l'endroit où est maintenant située la capitale du Canada. Mais ce n'est qu'à ce moment qu'une municipalité y fut organisée. Avant cette époque, il n'y avait qu'un poste de la compagnie de la baie d'Hudson et, après 1797, affirment certains, deux ou trois hôtels qui s'y seraient établis dans des circonstances piquantes. Les grands marchands de bois, Philémon Wright entre autres ,avaient établi des magasins et des usines à Hull et, pour garder le bon ordre parmi leurs ouvriers et les bûcherons qui descendaient des chantiers au printemps ils prohibaient les tavernes sur le territoire de leurs établissements. Quelques débitants de liqueurs, très ingénieux, allèrent établir des hôtels de l'autre côté de la rivière Ottawa et les bûcherons n'avaient qu'à traverser pour se désaltérer. Curieux retour des choses! Il y a plus de cent ans, la prohibition existait en pratique à Hull et les habitants de cette ville devaient venir à Ottawa pour "prendre un petit coup"; aujourd'hui, cette prohibition règne à Ottawa et les habitants de la capitale doivent traverser la rivière pour accomplir le même geste, ce qu'ils ne manquent pas toujours de faire, assurent certains!

LES ORIGINES

Au début du 17e siècle, la vallée de l'Ottawa était couverte de forêts vierges. Quelques tribus sauvages constituaient l'unique population. Les Hurons, les Outaouais et les Algonquins avaient des villages disséminés le long de la rivière et des grands lacs. Champlain visita ces tribus et découvrit ainsi l'intérieur de l'Ontario. Un monument élevé à la mémoire du fondateur de Québec sur la pointe Nepean, à Ottawa, rappelle un séjour que Champlain fit à cet endroit en 1613.

Champlain amenait avec lui des hommes dont quelques-uns demeurèrent dans la région pour faire la traite des pelleteries, en particulier Nicolas du Vigneau. Les missionnaires suivirent bientôt. Pendant tout le 17e siècle, la guerre ne cessa d'ensanglanter les rives de l'Ottawa. Les Indiens se battaient entre eux et les Iroquois suscitaient des ennuis sans nombre aux Français. Nous n'avons pas à rappeler le fait d'armes de Dollard des Ormeaux, qui eut lieu dans les environs.

Vers la fin du 17e et au début du 18e siècles, les voyageurs se dirigeant vers l'ouest de l'Ontario ou plus loin, comme la Vérendrye, prenaient la route de l'Ottawa. Il convient de signaler que c'est à cette époque que la rivière Gatineau reçut son nom. En 1681, Nicolas Gatineau, dit Duplessis, voyagea dans ces parages et il s'y noya. Son fils, Jean, devint "seigneur de Gatineau près de Machiche". Nous trouvons ces détails, comme beaucoup d'autres qui nous servent à écrire cette étude sur l'histoire d'Ottawa, dans l'ouvrage du R. P. Alexis, "Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa".

C'est vers cette époque, également, que la compagnie du Nord-Ouest établit des postes sur l'Ottawa. Cette compagnie se fondit plus tard avec la compagnie de la Baie d'Hudson, qui avait un poste à Ottawa, probablement celui que possédait auparavant la compagnie du Nord-Ouest.

Plus tard, au 18e siècle, les guerres étaient finies, mais les "voyageurs", les chasseurs et les traitants s'y donnaient rendez-vous. On conserve encore le souvenir du fameux "voyageur" Cadieux, qui était aussi poète et guerrier.

En 1783, des loyalistes américains vinrent s'établir dans l'Ontario, près de Kingston, mais les rives de l'Ottawa demeuraient désertes. La compagnie du Nord-Ouest y régnait en souveraine. Néanmoins, les comtés de Soulanges et de Vaudreuil se défrichaient. En 1797, nous l'avons dit la semaine dernière, Philémon Wright venait s'établir à Hull. Peu de temps après, "l'honorable" Joseph Papineau achetait la seigneurie de la "Petite-Nation". Mais Ottawa était toujours inculte.

"On dit, écrit le P. Alexis, que Philémon Wright, contemplant, de sa demeure, les hauts escarpements de la "Place des Rideaux" (Ottawa) qui se développaient en face de lui, en comprit dès lors l'importance stratégique et politique et prédit qu'elle deviendrait un jour la capitale du Canada.

COLONISATION

Ce n'est que de 1816 à 1825, si nous en croyons M. Benjamin Sulte, que les premiers colons écossais vinrent s'établir aux environs d'Ottawa. "Plusieurs officiers et soldats des Meurons, si je ne me trompe, soldats français et suisses au service de l'Angleterre, reçurent des billets de location dans cette partie du pays". (Sulte).

Après la guerre de 1812, assure le P. Alexis, le gouvernement anglais, comme stratégie, décida d'ouvrir une route sur l'Ottawa. C'est à la suite de ce projet que, le 28 juillet 1818, des soldats réformés et leurs familles s'en vinrent au pied des Chaudières. Là ils dressèrent leurs tentes dans la plaine; puis les hommes allèrent explorer et visiter les terres qu'on leur avait concédées. Les femmes passèrent la belle saison au pied des Chaudières.

BYTOWN

L'histoire de la fondation de Bytown est celle du canal Rideau.

Pour rendre la rivière Ottawa navigable, ont construisit, en 1816, à Sainte-Anne du Bout de l'Ile, un canal en bois qui dura un quart de siècle. En 1819, on commença à construire le nouveau canal de Sainte-Anne et celui de Grenville.

En 1816, on fit chantier sur la "Place des Rideaux".

En 1823, le duc de Wellington, ministre de la guerre, adopta un plan de canal préparé par une escouade d'ingénieurs qui avaient exploré la décharge du Rideau, à l'endroit ou se trouve maintenant la capitale.

"Un régiment d'ingénieurs royaux fut envoyé, dit Sulte, d'Angleterre, sous les ordres d'un officier déjà familier avec le Canada, le colonel By, pour coloniser la "route des Rideaux". Le colonel By, du corps des ingénieurs royaux, bel homme doué de talents remarquables, avait servi en Canada depuis 1800... Passé en Angleterre en 1811... il reçut la direction des travaux du canal projeté, en 1826".

Les ingénieurs s'installèrent donc près de l'endroit où se poursuivaient les travaux et qui étaient encore à l'état primitif. Ce furent les débuts de la ville de Bytown.

Le 15 août 1827, sir John Franklin arriva au quartier général du 71e régiment, en garnison à cet endroit. Le colonel By le pria de présider à la pose de la première pierre des écluses du canal Rideau. Cette cérémonie eut lieu le lendemain.

On décida à ce moment de construire un pont suspendu entre Bytown et Hull. Les deux premiers ponts tombèrent dans la rivière ; mais le troisième tint bon, Le pont interprovincial actuel est le quatrième.

VILLE PRIMITIVE

En 1828, il y avait près de cent-cinquante maisons à cet endroit.Les premières maisons furent construites dans la rue Rideau. Le groupe des magasins se trouvait à l'endroit où le canal coupe la rue Rideau. Un pont, le "pont des Sapeurs", fut construit par les sapeurs royaux pour unir les deux tronçons de la rue. Aujourd'hui un pont large et solide en béton fait cet office.

Le canal fut terminé en 1832. C'est à cette époque que l'on traça un plan des rues de la ville. A part la basse-ville, seule la rue Wellington contenait quelques maisons. Les trois casernes de la garnison étaient établies sur la colline du Parlement.

Enfin il ne faut point oublier Corktown, le nid des tapageurs. Ce bourg dont il ne reste aucun vestige était composé de deux rangées de hutte misérables, blanchies à la chaux et placées, le long du tracé du canal, entre le pont Maria et la tête de la Deep Cut. Les manoeuvres du canal l'occupaient. La taverne de la mère McGinty en était le plus bel ornement. Le "whiskey de patates", la jamaïque falsifiée et la bière douteuse abreuvaient ses résidents."

Le 7 septembre 1828, la première assemblée des catholiques de Bytown eut lieu. Mgr Alexander MacDonell, évêque de Kingston et le missionnaire de Bytown, le P. Hara, y assistaient. On décida de construire une église. Cette première église fut construite par le neveu de l'évêque, M. l'abbé Angus MacDonell. Le contrat pour la construction de l'église fut signé le premier 1831.

Le 25 juin 1847, Pie IX érigeait le nouveau diocèse de Bytown et le Père Guigues en était nommé le premier évêque.

PROGRES

En 1837, le habitants de Bytown se montrèrent zélés partisans de l'union des deux Canadas et ils demandèrent, en 1841, lorsque l'union fut réalisée, que le siège du gouvernement fût transporté de Kingston à Bytown. Lord Sydenham les approuvait mais la mort l'empêcha de donner suite à son projet. En 1849, les troubles de Montréal privèrent cette ville de son titre de capitale et l'espoir des habitants de Bytown revint.

En 1854, Bytown obtint sa charte de cité et à cette occasion elle changea son nom en celui d'Ottawa.

Enfin, le 31 décembre 1857, Ottawa fut proclamée capitale du Canada. Le 2 décembre 1859 commença le creusement des fondations des édifices parlementaires et, le premier septembre 1860, le prince de Galles posa la première pierre.

La première session se tint dans le nouvel édifice en juin 1866. Les édifices ne furent terminés qu'en 1877 et ils coûtèrent quatre millions. En 1916, un incendie en détruisait une bonne partie.

Au Service de Votre Veuve

LE porteur de toute police "Imperial Life" peut spécifier qu'après sa mort à lui la compagnie devra agir comme fiduciaire du produit de son assurance et en garantir la sûreté. Par exemple:
Il peut ordonner que seul l'intérêt sur le produit sera payé à sa veuve sa vie durant, laissant le principal intact pour distribution aux autres dépendants après sa mort à elle.
Et il peut prendre des dispositions pour que l'intérêt lui soit payé par versements mensuels, trimestriels, semi-annuels ou annuels.

Bien que dans le calcul des versements un taux défini d'intérêt soit garanti, dans le cas de polices à participation, tels payements seront augmentés en partageant dans l'intérêt que gagne la compagnie en sus de ce taux garanti.

Ce système de règlement, ainsi que plusieurs autres, d'après lesquels les services financiers de la compagnie sont disponibles aux bénéficiaires des polices "Imperial", sont expliqués au long dans notre brochurette nouvelle, "Sauvegardez votre Héritage".

Cette brochurette est des plus intéressantes. Ecrivez pour en avoir un exemplaire—dès aujourd'hui—pendant que vous êtes en bonne santé. Demain vous pourriez ne plus être assurable.

THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE
Company of Canada
SIEGE SOCIAL - - - - - TORONTO

Succursales et agents dans tous les centres importants

FIRST AND PARAMOUNT — ABSOLUTE SECURITY TO POLICYHOLDERS

Henry Morgan & Co. Limited

La plus Grande et la plus Importante Vente du Genre

2.95 — 3.95

Des Milliers d'Articles de Brillant

CRISTAL TAILLE

Ils ont été achetés tout spécialement d'un des plus importants fabricants de cristal taillé du Canada qui en abandonne la fabrication.

Valeurs de $16,000 à vendre pour $7,000.

CINQ GROUPES—PLUS de 3000 ARTICLES—grand choix de dessins.

Tout ce cristal taillé est de bonne qualité et comprend un assortiment complet de dessins et de modèles. Belle taille, magnifiques effets variés.

CHAQUE ARTICLE VAUT 50% à 66⅔% de plus que le prix de cette vente. Pour les cadeaux de Noël et pour embellir votre table de Noël, cette vente ne saurait être plus profitable et plus opportune.

Remarquez les cinq excellents groupes, et les économies qu'ils représentent

4.95	3.95	2.95
Régulier 10.00 à 12.00	*Régulier 8.00 à 10.00*	*Régulier 6.00 à 8.00*

1.95	.95
Régulier 4.00 à 6.00	*Régulier 2.00 à 2.50*

1.95 — 4.95 — .95

Les commandes par la poste, par téléphone ou par télégramme recevront une prompte attention Mentionnez seulement le numéro de l'article et le prix.

Service des Achats
Plateau 5000

7508-$2.95 — 7512-$2.95 — 7514-$2.95 — 7502-$2.95 — 7506-$2.95 — 7516-$2.95 — 7513-$2.95 — 7521-$1.95 — 7505-$2.95 — 7519-$2.95 — 7501-$2.95 — 7517-$2.95 — 7528-$1.95 — 7523-$1.95 — 7529-$1.95 — 7520-$1.95 — 7527-$1.95 — 7548-95¢ — 7537-95¢ — 7540-95¢ — 7544-95¢ — 7531-95¢ — 7555-$4.95 — 7550-$4.95 — 7559-$4.95 — 7551 $4.95 — 7558-$4.95 — 7599-$3.95 — 7596-$3.95 — 7587-$3.95 — 7594-$3.95 — 7581-$3.95 — 7577-$3.95 — 7598-$3.95 — 7571-$3.95 — 7573-$3.95 — 7579-$3.95

HEURES D'EMISSIONS: 430 METRES	Tous les jours: 4 heures, musique; 4 heures 30: température, bourse, nouvelles. Les mardis, jeudis et samedis: 7 heures, contes; 7 heures 30, concerts. Dimanches: 4 heures 30, concerts sacrés.	TELEPHONES:	Main 5370.—Le soir, le samedi et le dimanche, Main 1405.

Le poste C. K. A. C., transmettra, demain soir, un superbe concert organisé par Mlle Hélène Charbonneau. — L'audition d'hier après-midi.

Le concert de demain soir au poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse") mettra au programme d'excellents artistes, qui interpréteront un répertoire de tout premier choix. Les amateurs entendront M. Elie Savaria, pianiste, professeur au Conservatoire National et organiste à la chapelle des Pères du Saint-Sacrement; Mlle Hélène Charbonneau, soprano lyrique, soliste de la chorale Brassard. Elle a remporté de grands succès, au théâtre Saint-Denis, lors des "Kiwanis Frolics". Puis, M. J.-M. Magnan, basse chantante d'une riche sonorité, et que le public a entendu avec plaisir dans le quatuor du Capital; M. Magnan est maître de chapelle à l'église Saint-Stanislas. M. Arthur Perreault, puissant ténor, soliste à la chorale de Saint-Georges; M. André de Haaff, baryton-martin, lauréat du Conservatoire d'Anvers, ex-soliste à la cathédrale d'Anvers, élève de Jean Noté, de l'opéra; M. Piamondon, violoniste, qui jouera, grâce à la permission spéciale du théâtre Allen; Mme Labranche-Duhamel, qui a été déjà très applaudie dans divers opéras.

Mme LABRANCHE - DUHAMEL, qui participera au concert du poste C.K. A.C., demain soir.

Mlle HELENE CHARBONNEAU, soprano, qui chantera au concert du poste C.K.A.C., demain soir.

Le concert a été organisé par Mlle Hélène Charbonneau et promet d'être un brillant succès. Mlle Lucile Rivet et Mlle Alice Paquette, pianistes, accompagneront les artistes.

Voici le programme de cette audition: M. Elie Savaria, pianiste: (a) Polonaise, Liszt; (b) Nocturne, Chopin. M. André de Haaff, baryton: "Si vous l'aviez compris", Dentza; Obligato de violon, M. Ernest Piamondon. Mlle Hélène Charbonneau: (a) Lied, César Franck; (b) "I'll Forget You", Bail. M. J.-M. Magnan, basse: Les heures

M. ANDRE DE HAAF, baryton, qui chantera, demain soir, au concert du poste C.K.A.C.

M. J.-M. MAGNAN, l'un des principaux artistes du concert de demain soir, au poste C.K.A.C.

magnifiquement rendu l'"Extase de la Vierge", Massenet; Jérusalem, de Gounod, avec une très belle voix de soprano coloratura; Mlle Blanche Dufresne, que tous auraient voulu entendre plus souvent, qui chanta avec une belle ferveur, l'Ave Maria de Jacquet; Mme Armand Rondeau, qui chanta avec délicatesse "Mon Dieu", de Hermann et Ave Maria, de Leoncavallo; M. Paul-A. Demers, puissant ténor, qui donna "Jésus de Nazareth", de Gounod, et "O Salutaris", de Lambillotte, en duo avec la sympathique contralto, Mme L.-P. Demers; M. Armand Lapierre, baryton, qui a chanté un Ave Maria, de Spohr; Mlle Cécile Allard, qui rendit un superbe solo de violon, et qui accompagna au piano les artistes; Mme Labranche-Duhamel, qui participa au quatuor du psaume 150, de César Franck.

CAMBRIOLAGE A BERTHIERVILLE

(Du correspondant de la "Presse")

Berthierville, 10. — Le magasin de Mme J.-Oscar Tellier a été pillé dans la nuit de jeudi à vendredi. Les voleurs, qui sont arrivés en automobile, ont enfoncé la porte principale et ont enlevé pour une valeur de $4,000 à $5,000 de marchandises: manteaux, robes, costumes pour dames, des pièces de soie, de crêpe Canton, de serge à costumes, étoffes à robe, etc. La propriétaire du magasin, qui demeure au-dessus, ne s'est aperçue du vol qu'après le départ des cambrioleurs.

APPRÉCIATIONS

Nous recevons de quelques auditeurs les appréciations suivantes du poste C.K.A.C.:

"Messieurs

Nous sommes à écouter les discours politiques transmis par votre poste. Nous recevons très clairement sur un Westinghouse Aeriola Sr. (sans amplification).

Je me permets de vous écrire car ceci est vraiment un régal que d'entendre du français, car c'est très rare que nous pouvons entendre Montréal aussi bien dans le nord. — M. et Mme F.-H. Sauvé, B. P. 48, Témiskamingue."

"Joliette, le 7.—Nos amateurs de radio et tous leurs invités ne furent point déçus hier soir par le magnifique programme transmis exécuté par le Poste C.K.A.C. à l'occasion de la belle manifestation libérale donnée au premier ministre de ce pays.

Nous pouvons dire en toute franchise nus jamais peut-être un programme de la même station ne fut si mieux réussi. Malgré un vent violent et une pluie qui tombait en abondance, nos citoyens qui s'étaient rendus nombreux chez tous ceux de leurs amis possédant des radios ne furent qu'enchantés, pour n'employer que la plus modeste expression, de leur soirée.

Les préliminaires donnés par le poste C.K.A.C. et toutes les informations voulues furent aussi très utiles, indispensables, fort bien comprises et très appréciées.

Chacun put comprendre le mot à mot des discours des divers orateurs qui adressèrent la parole. La réponse en français du premier ministre à l'adresse qui lui fut lue dans les deux langues fut particulièrement goûtée par nos Canadiens français.

Joliette suit avec un très vif intérêt tous les programmes de la station radiotéléphonique de la "Presse" et ce pour deux raisons entr'autres: la première parce que ce poste lance avec une ampleur et une efficacité remarquables et en second lieu parce que la langue française est toujours à l'honneur dans tous ses opérations. — Valmore Carrière."

LE RADIO

PROGRAMME DU 10 DECEMBRE

BROADCAST CENTRAL (W. J. Z. et W. J. Y. réunis)
W. J. Z. 455 mètres et W. J. Y. 405 mètres (R. C. A., Aeolian Hall, N. Y.) 3 h. p.m. à 6 h. p.m.—7 h. 30 p.m. à 10 h. 30 p.m. Le mercredi, 11 h. p.m.

POSTE W. G. Y. (Schenectady, N. Y. General Electric Company)
330 mètres.
11 h. 55 a.m.,—Midi—12 h. 30 p.m.—1 h. 45 p.m.—2 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7.45 p.m.

POSTE C. F. C. F. (Macaroni, Canada Cement Building, Montréal)
440 mètres
De 1 h. à 1 h. 40 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 à 9 h. p.m.

POSTE K. D. K. A. (Westinghouse East Pittsburg)
326 mètres
10 h. a.m.—12 h. 30 a.m.—12 h. 50 a.m.—2 h. 15 p.m.—5 h. p.m.—5 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—8 h. 20 p.m.—8 h. p.m.—8 h. 30 p.m.—9 h. 55 p.m.—10 h. p.m.

POSTE W. E. A. F. (American Telephone and Tel. Co., New-York)
492 mètres
11 h. a.m.—1 h. 45 p.m.—4 à 5 h. p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.—9 h. p.m.

POSTE W. O. C. (Davenport, Iowa.)
484 mètres. (Heure centrale)
10 h. a.m.—11 h. a.m.—midi—1 h. 30 p.m. 3 h. 30 p.m.—5 h. 45 p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 50 p.m.—8 h. p.m.

POSTE W. O. R. (Newark, N.J.)
405 mètres.
2 h. 30 à 4 h. p.m.—6 h. 15 p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.—9 h. p.m.—10 h. p.m.

POSTE W. D. T. (New-York)
405 mètres (Heure avancée)
De midi à 1 h. p.m.—De 7 à 7 h. 55 p.m.

POSTE W. D. A. P. (Board of Trade, Chicago)
Les mardi, jeudi et samedi 10 h. p.m. —Dimanche, 9 h. 15 p.m.

POSTE W. G. I. (Medford Hillside)
Midi—5 h. 30 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 45 p.m.

POSTE W. B. Z. (Westinghouse Electric, Springfield, Mass.)
337 mètres.
11 h. 55 a.m.—5 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.—9 h. 55 p.m.

BRUNET

Mme J.-E. Mathieu, institutrice à l'école No 5, a reçu du gouvernement une prime de vingt dollars pour succès dans l'enseignement.

CONCERT HUBERMAN

Le concert d'hier après-midi, au théâtre Orpheum, nous a révélé un autre très grand artiste d'une rare virtuosité; le violoniste polonais Bronislaw Huberman qui, avec Rosing, Kremer et Nyiregyhazi, a fourni les belles surprises artistiques de la saison.

Avec un programme à la Ysaie, Huberman a charmé un auditoire assez nombreux, lui a communiqué toutes les émotions et l'a complètement enthousiasmé. Cet inconnu est l'un des premiers maîtres du violon. D'une technique qui égale tout ce qu'on a entendu, d'une précision prodigieuse, son jeu est d'une délicatesse qui révèle des nuances insoupçonnées, d'une chaleur qui traduit le sentiment le plus raffiné.

La Chaconne de Bach, qui fut si mutilée en des circonstances précédentes, fut donnée avec un sens vigoureux et sur un rythme remarquable; le concerto de Mendelssohn fut joué dans toute sa beauté et si parfaitement qu'on ne saurait à laquelle des trois parties donner sa préférence, après une telle interprétation. Huberman termina son concert par deux groupes de petites pièces très mélodieuses, comme la Romance de Beethoven, la Feuille d'album, de Wagner; ou très brillantes, comme la Capricieuse d'Elgar, le nocturne et la valse de Chopin, et Campanella de Paganini.

Le violoniste fut accompagné, dans la mesure la mieux proportionnée, par le pianiste Siegfried Schultze.

ECHOS DE SOREL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 10—La compagnie du chemin de fer Q. M. & S., vient de compléter les plans des quais qu'elle doit faire construire en haut du pont, sur le Richelieu. Ces quais auront une longueur de sept cents pieds et seront utilisés pour le trafic général, mais surtout en vue du transbordement du bois de pulpe qui se fait ici sur une grande échelle.

—La séance des vues animées donnée dans la salle des bazars en faveur des pauvres et des orphelins, a été très intéressante. On y a représenté les scènes du congrès eucharistique de Québec. Le programme comportait également un beau drame et de la jolie musique exécutée par l'orchestre de Mlles Latraverse.

—On est actuellement à construire aux chantiers de la marine, un lit de hâlage pour y placer en hivernage et en réparations plusieurs vaisseaux du ministère des Travaux publics.

—Les membres de l'association des vétérans de la grande guerre, succursale de Sorel, ont fait l'élection de leurs officiers pour l'année 1924. Ont été élus: R. Garceau, président; Irénée Taillon, 1er vice-président; Donat Raymond, 2e vice-président; J. A. L'Heureux, secrétaire; Benjamin Godin, Lucien Paulet et Roméo Ritter, conseillers. L'état financier de l'association est très satisfaisant. Elle possède maintenant un beau local où les membres trouvent le confort et l'amusement.

—Les soirées données au théâtre "Gaieté", au bénéfice du fonds de secours des employés du chemin de fer Q. M. & S. ont remporté un brillant succès. La foule des spectateurs fut si considérable qu'il fallut donner trois séances, les 28, 29 et 30 novembre. Il y eut divers concours de danse, etc., déclamation par Mlle Gabrielle Guérard, et chant par Mlles Giselle Péloquin, Dolorès Dallaire, M. Arsène Parenteau, Mlle Cécile Joubert, Yvette Parenteau, MM. Jean F. Cadoret et Rosaire Baron. Ont aussi pris part au programme Mlle Germaine Robidoux, Lucien Généreux, Arsène Parenteau, Hector Debigaré, Hector Moineau, Wilbrod Langlade, Arthur Raymond, M. Letendre, Mlles L. Ricard et A. Nadeau. Accompagnaient au piano: Mlles Thérèse Cadoret, Marie Langlois, Jeanne d'Arc Paradis.

L'orchestre des Chevaliers de Colomb, sous la direction de M. Napoléon Lamoureux, avait généreusement prêté son concours.

Les prix des différents concours furent accordés à M. Rosaire Baron, chanteur comique, âgé de 12 ans; M. Wilbrod Langlade, acrobate; et à Mlles L. Ricard et A. Nadeau, danseuses.

Le principal organisateur de ces belles soirées fut M. Charles Cadoret, secrétaire au bureau de l'administration du chemin de fer Q. M. & S., à Sorel.

ACCIDENT DE CHASSE

Belleville, Ont., 10. — Russell Chatterson a été accidentellement blessé d'une balle à la tête par un compagnon, alors qu'il chassait dans le canton d'Hastings.

Pour le club des filles

Mesdemoiselles! Aimeriez-vous à avoir un poste de Radio?

Nous sommes contents de vous dire que cela vous amusera et vous divertira beaucoup. De plus, vous entendrez conférences, causeries sur la science domestique et l'hygiène, beau morceaux de musique, chansons, etc. Pourquoi ne pas venir ici acheter un de nos postes?

Ouvert les lundi, vendredi et samedi jusqu'à 9 heures p.m.

Généreux Motor Co. Ltd.
268 ONTARIO Ouest
MONTREAL. 39-n

Faites vos Emplettes avec Diligence et sans encombrement

Les emplettes de Noël sont faciles quand on sait ce que l'on veut acheter. Or quel plus beau cadeau pourriez-vous offrir ou recevoir qu'un crayon Eversharp avec une plume Wahl d'un même dessin, en or ou en argent!

Leur beauté et leur richesse vous rendent fier de les donner, et leur utilité les rend agréables à recevoir. Le crayon Eversharp et la plume Wahl sont dignes de toute personne dont le nom figure sur votre liste. Et on les trouve en plusieurs modèles et à des prix variés correspondant aux différents degrés d'importance de vos cadeaux.

Mais procurez-vous l'Eversharp authentique, car il a des particularités qui ne pourront être copiées. Remarquez sa pointe rayée exclusive et son indicateur automatique. Cherchez la nouvelle mine sous le bouchon ainsi que la gomme à effacer.

La plume Wahl tout-métal constitue un progrès manifeste sur les autres porte-plume-réservoir. Elle ne peut craquer ni se fendre. Elle contient plus d'encre et elle durera toute une vie.

Offrez un crayon Eversharp et une plume Wahl dans la boîte-cadeau doublée de velours. Eversharp, $1 à $50; plume Wahl, $4 à $50. Voyez le nom gravé sur chacun d'eux.

A ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre—donnez les deux.
A ceux qui en ont un des deux — donnez l'autre.

Fabriqués au Canada par
THE WAHL Co., Ltd, Toronto

EVERSHARP
et sa compagne la
WAHL PEN

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU!
La Série Miniature

Un véritable Eversharp et une vraie plume Wahl de format réduit, pour porter au bout d'une chaîne, d'un ruban ou dans la plus petite bourse. Demandez à les voir.

Ils donnent le même service que leurs grands frères. La petite plume Wahl écrit 1200 mots avec un seul remplissage. Vous ne pouvez offrir un cadeau plus original ni plus utile que la série miniature du crayon Eversharp et de la plume Wahl.

81

LE PERE ET LE FILS ONT ETE GRAVEMENT BRULES

(Du correspondant de la "Presse")

Roxton Pond, 10. — M. V. Laflamme, boulanger, et son fils ont été gravement brûlés à la figure et aux mains. Quand M. Laflamme ouvrit la porte de sa boulangerie dont il voulait faire l'inspection, une violente explosion se produisit, suivie d'une longue flamme qui le brûla ainsi que son fils, qui l'accompagnait. Il put heureusement avertir, en dépit de ses blessures, M. Desmarchais, gardien de nuit, de la manufacture de la compagnie Stanley Tool, qui sonna aussitôt l'alarme. Les pompiers de la compagnie se rendirent sans délai à la boulangerie Laflamme ou l'incendie prenait déjà des proportions considérables. Ils durent travailler pendant assez longtemps pour le maîtriser. Les pertes s'élèvent à quelques centaines de piastres et sont couvertes par les assurances.

On croit que la boulangerie était remplie du gaz qui se serait échappé de la fournaise et que ce gaz venant en contact avec la flamme du fanal de M. Laflamme lorsque celui-ci ouvrit la porte, fit explosion.

NAIF CORDONNIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10—Le cordonnier Martin Gowkowski a déclaré ces jours-ci à la police, qu'il avait été victime d'un vieux tour d'apache, le truc "de la confiance", par suite de quoi il s'était fait voler $1,800.

Deux Russes, ses compatriotes, se présentaient chez lui et lui racontèrent une histoire merveilleuse à propos d'une mine d'or qu'ils auraient découverte dans l'Alaska. Ils offraient au cordonnier sa part dans les bénéfices, à la condition qu'il versât $1,800. Les deux hommes exhibèrent une boîte de métal, dans laquelle l'un d'eux déposa ce qui semblait être un rouleau imposant de billets de banque, disant qu'il y avait $1,800; le second compta un autre rouleau et, trouvant qu'il n'avait pas $1,800, il déclara qu'il irait à la banque pour compléter la somme, puis il partit. Après quelque temps, le premier homme demanda à Gowskowski de garder la boîte jusqu'à leur retour, tandis que lui-même apporterait la clef. Ainsi fut fait.

Le lendemain, les deux compères n'avaient pas reparu. Inquiet, le cordonnier défonça la boîte, mais il n'y trouva que de vieux journaux; les voleurs avaient sans doute substitué une fausse boîte et avaient emporté le magot. La police est à la recherche des apaches.

Christiania, 10. — On continue à enlever des mines flottantes dans la mer du Nord, le long de la côte norvégienne.

On donne la raison du succès d'un médecin bien connu

Il n'emploie qu'un sirop purement végétal pour soulager les maux d'estomac, la nervosité, les maux de tête et l'épuisement.

Par suite du résultat d'une expérience personnelle, nombre d'hommes et de femmes à Montréal comprennent maintenant pourquoi ils se sentent bien dans certaines occasions tandis que dans d'autres ils se lèvent fatigués, sont souvent bouleversés par les gaz et l'acidité stomacale après les repas, les maux de tête, et aussi pourquoi ils se sentent nerveux et épuisés avant la fin de la journée.

Le Dr H.-S. Thacher a prouvé que de tels symptômes sont souvent le résultat de l'obstruction et de l'indolence du foie. Il a aussi prouvé que le soulagement dans de tels cas se produit rapidement quand le foie est tonifié et nettoyé comme il faut.

LE SOULAGEMENT DEVRAIT SE PRODUIRE POUR TROIS RAISONS!

Il existe trois raisons scientifiques pour lesquelles il est nécessaire de conserver le foie en bon état afin de se sentir bien. Premièrement—votre foie purifie le sang. Deuxièmement—il fournit les éléments essentiels à une digestion et une nutrition parfaites. Troisièmement—il fournit les sécrétions dont la nature a besoin pour lubrifier les intestins afin qu'ils fonctionnent régulièrement et naturellement tous les jours.

Si donc le foie devient indolent et obstrué il ne peut faire ces choses comme il faut. Conséquemment votre langue devient chargée, votre digestion est mauvaise, vos intestins ne fonctionnent pas suffisamment, vous vous sentez faible, nerveux et fatigué—et c'est alors que commencent véritablement vos souffrances.

RECONSTITUEZ-VOUS!

La science aujourd'hui est venue en aide à la nature en offrant un prompt soulagement. Après des années de recherches et de pratiques, le Dr Thacher a perfectionné un tonique qui ne contient ni calomel ni drogues dangereuses. C'est un sirop composé d'éléments purement végétaux reconnus pour leurs propriétés correctives et reconstituantes. Son but est d'aider la nature à nettoyer et à tonifier le foie, à augmenter l'appétit, à améliorer la digestion, à nourrir et à reconstituer l'organisme et à permettre la circulation d'un sang plus riche et plus rouge dans les veines.

GARANTIE D'ESSAI.

Essayez-le! Prenez simplement une cuillerée du sirop du Dr Thacher pour le foie et le sang après les prochains repas. Remarquez la différence rapide dans la manière de manger, de dormir, dans votre apparence et votre santé. Il faut que vous soyez complètement satisfait, sinon les pharmaciens sont autorisés à vous remettre le petit montant que vous avez déboursé. Découpez cet article afin de vous rappeler le nom.

En vente à Montréal à n'importe laquelle des pharmacies suivantes: Allard Drug Store, Dr J.-H. Bastien, Guérin et Bélanger, O. Brault, W.-I. Casey; Sherbrooke, angle Harvard; Fletcher's Drug Store, 431 Ste-Catherine ouest; Alfred-F. Larose, 1112 Mont-Royal est, 661 Blvd St-Laurent et 96A St-Denis; Macy's, Paquin "Wilbrod", 849 Mont-Royal est; Pharmacie Lacharce, 434 Ste-Catherine est, 20 Ste-Catherine O., angle Clarke; J.-H. Robert, Mont-Royal est et St-Denis; The Dr Leduc Drug Company, Ernest Théoret, 2011 Notre-Dame ouest, M. Albert, 271 St-Laurent, coin Dorchester; à la Pointe-Saint-Charles, par E. Bernard, 304 Hibernia; à Saint-Jean, par Arm. Bourgeois, 84 Richelieu; à Saint-Lambert, par Kenneth Chalmers; à Verdun, par M. Henri-P. Fabien, 1175 Wellington; M. Albert, 271 Blvd-St-Laurent, coin Dorchester; à Westmount, par Mount Pleasant Pharmacy, angle Green et Sherbrooke, ou à n'importe laquelle des pharmacies dans toutes les cités et villes.

D'Allaird
VENTE du 9e Anniversaire

Lingerie comme Cadeaux

Une merveilleuse occasion d'économiser de l'argent sur les cadeaux de Noël grâce à notre nouveau système de participation aux profits.

CETTE SEMAINE SEULEMENT

Des centaines d'articles de jolie lingerie comprenant

Chemises de nuit en crêpe plissé souple de nuances pastel unies et à dessins de blocs imprimés; aussi en nansouk et garnies de dentelle **2.98**

Caleçons bouffants en soie Cordalene, faits pour être confortables avec ce tissu très résistant. Plusieurs nuances. Toutes tailles **2.98**

Jupons princesse en satinette anglaise rayée de la meilleure qualité. Sable, blanc, rose pâle, brun, marine, noir. Tailles: 36 à 44 . . . **2.98**

Cache-corset en crêpe de Chine clair, joliment brodés et garnis des plus fines dentelles. Couleurs: rose et blanc **2.98**
Et beaucoup d'autres vêtements utiles.

Vous pouvez choisir n'importe lequel de ces articles à

2 pour 5.50

C'est-à-dire deux de n'importe quelle sorte — il n'est pas nécessaire qu'ils soient pareils!
ACHETEZ-EN DEUX ET ECONOMISEZ!

Ou pour Cadeaux de Moindre Valeur—

Nous offrons un merveilleux assortiment de lingerie à meilleur marché, à savoir—

Chemises de nuit en crêpe Oxford et vénitien à jolis dessins imprimés. Les unes avec encolure en V, les autres avec encolure carrée . **1.98**

Camisoles de soie, tricolette de la meilleure qualité, haut à point d'ourlet et bretelles de soie. Une merveilleuse occasion à . . . **1.98**

Jupons princesse en nansouk et en satine. Toutes couleurs **1.98**

Caleçons bouffants—Un grand choix de caleçons bouffants en satinette et autres tissus avec élastique simple ou double **1.98**

Deux articles quelconques — autant que vous en voulez à

2 pour 3.75

Ce sont des occasions à $1.98—mais vous économisez davantage en en achetant deux.

Blouses

Font de superbes cadeaux. Les blouses D'Allaird ont, depuis des années, réjoui beaucoup de coeurs féminins à l'époque des fêtes. Cette année notre assortiment est plus considérable et meilleur que jamais. Tous les derniers modèles de New-York ainsi que les tissus et les couleurs en vogue.

D'Allaird
Blouses – Robes – Lingerie
Avenue du Parc, à côté du théâtre Regent.
Rue St-Denis, à côté du théâtre St-Denis
Rue Ste-Catherine, près Stanley.

Mises en boîtes de Cinquante et cent
$1.25 et $2.50
Bouts ordinaires ou en liège

ORIGINAL
MELACHRINO
"L'unique cigarette vendue dans le monde entier"

HEURES DE TRAGIQUES ANGOISSES

Un bûcheron erre, pendant deux jours, perdu dans la forêt.

ETAT PITOYABLE

(De correspondant de la PRESSE)

Rapide de l'Orignal, 10. — MM. Edouard Legault, Ernest Jacquiers et Baptiste Legault, tous trois cultivateurs demeurant près de Saint-Jovite, travaillent dans les chantiers, pour la compagnie Riordon, à quelques milles au nord du Lac Tremblant. Or, dernièrement, un samedi matin, Edouard Legault, en sortant du camp, aperçut des traces fraîches d'un chevreuil. Il courut chercher sa carabine et se mit à la poursuite de l'animal. Il marcha pendant des heures et des heures sans pouvoir le rejoindre, mais tua, en route, deux perdrix. Enfin, découragé, il décida de retourner au camp. Mais ses propres traces et celles du chevreuil avaient été effacées par la neige, qui tombait depuis le midi.

Cela l'inquiéta terriblement, car il ne connaissait pas cette partie de la forêt-là. Il marcha rapidement tant que le jour dura, mais sans pouvoir retrouver son chemin. Voyant qu'il devait passer la nuit dans le bois, il fit un feu, fit sécher ses vêtements et se coucha; mais la pensée qu'il était là, seul, égaré, et que les bêtes sauvages pouvaient lui faire un mauvais parti, l'empêcha, cela va sans dire, de fermer l'oeil. A l'aube, il se mit résolument à la recherche de son camp. Il éprouvait cependant une certaine lassitude, n'ayant rien mangé depuis le matin de la veille et ayant commis l'imprudence de se débarrasser de ses perdrix, qui étaient devenues pour lui un fardeau. Il marcha pendant toute la grande journée sans rencontrer ni un camp ni un chemin de chantier. Il s'aperçut même qu'il tournait dans un cercle.

Il se crut alors perdu à tout jamais, se rappelant l'histoire d'un autre individu qui avait trouvé la mort dans cette même forêt. Un sentiment d'effroi facile à comprendre s'empara du malheureux. Il devint presque fou de peur. Le soir, n'ayant plus d'allumettes pour faire du feu, il s'asseya épuisé et ses vêtements tout trempés, près d'un corps d'arbre, attendant la mort.

Mais, heureusement ses compagnons de travail, ne le voyant pas revenir au camp, le samedi soir, se rendirent au village le plus rapproché pour téléphoner un peu partout, entre autres à M. Xavier Legault, parent et voisin d'Edouard pour savoir si leur compagnon avait été vu. Ils attendirent jusqu'au dimanche soir. Ne le voyant pas revenir vers cinq heures, Ernest Jacquiers et Jos. Bastien, pourvus d'une lanterne et armés d'une carabine, partirent alors à sa recherche. Après avoir marché pendant une couple d'heures, ils tirèrent un coup de carabine. Quelqu'un répondit, mais à une très grande distance. Ils prirent cette direction, et à intervalles tiraient de leur arme. On répondit chaque fois à leurs coups. Les chercheurs constatèrent qu'ils approchaient de celui qui leur répondait. N'ayant plus de cartouches, ils se mirent à crier; une voix faible et enrouée se fit entendre. Encore quelques verges et ils se trouvaient en présence du pauvre malheureux, dont les yeux égarés et l'état pitoyable leur firent peur. Enfin, ils purent engager avec lui la conversation et après l'avoir réchauffé, il tremblait de tous ses membres, le ramenèrent au camp.

M. COOLIDGE POSTULE LE VOTE REPUBLICAIN

Washington, 10. — M. Frank-W. Stearns, de Boston, qui passe pour être l'ami politique le plus intime du président Coolidge, annonce la candidature de M. Coolidge au congrès républicain en vue de l'élection présidentielle de 1924. M. Butler, délégué du Massachusetts au comité national républicain, "agira comme représentant personnel du président".

LE PROJET D'EXPOSITION

Un comité conjoint de représentants du Board of Trade, de la Chambre de Commerce et de l'association des manufacturiers canadiens tiendra une assemblée, demain après-midi, à 2 h. 30, pour faire l'étude du projet d'exposition à Montréal. Cette réunion est convoquée sous les auspices de l'association des manufacturiers, et sera tenue aux quartiers généraux de cette association, en l'édifice du Board of Trade. On décidera alors si les organisations représentées favoriseront ou non le projet d'une exposition. L'association des manufacturiers serafent représentée par MM. Michael Hirsch, Paul-E. Joubert, W.-S. Fallis et F.-W. Stewart; la Chambre de Commerce, par M. Joseph Ethier et autres; et le Board of Trade, par M. Arthur Vaillancourt et autres.

FEU M. C.-G.-T. ARCHAMBAULT

(Spécial à la PRESSE)

L'Assomption, 10. — Ces jours derniers est décédé à L'Assomption M. Charles-Gustave-Tancrède Archambault, fils de l'honorable Urgel Archambault et beau-frère de feu sir L.-O. Taillon. Un fils et une fille lui survivent. Le défunt était âgé de 78 ans. Les funérailles ont eu lieu à L'Assomption.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Montréal-Ottawa

Le service du Chemin de fer national du Canada, de Montréal à Ottawa, est le suivant:

Départ de Montréal, gare Bonaventure, à 8.15 a.m., 7.05 p.m. et 10.00 p.m. tous les jours, et à 4 p.m. tous les jours sauf le dimanche.

Départ de Montréal, terminus du tunnel, à 7.00 a.m. et 1.15 p.m. tous les jours sauf le dimanche.

Service également commode au retour. Service de wagon-observatoire-salon-buffet. 10.17.24.61 (r)

Pour les Canadiens-français de l'Ontario

POURQUOI SOUSCRIRE?

1o Parce que, tels que les Canadiens-français l'entendent pour les écoles fréquentées par leurs enfants, le bilinguisme comporte l'enseignement de la langue française comme langue première et l'enseignement de l'anglais comme langue seconde.

2o—Parce que les unilinguistes, par le règlement XVII, veulent imposer aux Canadiens-français l'enseignement de l'anglais comme langue première, et l'enseignement de la langue maternelle comme langue seconde.—Qui a raison?

3o—Parce que, dans l'Ontario, sur 300 écoles primaires, séparées ou publiques, désignées par le gouvernement sous le titre d'anglo-françaises ou bilingues, pas moins de 75 sont fréquentées exclusivement ou en majorité par des élèves canadiens-français, et que dans ces 75 écoles, en vertu de l'article premier du règlement XVII, il est illégal d'enseigner la langue française ou d'en faire usage.—Est-ce juste?

4o—Parce que les unilinguistes ontariens condamnent les nôtres au crime de la déformation nationale en leur imposant des institutrices de langue et de mentalité anglaises, des manuels anglais, une atmosphère contraire à celle de leur foyer.—Est-ce loyal?

5o—Parce que c'est à cette oppression tyrannique que les Canadiens-français de l'Ontario résistent, depuis 1910 surtout, au prix des plus grands sacrifices.—Cette ténacité ne mérite-t-elle pas notre appui?

6o—Parce que les Anglais eux-mêmes ont reconnu les principes pédagogiques sur lesquels les Franco-Ontariens ont fondé leur résistance. La dernière Conférence impériale d'éducation affirme: "La langue mieux connue et mieux comprise par l'enfant, à son entrée à l'école, est au point de vue pédagogique, le moyen le plus efficace de l'instruire au premier degré de son éducation scolaire." Or pour l'enfant Canadien-français cette langue "mieux connue" c'est la langue française.

7o—Parce que si aujourd'hui nous sommes assez indifférents pour ne pas appuyer ceux qui luttent aux avant-postes, demain nous serons trop faibles dans la lutte pour nous-mêmes. Et qu'adviendra-t-il de notre race?

8o.—Parce que, il n'y a absolument rien de changé ni dans les lois et règlements de la province voisine à l'égard des écoles fréquentées par les enfants canadiens-français, ni dans l'interprétation de ces lois et règlements par les officiers du Département de l'Instruction Publique, ni généralement dans l'attitude de ceux qui se sont faits les auxiliaires conscients de la persécution de notre langue.

Pour permettre à nos compatriotes de l'Ontario de garder l'attitude qu'ils ont tenue jusqu'ici, aidons-les, souscrivons.

Nous publierons dans les journaux les noms des donateurs et les montants reçus.

Nota bene. — Les souscriptions doivent être adressées à M. Alphonse de la ROCHELLE, chef du secrétariat général de l'A.C.J.C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Pour tous renseignements, téléphonez à Main 4939.

(Communiqué de l'A.C.J.C.)

GRAVELBOURG, SASK.

Une soirée dramatique et musicale, organisée par Mme George Hébert et rebours, a été donnée au profit de la candidature de Mlle Hermine Lemoine.

On sait que Mlles Hermine Lemoine et Aline Prince sont toutes deux candidates au concours de popularité qui forme l'une des nombreuses attractions de notre bazar.

La fanfare de Gravelbourg a eu l'occasion de constater une fois de plus que le public aime à l'entendre.

La symphonie "En route", dirigée par Mlle Valéda Lemoine, fut très applaudie.

Après cette brillante ouverture, un extrait de "La Périchole", a été exécuté par Mme Jérôme et M. Vincent.

Une comédie de Labiche "La lettre chargée", a été très bien interprétée par Mlle Lucienne Lemoine, Mlle G. Nadeau, M. G. Hébert et M. G. Gravel.

Deux petites canadiennes-françaises, filles de MM. David et Ovila Gauthier, nous ont donné une danse écossaise très bien exécutée.

N'oublions pas M. Johnson de Parland, dont les chansons comiques ont remporté un grand succès.

M. l'abbé Lussier et ses élèves ont rendu des morceaux d'orchestre d'une façon qui fait honneur aux élèves comme au maître.

La symphonie intitulée "En Route" fut exécutée par Mlles Valéda Lemoine, Hyman Lemoine, Larochelle, Girard, Colleaux, O'Grady, Brazziel, Edens, MM. Guennette et Lizée.

Le choeur des jeunes servantes des "Cloches de Corneville" fut chanté par Mlles Lemoine, Nadeau, Lefebvre, Dupras, Beaudry, Lebrun, Dupras, Gérard, Colleaux, O'Grady, Brazziel, Edens, MM. Ouellette et Gauthier.

Aidez les Vétérans

Entrez dans le concours de JUGEMENT D'AFFICHES qui a lieu maintenant au Canada au bénéfice des associations de vétérans. Non seulement le jeu vous distraira et vous viendrez en aide à une bonne cause, mais vous avez aussi une chance de gagner par votre habileté un **des 2,003 prix. Peut-être un des trois premiers, dont chacun est une réelle fortune vous échouera. Leur valeur est approximativement comme suit:**

1er prix, $55,555.00
2ième prix, $12,888.00
3ième prix, $ 4,555.00

Il y a en tout 2,003 prix formant une somme globale de 30,000 livres sterling (environ $138,888.00) qui tous ont été donnés par BOVRIL Limited.

Pour entrer dans le concours, envoyez une donation de $1.20 et l'on vous offrira une carte-billet, sur laquelle seize des plus célèbres affiches de Bovril sont reproduites en couleurs.

Quelles sont les douze meilleures par ordre de mérite? C'est ce que vous devez décider. La carte indique tout ce que vous devez faire. C'est une épreuve des plus intéressantes de goût et de jugement. Un véritable jeu, que vous pouvez jouer et rejouer et auquel les enfants, les adultes et les visiteurs peuvent prendre part.

Et pensez seulement à la récompense possible?

Vous pouvez faire autant d'essais que vous voudrez. Chaque donation de $1.20 reçoit en présent une carte-billet; ainsi $12.00 assurent dix cartes, bien qu'un prix seulement sera donné par personne.

Adressez les donations à l'une des organisations suivantes ou à leurs succursales qui sont activement intéressées et demandent votre aide.

L'Association des Vétérans de Grande-Bretagne,
2725, avenue du Parc, Montréal.
L'Association des Vétérans de la Grande Guerre,
Citizen Building, Ottawa.
Les Vétérans de l'Armée et de la Marine du Canada,
121, rue Bishop, Montréal.
Les Vétérans Impériaux du Canada - - 700 Main Street, Winnipeg.

Adresses à Montréal

G. W. V. A., - - Chambre 32, 248, rue St-Jacques.
Army and Navy Veterans, 602 O., rue Ste-Catherine.

A. BERNARD & CO.

Limited

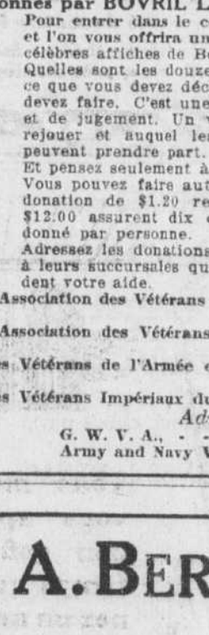

Seulement 12

de ces luxueux

Manteaux de Mouton de Perse

34 à 50 de buste

à ce prix étonnant:

$195

Valant jusqu'à $325

Ils viennent de sortir de notre fabrique et sont les plus beaux modèles que vous puissiez désirer. Belles peaux entières à frisure serrée, richement doublés et finis. Venez de bonne heure choisir le vôtre avant qu'ils soient tous vendus — c'est la plus grande valeur en ville en fait de fourrure. Chaque manteau garanti.

410 rue St-Paul Ouest.

Une porte à l'est de St-Pierre.

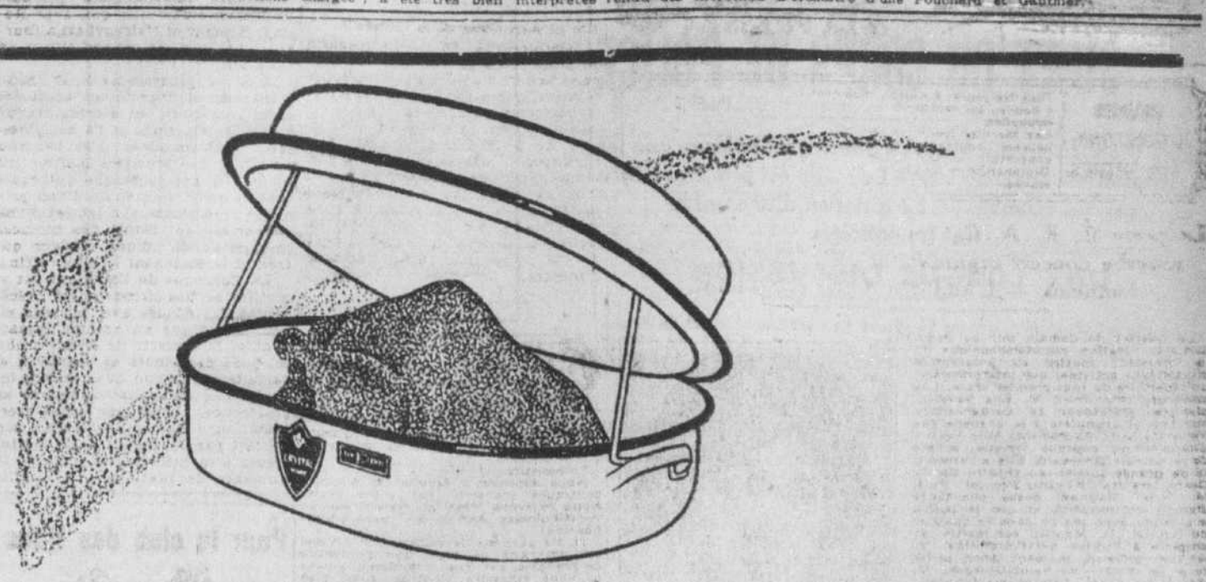

Economisez de l'Argent en Employant Une de ces Merveilleuses Rotissoires

VOICI un ustensile de cuisine qui économise réellement de l'argent. Prenons par exemple un rôti qui vous coûte vingt cents la livre. *Faites-le rôtir dans une rôtissoire SMP et il aura toute la tendreté, les qualités juteuses et nutritives d'un rôti coûtant trente cents la livre!*

La rôtissoire émaillée SMP conserve tous les riches jus et toutes les saveurs, rôtit uniformément, donne une savoureuse tendreté. Elle fait ressortir tout ce que la viande a de meilleur.

Mettez le rôti dans une rôtissoire SMP. Placez-la dans le fourneau. Ne vous en préoccupez pas. La rôtissoire fera tout le travail — la cuisson et l'arrosement. Les jus et le gras tombent du couvercle sur la viande. Cette rôtissoire est bien supérieure à l'ancienne rôtissoire découverte. La viande rôtie dans une rôtissoire découverte diminue énormément, brûle souvent et sèche à l'extérieur tandis qu'elle ne cuit pas au centre.

Grandeurs pour tout Fourneau et toute Bourse

Peu importe la grandeur de votre fourneau, il y a une rôtissoire émaillée SMP qui lui convient. Formes ovales et rondes. Prix: De $3.25 en diminuant jusqu'à $1.25, dans la plupart des magasins de quincaillerie et à rayons.

Remarquez la rôtissoire illustrée plus haut. C'est une magnifique rôtissoire SMP *émaillée "Crystal"*, du blanc le plus pur, avec bords bleu royal, trois couches du plus bel émail. Ou vous pouvez acheter une rôtissoire commode SMP "Pearl", émaillée gris et bleu, à deux couches.

Se Nettoie en un Clin d'Oeil comme de la Porcelaine

Une autre grande différence. Ces rôtissoires SMP émaillées, même après avoir fait cuire ce qu'il y a de plus gras, de plus collant et à la plus haute température, sont aussi faciles à nettoyer que votre porcelaine. La viande et le gras ne brûlent ni ne collent, comme dans les rôtissoires découvertes communes et démodées.

Une rôtissoire SMP émaillée ne peut rouiller. Les odeurs des aliments ne peuvent la pénétrer. La graisse, le gras ou les aliments ne peuvent adhérer à la douce surface vitreuse. Elle est toute d'une seule pièce. Il n'y a pas de coins tranchants.

Economisera $24.00 par année

Tout Canadien mange, en moyenne, 131.6 livres de viande par année...dont environ soixante livres sont des viandes rôties. En conséquence une famille de quatre personnes mange 240 livres de viande rôtie par année. En achetant des rôtis qui sont dix cents la livre meilleur marché, et en les faisant rôtir dans une rôtissoire SMP, une famille peut économiser l'étonnante somme de $24.00 par année, assez pour acheter une douzaine de rôtissoires!

C'est une véritable économie. Soyez sage. Achetez aujourd'hui une rôtissoire émaillée SMP. Tout magasin de quincaillerie, à rayons ou d'articles de ménage peut vous en vendre.

Séries Additionnelles de Rôtissoires

Non seulement vous trouverez la marque de fabrique SMP sur les articles émaillés, mais aussi sur une série de rôtissoires en aluminium de qualité supérieure. Vous pouvez aussi acheter des rôtissoires SMP en acier poli. Les prix varient de $1.75 en diminuant jusqu'à 75c pour les rôtissoires en acier poli et de $5.75 pour les rôtissoires en aluminium.

Cherchez la marque de fabrique SMP dans les magasins de quincaillerie. C'est votre garantie de qualité.

THE SHEET METAL PRODUCTS CO. LIMITED
MONTREAL TORONTO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER CALGARY

SMP "QUALITY" TRADE MARK

Rôtissoires Emaillées SMP

SMP Enameled Ware ROASTERS

Ne cherchez pas, donnez lui une rôtisseuse SMP pour sa cuisine, c'est le cadeau idéal.

Les rôtissoires SMP sont en vente dans les magasins ci-dessous

DISTRICT CENTRE
Bleury Hdwe . . . . 259 Bleury
Briebois J. W. . . . 120 Ave du Parc
Clovis Electric Co.
494 Ste-Catherine Est
Dagenais H. . 448 Notre-Dame Ouest
De Serres Omer . . . 204 St-Denis
Dubuc G. E. . 140 Ste-Catherine Est
Dupuis Frères Ltée
447 Ste-Catherine Est
Durand Hdwe Co. . . 370 St-Jacques
Lafleur L. L. Ltée
366 Notre-Dame Ouest
Legris A. . 10 Place Jacques-Cartier
Maison Normandin
171 Notre-Dame Ouest
Tremblay P. . . . 253 St-Paul Est

DISTRICT OUEST
Balmoral Bazaar
661 Notre-Dame Ouest
Barber Hdwe L. P.
881 Ste-Catherine Ouest
Bennett Bros. . . . 371 St-Antoine
Black & White
502 Notre-Dame Ouest
Dery R. . . . 111 St-Antoine
Goodwins Ltd. . Ste-Catherine Ouest
Leroux A. . . 780 Notre-Dame Ouest
Mallette & Frères
1073 Notre-Dame Ouest
Morgan Henry & Co. Ltd
Ste-Catherine Ouest
Paddon J. E. H.
551 Ste-Catherine Ouest
Philbin M. Hdwe Co.
362 Ste-Catherine Ouest
Philbin M. Hdwe Co.
723 Ste-Catherine Ouest
Ogilvy's Jas. A. Ltd
Ste-Catherine Ouest
Prowse Range Geo. R., 575 University
Wilders Ltd. . . . 365 Bleury
Wilder-Poole Ltd . . . 325 Bleury

DISTRICT WESTMOUNT ET NOTRE-DAME DE GRACE
Bédard A. H., 4864 Sherbrooke Ouest
Bentley & Cheaney
5060 Sherbrooke Ouest
Deerochers Ltée, 5356 Sherbrooke O.
Melrose Hdwe Co.
5778 Sherbrooke Ouest
Noiseux J. E. & L. N.
5952 Sherbrooke Ouest
Philbin M. Hdwe Co.
4169 Sherbrooke Ouest

MONTREAL OUEST
Gélineau Jas. . . . . 57 Westminster
Montreal West Hdwe Co.
135 Westminster

DISTRICT ST-HENRI
Blais J. A. . 2098 Notre-Dame Ouest
Bourdeau Z. . . . . 670 Atwater
Brunet P. . . . 2150 St-Jacques
Chartrand Ltée, 1763 Notre-Dame O.
Gougeon N. . 2227 Notre-Dame Ouest
Lefebvre Madame H.
2577 Notre-Dame Ouest
Lefebvre Maison E.
2511 Notre-Dame Ouest
Lefebvre & Bourbonnais
2361 Notre-Dame Ouest
Papineau Jos. . 1479 Notre-Dame O.
Philbin M. Hdwe Co., 1999 St-Jacques

POINTE ST-CHARLES
Armstrong Thos. . . . 277 Charron
Dansereau C. . . . . 359 Centre
Dion O. . . . . 364 Charlevoix
Lavoie B. . . . . 611 Centre
Poirier Geo. A. . . . 554 Wellington
Udaskin W. . . . . 300 Centre

COTE ST-PAUL
Caron A. . . . . 15 Briand
Lalonde E. . . . . 280 Hadley

VILLE EMARD
Carmel L. . . . 2393 Jacques Hertel
Sauvé E. . . . . 269 Boulevard Monk

VERDUN
Crowder W. . . . . 1305 Wellington
Dion & Lalonde . . . 1808 Church
Fabien Ltée . . . . 1177 Wellington
Gagnon J. A. . . . 1383 Wellington
Sauvé J. L. . . . . 1255 Wellington
Verdun Hdwe . . . 1491 Wellington

DISTRICT EST
Amherst Supply Co. . .217 Amherst
Archambault U.,
900 Ste-Catherine Est
Barré Geo. E., 610 Demontigny Est
Bourassa G., 1329 Ste-Catherine Est
Caron J. E. . . . . 18 Robin
Champagne O. & Fils,
539 Dorchester Est
Charbonneau J. W., 788 Ontario Est
Chevrier J. A. R., 861 Ontario Est
DeGrandpré L. V. & Cie,
590 Lagauchetière Est
Drapeau & Champagne, 327 Amherst
Dubois L. A. . . . . 621 Ontario Est
Gauthier J. E. . . . 678 Ontario Est
Granger S. J. Enrg.,
1399 Ste-Catherine Est
Granger U. . . . . 570 Ontario Est
Grégoire H. C., 775 St-Catherine Est
Leclaire Jos. . . . . 1422 Ontario Est
Laplante J. S. . . . 1279 Ontario Est
Letendre Ltée, 623 Ste-Catherine Est
Paquette J. O., 790 Ste-Catherine Est
Piquette & Roy. . . . . 305 Wolfe

HOCHELAGA
Archambault J. A.,
1701 Ste-Catherine Est
Bélair J. P., 1811 Ste-Catherine Est
Latulippe J. . . . . 392 Rouen
Ravary Ltée, 2115 Ste-Catherine Est

MAISONNEUVE
Champagne P. J. & Fils,
2429 Ste-Catherine Est
Côté E. & Cie. . . . 2464 Ontario Est
Danis G. . . . . 2822 Ontario Est
Kneen Geo. V. Ltée,
2377 Ste-Catherine Est
Lefebvre W. . . . 2027 Ontario Est
Noël & Chevalier. . 2283 Ontario Est
Reed Geo. & Cie. . .2706 Ontario Est

VIAUVILLE
Viauville Hdwe,
2823 Ste-Catherine Est

LONGUE POINTE
Dupéré & Frères, rue Notre-Dame
Ménard N. . . . . rue Notre-Dame

POINTE AUX TREMBLES
Latendresse & Fils, rue Notre-Dame

BOULEVARD ST-LAURENT
Bernier Hdwe,
126 Boulevard St-Laurent
Boucher M. H.,
1420 Boulevard St-Laurent
Caplan Bros.,
414 Boulevard St-Laurent
Chouinard W.,
1672 Boulevard St-Laurent
Darochers Hdwe,
2814 Boulevard St-Laurent
Duskes A.,
1402 Boulevard St-Laurent
Duskes S. & Sons,
1080 Boulevard St-Laurent
Gelden Bros.,
1008 Boulevard St-Laurent
Lachapelle R.,
2294 Boulevard St-Laurent
Larivière Inc.,
911 Boulevard St-Laurent
Main Hdwe & Paint Store,
1984 Boulevard St-Laurent
Raymond E. O.,
3116 Boulevard St-Laurent
Rollin O. & Cie,
1324 Boulevard St-Laurent
Taylor A. E.,
920 Boulevard St-Laurent
Turgeon & Turpin,
3010 Boulevard St-Laurent
Verdon Z.,
2076 Boulevard St-Laurent

DISTRICT NORD
A'Bear A. R. . . . . 155 Fairmount
Aronson M. . . . . 2930 Papineau
Dubreuil J. E. . . . . 2259 Papineau
Desjardins A. . . . . 687 St-Denis
Evans Bros. . . . . 209 Laurier Ouest
Foley F. M. . . . . 126 St-Viateur
Goyette A. & Fils, 803 Laurier Est
Lachapelle J. W. . . . 2499 Waverley
Laurier Hdwe. . . . 343 Laurier Est
Lefrançois Jos. . . . . 528 Gilford
Malo J. O. . . . . 1705 Papineau
Marcus J. . . . . 192 Bernard
Mongeau B. . . . 232 Laurier Ouest
Moroney Hdwe . . . . 533 Gilford
Nebachi I. . . . . 2539 Papineau
Outremont Hdwe . .1205 Van Horne
Philbin M. Hdwe Co., 851 St-Denis
Ravary J. B. . . . 2038 Papineau
Ravary J. H. . . . . 741 Laurier Est
Vachon J. O. Ltée . . 70 St-Jérôme
Winter & Co. . . . 162 Laurier Ouest

AVE MONT-ROYAL
Allard & Kingsley, 720 Mt-Royal Est
Fournelle, T. . . . . 621 Mt-Royal Est
Giroux, J.-C. . . . 1145 Mt-Royal Est
Goyette, A. . . . . 124 Mt-Royal Est
Hamel, Gilbert & Cie,
696 Mt-Royal Est
Lacroix & Léger, 479 Mt-Royal Est
Leduc, J.-E., . . . 895 Mt-Royal Est
Leduc & Galipeau, 1100 Mt-Royal Est
Robert M. & Cie, 627 Mt-Royal Est

RUE RACHEL
Davidson, T.-D., . . 522 Rachel Est
Julien, R. & Cie, . 340 Rachel Est

ROSEMONT
Brien, Jos. . . 2132 Boul. Rosemont
David & Bélanger, . . 2784 Masson
Desrosiers, J.-A. . . . 1593 Masson
Roland, H.-D. . . . . 1316 Masson
Mont Lasalle Hdwe, . 2783 Masson
Lemoine, W. . . . . 1911 Masson

BOULEVARD ST-DENIS
Bancel, P. & Fils, . 3814 Lajeunesse
Bédard & Frères, . . . 2226 S.-Denis
Charlebois, Emile, . . . 321 Bélanger
Chevalier, A. . . . . 3266 S.-Hubert
Comtois, J.-M., . . . 2606 S.-Hubert
Cerbeil, Joseph . . . 2510 S.-Hubert
Corbeil, J.-C., 1052 Chemin Crémazie
Duquette & Lecavalier,
2799 S.-Hubert
La Cie de Ferronnerie Lambert,
2350 S.-Hubert
Lamoureux, Ed.,
3193 Christophe-Colomb
Larocque & Frères, . 447 Beaubien
Michaud, O., . . . 2430 S.-Hubert
Mireault & Lasalle, . 127 Beaubien
Mongeon, A. . . . . 124 Beaubien
Pelletier, H., . . 1143 De Castelneau
Pinette & Jarry, . . 3173 S.-Hubert
Plante & Cie, ... 365 Bélanger
S.-Hubert Hdwe Co., 2344 S.-Hubert
Vinet, Geo., ... 3500 S.-Hubert

AHUNTSIC
Ducharme, P., . . . 6404 Lajeunesse

MONTREAL-NORD
Lalonde & Frères, Boulevard Gouin

SAULT-AU-RECOLLET
Corbeil, U.
Corbeil & Frères

VILLE MODELE
Lamarche, R.

COTE-DES-NEIGES
Beaucage, Z.,
1869 Chemin Côte-des-Neiges
Northmount Hdwe Co.,
1206 Chemin Côte-des-Neiges

VILLE SAINT-LAURENT
Lebeault, V.
Lefrançois, A.
Legault, H.
Millar, D.-A.
Robert, U.

CARTIERVILLE
Gauthier, H.
Lagacé, A.
Laurin, A.

BORDEAUX
Gagnon, O.
Hamelin & Frères

LONGUEUIL
Millette, Thos., . . Marchand de fer.

LACHINE
Allard, A., ... rue St-Joseph
Hepsworth, R.-P., . . rue St-Joseph
Jolicoeur, J.-A. . . . rue Notre-Dame
Lachine Hardware, rue Notre-Dame
La Maison Martin, . . rue St-Joseph
Martin & Morin, . . . rue St-Joseph
Rousseau, Z.-E., . Parc Dominion
Thibert, J.-R., . . . 21ème Avenue

DORVAL
Descary Limitée, Chemin Principal

POINTE-CLAIRE
Desparois, A.
Ranger, W.-E.
Dawes, C.-J.

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE
Daoust, G. & Cie

AU CONSEIL MUNICIPAL

ENQUETE QUE TIENDRA UNE COMMISSION ECHEVINALE AU SUJET DU CORPS DE POLICE

Une proposition des échevins Sansregret et Bray que les conseillers approuvent. — Le maire est pris à partie par un échevin. — La question d'une union chez les policiers.

UNE LONGUE DISCUSSION

Le conseil municipal, par un vote de 21 contre 12, a résolu à sa séance de vendredi dernier de charger une commission échevinale de faire une étude complète de l'affaire de la police, afin de rétablir l'entente qui doit exister entre les administrateurs municipaux et les membres du corps de police. Le maire a, comme il l'avait annoncé, pris fait et cause pour les policiers. Ayant voulu, cependant, s'en prendre à un des membres du comité, il s'est attiré une violente réplique de la part de l'échevin A.-A. DesRoches. L'échevin J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif, qui, le matin, avait dû rester chez lui par suite d'une indisposition, s'est quand même rendu à l'assemblée, et a défendu avec énergie l'attitude qu'il a prise vis-à-vis l'union de la police, continuant de se déclarer absolument opposé à l'existence d'une semblable organisation chez les policiers. L'échevin Desroches a déclaré que tout aurait été réglé à la satisfaction générale si le maire n'était pas intervenu. Le débat a duré près de deux heures, plusieurs échevins y prenant part.

Dès le début de l'assemblée, l'échevin Georges Vandelac présenta les deux avis de motion suivants, sur lesquels il n'y eut aucune discussion:

"L'échevin Vandelac donne avis que dans quinze jours de cette date, il proposera que soit reconsidérée et abrogée la résolution adoptée par ce conseil le 15 septembre 1922, adoptant un rapport de la commission spéciale à laquelle avait été référée une lettre de la Fédération des Employés Municipaux de Montréal."

"L'échevin Vandelac donne avis que dans quinze jours de cette date, il proposera que soit reconsidérée et abrogée la résolution adoptée par ce conseil le 19 mars 1923, à l'effet de réitérer une résolution du 15 septembre 1922, et d'exprimer l'opinion que les membres du corps de police qui n'appartiennent pas à l'union ne doivent être molestés, et que la discipline doit être maintenue dans ce corps."

On sait que le rapport dont parle le premier avis de motion, déclarait que la commission s'opposait à l'existence d'une union, telle que constituée présentement.

UNE PROPOSITION

Aussitôt après, l'échevin Sansregret, appuyé par l'échevin Bray, présenta la motion suivante:

"Attendu qu'un ordre, basé sur une opinion exprimée par le conseil, aurait été donné par le comité exécutif à certains membres du corps de police, faisant partie d'une union fédérale de policiers, et que cet ordre aurait créé un malaise entre les administrateurs de la Cité et lesdits membres du corps de police;

"Attendu que ce malaise, s'il existe, est de nature à diminuer la somme de protection à laquelle les citoyens de Montréal ont droit;

"Proposé par l'échevin Sansregret, appuyé par l'échevin Bray, qu'une commission, composée des échevins Sansregret, président; Brodeur, Turcot, DesRoches, O'Connell, Bédard, Lalonde, Vaillancourt, Quintal, Lalancette, Vandelac, Gabias, Carmel, Creelman, Trépanier et Bray, soit chargée de faire une étude complète de tout ce qui pourrait nuire à l'entente qui doit exister entre les administrateurs de la Cité et les membres du corps de police, et de faire au Conseil, dans le plus bref délai possible, toute recommandation susceptible de favoriser cette entente, afin que la plus grande somme possible de protection puisse être donnée aux citoyens de la Ville."

L'échevin Sansregret, qui est le leader du conseil, fit ajouter que le quorum soit de cinq membres, et l'échevin Bédard a fait rayer son nom de la liste. Puis le maire céda son fauteuil à l'échevin J.-M. Gabias, maire suppléant.

Le maire eut la parole le premier. Il a d'abord eu des paroles de félicitations pour les deux échevins qui venaient de proposer la motion. Il exprime néanmoins l'opinion que les officiers de l'union de la police devraient être invités à faire partie du comité. "Cette union, a dit l'hon. M. Martin, a droit d'existence, et elle devrait avoir l'avantage de soumettre ses griefs à la commission. Il n'est que juste et raisonnable que ceux qui ont la direction de l'organisation de la police soient représentés. Pour régler le différend qui existe, il faut absolument que les deux parties intéressées soient entendues".

A ce moment, l'échevin DesRoches veut savoir si l'union pourra être représentée même par ceux qui ne font plus partie du corps de police. Le maire répond qu'il n'y voit aucune objection. L'échevin Sansregret dit que l'on peut être assuré que la commission échevinale fera tout son possible pour rechercher les causes du malaise qui semble exister. On se fera un devoir de faire venir tous les intéressés. "Je suis surpris, dit l'échevin Sansregret, de voir qu'on ait pu penser que quelqu'un aurait été oublié. Tous les membres de la commission auront à coeur de faire un bon travail. Il y a divergence d'opinions quant à savoir s'il doit ou non exister une union de police. Il faudra voir si réellement les policiers ont des griefs à faire redresser. Il faudra s'enquérir autant que possible de tout ce qui a trait à cette affaire, afin de pouvoir tracer la ligne de conduite à être suivie. On semble vouloir s'immiscer dans les affaires du comité en ouvrant cette enquête, mais il faut tenir compte qu'il a été question de résolutions adoptées par le conseil, à ce sujet".

L'échevin Sansregret croit qu'il y aura moyen de s'entendre.

L'ORDRE QUI FUT DONNE

Le maire reprend la parole et dit que lui aussi est d'opinion que tout va s'arranger. Il dit qu'au sujet des ordres qui ont été donnés aux constables d'avoir à quitter leur union, on se renvoie la balle. Le conseil, cependant, sera bientôt appelé à se prononcer de nouveau dans le cas des deux résolutions qui ont été adoptées. Il fait remarquer que ces résolutions ne stipulent aucunement que les constables n'ont pas le droit de se former en union. Il voudrait bien savoir qui a donné les instructions qui furent transmises par le chef à son état-major. Le maire dit que si les policiers avaient eu envie de faire la grève, ils l'auraient déclarée avant aujourd'hui. Pour lui, il n'en aurait pas enduré autant.

L'échevin Riel demande au président de la commission de bien vouloir inviter aux séances de la commission les échevins qui n'en font pas partie, ce que promet l'échevin Sansregret.

L'échevin Brodeur se lève de nouveau, et déclare positivement qu'il est opposé à la motion du leader du conseil. Il cite que l'étude de cette affaire a déjà été référée à une commission échevinale, sur une communication de la Fédération des employés municipaux. Il rappelle que l'union a formulé déjà des griefs contre le comité exécutif, et que l'un de ses officiers avait fait savoir que si ces griefs n'étaient pas redressés un vote de grève allait être pris parmi les employés municipaux. Avec les deux tiers des voix, une grève aurait pu éclater dans les 48 heures après la décision. L'échevin Brodeur cite que le conseil, sur rapport de la commission échevinale, avait décidé de ne pas reconnaître l'union de la police telle que constituée, ni même une union semblable chez les pompiers ou les employés de l'aqueduc. Le rapport fut adopté unanimement. Plus tard le conseil avait réaffirmé sa décision.

UN DIFFEREND EXISTE

L'échevin Brodeur déclare que le différend existe entre l'union de la police et les administrateurs de la ville. Il rappelle que le tribunal d'arbitrage, dans lequel l'union avait des représentants, n'avait pas reconnu le droit aux policiers de former une union affiliée à d'autres organisations. Ce tribunal avait refusé de reconnaître une union telle que présentement constituée. Le président du comité donne lecture du jugement rendu par les arbitres quant à ce qui concerne ce point. "Ceux qui sont nommés pour le maintien de la sécurité publique, sont liés à la société, et rien ne doit les restreindre ou les embarrasser dans l'exercice de leurs fonctions", a déclaré l'échevin Brodeur. Il continue et dit que malgré la décision des arbitres, l'union avait continué d'exister, et avait refusé de se soumettre à la sentence du tribunal d'arbitrage. L'échevin Brodeur déclare qu'il n'y a pas de discipline ni d'harmonie dans le corps de police. Présentement, un groupe de policiers fait partie de l'union, tandis qu'un autre groupe n'y sont pas associés, ce qui a pour résultat d'amener un désaccord entre les hommes. Il ajoute que les arbitres ont jugé que les policiers formaient une classe à part; qu'ils devaient protection à tout le monde également.

L'échevin Brodeur déclare formellement qu'il est en faveur des unions ouvrières, disant que le travailleur avait le droit de se protéger. La police ne pouvait cependant pas être placée dans cette catégorie. Le policier a le devoir de maintenir l'ordre, de réprimer le crime, de rechercher les coupables; il forme pour ainsi dire partie de la justice. Le corps de police est une sorte de milice intérieure qui a mission de faire observer la paix à l'intérieur du pays.

"Il ne s'agit pas de guerre", s'écrie le maire Martin. "Une union de police est un non-sens", réplique l'échevin Brodeur. "Je sais fort bien que je ne me rendrai pas populaire en disant cela, mais il ne s'agit pas de popularité, dans ce cas-ci", continue le président du comité exécutif.

OBEISSANCE A L'AUTORITE

L'échevin Brodeur dit que l'union n'a pas respecté la sentence arbitrale. Pourtant, le policier a pour premier devoir, l'obéissance à l'autorité. Il ne peut exister deux autorités dans la police, pour que tout marche bien. L'échevin Brodeur donne connaissance de quelques communications de l'union de la police, qui voulait avoir son mot à dire dans les promotions. A un certain moment, l'union avait voulu se substituer au chef et aux administrateurs dans la direction des affaires de la police. Il cite que l'union avait adopté une résolution stipulant qu'aucun agent ne devait être suspendu de la force constabulaire à moins qu'il ne soit démontré que tel agent méritait d'être suspendu.

Le maire se lève encore une fois. Il fait remarquer cependant que si la police n'a pas respecté leur décision, les administrateurs municipaux avaient encore moins respecté les droits du corps de police, en supprimant par exemple le congé de quinzaine. Le maire cite qu'en 1918, le conseil avait adopté une motion reconnaissant l'union des policiers. Cette motion avait été proposée par l'échevin Des-Roches, appuyé par l'échevin Sansregret. En un mot, le conseil félicitait les agents de s'être constitués en union pour pouvoir sauvegarder leurs intérêts. Le maire dit que la sentence arbitrale ne conclut pas qu'il ne doit y avoir d'union; la loi fédérale ainsi que la loi provinciale accordent le droit aux agents de former une union. C'est donc un droit qu'on ne peut leur nier. Le maire parle des différentes tentatives qui ont été faites pour désorganiser l'union. Il dit qu'il ne s'agit nullement en cette affaire d'une question de popularité pour lui. Il y a un différend qui existe depuis un an et demi entre les administrateurs et les policiers, et il croit que cela ne devrait pas durer davantage. Le maire déclare que les travailleurs en s'organisant sauront arrêter les grèves et même les guerres. On avait voulu pousser à bout les policiers faisant partie de l'union, mais malgré cela aucune grève n'avait éclaté. Il fait remarquer que les avocats, les notaires, les banquiers, les hommes d'affaires ont leurs associations. Les municipalités ont aussi la leur. Il espère que la motion Sanregret sera adoptée. "On n'a pas besoin de tant parler de discipline, ajoute le maire, quand on saura qu'un membre de l'exécutif a entravé un constable dans l'exercice de ses fonctions". Précisez", s'écrie l'échevin DesRoches. "Je n'ai personne à nommer", répliqua le maire.

Le maire déclare que lors de l'assemblée de l'union, il avait conseillé aux policiers de ne pas quitter leur union. "Si l'on veut vous renvoyer, ne remettez pas votre uniforme, et si vous n'êtes pas payés, continuez tout de même de faire votre devoir: voilà ce que j'ai dit aux policiers", a déclaré le maire. Il leur a conseillé en même temps de ne jamais faire de grève.

L'échevin Brodeur réplique que la résolution adoptée par le conseil en octobre 1918, félicitant les policiers de s'être organisés, avait été passée un peu vite; il n'était alors question que d'une association ordinaire. Il rappelle que le maire, ne s'opposant pas aux deux résolutions concernant l'existence d'une union telle que constituée actuellement, se trouvait à appuyer le conseil qui avait été unanime à les adopter. Le maire a alors fait remarquer qu'il n'avait pas droit de voter sur ces genres de motions.

L'échevin Brodeur a dit que les administrateurs municipaux n'étaient intervenus que parce que l'union s'immiscait dans l'administration municipale et que les choses allaient en empirant. L'échevin Sansregret déclare que la commission fera une étude de toute cette affaire. L'échevin Brodeur répond que l'on devrait la régler tout de suite. Il ne s'agit que de savoir si une union doit exister ou non dans la police. L'échevin Brodeur ajoute que les rapports publiés sur l'as-

A suivre sur la page 11

MARIUS — ACTUALITE

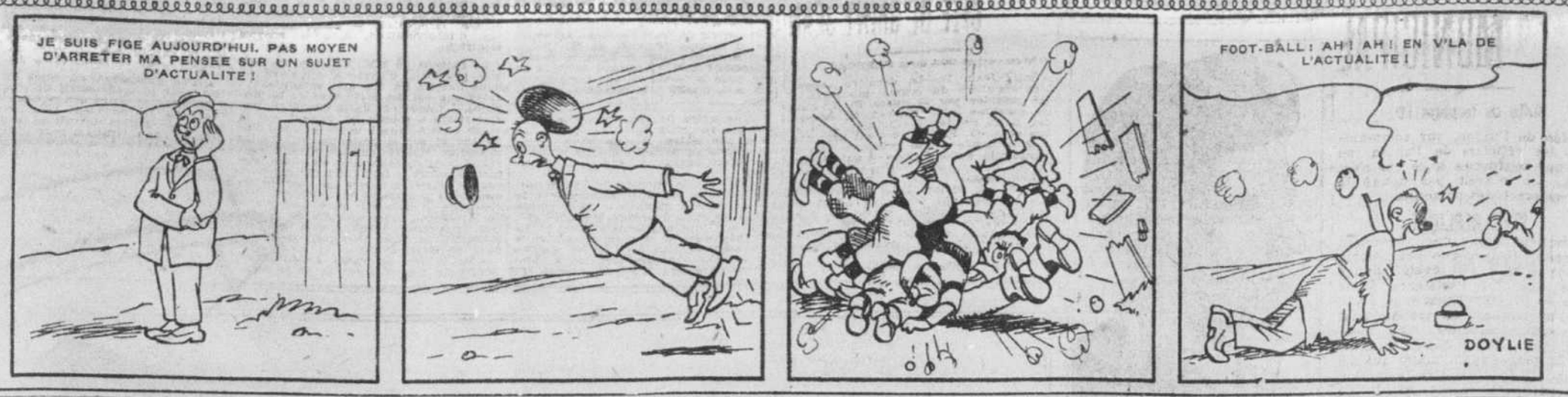

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.
IDEAL DRUGS CO. MONTREAL.
42,1,n

Rendez-les Heureux

En boîtes de 1, 2 et 3 livres— prêt à réchauffer.

Il y aura une véritable joie dans la famille quand on apportera le pouding, si c'est un

Pouding de Noël
JAMES M. AIRD

Il possède cette saveur antique que doivent avoir les poudings de Noël pour être appréciés.

James M. Aird Ltée

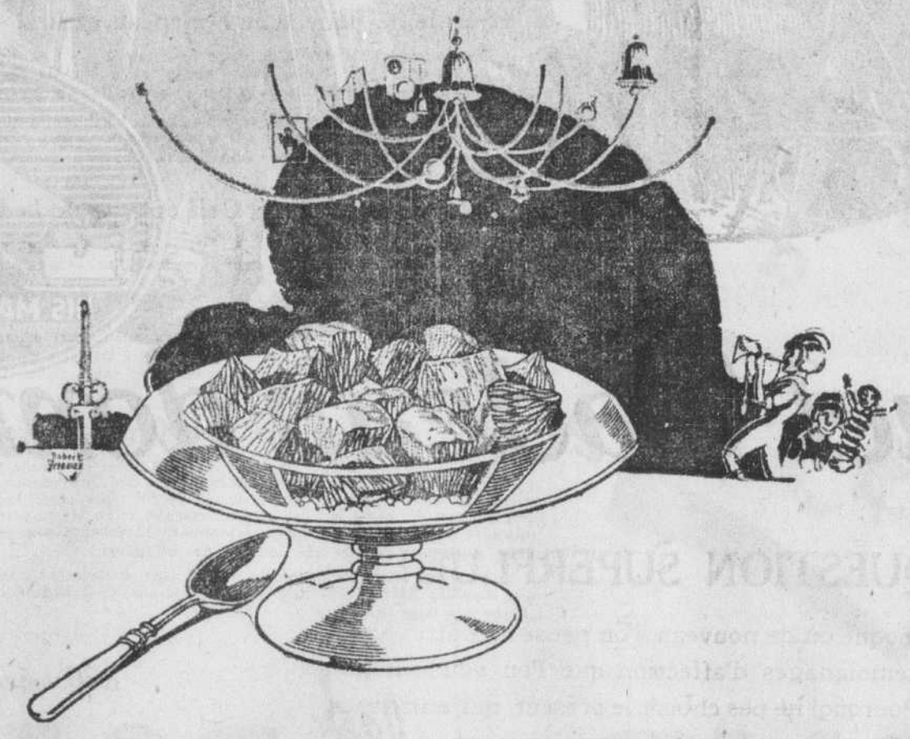

Sunkist sans Noyaux

La plus belle orange qui soit

pour salades et desserts

Maintenant — chez vos fournisseurs — des oranges Sunkist de la *Californie, sans noyaux*, fraîches.

Les plus faciles à peler, à trancher et à couper pour apéritifs du déjeuner, salades ou desserts à préparer en peu de temps.

Ne se déchirent pas parce qu'elles sont tendres. Ne se brisent pas parce qu'elles n'ont pas de noyaux — se coupent en tranches minces et uniformes.

Coupez-les simplement et vous avez un plat succulent pour le déjeuner, le lunch ou le dîner. Également bonnes pour commencer ou finir un repas.

* * * *

Ayez toujours des oranges prêtes pour les cas d'urgence de même que pour l'usage quotidien.

Tenez un bol ou un panier d'oranges Sunkist à votre disposition durant les fêtes. C'est un aliment qu'on peut manger souvent et avec profit.

Achetez-en une boîte pour Noël. Donnez à tout le monde de belles et succulentes oranges durant les fêtes — un cadeau hygiénique.

Sunkist

Oranges de la Californie uniformément bonnes

Ne manquez pas de vous les procurer dans les enveloppes marquées "Sunkist"

California Fruit Growers Exchange, Los Angeles, Californie.

Une organisation coopérative et sans profit comprenant 11,000 membres.

Vendue par—BEIQUE, LIMITEE, 618 Mont-Royal Est.
DUPUIS FRERES, rue Ste-Catherine Est.
N. G. VALIQUETTE, 471 rue Ste-Catherine Est.
H. TRUCHON, 786 rue Ste-Catherine Est.
ST. LAMBERT HARDWARE, St-Lambert, Qué.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite de la page 10

semblée de l'union, sur communiqués des officiers de l'union, ne sont pas conformes à ce qui s'est passé. On n'avait pas donné le nombre exact des présences.

VIVE REPLIQUE

L'échevin DesRoches, répondant au maire, déclare que l'on semble vouloir dire qu'il avait changé d'idée quant à l'existence d'une union de police. "Il est vrai, dit-il, que j'ai présenté la motion dont fait mention le maire. Mais, comme j'avais une confiance illimitée dans la personne du maire qui me demandait de soumettre la motion au conseil, et voyant qu'elle ne semblait pas méchante, je me suis empressé de me rendre au désir du maire, a déclaré l'échevin DesRoches. Il n'était pas question alors d'une union affiliée à d'autres. Ce que l'on cherche surtout, c'est de maintenir l'ordre dans le corps de police". L'échevin DesRoches dit au maire que ce dernier aussi a changé d'opinion en maintes circonstances. Il déclare que le maire s'était déjà prononcé contre les associations catholiques et nationales. Le maire veut rappeler à l'ordre l'échevin DesRoches, mais celui-ci continua, et ajouta que le maire Martin avait ensuite fait un discours félicitant ces associations à une de leurs assemblées. "Nous ne voulons pas désorganiser le corps de police, a expliqué l'échevin DesRoches, nous demandons que la sentence arbitrale soit respectée". Il déclare être un unioniste convaincu. Il fait remarquer au maire que par les paroles qu'il a prononcées devant l'union, il avait soulevé l'assemblée et incité les constables à ne pas respecter l'autorité. "En 1918, continue l'échevin DesRoches, en s'adressant au maire, vous avez, lors de la grève de l'aqueduc, suggéré aux échevins réunis de tâcher d'avoir le concours des policiers et des pompiers pour aller défoncer les portes de l'usine de l'aqueduc pour pouvoir mettre dehors ceux qui y travaillaient pour assurer la distribution de l'eau aux citoyens. Vous recevez un salaire de $10,000 par année, la ville vous alloue une somme de $2,000 pour l'entretien de votre automobile et les journaux vous sont payés aussi par la ville et je crois que vous auriez dû avoir autre chose à faire que de provoquer des émeutes". Le maire réplique que c'est $2,400 qu'il reçoit pour l'entretien de son auto. "Peut-être que vous aurez à répondre de votre conduite, en avril prochain", ajoute l'échevin DesRoches. Il déclare qu'il n'a jamais molesté le constable dont le maire a fait mention; qu'il avait agi dans le propre intérêt du constable en question. Il se dit contre une union affiliée à d'autres; il y voit un danger. Il prie le maire de laisser les administrateurs conduire les affaires de la ville, ajoutant qu'alors tout irait bien.

"Si vous n'étiez pas intervenu dans cette affaire, a dit l'échevin DesRoches au maire, de 80 à 90 pour cent des constables auraient été satisfaits et auraient obéi à l'ordre qui leur avait été donné. Tout serait réglé à la satisfaction de tous."

LA DISCIPLINE

L'échevin Vaillancourt dit qu'une union dans la police n'est pas un non-sens. Il favorise la nomination d'une commission, afin que toute cette question soit tirée au clair. Il aurait voulu que le comité reçoive une délégation des membres de l'union, pour qu'une explication eût lieu entre ces deux corps. Il croit que la discipline existe dans le corps de police. S'il n'y a pas d'harmonie chez les policiers ,on pourrait peut-être en blâmer certains capitaines qui ont voulu briser l'union. Il y a lieu, pour lui, d'examiner la question.

L'échevin Trépanier, tout en disant qu'il est absolument opposé à toute union dans la police, déclare cependant qu'il favorise la motion de l'échevin Sansregret. Il déclare que le président de l'union, lors des deux réunions qui ont eu lieu la semaine dernière, avait été pondéré dans ses remarques, qu'il n'avait donné aucun mauvais conseil à ses camarades. "C'est une belle leçon qu'il vous a donnée à ce moment-là, M. le maire, a déclaré l'échevin Trépanier en s'adressant à notre premier magistrat.

L'échevin Turcot déclare qu'il a cherché, sans succès, à savoir qui avait donné des instructions au chef Bélanger au sujet de l'union. Il fait remarquer qu'il a été dissident quand le comité a donné instruction aux avocats de la ville de combattre le bref d'injonction pris par le secrétaire de l'union. Il voudrait que rien ne se fasse à la cachette, et demande que l'on joue carte sur table .Il favorise l'idée que la commission fasse une enquête dans cette affaire. Tout peut se concilier. L'échevin Riel déclare que les résolutions du conseil ne disent pas que l'on est opposé à une union de police, mais simplement que l'on s'oppose à une union telle que constituée. L'échevin Creelman dit que, pour lui, les griefs ne sont pas assez sérieux pour qu'ils soient référés à une commission. L'échevin Quintal mentionne qu'il avait toujours été sous l'impression que la commission échevinale devait tenir d'autres séances avant de soumettre un rapport définitif au conseil. Cela avait été son intention de faire venir devant la commission un rapport définitif au conseil. Cela avait été son intention de faire venir devant la commission les représentants de l'union. Il s'étonne qu'on ait pris une décision si longtemps après l'adoption du rapport.

RESULTAT DU VOTE

Le conseil se partage ainsi sur la motion de l'échevin Sansregret, appuyée par l'échevin Bray:

En faveur: les échevins Turcot, Vandelac, Bédard, Carmel, Sansregret, Généreux, Langlois, Emond, Quintal, Gabias, Trépanier, Riel, Lalancette, Lalonde, Vaillancourt, Rochon, Gareau, Mongeon, Tessier, Jarry et Bray—21.

Contre: les échevins O'Connell, Rubenstein, Hushion,Elie, Brodeur, Creelman, Shaw, DesRoches, Angrignon, Savard, Drummond et Seybold—12.

Munich, Bavière, 10.—Le procès du chef fasciste Hitler et du général Ludendorff aura lieu en janvier. Ils sont accusés d'avoir provoqué un soulèvement.

NOUVEAU PROFESSEUR

M. LOUIS DEGUISE, qui a été nommé professeur à l'école des arts et manufactures de Sorel.

DES RAISONS QUI NE JUSTIFIENT PAS UNE INTERDICTION

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 10. — L'hon. juge Martineau a rendu jugement dans la demande en interdiction de Mlle Stella Blanchard, fille de feu M. Etienne Blanchard, en son vivant député du comté de Verchères.

Comme la "Presse" l'a dit, dans le temps, Mlle Planchard avait d'abord été pourvue d'un conseil judiciaire, à sa propre demande.

Plus tard, elle a demandé d'en être relevée, et sur avis de son conseil de famille, sa requête a été accordée.

M. Loiselle, son beau-frère, a présenté une requête demandant l'interdiction pour démence de sa belle-soeur, alléguant différentes raisons ou différents motifs que notre journal a publiés, et le jugement était attendu avec grand intérêt, non seulement dans Saint-Hyacinthe,où demeure l'intimée, mais dans Saint-Marc ,où elle vivait autrefois.

Le juge a renvoyé la requête avec dépens, disant que la recommandation des parents formant le conseil de famille de donner un conseil judiciaire à la défenderesse provient probablement de leur désir de la protéger, autant que possible, contre des conventions matrimoniales qui mettraient ses biens en danger et contre les manoeuvres frauduleuses d'un mari hypothétique qui ne l'épouserait que pour son argent; et il ajoute: "Ces sentiments, si naturels soient-ils,ne peuvent justifier la nomination d'un conseil judiciaire, si l'intimée n'est ni faible d'esprit ni portée à la prodigalité et si elle a simplement le tort, si grand qu'il soit, de croire à la possibilité d'un amour que tous ses parents peuvent difficilement concevoir."

Et dans ses remarques, le savant juge ajoute:

"Je comprends ce sentiment de pitié, mais les tribunaux, malheureusement ou heureusement, n'ont point pour mission de protéger les individus sains d'esprits contre les égarements d'un amour fou. S'il en était ainsi, il faudrait tout un personnel spécial pour inscrire les noms de tous les conseils judiciaires, car ils sont légion, ceux qui, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, boiteux, borgnes, décrépits, paralytiques, mais riches, s'achètent un mari ou une femme, croyant en être aimé, quand, à moins d'un miracle de bonté et de conscience la chose est impossible."

NOUVELLE SURINTENDANTE

A une assemblée du conseil exécutif du Victorian Order of Nurses, tenue vendredi dernier à Ottawa, Mlle Elizabeth-L. Smellie a été nommée surintendante générale de cet ordre pour le Canada, en remplacement de Mlle Charlotte Hannington, qui a quitté ce poste après six années de travail.

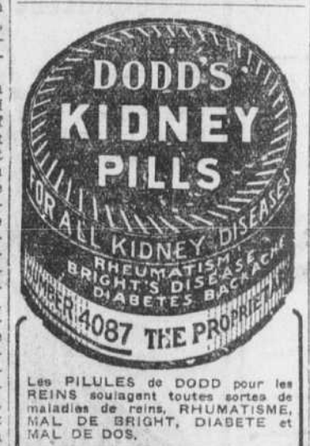

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAL DE DOS.

Grand'Maman Savait

Qu'il n'y avait rien d'aussi bon que la moutarde contre la congestion et les rhumes.

Mais le vieil emplâtre à la moutarde brûlait et causait des ampoules pendant qu'on l'appliquait. Obtenez le soulagement et l'aide que donnaient les emplâtres à la moutarde sans appliquer d'emplâtres et sans avoir d'ampoules.

Le Musterole fait cela. C'est un onguent propre et blanc, composé d'huile de moutarde. Préparé d'une façon scientifique afin d'accomplir des merveilles.

Faites pénétrer doucement le Musterole avec le bout des doigts. Voyez quel rapide soulagement il apporte — voyez comme la douleur disparaît rapidement.

Essayez le Musterole contre le mal de gorge, la bronchite, l'amygdalite, le croup, la raideur du cou, l'asthme, la névralgie, le mal de tête, la congestion, la pleurésie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs dans le dos ou des articulations, les foulures, les muscles endoloris, les contusions, les pieds gelés et les rhumes de poitrine. (Il prévient souvent la pneumonie). 40c et 75c chez tous les pharmaciens.

The Musterole Co., of Canada, Ltd, Montréal.

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER

Mieux qu'une mouche de moutarde

AU CONSEIL DE LA CITE DE SAINT-JEAN

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jean, 10.—La dernière assemblée régulière du conseil municipal a été présidée par le maire P. Trahan, les échevins John Prescott, M. Rhéaume, L.-O. Perrier, P. Cloutier, J. Boulais et A.-G. Racicot, étaient présents. Une demande a été présentée par la compagnie Fuller Brush au sujet d'une licence de magasin. Comme les licences de magasins aux non résidents sont de $200, et comme la compagnie, par son représentant dit vouloir tenir ici un magasin régulier, le conseil offre de lui charger une taxe de $50 à condition que la compagnie fasse un dépôt de $216.67 pour garantir sa bonne foi.

Charles Mailhot a demandé un emprunt de $7,650 en vertu de la loi des logements ouvriers. Ordre a été donné au secrétaire de préparer les documents nécessaires.

—M. Pierre Chouinard a demandé de nouveau un permis de construction sur la rue Saint-Pierre. Comme la ville veut ouvrir la rue Jacques-Cartier et que la maison proposée de M. Chouinard se trouve dans la ligne, le conseil a demandé à M. Chouinard de faire un prix pour la vente de son terrain : ce prix sera étudié à la prochaine assemblée.

—Une lettre de remerciements de la part des autorités du Collège a été lue. Dans une lettre, le club Kiwanis recommande au conseil d'étudier la question d'un bureau d'hygiène à Saint-Jean.

—On a lu le rapport de l'ingénieur, W. Bourassa sur le fonctionnement de notre aqueduc municipal. On a pompé durant le mois d'octobre 24,887,000 gallons, soit une augmentation de 4,786,-000 gallons sur le mois de septembre et une augmentation de 1,695,000 gallons sur le mois d'octobre 1922. On a pompé en novembre 28,477,000 gallons, soit 4,406,000 sur novembre 1922, une augmentation de 3,690,000 sur oc-Le coût du pompage fut de $370.25 pour octobre et de $373.25 pour novembre. La grande augmentation dans la consommation de l'eau est du au lavage des égouts. L'ingénieur se plaint du nombre d'interruptions dans le service électrique.

Le rapport de MM. McCrady, du service provincial d'hygiène, sur l'eau que nous buvons est des plus satisfaisant : notre eau est des meilleures de la province. L'inspecteur de la Canadian Underwriters a soumis un rapport sur la visite qu'il a faite à notre système d'aqueduc et sur la protection contre les incendies. Malgré tous les travaux nouveaux pour l'amélioration de notre protection contre le feu, l'inspecteur trouve encore plusieurs choses qui suivant les assureurs pourraient et devraient être changées. Il nous fait part d'un projet de tuyauterie double partant de la station de pompage jusqu'au coin des rues Richelieu et Saint-Georges; ce projet nous coûterait $2,665.

—M. Wilfrid Bourassa a étudié un projet de raccordement de notre aqueduc avec le système de la compagnie des Singer qui ne nous coûterait que $300. Ce système protégerait la ville en cas d'accident à notre station de pompage et aussi les Singer, en cas d'accident à leur propre système.Alors M. M. Rhéaume propose secondé par M. L.-O. Perrin que le projet Bourassa soit adopté et qu'on fasse les démarches nécessaires auprès des autorités de la cie Singer, pour la complétion du projet.

—Une discussion au sujet du pont-levis, sur le canal suivit un rapport de l'ingénieur au sujet des réparations nécessaires. On en vient à la conclusion qu'une délégation devrait se rendre auprès de l'hon. Graham pour lui demander de prendre à la charge du gouvernement fédéral, les réparations de cette partie du pont Gouin.

—M. J. Boulais, du comité des chemins, fait un rapport des travaux accomplis durant novembre et annonce que tous les travaux permanents sont terminés pour l'année 1923.

—Il a été proposé par M. J. Prescott et secondé par M. A.-G. Racicot que la ville construise une couple de patinoires municipales pour l'amusement des enfants, cet hiver.

—Il a été proposé par M. L.-O. Perrin et secondé par M. P. Cloutier que le secrétaire écrive aux autorités du C.P.R., au sujet du chargement de plateforme à la gare.

—On a accordé la permission à M. Grégoire de poser une nouvelle pompe pour la vente de la gazoline à son garage.

—Une lettre de M. Arthur Saint-Pierre au sujet du monument des patriotes de 1837-38 a été lue; cette lettre demande l'aide et le support de notre municipalité; elle a été référée au comitée des finances.

STANBRIDGE-NORD

Mlle Bernadette Côté et Rose-A Arès, de Cowansville, sont revenues dans leur famille, la semaine dernière.

—M. et Mme Deus Coupal ont fait un voyage à Winoosky, Burlington, Swanton.

—Etaient chez H.-E. Bonneau, la semaine dernière, M. et Mme A. Breault.

ALORS QU'IL EXAMINAIT UN REVOLVER, UNE BALLE LE BLESSE A L'ABDOMEN

L'état de Théobald Brunelle, 23 ans, de S.-Eustache, qui a été transporté à l'Hôtel-Dieu, samedi matin, après avoir reçu une balle dans l'abdomen, s'améliore sensiblement, d'après les rapports des médecins.

En compagnie d'un de ses amis, M. R. Pominville, de S.-Eustache, M. Brunelle était à examiner un revolver, lorsque la détente se déclancha soudain et le projectile l'atteignit. L'accident est arrivé dans le garage de M. Brunelle, à S.-Eustache.

Quel Cadeau donner?

QUESTION SUPERFLUE !

Voici l'époque où de nouveau, l'on pense aux êtres aimés et aux témoignages d'affection que l'on voudrait leur offrir. Pourquoi ne pas choisir le présent, qui, entre tous, symbolisera vos sentiments de parfaite façon — le Victrola, "La Voix de son Maître", qui est véritablement "le théâtre chez soi". Dans cet instrument vous trouverez réunis et toujours prêts à vous charmer les plus grands artistes de l'univers, car, presque tous, ils ont choisi le Victrola pour interpréter leur incomparable génie. Voici, la clef du royaume de la musique, le cadeau qui demeure, en dépit des années. C'est un théâtre au foyer n'attendant que votre bon plaisir pour présenter un programme varié des plus belles oeuvres connues. Véritablement "Quel cadeau donner?" devient une question superflue lorsque l'on peut se procurer un tel présent, chez tous les dépositaires de "La Voix de son Maître", pour une somme aussi modeste que celle de $37.50.

Les véritables Victrolas coûtent de $37.50 à $615.00. Demandez à voir notre fameuse marque de commerce "La Voix de son Maître". Elle se trouve "sous le couvercle". Nous l'y mettons pour vous protéger.

Le cadeau par excellence
une boîte de records "La Voix de son Maître" Victor

Avec eux vous donnez à vos amis la vivante maîtrise de chanteurs comme Caruso — de grands violonistes comme Elman — de célèbres pianistes comme Paderewski — d'orchestres incomparables comme celui de Paul Whiteman ! Et rien n'est plus facile, vous n'avez qu'à leur envoyer une boîte de records "La Voix de son Maître" — Victor. Ils auront ainsi "tous ces artistes chez eux".

Les dépositaires de "La Voix de son Maître" présentent d'intéressantes séries ou combinaisons de records dans de jolies boîtes. Le cas échéant, des échanges seront permis après Noël.

"La Voix de son Maître"
Victrola

HIS MASTER'S VOICE, LIMITED

DOUBLE FETE AU PATRONAGE "LE PREVOST"

Les anniversaires du cercle Dollard et du directeur de la maison.

BANQUET ET SOIREE

C'était grande fête, hier, au Patronage Jean le Prévost, 2493, rue Saint-Dominique, dirigé par les frères de Saint-Vincent de Paul. On célébrait la fête patronale du Cercle Dollard en même temps que l'anniversaire de naissance du révérend frère A. Côté, directeur de la maison. Les jeunes gens qui habitent ce foyer de la jeunesse avaient tenu à célébrer dignement ce double événement et, à cette occasion, ils avaient invité les anciens de l'institution à venir passer la journée avec eux. La fête a été un brillant succès.

A 8 h. 30, il y eut grand'messe célébrée par le supérieur, le R. P. Paul Laperrière, dans la chapelle de l'institution. Immédiatement après cette cérémonie religieuse, le personnel et les nombreux pensionnaires et membres se réunirent dans la grande salle des jeux et M. Louis Beauchemin, au nom de ses confrères, présenta une adresse ainsi qu'une série complète des dessins de Mamicotte au héros de la fête.

Le révérend frère A. Côté, tout ému, remercia ses jeunes amis et leur dit le grand plaisir qu'un tel cadeau lui fait. Ce sera, pour lui, un souvenir ineffaçable qu'il conservera avec le plus grand soin. Il prie cependant ses nombreux jeunes amis de croire que pour lui, la plus grande joie lui a été causée, le matin, lorsqu'il a constaté le grand nombre de communions qui ont été données. Ce témoignage et la bonne conduite de ceux qui fréquentent le cercle et le patronage sont les plus grandes preuves d'amitié et de reconnaissance qu'on puisse lui donner.

Il y eut ensuite déjeuner général, puis le reste de la matinée fut employé à divers concours dans les salles de jeu. A midi, il y eut banquet, présidé par le frère A. Côté. Environ 150 jeunes gens y prirent part et ce repas fut des plus gais.

Les divers concours se continuèrent dans le cours de l'après-midi, jusqu'à 4 h. 30 alors qu'il y eut bénédiction du Saint-Sacrement.

Dans la soirée, à 8 heures, les membres du cercle Dollard avaient organisé une jolie soirée de famille qui obtint également un grand succès. Voici le programme qui fut exécuté: Ouverture par l'orchestre; "Droiture et Duplicité", comédie en un acte; chant, l'"Enfant de Choeur"; orchestre; "Honnêteté n'appauvrit pas"; comédie en deux actes; et "O Canada" par l'orchestre.

L'installation des nouveaux officiers du cercle eut aussi lieu dans l'après-midi. La prestation du serment se fit au pied du Saint-Sacrement. Les nouveaux officiers sont MM. Louis Beauchemin, président; J. Sarrazin, vice-président; Lionel Gohier, secrétaire; J. L'Heureux, trésorier, et A. Laframboise et Ernest Dunberry, conseillers.

Au cours du banquet, le supérieur, le R. P. Paul Laperrière, avait donné quelques notes historiques sur le patronage Le Prévost. Cette maison, qui tend la main aux jeunes gens, les dirigeant dans la vie, fut fondée, à Montréal, il y a un peu plus de dix ans. C'est la seule du genre dans la métropole et est une oeuvre que l'on ne saurait trop recommander et encourager. Elle a été fondée par les Frères de Saint-Vincent de Paul purement et simplement pour aider à notre jeunesse. Nombreux sont ceux qui en ont profité jusqu'ici. L'oeuvre comprend trois sections distinctes; celle des écoliers, pour les enfants qui fréquentent les écoles et qui viennent passer la journée de congé au patronage, échappant ainsi aux dangers de la rue; celle du cercle, où le jeune homme, apprenti, compagnon, employé de magasin, employé de bureau, étudiant ou autre vient passer ses heures de loisir avec des camarades, comme lui, désireux de se soustraire à la mauvaise influence des salles publiques par des amusements honnêtes et qui lui permettent de sauvegarder, avec son âme, les intérêts de sa bourse. Enfin, la troisième section, qui est celle des anciens qui reviennent de temps à autre, revoir ce grand foyer familial et se dérider des nombreux soucis de la vie.

FEU M. J.-B. LEGAULT

(Spécial à la PRESSE)

Valois, 10. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. J. B. Legault, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le curé C. Poirier, fit la levée du corps et le service fut célébré par M. l'abbé L. Desiadriers, assisté de MM. les abbés Gravel et Olinfellow, comme diacre et sous-diacre. La chorale exécuta la messe des morts d'Ton.

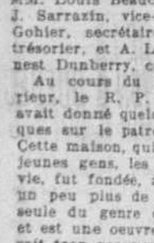

FEU M. J.-B. LEGAULT

Le deuil était conduit par les fils du défunt, Jos. J. B., Arthur et Télesphore Legault, ses petits-fils, Lionide, Paul et Jean Legault, Alfred Murphy et Frs Bélanger. Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. F. X. Bélanger, échevin de la ville Larcelle, Jos. Onésime Legault, Georges Bertrand, Jos. G. Mitchell, échevin Jos. Martin, ex-maire, Urgel Legault, David Giguère, Hervé Campeau, Georges A. Lecavalier, Télesphore Campeau, W. H. Deschefuelle, A. A. Frs. Monpetit, A. Saint-Onge, Henri Chevrefils, Remi Decarie, Gervais Decary, Adrien Imbeau, Oscar Lecavalier, B. Sabourin, D. Poirier, N. Allard, F. Poudrette.

LA SARRE

M. et Mme Adrien Mercier sont revenus de leur voyage de noces.

—Mme Philippe Poulin est revenue de l'Hôtel-Dieu de Québec.

—M. l'abbé Ernest Lalonde, curé de La Sarre, ainsi que M. l'abbé Ernest Hakle, vicaire, étaient à La Reine, ces jours derniers, à l'occasion des quarante Heures.

—Un incendie s'est déclaré à la demeure de M. Alphonse Roy. Les flammes ont tout détruit. Les pertes s'élèvent à $2,000.

UN TRAGIQUE ACCIDENT DE VOIE FERREE

Un convoi du New-York Central télescope le train qui le précède.

MECANICIEN EN FAUTE

New-York, 10.—Neuf personnes dont "Wild Bill" Donovan, gérant du club de baseball New-Haven, Connecticut, de la ligue de l'est, ont été tuées et au moins cinq autres ont été grièvement blessées, hier matin, lorsque la troisième section du "Twentieth Century Limited" a télescopé l'arrière de la seconde section à un passage à niveau, à l'est de Forsyth, N.-Y., à une soixantaine de milles à l'ouest de Buffalo, N.-Y.

La liste des morts annoncée officiellement aux bureaux du New York Central est comme suit:

M. et Mme Otto Sweet, 505, boulevard Windsor, Los Angeles, Californie.

M. et Mme K.-Ernest Sturman, 214, rue East-Washington, Springfield, Illinois.

W.-B. Donovan, gérant du club de baseball New-Haven de la ligue de l'Est.

Un inconnu.

Deux femmes inconnues, dont l'une paraît être Mme Carl-D. McKinzie, épouse de C.-D. McKinzie, directeur du music-hall de Chicago.

R. Pannell, laquais de pullman, 211, rue 104e ouest, New-York.

La compagnie de chemin de fer, dans un communiqué, déclare que la première section du "Twentieth Century" ayant frappé un automobile abandonné à un passage à niveau, avait dû stopper.

"La seconde section du train, arrêtée par cet accident, fut télescopée par la troisième, ce qui donna la mort à huit voyageurs et à un laquais et infligea des blessures à cinq voyageurs qui ont été transportés à l'hôpital d'Erie, Pennsylvanie.

"Le mécanicien Charles Paterson, de Cleveland, de la troisième section du train, n'avait pas obéi aux signaux de danger à un mille et quart à l'est ni au signal d'arrêt donné à près d'un quart de mille de l'accident, non plus qu'au signaleur et aux feux du train précédent qu'il déclare avoir observés. Les deux trains étaient composés de solides wagons d'acier. Les voies en ce territoire sont protégées par des signaux automatiques".

Bouleversement d'estomac, gaz, indigestion

Mâchez quelques bonnes pastilles—l'estomac se porte bien.

Si agréables au goût, si peu coûteuses, si promptes à rétablir un estomac bouleversé. Dès que la "Diapepsine Pape" atteint l'estomac, toute douleur et tout malaise provenant de l'indigestion ou d'un estomac acide et rempli de gaz — disparaissent.

Des millions de gens connaissent sa valeur magique. Tous les pharmaciens recommandent cet inoffensif correctif de l'estomac.

PAPE-THOMPSON-PAPE
WINDSOR, ONT.

Robes de Danse
Mantes de Soirée
HATEZ-VOUS DE LES FAIRE
Nettoyer chez Dechaux
afin de les avoir prêtes pour Noël et les fêtes du Nouvel An.
EST 5000
Dechaux
FRERES, Limitée
628, RUE BEAUDRY, MONTREAL.
SUCCURSALES DE RECEPTION:
190 et 710 rue Ste-Catherine Est.

LA GORGE —
La Porte Ouverte aux Maladies
Dans ses membranes chaudes et humides, les germes trouvent un foyer propice à leur développement. En détruisant les germes à ce point de danger, la Formamint vous protège contre la maladie. Dans toutes les pharmacies.
Formamint
PASTILLES GERMICIDES POUR LA GORGE
Pour éviter l'infection, faites dissoudre une pastille Formamint dans la bouche à toutes les heures en à toutes les deux heures.

ACHETEZ VOS CADEAUX CHEZ GOODWIN

LA VENTE LA PLUS ETONNANTE DE

CHANDAILS POUR DAMES 2.95

675 chandails valant de 4.95 à 10.95

Rendez-vous de bonne heure mardi pour cette offre extraordinaire. Notre magasin ouvrira à 9 hrs précises.

Chandails en laine et soie, et tout laine.

Genre Cardigan avec ou sans manches, couleurs unies ou de fantaisie. Rayures et carreaux en laine unie ou brossée.

Genre Jacquette en laine et soie, les uns avec col et manchettes de soie à rayures de fantaisie.

Casaquins en poil de chameau, les uns avec col haut, les autres avec encolure ronde ou en pointe. Tricot de fantaisie en laine et soie.

Et des chandails Tuxedo. Tailles 36 à 44.

Couleurs: chameau, brun, perle, mauve, jade, tomate, paon, turquoise, marine, noir et blanc.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Une Grande Vente de

SOIES

à 1.69 la verge

Une belle variété de soies de toute première qualité, en un grand choix de couleurs comprenant: gris, brun, marine, noir et blanc.

Ces soies valent jusqu'à 3.00 la verge.

Crêpe de Chine, 40 pouces
Crêpe Georgette, 40 pouces
Crêpe Merveille, 36 pouces
Soie Paillette, 36 pouces
Satin Duchesse, 36 pouces
Messaline Duchesse, 36 pouces
Satin Charmeuse, 38 pouces
Taffetas, 36 pouces.

Venez de bonne heure pour être certaine d'avoir la couleur désirée.

CHAUDS PARDESSUS pour GARÇONNETS 6.98

Tailles: 20 à 28 pour 2 à 10 ans

Bons pardessus en tissu croisé de laine, en chinchilla ou en épaisse étoffe molletonnée, doublés de flanelle rouge ou de tissu croisé. Modèle à devant croisé avec ceinture en un ou trois morceaux, et poches à patte ou appliquées. En gris, brun et mélanges variés.

Goodwin's LIMITED

LES OCCASIONS DANS LA LITERIE

Taies d'oreillers brodées, .64 chacune
En coton fini toile, ourlées à jour ou festonnées, 22½ x 36 pouces.

Couvertures tout laine, 6.97 la paire
80 paires de couvertures blanches avec bordures de couleurs ou gris pâle. Pesanteur 5½, 6 ou 7 livres.

Edredons, 2.98 chacun
Pour lits doubles, bien remplis. Couleurs et dessins variés.

Taies d'oreillers tout toile, .98 chacune
150 taies d'oreillers ourlées à jour, 22 x 36 pouces.

Très spécial Edredons, 2.64
Remplis de coton, pour lits doubles. Couleurs et dessins variés.

Edredons, 3.69 chacun
Pour lits doubles. Couleurs variées avec deux encadrements unis.

Centres, dessus d'oreillers ou de bureau, .78 chacun
Garnis de dentelle, un bon choix de modèles. Dimensions variées.

Très spécial Bourrures de coussins, .54 chacun
Formes variées—18 x 5, 18 x 5, 16 x 22, 18 x 18, 18 x 24, 20 x 20 pouces.

Edredons, 4.98
Avec deux encadrements de satin.

ACCESSOIRES DE FOYER

à prix très bas

Garnitures de cuivre, comprenant pelle, tisonnier et pincettes. Rég. 6.00 pour 2.95
Garnitures de cuivre brillant ou oxydé antique. Rég. 7.50 et 10.00 pour 4.95
Garnitures de 11.50 et 12.50 réduites à 7.95
Garnitures de 12.75 et 13.75 réduites à 9.95
Et 60 garnitures en cuivre poli, sur support, les unes comprenant pelle, tisonnier et pincettes, les autres avec la brosse en plus. Plusieurs modèles. Valant jusqu'à 15.75 pour 11.95

Pyjamas pour Garçonnets 1.79

200 pyjamas en finette très souple et durable, à rayures bleues. Ces pyjamas, de confection soignée, avec brandebourgs de soie, se vendent régulièrement 2.25. Tailles pour 6 à 18 ans.

CRAVATES DE SOIE POUR HOMMES .48

500 cravates présentant un beau choix de dessins et couleurs, en soie d'excellente qualité. Valant jusqu'à .75.

Casquettes pour Hommes 1.29

250 casquettes pour l'hiver, en épais tissu croisé à dessins variés, dessus tout d'une pièce, En gris pâle ou foncé, brun, fauve et vert foncé. Pointures: 6⅝ à 7⅜. Rég. 1.65.

Complets pour Garçonnets 9.89

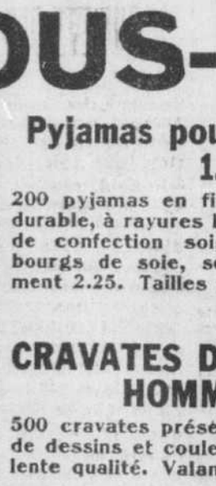

Tailles: 25 à 36 pour 7 à 18 ans.

Complets en tissu croisé et cheviote Fox tout laine, bien confectionnés et bien finis. Modèle Norfolk ou uni avec poches à patte, ou appliquées et ceinture en un ou trois morceaux.

En bleu marine, gris et brun.

Goodwin's LIMITED

UN REGIME EN DANGER

DES TROUPES REBELLES SE DIRIGENT SUR MEXICO

Des détachements du président Obregon ont subi une défaite dans un engagement dans le territoire de Nayarit.—Les généraux Ortega et Maya sont tués.

VAIN ESSAI DE DEBARQUEMENT

Une dépêche qui a été reçue aujourd'hui confirme la prise de la ville de Jalapa, capitale de l'Etat de Vera Cruz, par les insurgés.

DE NOMBREUX PRISONNIERS

Vera-Cruz, Mexique, 10. — Des troupes insurgées sont parties de Vera-Cruz avec ordre de se diriger sur Mexico. A différents endroits, le long du chemin de fer Interocéanique, d'autres contingents se joindront à elles. Toutes ces forces se dirigeront de deux directions vers la capitale. On calcule qu'environ 10,000 soldats sont disponibles pour ce mouvement.

Le général Berlanga et le colonel Mayer, officiers du président Obregon, n'ont pas été exécutés après la prise de Jalapa, contrairement à ce qui a été annoncé d'abord. Le colonel Mayer était l'un des deux cents prisonniers faits dans des combats et qui furent conduits ici hier soir.

On dit qu'un détachement des troupes d'Obregon a subi une défaite dans une escarmouche qui a eu lieu dans le territoire de Nayarit. Les généraux Ortega et Maya, tous deux partisans du gouvernement ont été tués.

Le général Estrada, qui s'avance aussi vers la ville de Mexico, après être parti de Guadala, a informé les chefs des rebelles de Vera-Cruz qu'une tentative du général Ferreira de faire débarquer des renforts fédéraux de Sinaloa et de Sonora à Manzanilla a été rendue vaine par les rebelles.

UNE CAPITALE INVESTIE

Vera-Cruz, 10—Jalapa, capitale de l'Etat de Vera-Cruz, est tombée aux mains des révolutionnaires à cinq heures, samedi après-midi. Les rebelles ont fait 200 prisonniers, dont le général Belanga, le colonel Mayer et le gouverneur provisoire, Angel Casarin. Ils se sont aussi emparés de mitrailleuses, de carabines et de chevaux. Berlanga et Mayer auraient été fusillés.

Un communiqué officiel dit que les rebelles ont perdu sept hommes tués et 23 blessés, dont le major Garza qui a été grièvement blessé. Les partisans d'Obregon ont perdu trente tués et laissé deux cents prisonniers aux mains des rebelles. Les troupes du gouvernement ont aussi perdu quatre mitrailleuses, quatre cents carabines, deux cents chevaux et du matériel.

D'après ce communiqué officiel, les défenseurs de Jalapa avaient réuni sept cents hommes sous le commandement des généraux Berlanga, Mokales, Moreita et Cejuda. Ces trois derniers ont disparu. On croit que les membres de la législature se cachent dans Jalapa.

Le palais du gouverneur et la tour de la cathédrale ont été endommagés par le bombardement qui a précédé la capture de la ville. Les révolutionnaires avaient commencé le siège de Jalapa vendredi.

LA LOI MARTIALE

Laredo, Texas, 10—Les troupes de Nuova-Laredo ont pris la ville hier matin à 1 heure et ont imposé la loi martiale. Tous les fonctionnaires de la Huerta ont été déposés et supplantés par des créatures d'Obregon. Le général Huertado a été également mis à pied. La loi martiale a été établie sans manifestation.

LA BENEDICTION D'UN NOUVEAU TEMPLE

Quelques-uns des personnages distingués qui ont pris part à l'imposante cérémonie religieuse qui s'est déroulée, hier avant-midi, à l'occasion de la bénédiction solennelle de la nouvelle église syrienne de Montréal. De gauche à droite, au premier plan, l'hon. Eugène Lafontaine, juge en chef de la Cour d'appel; l'hon. Médéric Martin, maire de Montréal; S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur du diocèse de Montréal; madame la mairesse; M. Jos. Ethier, président de la Chambre de Commerce. On remarque autour d'eux et en arrière, quelques-uns des membres les plus en vue de la colonie syrienne catholique de Montréal. Photographie prise au sortir de l'église, après la cérémonie. (Cliché du photographe de la "Presse").

SOUS LE SAINT-LAURENT

LE PROJET DE RELIER PAR UN TUNNEL MONTREAL A LONGUEUIL

La Montreal Central Terminal Coy veut avoir aussi une charte provinciale.

AUTRES BILLS PRIVES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Le projet de la construction d'un tunnel sous le fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de Montréal, va faire l'objet d'un bill privé qui sera présenté à la Législature de Québec, à sa prochaine session, et dont avis officiel vient d'être donné.

La "Montreal Central Terminal Co.", qui possède déjà une charte fédérale pour la construction de ce tunnel et des termini et autres approches nécessaires, va demander une charte provinciale pour se faire accorder par le parlement de Québec tous les pouvoirs qu'elle possède par sa charte fédérale et pour se faire autoriser à exécuter ce projet sous le régime de la loi des chemins de fer de la province de Québec. Elle demandera aussi que son nom soit changé en celui de "The Montreal Tunnel and Terminal Company."

Un autre bill important cera celui ayant pour objet la construction d'un chemin de fer entre Québec et la baie James via Chicoutimi et Mistassini. Ce chemin de fer serait construit par la "Quebec and Western Railway Co.", dont les promoteurs sont MM. Henri Gagné, cultivateur, Eugène Gagné, manufacturier, Alphonse Aubin, entrepreneur, tous de Métabetchouan, F.-S. Williamson, ingénieur civil, Louis Wolf, gérant, et John-H. Cassidy, entrepreneur, de Montréal.

Les autres avis de bills privés reçus, ces jours derniers, sont les suivants:

De l'hôpital Sainte-Justine, demandant des amendements à sa charte pour obtenir de nouveaux pouvoirs pour posséder des immeubles jusqu'à concurrence d'une somme de $100,000 et pour autres fins.

De M. Joseph Chevalier, ex-chef des pompiers de Montréal, demandant un amendement à la charte de la cité de Montréal pour obliger cette dernière à lui payer une pension égale à la moitié du salaire qu'il recevait quand il a donné sa démission.

De la cité de Saint-Lambert, demandant des amendements à sa charte pour prolonger le délai accordé à la "Dominion Textile Co. Ltd." pour commencer l'érection d'une fabrique de coton.

De la cité de Québec, demandant des amendements à sa charte, entre autres pour un emprunt de $1,310,432.

De T. Décarie et autres, demandant une loi pour ratifier une donation par Théophile Décarie à Horace Décarie.

FEU LE Dr C. AUGER

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 10. — Le Dr Charles Auger vient de mourir à Louiseville, à l'âge de 92 ans. Il était bien connu à Joliette, où il comptait nombre d'amis et de parents. Il était le frère de Mme veuve Antoine Rivard, de l'hôpital S.-Eusèbe.

UNE SESSION DE LA SOCIETE DES NATIONS

Paris, 10. — Le rétablissement des finances de la Hongrie est le principal article qui doit être discuté à la vingt-septième session de la Ligue des nations, session qui s'ouvre aujourd'hui à l'hôtel de ville de Paris. Les délégués s'occuperont aussi de la délimitation des frontières de certains nouveaux Etats, de la diminution des armements, de la répression du trafic des blanches, de la contrebande des narcotiques et de l'abolition de l'esclavage.

UNE REQUETE DU BARREAU DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10.—Le barreau de Québec désire qu'un avocat de Québec soit nommé juge à la cour suprême en remplacement de l'hon. L.-P. Brodeur. Il a pris cette décision à une assemblée tenue, vendredi, au palais législatif. Cette requête a été transmise à sir Lomer Gouin, ministre de la justice, sans mention d'aucun nom de candidat. Le barreau a aussi décidé de souscrire une somme de $100 pour aider au maintien de l'école bilingue de Pembroke.

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE PAROISSE

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 10. — Une nouvelle paroisse de Québec a été inaugurée officiellement samedi, jour de la fête de l'Immaculée-Conception; c'est la paroisse de Saint-Pascal Baylon, formée d'un démembrement de la paroisse de Limoilou à l'endroit appelé Maizerets. Mgr C.-N. Gariépy, recteur de l'université Laval, a chanté la messe dans la maison de M. Charles Noreau. Le maire Samson était au nombre des assistants. La direction de cette nouvelle paroisse a été confiée à l'abbé Morel, professeur de rhétorique au séminaire de Québec.

SUCCES REMPORTES PAR UN DES NOTRES DANS L'OUEST

(Spécial à la PRESSE)

Wakaw, Sask., 10. — Pour la première fois, un Canadien-français siège dans notre conseil municipal. La nomination a eu lieu le 3 décembre et M. Bruno Baribeau a été élu par acclamation. Il avait été aussi élu président du Wakaw Curling Club par acclamation le 28 novembre. M. Baribeau est venu s'établir à Wakaw en 1912.

LES PATIENTS MILITAIRES DE SAINTE-ANNE

Les soldats quitteront le sanatorium de Sainte-Agathe avant le 20 décembre.

TRANSFERT EFFECTUE

La prompte action du gouvernement fédéral d'accepter l'offre du gouvernement provincial de prendre à ses frais le sanatorium de Sainte-Agathe, a fait que l'on a évacué les derniers patients militaires et le 20 décembre, les autorités provinciales pourront prendre possession du sanatorium. L'hon. Dr H.-S. Béland a donné ces informations à une délégation qui était auprès de lui samedi. Le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, répondant à la même délégation qui était allé le voir, déclara qu'il mettait une condition essentielle à l'octroi du gouvernement, c'est qu'il faudra que l'établissement soit complètement civil. Bien que le Sanatorium devrait être ouvert le 20 pour recevoir les tuberculeux, il y a un certain nombre d'empêchements qu'il faudra arriver à écarter de la voie.

L'hon. Dr Béland a signifié que l'équipement du sanatorium allait avec le transfert au gouvernement provincial, de l'institution, mais à condition que l'on en payât le coût. Le gouvernement provincial est plus riche que le gouvernement fédéral, dit-il, car Québec est la plus riche province du Dominion.

Un autre problème est celui de régler le fonctionnement du sanatorium. Le gouvernement n'est pas pour le diriger lui-même. Dans le cas de celui du lac Edouard, il a fait un contrat avec des religieuses. Le premier ministre provincial suggère qu'un comité catholique et protestant pourrait être formé.

Parlant du transfert des patients militaires, l'hon. Dr H.-S. Béland dit que l'évacuation sera faite avec grand soin pour causer le moins d'ennuis possibles aux malades et l'on s'arrangera pour aider les familles qui ont emménagé à Sainte-Agathe pour être près de leurs parents malades.

Madame Walter Lyman, présidente du conseil local des femmes, remercia le ministre pour son action prompte. Mlle Winifred Learmonth et Madame J.-A. Henderson parlèrent aussi au nom de la délégation. Ces dames représentaient la Family Welfare Association et la Saint-John Ambulance Brigade. On remarquait parmi les délégués, M. W.-R. Miller, président de la Société de la Croix Rouge; le colonel David Law et le Dr C. Byers, Institut Royal Edouard; Mme George Elliott, Institut Hervey; Mme J.-P. Black, "The Brehmer Rest"; Miss Harriett-S. Kane, Mme F.-D. Baker, Mme W. Burnett, Mme A.-R. Church, Mme J.-S. Barkes, Mme S. Filgate, Mme F. Heywood, Dr Grace Ritchie England. Plusieurs organisations qui n'étaient pas représentées ont cependant donné leur adhésion quand même, ce sont l'Institut Bruchési, Grace Dart Home, Victorian order of Nurses, la ligue des femmes catholiques, Emmanuel Church, le club Kiwanis, le club Rotary, l'Association des instituteurs, le Bureau d'Hygiène Municipal et la Old Brewery Mission.

UN FATAL ACCIDENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Magog, 10. — Aimé Simard, 14 ans, fils de M. Simon Simard, a été tué accidentellement, vendredi soir, en touchant un fil électrique.

ON ARRETE UN VETERINAIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — Le Dr William Austin, 155 avenue Augusta, vétérinaire bien connu, a été arrêté avec quatre autres personnes par l'inspecteur McLaughlin, pour infraction à la loi des liqueurs. Le Dr Austin aurait eu des boissons en vente.

UN MALANDRIN QUI TENTE UN NOUVEAU COUP

Rencontrant un jeune homme, il lui jette du poivre dans les yeux.

POUR LE VOLER

Les bandits ont inventé une nouvelle manière de voler leurs victimes dans la rue. Ils les aveuglent tout simplement en leur jetant du poivre dans les yeux. Un attentat, le premier du genre, a eu lieu, hier soir, dans le nord de la ville. M. Osias Ouimet, un jeune homme domicilié 2362, rue Christophe-Colomb, retournait chez lui vers 10 heures, et il n'était plus qu'à une faible distance de sa demeure, lorsqu'un individu qu'il rencontra soudain, lui jeta une poignée de poivre dans la figure.

Puis pendant que la victime endurait un supplice atroce, et était dans l'impossibilité de se défendre, l'apache lui enlevait les $12 qu'elle avait en porte-monnaie.

Quand il fut assez remis de ses souffrances, M. Ouimet se rendit au poste de police No 15 où il mit le lieutenant Henri Bricault au courant de ce qui lui était arrivé. Les constables Gagné et Sylvestre furent chargés de faire une enquête, mais c'est en vain qu'ils visitèrent les alentours, le voleur demeura introuvable.

QUATRE INDIVIDUS SONT ARRETES AU LIEU D'UN

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 10—Lorsque Jean Renaud, dont l'adresse est 32, Troisième Avenue, Maisonneuve, P.Q., décida d'obtenir un voyage gratuit sur le train d'Ottawa et qu'il se déclara à lui-même que la boîte à outils sous l'un des wagons était le meilleur endroit pour mettre cette décision en pratique, il ne se préoccupa point de se rendre compte si la boîte n'était pas déjà occupée, de sorte que lorsqu'il sauta dans la boîte il se jeta sur trois autres hommes qui s'y trouvaient. C'étaient: Henri Dupuis, avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal; Adrien Forget, 1734, de La Roche, Montréal et Lucien Dupuis, de Saint-Henri. Quand Renaud tomba dessus, ils poussèrent des cris d'effroi, lesquels attirèrent le constable Kelly, qui arrêta le quatuor. Les quatre voyageurs plaidèrent coupables en Cour de police et ils furent condamnés à un mois de prison, pour avoir tenté de voyager gratuitement sans la permission de la compagnie. Cela se passait vendredi dernier.

UN HOMME SE TRANCHE LA GORGE AVEC UN RASOIR

Baignant dans son sang et portant à la gorge une horrible entaille, Adélard Alarie, 36 ans, célibataire, qui demeurait chez son frère, No 146, rue Mozart, a été trouvé, vers 6 heures, hier soir, sur le plancher de sa chambre. Il y avait un rasoir à ses côtés. Prévenus de cette tragédie, les détectives Laberge et Pelletier se rendirent sur les lieux. Le cadavre fut transporté à la morgue. Depuis une quinzaine de jours, Adélard Alarie était sans travail. Un verdict de suicide a été rendu ce matin par le coroner McMahon.

POSSESSION DE DROGUES

Edward Sayer et Ardine Reed, arrêtés, samedi soir, avenue de l'Hôtel de Ville, par les constables spéciaux Vanini et Rocheleau, ont comparu, ce matin, devant le recorder Geoffrion, sous l'accusation d'avoir eu des narcotiques en leur possession.

LA MUSIQUE RELIGIEUSE A L'EGLISE

Mgr Gauthier défend les innovations qui lui enlèvent son caractère.

POUR LES MISSIONS

Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal et administrateur apostolique, a envoyé, en date du 5 décembre, une circulaire au clergé de son diocèse, avec demande de lire au prône de la messe paroissiale, les chapitres concernant la musique religieuse, l'oeuvre de la propagation de la foi et les causes de canonisation, intéressant tous les fidèles. Voici le texte de ces extraits, qui ont été lus hier dans les églises du diocèse:

MUSIQUE D'EGLISE

Les instructions si précises de Pie X, de sainte mémoire, sur la musique sacrée, sont encore présentes à tous les esprits. Je ne sais pas si l'habitude qui s'est introduite, depuis deux ou trois ans, dans plusieurs églises de Montréal, le jour de Noël, est bien conforme à ces instructions. On y engage des orchestres, dix ou douze violons, sous prétexte que ces instruments ne sont employés qu'à soutenir les voix et que l'on demeure ainsi dans l'esprit des prescriptions pontificales. Cette interprétation est-elle justifiée par les textes? Dans le sixième paragraphe de son Instruction, Pie X a fait insérer les deux articles suivants:

"Art. 19. — Est défendu à l'église l'usage du piano, comme aussi celui des instruments bruyants ou fantaisistes, tels que le tambour, la grosse caisse, les cymbales, les sonnettes et leurs pareils.

"Art. 20.—Il est rigoureusement défendu à ce qu'on appelle "les bandes musicales" de jouer dans l'église; et seulement dans quelques cas spéciaux, avec le consentement préalable de l'ordinaire, il sera permis d'admettre un choix limité, judicieux et proportionné d'instruments à vent, pourvu que la composition et l'accompagnement à exécuter soient écrite en style grave, convenable et semblable en tout au style propre de l'orgue."

Je dois avouer que j'ai cherché en vain dans le Motu proprio une seule parole dont la pratique que je viens de signaler puisse s'autoriser. L'on se dit sans doute que Pie X, permettant dans des cas spéciaux les instruments à vent, a eu l'intention de permettre les instruments à cordes. Peut-être, et au surplus je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est qu'il n'a pas jugé à propos de nous le dire. Et puisqu'il exige, dans ces cas spéciaux "le consentement préalable de l'Ordinaire", je tiens à déclarer que je n'ai jamais été prié d'accorder l'autorisation requise.

Je crois plus volontiers que nous sommes en présence d'un retour offensif des vieilles habitudes que Pie X a voulu faire disparaître. Il ne faut pas s'étonner de ces reprises qui sont périodiques et dans le courant de notre nature: seulement il faut veiller et ne pas leur laisser introduire des usages contraires aux lois. Il est en effet si naturel d'étendre toujours un peu plus les concessions que l'on obtient. Il ne s'agit d'abord que d'une occasion extraordinaire, ou de faire soutenir les voix par quelques instruments à corde. L'on prend même soin de choisir une musique qui s'adapte loyalement au caractère de nos offices. Et puis, peu à peu l'on se met à l'aise. Les occasions extraordinaires reviennent à date fixe; l'on retient les services de véritables orchestres, à qui la simple fonction de soutenir les voix ne suffit bientôt plus; de concert avec l'orgue, ils se permettent des préludes qui se prolongent pendant cinq ou dix minutes. Afin d'utiliser à leur plein rendement les ressources de ces nombreux instruments, l'on se relâche dans le choix de la musique, et un beau dimanche, pendant l'offertoire d'une grand'messe paroissiale, après avoir expédié prestement les paroles liturgiques,

A suivre sur la page 23

AFFILIATION BOLCHEVISTE DESAPPROUVEE

Le conseil des métiers et du travail d'Ottawa se ressaisit.

M. DRAPER INTERVIENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — L'Association des métiers et du travail a tenu une assemblée assez animée, vendredi soir, alors qu'un débat violent suivit l'approbation par l'exécutif d'une résolution de la ligue féminine du travail en faveur de l'affiliation au mouvement international des métiers et du travail. L'approbation donnée par l'exécutif fut supprimée par un vote unanime.

Le délégué P.-M. Draper, secrétaire du congrès des métiers et du travail, condamna cet acte en termes non équivoques, déclarant que la ligue féminine n'est qu'un manteau couvrant les activités du parti travailliste canadien, la "hidden hand" des Communistes de Moscou. Il considère comme une insulte que l'on demande aux ouvriers canadiens de s'affilier à un tel corps. M. Draper dit que le congrès des métiers désire soutenir les ouvrières, mais non quand elles s'affilient à un mouvement révolutionnaire qui a pour but principal de détruire le présent mouvement industriel.

Le président Haydon parle dans le même sens, assurant que la résolution de la ligue féminine a été soutenue à Vancouver par 65 Communistes.

Le secrétaire Mackey se fâcha et dit qu'il a assez des ennuis qu'on lui fait en voulant le faire passer pour un rouge; il menace de donner sa démission. La discussion qui suivit fut aussi animée.

GUSTAVE DUBE EST RENDU A MONTMAGNY

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Gustave Dubé, de Saint-Adalbert, comté de L'Islet, condamné à mort pour le meurtre de sa femme, a été conduit, jeudi, de la prison de Québec à celle de Montmagny où il devra être exécuté, vendredi prochain, si le cabinet fédéral ne consent pas à commuer sa sentence en emprisonnement perpétuel.

Dubé a subi son procès, le printemps dernier aux assises de Montmagny devant le juge Gibsone, qui l'a condamné à être pendu. Il a déjà obtenu un sursis et il s'est adressé aux tribunaux supérieurs pour obtenir un nouveau procès, mais son appel a été rejeté par la Cour suprême. Son défenseur, Me Léo Laflamme, de Montmagny, est à tenter de suprêmes efforts en vue de le sauver de l'échafaud. Dubé a été conduit à Montmagny par trois gardes de la prison de Québec.

ILS FETENT LEUR PATRON

La fête de saint Nicolas, patron de l'école de pharmacie, a été célébrée dimanche à la chapelle universitaire de Notre-Dame de Lourdes, où tous les étudiants de cette faculté étaient présents en corps. M. l'abbé Pinault, après avoir célébré la messe, a fait le panégyrique du grand saint, qu'il a proposé comme modèle aux professeurs et aux élèves.

M. Jules Labarre présidait à l'orgue. Les solistes ont été MM. Oscar Pelletier, Paul Busseau, Arthur Lespérance et Bruno Descoteaux. Ils avaient pour accompagnateurs MM. Gaston Brodeur, violoniste; Alexandre Dupont et Germain McAvoy, violoncellistes.

LE TARIF POSTAL

Washington, 10. — Le représentant Kelly, républicain de Pennsylvanie, a déposé un projet de loi réduisant les tarifs postaux pour les journaux et les périodiques.

LA RUSSIE SERAIT RECONNUE A ROME

Moscou, 10. — Les journaux de cette ville publient des déclarations intéressantes qu'aurait faites M. Jordansky, le représentant du gouvernement soviétique à Rome. L'envoyé du gouvernement de la Russie aurait dit que la reconnaissance "de jure" de ce gouvernement par l'Italie peut être considérée comme virtuellement accomplie.

PROJET QUI VA ETRE MIS A EXECUTION

Le nouvel immeuble de la Chambre de Commerce sera bientôt érigé.

RUE SAINT-JACQUES

La Chambre de Commerce du district de Montréal vient de se porter acquéreur de l'immeuble portant les numéros 21, 23 et 25 de la rue Saint-Jacques, pour la somme globale de $24,700. La vente a été faite par le shérif, jeudi dernier. Cete propriété a une façade de 36.6 pieds et s'étend jusqu'à la ruelle Fortification et couvre une superficie de 1,565 pieds de terrain. Son évaluation municipale est de $26,000.

Ajoutée à celle que la Chambre a achetée, l'an dernier et qui est voisine, donne une façade totale de plus de 60 pieds. On pourra ainsi réaliser le projet émis lors du banquet du 25 octobre, qui est de doter cette institution d'un immeuble spacieux. Un des cinq étages du nouvel immeuble sera occupé par la Chambre de Commerce et les autres seront loués à des compagnies financières. L'étage qu'occupera la Chambre de Commerce sera munis de tous les accessoires les plus modernes. La construction sera commencée dès le mois de mai prochain et un restaurant occupera le premier plancher.

L'immeuble de la rue Saint-Gabriel ne sera pas démoli mais sera transformé en bureaux. Il sera raccordé à la nouvelle construction par un pont couvert avec service d'ascenseurs.

L'achat d'hier est le complément du plan défini, l'hiver dernier et qui a pour parrain et auteur, M. Joseph Daoust, appuyé unanimement par ses collègues. En hommes soucieux des intérêts de la Chambre, ils viennent de conclure un achat qui assure maintenant la réussite entière du projet. On peut garantir aux membres actuels et aux nombreux hommes d'affaires qui s'inscrivent durant ce mois de campagne de recrutement, qu'ils seront logés à souhait, l'an prochain, dans l'immeuble de la Chambre de commerce, rue Saint-Jacques.

On ne doute pas que l'élan va se donner encore plus fortement vers le recrutement, maintenant qu'on est plus en mesure de dire exactement ce qui va être fait.

MEPRISE QUI CONDUIT UN HOMME A L'HOPITAL

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10.—M. Gilbert Pelletier, journalier, à l'emploi du C.P.R., a été victime, samedi matin, d'une méprise regrettable qui lui a valu un coup de revolver dans un bras. Ayant travaillé tard, vendredi soir, dans la cour du C.P.R. au Palais, Pelletier décida de ne pas retourner à sa pension, mais de coucher dans un wagon qui était dans la cour. Durant la nuit, le constable Favreau, du C.P.R., en faisant sa ronde ayant trouvé un homme endormi dans un wagon, voulut l'arrêter croyant avoir à faire à un voleur. Pelletier s'enfuit à toute jambes croyant lui aussi avoir affaire à un voleur. Le constable Favreau se mit à la poursuite de Pelletier le sommant d'arrêter. Comme Pelletier se sauvait de plus belle, Favreau lui tira un coup de revolver, qui atteignit le fugitif au bras gauche. Pelletier a été conduit à l'Hôtel-Dieu. Sa blessure n'est pas grave.

MGR LOUIS RHEAUME A L'ACADEMIE S.-PIERRE

Mgr Louis Rhéaume, évêque d'Halleybury, a été l'hôte d'honneur de l'académie Saint-Pierre vendredi soir. Mgr Rhéaume tenait à revoir l'académie, son Alma Mater. Il a été acclamé par les religieux et les élèves et le corps de clairons et de tambours des cadets a exécuté le salut royal.

Mgr Rhéaume était accompagné du R. F. Wenceslas, directeur de l'académie; M. Adélard-C. Miller, directeur du bureau des écoles, district centre; R. P. François Perdereau, O.M.I., curé de Saint-Pierre; R. F. Jules-Adrien, délégué du provincial des Frères Maristes, et de plusieurs Oblats.

La chorale était sous la direction du R. P. Augustalis, avec accompagnement par le R. F. Henri-Etienne.

Un élève présenta une adresse à l'évêque d'Halleybury, qui donna sa bénédiction aux maîtres et aux écoliers, ainsi que de très sages conseils à ces derniers.

LE Dr BOOTH DEBOUTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10. — L'appel du Dr Booth, condamné en cour de police pour avoir vendu des drogues en contravention avec la loi des narcotiques, a été rejeté par le juge Mulligan qui a maintenu l'amende de $200 et les frais.

UN BEAU POSTE EST CONFIE AU Dr HURTUBISE

Il est nommé médecin-en-chef de la Compagnie des Tramways.

MERITE PERSONNEL

Le Dr E. Hurtubise est entré en fonctions, aujourd'hui, comme médecin-en-chef de la compagnie des Tramways de Montréal. Il remplace à ce poste le docteur A.-R. Marsolais, qui se retire, après 25 années de service, et dont il était l'assistant depuis 1913.

Le nouveau médecin en chef est né en 1887, à Sainte-Anne de Prescott, Ontario. Il doit sa promotion à son courage et son travail, s'étant créé lui-même les différentes situations qu'il occupa. Après ses études classiques, au collège Bourget, de Rigaud, il travailla comme garde-moteur de la compagnie des Tramways (1908-1909) pendant qu'il faisait ses études médicales, à l'Université Laval de Montréal, puis il remplit, en 1909-1910-1911, le poste de maître de chapelle à l'église de Saint-Lambert. Il fut médecin interne de l'hôpital Notre-Dame en 1911-1912. En 1913, il était nommé médecin de l'Association des employés de tramways.

Directeur de la Société des Artisans Canadiens-français et membre du bureau médical de la même société, le Dr Hurtubise est capitaine-chirurgien du 65ème régiment des Carabiniers Mont-Royal; il est vice-président du Laboratoire Nadeau et membre de la Société Médicale de Montréal.

Le docteur E. HURTUBISE, qui vient d'être nommé médecin en chef de la Compagnie des Tramways de Montréal.

Le Dr Hurtubise est le frère du Dr J.-Raoul Hurtubise, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Joseph de Sudbury, Ontario, et du R. P. Henri Hurtubise, C.S.V., du séminaire de Joliette.

Le Dr Hurtubise pratique la médecine générale au Boulevard Saint-Denis, rue Christophe-Colomb.

LA CLOTURE DE LA NAVIGATION A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — La navigation océanique a été définitivement close à Québec, vendredi soir, lorsque le steamer "Alderamin", navire danois qui était arrivé de Gênes mardi dernier, est parti pour Rotterdam, Hollande, vers onze heures du soir, avec une cargaison de 10,590 tonnes de seigle.

Il n'y a pas encore de glace sur le fleuve. Les marins rapportent qu'il n'y en a même pas encore dans le détroit de Belle-Isle, ce qui ne s'est jamais vu à pareille époque de l'année. Certains d'entre eux attribuent la chose aux phénomènes sismiques qui se sont produits récemment et qui auraient affecté la direction du "Gulf Stream".

Le service de la traverse entre Québec et Lévis se fait encore avec les bateaux d'été. La compagnie ne compte pas se servir de ses bateaux d'hiver avant Noël.

L'ELECTION PARTIELLE DU COMTE DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Libéraux et conservateurs se préparent à l'élection partielle nécessitée dans le comté de Québec par la nomination de M. Aurèle Leclerc au poste de régistrateur du district de Québec. Comme candidat conservateur on mentionne MM. J.-A. Prévost, avocat, C.-N. Dorion, avocat et Armand Lavergne, avocat. Il doit y avoir une convention pour le choix d'un candidat libéral à Loretteville, mercredi prochain.

DESESPERE PAR LA MORT DE SA FEMME

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10.—M. Joseph-E. West, le préposé en chef aux départs des trains pour le Canadien Pacifique, a été trouvé, vendredi avant-midi, gisant dans sa demeure de la rue Somerset, portant une blessure faite par une balle de revolver. L'on présume que West s'est blessé lui-même. West fut transporté à l'hôpital Saint-Luc, où le Dr Craig l'examina aux rayons X. Il expirait vendredi soir. La femme de M. West était morte mardi dernier et ses funérailles avaient eu lieu jeudi matin.

CONVOCATIONS

AUJOURD'HUI

Club Lemieux, 8 hre p.m.

DEMAIN

Société littéraire Saint-James, 8 hre p.m., 176 Mansfield. Conférencier, Dr R.-H. Craig.

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE { 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES

TROIS CENTINS { Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE NOIR Une ligne en caractère noir de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot, et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir l'insertion le jour même des annonces classées reçues après 10.30 hrs a.m. Pour notre édition du samedi, ces annonces devront être reçues la veille avant 6.30 hrs p.m.; cependant, les annonces de décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 8.15 hrs a.m. seulement le samedi.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

ARTISTE tapisseur peintre blanchisseur, ouvrage garanti. Dubois, Cal. 3960w. 10,12,13,15

BELGE blanchisseur, peintre, tapissier, ouvrage, heure ou contrat. Est 693M. 45-2

BLANCHISSEUR, tapisseur, imiteur, peintre, demande ouvrage, prix modérés. Lord, Est 3540. 47-3

BLANCHISSEUR, peintre, tapissier demande ouvrage, prix modéré, satisfaction garantie. St-Louis 2541W. 47-2

BON confiseur chocolatier Belge désire emploi, 20 ans d'expérience. Tél. Est 6311.

CHAUFFEUR demande emploi sur char privé, camion, bonnes références. Est 1689.

CHAUFFEUR mécanicien d'expérience demande position char privé ou truck, meilleures références. 209 Fabre. St-Ls 5258J. 47-3

CHAUFFEUR d'automobiles désire position, 6 ans expérience, char privé, homme sobre, 2 Stephen. 47-2

CHEF cuisinier pâtissier, bonnes références. S'adresser 24 rue Clarke. 47-3

HOMME marié, 26 ans, possédant bonnes références demande position comme chauffeur sur char privé. 52 Desjardins.

JEUNE homme 22 ans, sérieux, bien recommandé, bonne éducation bilingue, belle apparence, ayant deux ans d'expérience comme annonceur, vendeur demande emploi. Est 835J.

JEUNE homme instruit, de bonnes moeurs, demande n'importe quelle position, bonnes références. Ecrire casier 53 La Presse.

JEUNE homme demande position commis ou comptable, âgé de 23 ans et cinq années d'expérience. S'adresser Ad. Mathieu, 192 Champ de Mars.

PEINTRE désire ouvrage, blanchissage, tapissage, peinture. Est 8945. 47-2

PEINTRE blanchisseur tapissier, travaux de tous genres, heure ou contrat, 348 Marquette. St-L. 6031J. 47-6

VOYAGEUR de commerce désire side line, balais, moppe, cigares, bonbons, allumettes, pelle à neige, etc. Compagnie Royal, 221 Boyer. St-Ls 254.

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

COUTURIERE expérimentée pour robe et manteau, ira à domicile. Est 1425J.

COUTURIERE demande raccommodage chez elle. 265 Dorchester est. Tél. Est 7853F.

COUTURIERE ira à domicile, Dame Mercier, Est 7907W. 47-3

DAME demande journées qui sait très bien travailler dans tout genre d'ouvrage, laver, repasser, propre, honnête, 2631 Papineau.

DAME désire position comme dame de compagnie, gouvernante dans maison privée ou hôtel. 415 Roy Est. Est 6170J.

DAME demande position comme ménagère pour veuf avec ou sans enfants, ou 2 personnes. Ecrire Casier 5, La Presse. 45-4

FEMME de journée demande ouvrage, références. Est 6951w.

FEMME recommandée pour entretenir bureaux, ménage, demande ouvrage, Mme Lord, Est 3540.

FEMME de journée recommandée demande ouvrage. Madame Albert, 2438 Ste-Catherine Est. Lasalle 2522w. 10,12,15

FEMME de journée demande à faire lavages et repassages. 523 Seigneur.

FEMME de journée désire emploi immédiatement, St-Henri, Westmount, 78 Rose de Lima.

GARDE-MALADE non graduée, mais beaucoup d'expérience, 228 Henri-Julien.

GARDE-MALADE avec références. 219 Berri, chambre 20, Est 2501.

JEUNE fille désire position comme préposée au tableau de distribution (switchboard) et travail général du bureau. Connaît la clavigraphie. Ecrire à M. Lalonde, 244 St-Antoine ou tél. entre 3 et 5 heures à Up. 7036J.

LAVAGES familles, 1.00 la boîte 25 lbs. séchés, 1.25; linge uni repassé, 1.75. Allons à Verdun. Dominion Laundry, St-Louis 6202. 30-v.s.l

LAVAGE et repassage de linge fin, Mlle Adèle, 285 Sherbrooke Ouest. Tél. Plateau 5446. 46-2

MODISTE expérimentée demande couture dans famille: robes, manteaux, remodelage fourrure. Est 9430W.

MODISTE demande couture chez elle ou à domicile, Est 9204M.

MODISTE pour tout genre d'ouvrage, robe, costume, manteau. Satisfaction garantie. Prix modéré. 507 St-Hubert. Est 1724W.

PRENDRA contrat pour perler avec manufacturier, 2246 Adam.

VEUVE demande ouvrage général chez veuve ou veuf, avec ou sans enfants, 1067 Ste-Catherine Est 8806.

VEUVE de campagne demande emploi dans maison privée, bonnes références. S'ad. 2303 St-Hubert. 47-3

2 FILLES demandent position pour les tables, une régulière et une de lunch. Est 7565J.

VOUS trouverez bonne femme de journée. Est 784w.

VOUS trouverez bonne femme de journée, bonnes références. Appeler seulement avant 6 hrs. Tél. Est 6513F.

ELEVES DEMANDES

A BAS les mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvé par Conseil Instruction Publique; Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et sur place. Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, Avenue des Pins, Montréal. Plateau 3660. 222-306

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité; cours privé. 18 Rigaud. Est 6927W. 44-9

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 400A St-Denis. 237-306

ANGLAIS, comptabilité, sténographie, arithmétique, jour et soir. Collège Commercial Elie, 295 Ste-Catherine ouest. Plateau 1514. 43-5

ANGLAIS, commerce, science, télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Tél. Est 2539, ou 295 Ste-Catherine ouest. Tél. Plateau 1514. 228-306

EMILE MAJOR, pianiste, position des mains, art de phraser, instruction rapide. 288 Parc Lafontaine. 10,12,15

MUSIQUE POPULAIRE ET RAG-TIME

enseignée sur piano dans trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley. Uptown 3250. 256-306 F

LEÇONS DEMANDEES

UN MONSIEUR anglais désire des leçons de français. Ecrire case 57 La Presse.

AGENTS DEMANDES

AGENTS, hommes ou femmes, pour vendre chose indispensable à chaque famille, ligne très payante, expérience pas nécessaire. S'ad. casier 165, St-Jérôme, comté Terrebonne. 41-15

HOMMES, femmes, garçonnets et fillettes, vendez des cartes de Noël. Magnifique choix, empaquetage attrayant. Gros profits, 602 immeuble Southam, 128 Bleury. 46-2

SACHEZ vous établir un commerce payant avec nos 175 nécessités de famille. Soyez votre patron. Gros bénéfices. J. R. Watkins Co., 379 Craig O., Montréal. 46-10

VENDEURS. Commencez pour vous-mêmes dans une ligne complètement en vos propres mains. Chaque propriétaire a besoin de quelques-unes de nos 900 variétés d'arbres rustiques. "Etiquette Rouge". Aucun argent nécessaire. Equipement complet et instructions gratis. S'adresser Compagnie Pépinière Dominion, Montréal.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE bilingue instruit pouvant disposer 500.00 à 1000.00, grande organisation, salaire et partie des profits. P. O. Box 546, Montréal.

ASSOCIE demandé, pour commerce, 1476 Des Erables.

ASSOCIE demandé ayant petit capital pour commerce de fruits, légumes en gros, bonne place d'affaires. A. Larin, 79 Marché Bonsecours, Main 7926; soir, St-Louis 5491F.

ASSOCIE, homme ou femme avec $2,000 pour bureaux bien établi, affaires sérieuses, instruction pas nécessaire, voir M. Chabot, 43 Côte Place d'Armes.

AVEC $250 pour entreprise des plus lucratives. Mettrai égal montant. Casier 60 La Presse.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

A BAS l'esclavage. Gagnez 25 à $50 par semaine. Apprenez le métier de barbier. Bon salaire en apprenant. Cours spéciaux aux 20 premiers élèves. Grande demande, position assurée. Demandez catalogue illustré, gratis. La seule succursale exclusivement canadienne-française. La plus grande chaîne d'écoles de métiers au monde. Ecole de Barbiers Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. J. E. Dechêne, gérant. 47-6

ABANDONNEZ les petits salaires. 5 à $12 par jour sont payés à nos gradués. Nous garantissons de vous qualifier dans peu de temps pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme chauffeur mécanicien d'automobiles ou tracteurs — Batteries — Expert en ignition d'électricité — vendeur — vulcaniseur — soudeur, etc. Grande demande. Les écoles Hemphill sont établies depuis plus de 18 ans. La plus grande institution du monde dans métiers utiles. Expérience antérieure pas nécessaire. Si sans ouvrage ou petit salaire, demandez immédiatement catalogue. Hemphill Ecole d'Automobile et Tracteurs à Gazoline. Branches dans toutes villes importantes. Succursale canadienne-française. J. E. Dechêne, gérant, 143 St-Laurent, Montréal. 47-6

APPRENTI électricien avec expérience, lundi, 6 hrs p.m., 265 Valois.

ATTENTION! Apprenez le métier de barbier. Méthode avantageuse, rapide. Pourcentage payé en apprenant. Seule école canadienne-française. Ecole Modèle de Barbiers, 41 Craig est. 42-6

ASSISTANT caissier parlant les deux langues demandé, faire application par lettre à casier 52 La Presse et mentionner salaire exigé.

BARBIER demandé immédiatement, 277 Boul. Gouin, Ahuntsic.

BARBIER demandé, compétent. 1305 Bernard, anglais et français. 47-2

BONS tisserands "weavers", ouvrage régulier et bons salaires. J. M. Bélanger, 135 Hadley. 47-4

BON solliciteur, grosse commission. S'ad. Casier postal 584.

BON barbier demandé, place permanente. S'ad. 631 Beaubien.

BOUCHERS, désirant faire tuer du bétail pour leur expédié directement à bon compte, pourront s'adresser avec avantage au St. Boniface Packing, St-Boniface, Man. 46-3

BRIQUETEURS demandés. 237 St-Germaine, St-Laurent. Prenez le tramway Cartierville, descendez à la station DeCelles. Prix des tram. de la ville.

25 BRIQUETEURS, les plus hauts salaires payés. E. Brunet, 301 St-Dominique. 46-2

CHARPENTIERS demandés, 71 Vitré ouest. Colonial Store Fixture Co.

CHARPENTIERS-menuisiers demandés, coin Davaar et Lajoie, Outremont.

CHAUFFEURS. Apprenez à chauffer et réparer l'automobile sur toutes sortes de machines, jour ou soir, licence garantie. Cours payables à la semaine. Position assurée. Ecole Coulombe, 709 Dementigny Est. Est 4344. 50-306

COMPTABILITE. Obtenez "Manuel de comptabilité pratique Goltman" système employé partout. Prix 60 cts. Mailé partout. Conversation anglaise, télégraphie, clavigraphie, comptabilité, en trois mois. Jour, soir. Goltman's Business College, 1277 St-Denis, près Villeneuve. 47-2

CORDONNIER demandé, monteur de McKay. S'ad. 2200 Charlemagne. 46-2

COUTURIER, couturière et aide pour ouvrage neuf, "coats", immédiatement. 240 St-Laurent.

DANSEURS

Couples demandés pour participer à un concours de danse. Prix aux perdants et aux gagnants. S'ad. ou tél. à M. Brown, 475 ouest, rue Notre-Dame. Main 3345. F

DEMANDE immédiatement: Pressier de première classe avec expérience comme typographe. En faisant application dire expérience et salaire demandé. Devra parler les deux langues. S'adresser: Dominion Blank Book Co. Ltd., St-Jean, Qué. 45-3

FAMILLE de cultivateurs expérimentée ayant un grand garçon, demandés pour s'occuper d'une ferme. Devra s'y connaître en bestiaux et chevaux. Références exigées, 977 St-Denis.

FERBLANTIER demandé. S'ad. 2661 Adam, Las. 461 et 1809. 47-3

FINISSEUR pour fourrure demandé immédiatement. 1955 ave du Parc. M. Feedman.

FULLER BRUSH CO. demande vendeurs âgés de 25 ans et plus, parlant les deux langues, expérience pas nécessaire. S'ad. aujourd'hui et mardi, de 1 à 6. 502 Ste-Catherine Est, ch. 209.

GARÇON demandé pour faire messages. 448 Parc Lafontaine.

GARÇON robuste demandé. S'ad. 233, St-Laurent, dernier étage.

HOMME demandé avec expérience sur la machine Wax thd. pour gants. S'adresser M. J. F. Mercier, Acme Glove Works. 45-2

HOMMES, garçons, faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, commission en apprenant. Position garantie. Etabli depuis 21 ans. Informations, Collège de Barbiers Moler, 62 St-Laurent, Montréal. 21,24,28,1,5,10,13,17,20

HOMME connaissant fabrication marshmallow et crème à biscuits, jour ou soir. 446 Delanaudière.

HOMMES et femmes demandés pour vendre des couronnes de Noël. 1517 St-Denis.

HOMME demandé pour personnifier le "Père Noël". S'ad. J.-A. Gauthier, 1730 Masson.

HOMME demandé pour laver les planchers et avoir soin des fournaises, ouvrage de nuit avec expérience. 107 Windsor.

JARDINIER, garçon préféré, connaissant fleurs, serre, etc., recommandé. J. B. Peloquin, 68 St-Jacques.

JEUNE garçon pour travailler dans les bonbons, 727 Mont-Royal Est.

JEUNE homme demandé pour filage et montage de radio. S'adresser 40 boul. St-Laurent.

JEUNE homme ambitieux, comme commis voyageur pour la ville, pour une compagnie de manufactures très importantes, pour vendre capots Mackinaws, gants et mitaines de travail, chemises, etc. Devra être travaillant, expérimenté et parlant les deux langues. Faites application donnant toutes les informations requises. Boîte, La Presse 50. 47-2

JEUNE homme de 17 à 18 ans demandé pour travailler dans magasin de meubles. 1646 Ste-Catherine Est.

JOURNALIERS demandés immédiatement. 212 St-Martin.

LATTEURS. S'ad. Joseph Dagenais, 236 Delanaudière près Mont-Royal.

MECANICIEN pour réparations de balances. Adressez-vous 26 Rachel Est.

MESSAGER demandé, références. Pharmacie Lanouette, 1806 St-Laurent.

ON DEMANDE un jeune mécanicien possédant assez d'intelligence pour se développer dans notre industrie comme mécanicien ajusteur de machines. S'ad. Dominion Blank Book Co. Ltd., St-Jean, Qué. 47-3

ON demande commis d'office d'hôtel avec expérience, 60 Place Jacques-Cartier.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ON DEMANDE un commis d'expérience dans ferronnerie pouvant remplacer un associé avec quelques cents piastres. 1160 Mont-Royal est.

OPERATEURS d'expérience demandés d'uniformes militaires. S'ad. au contremaître, 124 St-Antoine, 6ème plancher.

OUVRIERS EN BOIS

demandés dans les carrosseries d'autos. S'ad. M. Doyle, Ledoux-Jennings Ltd. 437 rue Bourget. 47-3 F

PATISSIER, second demandé avec expérience dans pâtisserie française. S'ad. 445 Beaubien. 47-3

PERSONNE sans situation, consultez le registre St-Antoine, 266 St-Denis.

PLAQUEUR sur tout genre de métaux demandé. J. A. Boisvert Eng. No 46 Craig Est.

PLATRIERS demandés, ouvrage pour longtemps. A. Groulx, 1404 Fabre, de 6 à 9 hrs.

10 PLATRIERS demandés. 82 Gauthier.

PLOMBIER et steamfitter, apprenti demandé. 1717 Papineau.

PLOMBIER demandé, ouvrage neuf. P. Bergeron et Fils, 287 Marie-Anne Est. St-Ls 5920J.

PRESSEURS dans les manteaux et costumes demandés, travail à la pièce. S'ad. immédiatement The National Garment Mfg. Co., 339 St-Urbain. 46-3

REPASSEURS de chemises d'expérience demandés, ouvrage permanent. Globe Laundry, 2005 St-Dominique, St-Louis 469.

10 BONS solliciteurs demandés, donnera salaire et commission. 1100 Mont-Royal est.

2 SOLLICITEURS d'expérience avec licence, salaire 25.00 par semaine, garanti pour des hommes compétents, écrivez casier postal 2634.

SOLLICITEURS pour la vente de pianos et phonographes, Langelier, 368 est, Ste-Catherine. 47-6

TRES bon cuisinier demandé à Trois-Rivières, 306 Bleury. 47-2

UN JEUNE homme avec bonne instruction pas plus de 16 ans. Pour ouvrage de bureau. Deux langues nécessaires. Ecrire donnant détails à Boîte 58, La Presse.

VENDEURS pour position permanente pour vendre des autos Fords pour une des plus grosses concernes de Montréal. Bonne proposition pour des hommes actifs, désireux de suivre nos méthodes de vente, et se faire un gros salaire. Devront parler anglais et français. S'adresser Jarry & Frère, 2828 St-Laurent. 44-3

VENDEUR expérimenté et intelligent demandé pour Montréal et environs. Position stable, compagnie canadienne. Devra parler les deux langues. Références exigées, M. Blessé, entre midi et 3 heures p.m. samedi ou lundi, Hôtel Mont-Royal. 46-2

VENDEURS parlant les deux langues demandés pour représenter Canadian Polishes, Limited dans le Québec. Mentionnez références et expérience dans les polis, si on en a, à case 51 la Presse. 47-6

VENDEURS demandés pour le commerce de la bijouterie, possédant parfaitement bien le français et l'anglais, références exigées. S'ad. entre 9 heures et midi au No 2558 de la rue St-Hubert. 47-3

VENDEUR d'imprimerie, gages et commission, grande occasion pour un homme d'expérience. S'adresser Reliable Printing, 74 St-Jacques.

VENDEURS de machines à laver pour vendre nouvelle patente machine à sécher, nouvelle au Canada, commission libérale. Ecrire Casier 59, la "Presse". 10,13,15

VENDEURS demandés pour vendre obligation canadienne rapportant dividende. Beaucoup d'argent à faire cet hiver. Voyez-nous. Ecrire case 56 la Presse.

VOYAGEURS de commerce demandés pour placer une bonne ligne de robes dans les Provinces Maritimes, de Québec et d'Ontario. S'ad. D. & W. Dress, 990 St-Laurent.

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

A L'HOPITAL DUPONT, 218 Sherbrooke ouest, on demande des bonnes.

APPRENEZ à perler au crochet, ouvrage garanti à mes élèves, 256 Dorion.

APPRENEZ à perler au crochet; cours garanti, 3.00. 170 Manufacture.

APPRENEZ à perler au crochet, cours gratis, 245 Aylwin, Hochelaga.

APPRENEZ à perler, $3, cours, crochets fournis, je donne de l'ouvrage. 19 Hudon; coin Desery et Ste-Catherine.

BONNE solliciteuse demandée, salaire et commission. S'ad. de 10 hrs à 4 hrs p.m. 308 rue St-Timothée, 3ième étage.

BONNES finisseuses expérimentées dans la fourrure demandées. 415 St-Laurent. 47-2

BONNES tisserandes 'weavers' aussi des bonnes fileuses et passeuses en hommes, pour manufacture de coton. J. M. Bélanger, 135 Hadley.

BRODEUSES, perleuses, travail à domicile, références exigées, 970 St-Denis. 47-2

50 BRODEUSES et perleuses au crochet. S'ad. 1126 Henri-Julien.

100 BRODEUSES, ouvrage continuellement, meilleur salaire, 506 Montcalm, entrée en arrière.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour travailler aux robes en coton pour dames et enfants, emploi continu. S'adresser à Mlle Duval, John P. Black & Co., 123 rue Vitré ouest. 44-6

COUTURIERE d'expérience demandée. S'ad. Maison Gorcy, 386 Ste-Catherine Est.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les robes pour dames demandées. 701 édifice Unity, 46 St-Alexandre.

COUTURIERES à la machine demandées dans les habits pour hommes. 1060 St-Laurent.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les sous-vêtements en soie pour dames. New York Silkwear, immeuble Almy's.

COUTURIERES à la machine demandées immédiatement dans les sous-vêtements. 636, ouest Ste-Catherine.

COUTURIERES expérimentées sur machine Singer mue à l'électricité demandées. Bons salaires à bonnes ouvrières. 811 immeuble Unity, 46 St-Alexandre.

EMPESEUSES DEMANDEES

Jeunes filles propres, ponctuelles ayant un peu d'expérience pour empeser chemises et faux-cols. Troy Laundry Co., Av. Troy, Verdun. 47-3 F

FAISEUSES de poches dans pantalons demandées bon salaire payé ainsi que finisseuses, faiseurs de manches, confection pour homme, ouvrage perm., nent, 294 Notre-Dame O., 3ème étage.

FAISEUSE de poches de pantalons expérimentée demandée. S'ad. 233, St-Laurent.

FEMME d'affaires demande une bonne. Plain-pied, cuisine ordinaire, références. 213 Mountain.

FILLE demandée, expérience dans pantalons et blumers, ouvrage permanent et bon salaire. M. Harlig, 640 Craig est. 46-2

50 FILLES d'expérience pour fil tiré à domicile. Ecrire casier 55, la Presse.

FILLES d'expériences pantalons finisseuses chemises, immédiatement. 1a Demontigny Est.

FILLE de lunch demandée pas de travail le dimanche. S'ad. 15 St-George.

FILLE demandée pour ouvrage domestique. Deux adultes et un enfant. Pas de cuisine. S'ad. 1728, Hutchison. Rockland, 4812W. 47-2

FILLE d'expérience pour restaurant de crème à la glace, devra parler anglais, 1494 St-Laurent.

FILLES demandées pour moulin Lewis Singer Machine. 124 St-Antoine, 6me plancher.

FILLES de table, régulières, avec expérience restaurant. "Chez Perrino". 36 Notre-Dame Est. 47-3

FILLE comprenant l'anglais demandée pour aider aux travaux du ménage. 1908 ave Esplanade.

FILLE ou femme demandée, bon salaire. S'ad. 1804 Henri Julien.

FILLE de table expérimentée demandée immédiatement. S'ad. 278 St-Laurent, Magnet Lunch.

FILLE de salle demandée. Hôtel St-Gabriel, 64 St-Gabriel.

FILLE pour servir les tables et autre travail, hôtel de campagne. S'ad. Hôtel O'Brien, Ste-Anne de Bellevue. 47-2

25 FILLES demandées pour apprendre à faire les chapeaux, seulement celles voulant apprendre. S'ad. immédiatement Vanity Hat Shop, 909 St-Laurent.

FILLE demandée pour servir les tables, parlant anglais. 1072 Ste-Catherine.

FINISSEUSES habiles et expérimentées demandées dans les manteaux de dames. The F.-C. Paul Co., Limited, 314 Notre-Dame O.

FINISSEUSES et couturières à la machine expérimentées demandées dans les pantalons pour hommes. Position stable. 4134, ouest Ste-Catherine.

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

FINISSEUSES d'expérience demandées pour sous-vêtements de soie. Soble Silk Shop, 170 Ste-Catherine ouest. 47-2

GAGNEZ $5.00 à $25.00 par semaine grâce à un travail agréable à domicile en faisant des bas avec l'Autotricoteuse rapidement et d'un fonctionnement facile. Expérience pas nécessaire, la distance ne compte pas. Positivement pas de sollicitation. Pour détails, timbre de 2c à Dépt. 66C, Auto Knitter Co., Toronto. 225-1,M,v,s,n

JEUNE fille demandée pour tenir bureau de médecin. 336 Sherbrooke Ouest, appart 2, Waswelton, 10 heures à midi, Upt 5527.

JEUNE fille comme sténographe, anglais et français, pour un bureau d'avocats, devra être compétente, une ayant de l'expérience dans un bureau légal préféré. S'ad. à M. Alex. Lacoste, 2ième étage, Edifice Banque Provinciale, No 7 Place d'Armes, téléphone Main 8675. 47-2

JEUNE fille demandée pour servir bonbons et crème à la glace, 727 Mont-Royal Est.

2 JEUNES filles, bonne apparence pour Quick Lunch. 110A Amherst.

JEUNE fille pour servir à la fontaine et au tea room. S'ad. Pharmacie Prévost, 1001 Laurier ouest, coin Hutchison.

JEUNE fille sachant clavigraphie de bureau. S'ad. 281 Lasalle.

LAVEUSES électriques garanties 50.00. Blakey, 4110 Ste-Catherine, Westmount 1489. 47-3

ON DEMANDE des filles d'expérience dans robes et blouses pour dames. S'ad. National Waist, 1520 Clarke. 45-4

ON DEMANDE des poseuses d'empeignes. Charbonneau et Deguire. 47-2

OPERATRICE d'expérience demandées pour sous-vêtements soie. Soble Silk Shop, 170 Ste-Catherine ouest. 47-2

OPERATRICES pour blouses. S'ad. 452 St-Laurent.

OPERATRICES et finisseuses en fourrure pour travailler à l'heure dans moments libres, bon salaire. Lacombe, 1020 Notre-Dame ouest.

PERLEUSES, 40 filles demandées pour apprendre à perler au crochet gratis, ouvrage. 123 St-Denis.

PERLEUSES. Apprenez à perler au crochet gratis, jour et soir. Je donne ouvrage à domicile. 2371 St-Denis.

25 PERLEUSES au crochet j'enseigne, donne ouvrage, 256 Dorion.

PERLEUSES demandées immédiatement. 485 Dumas, Ville Emard.

25 PERLEUSES demandées immédiatement, 1963 Ste-Catherine est.

50 PERLEUSES au crochet et à la main et apprenties. 3263 Drolet, près Isabeau. 43-6

PERSONNES sans situation, consultez le registre St-Antoine 266 St-Denis.

25 PREPAREUSES d'expérience demandées dans les modes. S'ad. immédiatement Vanity Hat Shop, 909 St-Laurent.

REPASSEUSES d'expérience demandées. S'ad. 2965 Papineau. 47-2

VENDEUSE honnête, bien recommandée, parlant bien l'anglais et le français demandée dans magasin de bombons, 368 St-Antoine.

VENDEUSES demandées pour le commerce de la bijouterie, possédant parfaitement bien le français et l'anglais, références exigées. S'ad. entre 9 heures et midi au No 2558 de la rue St-Hubert. 47-3

VENDEUSES demandées pour vendre spécialité chez pharmacien, épicier; salaire ou commission, 2511 St-Urbain.

SERVICE DOMESTIQUE

BON salaire à servante pouvant entretenir maison et faire cuisine, 287 Boulevard St-Joseph ouest, appt. 15. 47-2

BONNE servante, honnête, venant de campagne préférée, demandée, dans petite famille à Outremont. Bon traitement. Aller à 1056 rue St-Viateur, près avenue du Parc.

BONNE servante, pas de cuisine ni lavage, $20.00 par mois. 63 Strathearn Ave, Montréal-Ouest, Melrose 2078W.

BONNE générale demandée, références, 2257 Jeanne-Mance. St-Louis 6681.

BONNE femme ou fille âgée demandée immédiatement à 32 Bérard, 3ième étage.

BONNE jeune fille ou personne fiable demandée. 133 Plessis.

BONNE à tout faire demandée immédiatement. Devra avoir références et parler l'anglais. $25 à $35 par mois. 157 boulevard St-Joseph ouest. 47-3

BONNE d'enfant demandée compétente, références exigées, bon salaire. S'ad. 695 Chemin Ste-Catherine. Rock. 6738. 47-2

BONNE générale, pas de lavage, deux après-midi et quatre soirées libres, 217 Tupper. Upt. 4999.

CUISINIERE demandée, références requises. 402 St-Denis.

CUISINIERE demandée sachant bien faire la cuisine ou une jeune fille pour aider au ménage dans une famille de deux personnes, références exigées. S'adresser 771 Rockland, Outremont. 47-6

CUISINIERE de 30 à 40 ans, salaire 30.00. Rockland 2586, 338 de L'Epée.

CUISINIERE demandée avec référence, 433 Elm Avenue, Westmount. 47-2

CUISINIERE avec recommandations. Bons gages. 162 Hutchison.

FEMME demandée pour laver la vaisselle. S'ad. 27 Craig Est.

FEMME ou fille comme servante générale demandée immédiatement, 329 St-Charles. 46-3

FEMME ou fille sachant faire la cuisine, 458A Lasalle, Maisonneuve.

FEMME demandée, ouvrage général pour maison privée, conditions faciles. S'ad. 354 Dumas, Ville Emard.

FILLE demandée dans famille avec enfant, sera traitée comme l'enfant de la maison, bon salaire, références exigées. S'ad. après 5 hrs 356 ave Querbes, Outremont. 10,13

FILLE distinguée demandée comme aide maternelle. Petite famille, 2151 Jeanne Mance.

FILLE ou femme comme servante générale, bon chez soi, bon salaire, coin Bruchési et L'Ange-Gardien, Station St-Maurice, Sault-au-Récollet. 47-6

FILLE demandée pour travaux légers du ménage, bon chez soi, petite famille. 1074 St-Urbain.

FILLE demandée dans maison privée, petite famille, bon chez soi. 662 Fabre.

FILLE demandée pour ouvrage de maison, devra faire le lavage de 2 personnes. S'ad. 595 Mentana.

FILLE demandée, ouvrage de maison, petite famille, bons gages, 2079 Hutchison.

FEMME demandée pour tenir maison, ouvrage général. S'ad. 73 Ste-Elisabeth. 46-2

GARDE-MALADE demandée ayant de l'expérience, non diplômée. S'adresser immédiatement, 152 Parc Georges-Etienne Cartier, St-Henri, téléphone Westmount 7848W. 47-2

JEUNE fille de campagne demandée, pour aider aux soins du ménage, 1768 Clarke.

JEUNE fille pour maison privée. 1042 Dorion.

JEUNE fille demandée pour petite famille, pas lavage. 28 Cherrier.

JEUNE fille demandée pour aider aux légers soins du ménage, bons gages, bon chez-soi pour personne désirée; devra parler anglais. 535 Laval.

JEUNE fille environ 15 ans, ouvrage général, 3 personnes, le soir 362 Drolet.

JEUNE fille demandée. Petite famille pas d'enfant. Pas de lavage. 73 ave du Parc.

JEUNE fille demandée pour se rendre généralement utile et s'occuper des enfants dans une famille anglaise. Uptown 8575.

JEUNE fille demandée sachant faire un peu la cuisine. S'adresser 1021 rue Sherbrooke Est.

JEUNE fille pour aider au ménage, 17 Reather. 47-2

JEUNE fille demandée pour les travaux du ménage. Rockl. 4236w, 335 Edouard-Charles.

JEUNE fille demandée pour aider au ménage. S'ad. 241 Fortune, près Wellington.

JEUNE fille demandée, légers travaux du ménage, de préférence une parlant l'anglais. 298 avenue des Pins ouest.

JEUNE fille demandée pour aider dans une petite famille. Pourra coucher chez elle. S'ad. 44 St-Jérôme.

ON DEMANDE une bonne fille pour ouvrage général. S'ad. 1015 Verdun, Vict. 891.

ON DEMANDE une servante générale, références exigées. 2127 Ave du Parc.

ON DEMANDE une servante de confiance pour prendre soin des enfants et aider au ménage. Références requises, bons gages. Inutile de se présenter si l'on n'aime pas les enfants. S'ad. No 342 Sherbrooke est.

ON DEMANDE une ménagère pour ouvrage général avec de bonnes références. S'ad. 1030 rue Bordeaux. Est 3343.

SERVICE DOMESTIQUE

ON DEMANDE une servante générale sachant bien faire cuisine. Famille sans enfants. Uptown 5860.

ORPHELINE, 15 à 20 ans, pour légers travaux du ménage. Pas de lavage. 21 Christophe-Colomb.

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'ad. 253 avenue Olivier, Westmount. 46-2

SERVANTE générale, pas d'enfant, pas cuisine, surtout pour faire chambre. 30 St-Denis.

SERVANTE générale demandée, petite famille, pas de lavage. 345 Sanguinet près Sherbrooke.

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine. 10 Durocher près Sherbrooke.

SERVANTE demandée, bonnes références. S'ad. entre 10 a.m. à 2 p.m., 875H Henri Julien.

SERVANTE jeune demandée pour aider aux soins du ménage, deux personnes. 6 McCulloch, Outremont.

SERVANTE demandée pour ouvrage général. 995 Berri.

SERVANTE générale demandée, bon salaire. S'ad. 3 Reather. 47-3

SERVANTE pour petite famille. 2316 St-Laurent. St-Louis 3523.

SERVANTE demandée pour ouvrage général, pas de lavages, 210 Hutchison, en bas.

SERVANTE demandée. Petit plain-pied. Devra parler l'anglais. 204 avenue Wilson. Melrose 1760.

SERVANTE générale demandée pour quatre grandes personnes, tél. West. 2744. 319 Redfern Ave.

SERVANTE générale demandée. S'ad. 2366 Ontario Est.

SERVANTE générale demandée, bon salaire. 2842 St-Denis.

SERVANTE demandée, petite famille. 39 Chambly.

SERVANTE demandée, petite famille, libre le soir. 1698 Chambord.

SERVANTE générale demandée. S'ad. 338 Beaubien.

SERVANTE générale sachant faire la cuisine dans petite famille, références exigées. S'ad. 500 ave Champagneur, Outremont.

SERVANTE demandée, pas d'enfants, pas lavages, gros salaire, 1376 St-André.

SERVANTE générale demandée pour un couple sans enfants. S'ad. 368 Durocher, Outremont.

SERVANTE demandée, bon chez-soi. S'ad. 1640 Boul. Crémazie. Cal. 3296J.

ST-DENIS 357, chambre double pour personne tranquille, autre 3.50. 47-2

SERVANTE demandée, environ seize ans, famille de deux enfants, pas de lavage. S'adresser 187, Gauthier.

SERVANTE demandée dans famille privée, pas d'enfants, de préférence personne âgée. S'ad. 2621 rue Papineau. Main 3264.

SERVANTE demandée, famille de 4 personnes, pas d'enfants, libre le dimanche. 55 Ste-Monique.

SERVANTE générale demandée. 172 Parc Lafontaine.

SERVANTE générale demandée. 576 Garnier. 47-3

SERVANTE petite famille, bon chez soi. 1457 Delorimier. 47-2

SERVANTE demandée, famille privée, bons gages, bon chez soi. S'ad. 158 Beaubien. Cal. 1709w.

SERVANTE générale sérieuse sachant faire cuisine, 2 personnes seulement. 113 avenue Laval. Est 2713.

SERVANTE demandée, devra être fiable pour les enfants. 1478 Des Erables.

SERVANTE demandée, pour ouvrage général. S'adresser 552 Garnier. 47-3

SERVANTE générale demandée. 2610 Bordeaux.

SERVANTE générale, un peu d'anglais, gros salaire. 929 St-André. de 9 à 6. 10,12

SERVANTE demandée. S'ad. 954 St-André.

SERVANTE demandée. S'ad. 1062 Ontario Est.

VEUVE capable ou jeune fille comme servante générale, 2 enfants. 305 Esplanade. St-Ls 1408.

CONSULTATIONS GRATUITES

de 9 à 9. Spécialités: maladies vénériennes, peau, organes génitaux, urinaires. Traitement par correspondance. Dr J. Leprohon, Institut Médical Lorel, 276 Amherst. 6,7,10 F

CHAMBRES A LOUER

AVENUE LAVAL 72. Chambre double et simple. Seuls gens sobres et honnêtes doivent se présenter.

AVENUE Viger, 353, grande et petite chambre, avec ou sans poêle à gaz. 47-2

AVE DU PARC 2001, suite de chambres, modernes, ainsi que pension. St-Louis 7071w.

591 AVE. LAVAL. Chambre, cuisinette ou salon double et petite chambre, électricité, salle de bain, téléphone St-Ls 4649J. 45-3

BERRI, 135A. Grande chambre devant, bien meublée pour un couple ou messieurs, possession immédiate.

BORDEAUX 1062. Grande et petite chambres, usage de cuisine si désiré. Est 7060J.

BOYER, 79. Petite chambre, jeune fille ou jeune homme, usage cuisine, téléphone.

CARRE ST-LOUIS 4, chambre sur devant, bien meublée, boudoir, eau chaude, télép. 44-4

CARTIER 860 près Sherbrooke, chambre, gaz, confort chez soi. 47-3

CHERRIER 104, près St-Denis, jolie chambre, très propre dans famille privée, tranquille, eau chaude, monsieur préféré, téléphone Est 7807J.

CHRISTOPHE-COLOMB, 348. Double salon et boudoir, amélioration moderne, chez personne seule. St-Ls 2734M.

DELORIMIER 1407, près chars, boudoir double, devant, chaud, moderne, usage gaz, tél.

DEMONTIGNY, 194, chambres, grande et petite, salon double, poêle à gaz, électricité.

DEMONTIGNY Est 449, belle grande chambre meublée, grande garde-robe, eau chaude, tél., famille privée, possession immédiate, monsieur seulement. 47-2

DORCHESTER Est 353. Chambres chaudes, meublées, devant, téléphone, eau chaude. 47-6

DUROCHER 24, Appt. 12. Magnifique chambre en avant, eau chaude. Plat. 610. 46-3

LABELLE 37, joli salon double converti chambre, living room, loyer moderne, centre, près rue Ste-Catherine.

ONTARIO est, 35. Grande et moyenne chambres, propres, chaudes, bain, gaz, téléphone. 45-3

PAPINEAU 1704, près Mt-Royal, grand salon double, devant, 5; chambre 2.50.

RACHEL 363, chambres confortables pour un ou deux, chauffées eau chaude, téléphone.

RUE WINDSOR 111, Vancouver House, vis-à-vis la gare C.P.R., chambres propres, paisibles, au jour ou à la semaine. Prix raisonnable. 46-2

ST-ANDRE, 279a, 2 chambres meublées. S'ad. entre 2 et 4 et après 8 hrs et demie.

ST-ANDRE 957. Grande chambre dans famille privée, téléphone.

ST-ANDRE 780, au 2ème. Salon et belle chambre, meublés, téléphone, eau chaude. 44-4

ST-ANTOINE 239A, chambre double meublée. Privilèges de la cuisine.

STE-CATHERINE, 717, jolie chambre en avant, chauffée, eau chaude, usage cuisine, téléphone, etc. 45-3

ST-DENIS, 484, près Sherbrooke, chambre meublée à louer. Usage de cuisine. 46-3

ST-DENIS 509, eau chaude, sans enfants, messieurs seulement. Est 9390J.

ST-DENIS, 152. Chambre meublée avec poêle à gaz, tél. 4. par semaine. 47-2

ST-DENIS 728, jolie chambre, maison privée, monsieur ou demoiselle distingué. Est 7264w.

ST-DENIS, 92a, grande chambre propre, eau, maison chaude.

ST-DENIS, 149, grande et petite chambres, maison propre, tranquille.

ST-DENIS 160, grand salon devant, autres chambres avec gaz, eau chaude, tranquilles.

ST-DENIS, 140, grande et petite chambres, système eau chaude, toutes commodités.

ST-HUBERT 1066, près Duluth, chambre devant dans maison privée, possession immédiate, monsieur seulement, tél. 47-6

SAINT-HUBERT, 421. Belle grande chambre à louer toute meublée, pour personne sérieuse, pourra se faire un bon chez soi dans maison strictement privée, très bonnes références exigées.

ST-HUBERT, 1604, Salon double, bon marché avec liberté. St-Louis 2533F.

ST-HUBERT, 820. Boudoir simple ou chambre double dans maison privée, pension si désirée, meilleures références. Est 6987M. 47-2

CHAMBRES A LOUER

ST-HUBERT, 1275, boudoir double, famille privée, système de chauffage. Téléphone St-Louis 175M.

ST-URBAIN 537, grande, petite chambres, tranquille, gaz, 2.00, 5.00.

SANGUINET 165, près Ste-Catherine. Chambre-cuisinette sur devant, gaz, électricité, téléphone, bain, maison privée, chaude, tranquille.

SHERBROOKE EST, 240. Jolie chambre bien meublée, propre. Est 7427. 47-2

SHERBROOKE est 226, grande chambre devant, cuisinette, lavabo, accommodera 3 personnes, possession immédiate. Est 256.

SHERBROOKE est 258, salon richement meublé, piano, aussi chambre. Est 6829.

SHERBROOKE E. 580. Chambre propre, eau, téléphone, dans apt. 46-2

SHERBROOKE est, 125, jolies chambres avec lavabo, nouvellement meublées et décorées, eau chaude, téléphone.

SHERBROOKE, près St-Hubert, grande chambre, maison privée, pour monsieur, $4. Est 7744.

SHERBROOKE, Delorimier, chambre sur devant, appartement neuf, confortable, usage du téléphone, raisonnable. Est 7158J. 45-6

WOLFE 566, salon double, garde-robe, gaz, maison privée, bon chez soi.

BELLES chambres dans famille belge, pour une au deux personnes, 689 Saint-Denis.

BELLE grande chambre, usage cuisine, téléphone. 490 Ste-Catherine est.

BELLE grande chambre, usage cuisine, téléphone. 490 Ste-Catherine Est.

CHAMBRE à louer, confort du chez soi. 221 Boyer, St-Ls 254.

CHAMBRE à louer sur le devant pour couple ou une personne seule, 335 rue Amherst. Est 7541J.

CHAMBRE en avant, poêle gaz, garde-robe, électricité, téléphone. 349 Notre-Dame O.

3 CHAMBRES meublées avec cuisine ou séparément. 194 Ste-Catherine est. 47-3

CHAMBRE boudoir, sur devant, avec ou sans pension, privilège de chez-soi, sans enfants. St-L. 7028J.

CHAMBRE à louer chez dame seule. S'adresser après 6 hrs, 7 Johnson.

CHAMBRES doubles et simple, poêle à gaz dans la chambre, téléphone. 476 St-Timothée. 47-2

DAME seule louera chambre bon marché, personne recommandable, pouvant rendre petit service. St-L. 2734M.

GRANDE chambre avec garde-robe, 5.00 par semaine, petite chambre 2.50, bon chez soi, téléphone, usage cuisine si désiré. 242 Parc Lafontaine.

GRANDE chambre garnie, poêle à gaz, lavabo, pour couple sans enfants, ou 2 messieurs. 331 Richmond. 47-2

GRANDE chambre en avant avec poêle à gaz. 140 Sanguinet.

GRANDES chambres richement meublées dans maison appartements, confort moderne. 2853 St-Dominique, appartement 3, coin Beaubien.

GRANDE chambre, bon chez soi. Est 8506. 377 St-André.

GRANDE chambre, famille privée respectable, téléphone, maison moderne avec cuisine si désiré. 161 Plessis.

GRANDE chambre et petite chambre à louer, bon marché. No 66 St-Timothée. 47-2

JOLIE grande chambre et petite, confort moderne, 333 Dorchester Est.

MAGNIFIQUE salon double 10.00 par semaine. Se présenter immédiatement 535 St-Denis.

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE, pension, dame, échange de service. 478 Mentana.

MULLARKEY 365, maison pension et chambres à louer. 47-2

ST-ANDRE 888, chambre avec pension, famille 2 personnes, téléphone.

ST-HUBERT, 221. Chambre et pension, Le chez-soi. 47-3

ST-LAMBERT, 100 avenue Mercille, Auto Inn. 20 minutes de la rue McGill, chambres confortables, depuis $6 par semaine. Pension si on le désire. Bon voisinage. McNeill, Main 5675, St-Lambert 335.

ST-URBAIN, 1723, personne sobre trouvera chambre, pension, famille privée, confort, téléphone. 44-4

CHAMBRE ET PENSION DEM.

HOMME seul demande chambre et pension, dans famille privée. Téléphonez Est 526, entre 11.30 à 1.30 ou 5 à 9 p.m.

PENSIONS D'ENFANTS

PENSION d'enfants, Mme Lancier, 2537 St-Hubert, Calumet 2326J. 10,11,12,15

APPARTEMENTS A LOUER

A BON marché 2 appts meublés, chauffés, pas d'enfants. Cal. 345F.

APPARTEMENTS, 129 Des Commissaires, Atlantic Building, près Place d'Armes, 15.00 en montant, meublés ou non. S'ad. chambre 17. 45-20

APPARTEMENTS de 2 pièces meublés, cuisinette et bain, à louer. 497 Bleury. 46-2

AVE DU PARC 2586, grandes pièces éclairées. Chauffé, concierge. Rock. 627.

BERRI 190, près Ste-Catherine, appartement d'une pièces, meublée, 25.00 et plus. 46-2

LATOUR 17, une porte à l'ouest de la côte du Beaver Hall, 3 pièces chaudes bien éclairées, chambre de bain, taxes payées, non meublées, $35.00. Meublées $38.

PAPINEAU, 1791-1793, appts à louer pour dame ou demoiselle distinguée; références exigées. 46-7

ST-ANDRE 629, coin Sherbrooke, une et deux pièces $15.00 à $35.00. S'ad. au concierge. Est 6445-w. 46-2

SAINTE-CLAIRE 6141 Sherbrooke O., appt. 9, moderne, taxe d'eau payée. S'ad. au concierge. 45-3

ST-DENIS 1131, appartement meublé, St-Louis 5341J. 47-2

ST-DENIS 101a, appartements meublés. Est 4382. 46-2

YOUVILLE, coin Lafontaine et Sicard, 748, appartements, système de chauffage. Est 398 ou 6731. 47-2

3 PIECES meublées, éclairées, chauffées, eau chaude, téléphone. 125 Sherbrooke est.

APPARTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS meublés, 204 Champ de Mars; usage tél. Main 671. 47-3

132 BERRI, 3 appartements meublés à louer, gaz, électricité, tél.

APPARTEMENTS MEUBLES

Une et 2 pièces moderne. Administration. 10 Parc. Plateau 2933. 42-6 F

MAISONS A LOUER

AHUNTSIC 8 appts, famille 1ère classe, 2500 Chateaubriand.

AVE. ARCHAMBAULT, 28, entre Fullum, Dufresne, 4.00 par semaine. 10,12,14

AV. DES BELGES, 2871. 2ième étage, 3 appartements. S'ad. Calumet 2834. 2981 St-Hubert.

BORDEAUX, 2265, 3 appartements, gaz, fixtures électriques, 15.00, 1327 Des Erables. 47-3

BORDEAUX 1953, 4 pièces, 15.00. S'ad. 1223 Des Erables.

BOYER, 8 appartements, fournaise, moderne. 6,500.00. Cal. 448. 46-6

BROWN (Florian) 117, 6 appartements. St-Louis 5178F.

CADIEUX 574, 7 apparts, 37.00, 577, 9 apparts, récent ménage 52.00, Ontario Est 104, 5 apparts 31.00. Armand Dubuc, 58 Sherbrooke Ouest. Plat. 1517. 45-3

CARTIER 2224, 2ième, 4 appartements $18.00. Main 7296. Lasalle 1986. 46-2

CHATEAUBRIAND 2658, 5 appartements 18.00, 6 appartements, 20.00. St-Louis 3471w.

CLARKE 161, sept pièces, occupation immédiate, loyer réduit pour l'hiver. Est 5017.

DALON, 222, entre Snowdon et Incurables, logis neuf, nouveau, 6 chambres, bien éclairées, eau chaude, garage chauffé. 43-5

DE GASPE, 751-755, 4 appartements, bain, gaz, électricité, téléphone. St-Ls 1784W. 1339 Bordeaux.

DeNORMANVILLE 156, logement 4 appartements, gaz, électricité, chambre bain. 1129 Ste-Catherine Est. Las. 937.

DESIRE, 647, logement 8 pièces, bas, chaud, chambre de bain, fixtures électrique, 28.00 d'ici mai, 366 Désiré. 47-3

FRONTENAC 546, 7 appartements, Rosemont 5 et 6 appartements, près des usines. S'adresser 651 Frontenac, téléphone Lasalle 1692w. 42-6

FULLUM 3 grands appts près Mt-Royal. 2053 Bordeaux.

LAFONTAINE 2264, 6 appartements, possession immédiate. Demers, Rockland 1643. 44-3

MONTCALM 506B. Logis 2 appartements, poêle, prélart compris. 540 Amherst.

MAISONS A LOUER

MARIANNA, plus bas qu'Ontario, près Parthenais, quatre et cinq pièces. Occupation immédiate. Loyer raisonnable. St-Louis 7362 ou Main 6278.

OUTREMONT, Maplewood, 250, maison 8 chambres, grand terrain. S'ad. Arthur Lalonde, 30 St-Jacques, ch. 25. Main 1869. 45-6

OUTREMONT, McEachran, coin Van Horne, 7 pièces, fournaise, bas prix. Villeneuve. Calumet 1717. Soir Calumet 4632F. 7,10,12,14,15,17,20

ROSEMONT, 9ème avenue, 598-624, 2ème et 3ème $15 et $12. Main 7296. Lasalle 1986. 46-2

RUE ST-DENIS 3154, neuf, 5 grandes pièces avec ou sans garage. St-Louis 8097. 10,12,15

ST-ANDRE 3217-19, 4 et 6 appartements $15 et $20. Main 7296. Lasalle 1986. 46-2

ST-ANDRE, 1259, près Mt-Royal, 7 pièces modernes, privé, ou commerce. St-Ls. 417.

ST-DENIS, 70. Grande, petite, maison chaude, gens tranquilles désirés.

ST-DENIS, 1909A, près Beaubien, 2me étage, à sous-louer, 6 appartements bien propres et très chauds. Vendrons ou enlèverons les meubles. Avec ou sans garage. Obligés de partir immédiatement pour Etats-Unis; ne refuserons pas d'offres. Tél. Calumet 1631M.

ST-DOMINIQUE 3650, 4 appartements, construction neuve, ménage fait, bon marché pour l'hiver. 46-6

SAINT-URBAIN 1933, plain-pied à sous-louer, loyer réduit, six grandes pièces, bien éclairées, joliment décoré, cave et fournaise, charbon entré pour l'hiver. St-Louis 5449. 47-2

ST-ZOTIQUE 56, 8 appartements, coin Casgrain, loyer bas. Main 4418, le soir, Rockland 1107W. 44-3

SHERBROOKE est 766, 3me, près Panet, 7 pièces, réparées à neuf, prix raisonnable. Est 2186F.

A LOUER rue St-Hubert, près Isabeau, 3 appartements en arrière, $10.00. S'adresser 2994. West. 767.

A LOUER, bas de maison, 7 appartements, bain, w.c. séparés, fixtures électriques fournies par le propriétaire, gaz dans la maison, et toutes les améliorations modernes. S'adresser 964 Mentana. 45-3

BEAU logement 6 apparts bien éclairés. 90 Théodore.

LOGEMENT, 5 appts, grande cour, 92 Fabre.

BEAU logement à louer, de 5 appartements avec grande boutique en arrière. 266 Wolfe.

DEUX plain-pieds chauffés, neufs, situés ave Maplewood, 6 et 7 pièces, $50.00 par mois, avec garage si on le désire. Tél. à Main 8531, Rockland 5821, St-Louis 1332w, Est 6121J. Demandez M. Capuano. 46-2

MAGNIFIQUE logis, 6 appts, possession immé. S'ad. 90 boul. Gouin E. Cal. 2761w.

MAISON à louer, un peu de méuage à vendre. 505 Berri.

MAISON 3 appartements, $2 par semaine 1617 Ontario Est.

MAISON à louer rue Florian près rue Ontario, 4 appartements. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau près Mont-Royal. 47-6

MAISON neuve, 4 appartements, 15.00. 1952 Bordeaux. S'ad. 1223 des Erables.

PLAIN-PIED à sous-louer, charbon entré. 258 Lagauchetière Est, près St-Denis. Est 704. 47-2

5 APPARTEMENTS, moderne, bien propre. 1368 St-André.

4 GRANDS APPTS, 2333 Lafontaine, possession immédiate, 484A Joliette. 46-3

9 APPARTEMENTS, bain compris, fixtures électriques, gaz, possession immédiate. 71 Sanguinet.

SPECIAL

Propriété neuve, planchers bois dur, fixtures électriques, plomberie fonte émaillée, deux logements de quatre appartements et chambre de bain, à Youville près Boulevard Crémazie. J. Paul Vermette, chambre 707 édifice Power. Main 2385; résidence: Est 5152. F

MAISONS MEUBLEES A LOUER

3 APPTS meublés à louer, chauffés, éclairés, téléphone, maison respectable, pas d'enfants, prix modéré, 282 Ontario Est.

COTTAGES A LOUER

BOUL. ST-LAURENT 3400, coin Baby, cottage moderne avec garage. S'ad. L. H. Goulet, 480 St-Denis, Est 7498w. 45-3

COTTAGE meublé ou non à Ahuntsic. Bigonesse. 182 Ste-Catherine Est, ch. 27. Est 6752. 46-2

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer avec fixtures si désiré, endroit avantageux pour tout commerce. S'adresser 233 St-Paul Est. 46-3

MAGASIN avec deux autres étages sur la rue Notre-Dame, entre St-Pierre et McGill. S'adresser au surveillant de la banque, Royal Bank, 140 St-Jacques. 45-5

ONTARIO, 2175, beau grand magasin moderne, bon centre d'affaires. Las. 4806W.

BUREAUX A LOUER

BUREAUX désirables, rue St-Jacques et autres endroits. S'ad. au surintendant de l'immeuble Royal Bank, 140 rue St-Jacques. 5,8,10,12,15,17,19,22,24,26,29,31

VERDUN, 256 Church, 2 pièces, conviendraient pour bureau dentiste, médecin, ou autre profession, repas si désiré, téléphone.

IMMEUBLE St-Denis, Ste-Catherine et St-Denis, grands et petits bureaux. S'ad. au surintendant de la bâtisse. 5,8,10,12,17,19,22,24,26,29,31

GARAGES A LOUER

BOYER, 79. Bon grand garage privé, 1ère porte de ruelle, 5.00.

ENTREPOSAGE pour petit automobile dans garage privé et chauffé, place pour trois autos seulement, prix bas. Ecrire Boîte Postale 1475.

GARAGE à louer, plancher ciment, coin rue. 4 et 5 pièces. Cal. 345F.

GARAGE pour l'hiver automobiles Ford, 2.00 par mois, autres marques, 3.00. Clermont Motor, 1160 St-Denis. St-Ls 3951. 47-6

GARAGE-STORAGE avec 2 étages au-dessus, mesurant l'un 11 pieds par 19, l'autre 19 pieds par 22; qui pourraient servir comme boutique ou entrepôt pour marchandises, aussi un autre garage séparé. Conditions avantageuses. 330 rue Drolet. 45-3

2 places de garage, 8.00 par mois. 620 St-Timothée près Sherbrooke. Est 9298.

PLACE de garage à louer, chauffé ou non. 540 Amherst. Est 4763.

RUE MARIE-ANNE EST, 1222, coin Parthenais. Garage à louer, 6.00 par mois.

MANUFACTURES A LOUER

FRONTENAC 341. 3 étages, 10 milles pieds de planchers, éclairé sur trois faces, possession immédiate. 1605 Ontario. 45-6

MANUFACTURE A LOUER

Deux plain-pieds chauffés bien éclairés appropriés pour petite manufacture sur la rue Ste-Catherine Est, deux rues de la rue S.-Denis. Pour détails complets téléphoner à M. Barry, S.-Louis 2900 ou le soir, Calumet 1741. 44-6 F

A LOUER

ECURIE rue Davidson, 129 cinq places $10.00. Main 7296, Lasalle 1986. 46-2

VOITURE et cheval à louer pour après-midi, tous les jours avec conducteur, 7 Bonsecours. Main 2214.

OEUFS ET VOLAILLES

50 LEGHORNS blanches, 40 poules Plymouth Rock à vendre; bargain. Canadian Poultry, 90 Roy. Est 1991.

PERDUS

CHAPELET en or, dimanche matin vers 7 heures, à l'Immaculée Conception. Rapportez 81 Gauthier. Récompense.

CHAPELET vert monté en argent, vendredi 7 hrs A.M. rue St-Laurent, près St-Jacques. Prière de le remettre à Mlle Germaine Théorêt, 121, St-Dominique. Tél. Est 5255.

MONTRE-bracelet en or. Récompense. Corbett, 17, ouest avenue des Pins. Plateau 3751.

CHIEN alsacien répondant au nom de Bill. Récompense, 613 Sherbrooke ouest. Uptown 2762. 47-2

PERDUE sacoche en cuir brun sur les rues Fullum ou Ontario, récompense. Mlle A. Gauthier, 176 Larivière, Las. 5061w.

PERDU chien St-Bernard blanc et jaune, s'appelant Prince. Réc. 385 St-Antoine, Upt. 7785.

PERDU vendredi soir dans le magasin de 15 cts, rue Mt-Royal, la somme 11.50 dans porte-billets gris. Récompense rapportant. 205 Delaroche.

PERDU loquet de montre rue Letourneux et Ontario, Réc. à qui rapportera 2570 Lafontaine.

PERDUS

PERDUE, jeudi soir sur le parcours des rues Notre-Dame, St-Jacques ou Bleury une bourse en maille d'argent. Récompense offerte. Tél. Mlle Ennis, Main 6252. Soir Plateau 6177.

PERDUE, décembre 5, dans tramway Pointe-aux-Trembles, entre Imperial et rue Viau, Maisonneuve, somme de $88.00. Récompense. Informations 2210 Pie IX. Lasalle 5767W.

PERDU trousseau de clefs rue St-Jacques. Rapporter Bureau d'informations Dupuis Frères; récompense.

PERDUE sacoche contenant montre entre 5 et 6 hrs. St-Laurent. Récompense, 869 Cartier.

PERDUE vendredi soir sacoche bleu, monture en vieil argent. Récompense. Cal. 2227w.

PERDU vendredi après-midi, sac à magasin noir, contenant montre d'argent, chapelet, divers objets. Récompense. Cal. 2227w.

SACOCHE de dame dimanche le 9, 1 hrs, église St-Jacques avec argent et 2 bagues. Généreuse récompense rapporter 393 St-Hubert.

TROUVES

LE MONSIEUR qui s'est présenté au bureau de La Presse, réclamant une "plume-fontaine", pourra l'avoir en payant frais d'annonce.

TROUVE dentier sur la rue Lafontaine, dimanche le 25. Réclamer 496 Demontigny.

TROUVE pneu 33 x 4½. Reclamer 1483 Notre-Dame Est. 46-3

DIVERS

APRES 10 décembre, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. Placide Lahaie.—10 déc. 1923.

APRES cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main, M. F. I. Bayard, 1097 St-André. Montréal, 6 décembre 1923. 46-3

ATTENTION personnelle, confort du chez-soi, discrétion absolue et bons conseils à l'hôpital de Madame H.-W. Racicot, 315 rue St-Denis, tél. Est 9267. 3,10

AVIS DE RESPONSABILITE — Après cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. Wilfrid Rousseau, marchand tailleur, Laprairie, P.Q. 10 décembre 1923.

DAME Tremblay adopterait petit garçon pas plus âgé que 9 mois, venir 466 Wolfe. 46-2

HOPITAL privé pour dames, ou jeune fille, soin médecin. Mme Morin, 433 St-Denis. Est 8130. 47-6

HOPITAL privé du Docteur Bastien, 29 St-Zotique. Calumet 2579. 47-1,M,s

L. MATORIN, 3112 St-Laurent, a vendu son magasin. Ceux qui désireront régler leurs comptes devrontn se présenter d'ici 3 jours. 8 heures à 6. 47-3

POILS follets, signes, verrues, enlevés pour toujours, par traitement Electrolyse. Mlle Pinault, 40 Park Ave.

REMERCIEMENTS aux âmes du Purgatoire pour faveur obtenue avec promesse de publier. E. M.

AUTOMOBILES A VENDRE

ARGENT prêté sur votre auto et vous vous servez de la machine, tandis que vous vous acquittez de l'emprunt. Pettit Ltd. 1111 ouest Ste-Catherine. 45-5

ACCESSOIRES neufs et usagés, pièces de rechange pour toutes sortes d'autos à des prix défiant toute compétition, le plus gros assortiment au Canada. Nous avons des parties pour plus d'un millier de différents modèles. Venez voir. Achetez chez nous et économisez de l'argent. Une visite sera appréciée. Finestone Auto Parts Co., 977 St-Denis. St-Louis 5195, Montréal, Québec. 10,12,14

ACCESSOIRES et assortiment énorme de parties pour toute marque de chars, tout en fait d'automobiles. Soudons garantis vos morceaux brisés, faisons peinture, rembourrage, mécanique générale, électricité et batterie, magnetos, démarreurs, générateur, pneus usagés ou neufs. Echange de chars, gros ou petits; bargains de toutes sortes. Toujours ouvert, bon mécanicien la nuit. Automobile Ltée, 232 Sanguinet, en arrière du théâtre St-Denis. 46-2

A QUI LA CHANCE? Studebaker touring 1923, n'a pas 4000 milles de fait, moitié prix, cause départ. St-Ls. 5686W.

A QUI la chance? Premier, 7 places, touring, parait et marche comme neuf, pneus neufs, assurance et licence. Venez faire une offre. Echangerai pour petit char. Lamontagne, 854 Ontario Est. 10,12,14,15

AUTO Ford sedan ou runabout à bas prix, conditions faciles. 1100 Mont-Royal est.

AUTOMOBILE 6 cylindres, vendra 150.00, échangera pour Ford ou motocyclette, 174 Delaroche. St-L. 3104. 47-2

AUTOMOBILE, parties d'autos usagées, plus d'un million de parties en stock; le plus gros assortiment de la province, de 40 à 75 pour cent de rabais, vieux autos achetés. Montreal Automobile Salvage Co., 977 St-Denis, St-Louis 5195, Montréal, Québec. 47-6

AUTOS usagés. Nous avons le meilleur assortiment et donnons la meilleure protection aux acheteurs. Voyez-nous quant aux détails. Willys-Knight, tourings et sedans; Overland, tourings et sedans; Chevrolet, routières et tourings; Ford, tourings et sedans; Paige tourings à 7 places; Franklin sedan; Hudson tourings, Chalmers tourings; Dodge, tourings et sedans; Maxwell tourings; Oldsmobile "8" tourings; Studebaker, coupé et tourings; McLaughlin tourings. Willys-Overland Limited, ave du Parc et rue Sherbrooke. Plateau 1411. Ouvert le soir. Succursale St-Henri, 2012 Notre-Dame O. Westm. 7860. Ouvert le soir.

AUTOMOBILE, parties d'autos usagées, plus d'un million de parties en stock; le plus gros assortiment de la province, de 40 à 75 pour cent de rabais, vieux autos achetés. Montreal Automobile Salvage Co., 977 St-Denis. St-Louis 5195, Montréal, Québec. 42-5

AUTOS Fords, 2 coupés 1920, 1921, sedan 1923, overhaulés, peinturés, garantis 30 jours, bon marché, conditions faciles. Jos. Bonhomme. 200 Guy. 7,10,12

BABY GRANT, Chevrolet touring, 200, échangera pour coupé Ford, 970 St-Denis. 47-2

BARGAIN Sedan Ford carrosserie 1921, moteur; 18; échangerait touring ou runabout Ford. 1221 des Erables. 47-2

BEAU Sedan Ford, presque neuf. 279 Iberville.

COLE 1921 touring 7 places, 6 roues-disque. Ginsberg Motor Co. Ltd., 309, Université. 7,10,12,14

COUPE Ford 1922, parfaite condition, 400.00. B. des Chatelets, 268 Ontario Ouest. Plateau 270.

COUPE McLaughlin en usage 4 mois seulement, échangera pour petite propriété. S'ad. 2 Boul. Monk.

COUPE Overland, ayant fait 6,000 milles, en parfaite condition, doit vendre, laissant ville, pour cause santé. Calumet 4073w. 2389 Waverley.

DODGE Sedan No A, modèle 1923, en bon état de fonctionnement, tout équipé. St-Louis 2514. 47-3

ESSEX Coupé 1922 peu usagé, beaucoup d'extras, comme neuf, faut vendre cause maladie, 875.00. Cal. 400J.

ESSEX Coach comme neuf $1250.00; Hudson Coach démonstrateur, Chevrolet Sedan démonstrateur, Studebaker Sedan. Spécial six $1250.00 et plusieurs autres. Termes. Demandez M. Charron, 180 Amherst, Est 4510. 46-3

FORD Sedan coupé, touring et runabout, ces chars sont tous réparés, garantis en bon état, à des prix très bas, à conditions faciles. Jarry & Frère, 2828 St-Laurent. Cal. 1091. 44-6

FORD Sedan 1922, touring Gray Dort à très bon marché ou échangera. Appelez Est 1893w.

FORD Sedan, 1923, presque neuf, tout équipé, à sacrifice. 60A Chambord. 47-2

FORD, carrosserie sedan, 320; coupé 225; touring avec top d'hiver 1923, 115, 1919, 50.00. Jos. Bonhomme Ltée, 200 Guy. 7,10,13

LIMOUSINE Russell-Knight, parfait ordre. Forcé de vendre immédiatement. Toute offre raisonnable acceptée. 1218 St-Denis. St-Louis 9029.

McLAUGHLIN sedan, 4 cylindres, de 1923, en parfait, très peu usagé, cause départ. St-Ls 7675. 46-3

McLaughlin Coach, 5 places 23-41 Master Six comme neuf, a coûté 3,330, sacrifiera 1,750. St-L. 7349.

McLAUGHLIN Sedan 5 places, peinturé et en excellent état. Ginsberg Motor Co. Ltd, 309, rue Université. 7,10,12,14

NASH coupé 4 places, en excellent état. Ginsberg Motor Co. Ltd., 309, rue Université. 7,10,12,14

PARTIES Ford, chars démolis, aussi bonnes que neuves, moitié prix, moteurs Ford rebâtis. M. St-Amour, 39 Balmoral. Plateau 3040. 46-1,M,v

SEDAN Ford, coupés, touring, camions remis à neuf, à sacrifice, aucune offre refusée, conditions faciles. Clermont Motor 1160 St-Denis. StLs 3951. 47-6

SEDAN 1922, 5 places, prendrait autre petit char en échange. St-Louis 6703.

AUTOMOBILES A VENDRE

STUDEBAKER touring Gros Six à 7 places avec carrosserie de Sedan Rex. Ginsberg Motor Co. Ltd. 309 Université. 46-8

STUDEBAKER 7 places, 1918, 5 pneus neufs, 200.00, en très bon ordre. Lamontagne, 854 Ontario Est. 10,12,14,15

STUDEBAKER Sedan six-léger, 3 tous en excellent état. Ginsberg Motor Co. Ltd., 309, Université. 46-8

TOURING Ford 1922, vendra bon marché. 2238 Ontario, Lasalle 376.

UN CAMION Ford, livraison légère, bon ordre, prix raisonnable. Millers Garage, 968 St-Urbain.

VENTE attrayante de chars Ford.—6 camions, deux ayant équipement à quatre vitesses, avec carrosseries de dessins variés. Deux châssis avec carrosserie fermée. Bonne occasion pour livraison légère. Deux routières avec boîte de livraison légère. Ces chars ont servi seulement pour voyager pendant notre exhibition et sont en bonne condition. Aussi plusieurs coupés et sedans usagés à un prix bien bas. Pour renseignements téléphonez Ford Motor Company. St-Louis 8400 ou venez à 119 avenue Laurier Est pour démonstration. 47-3

TOP sedan, capitonné en bleu, slip cover, pouvant s'ajuster touring 7 places, bon marché. Jos. Bonhomme. 200 Guy. 46-2

TOURING Willys Knight à vendre bon marché d'ici à 2 jours, 1307 Logan.

TRUCK Ford en parfaite condition, vendra cause plus besoin. 257 Lagauchetière est.

TRUCK Ford à vendre 1922, faut vendre d'ici 2 jours. 1307 Logan.

$850.00 achètent un sedan 7 places en parfait ordre, pneus neufs, frais verni. Vend à ce prix pour cause de maladie. 1450 St-Denis. St-Louis 4226J. 45-3

AUTOS USAGES

30% de réduction pour cette semaine. Profitez de cette occasion. Nos chars sont tous reconstruits et repeinturés. Nos modes de paiement sont des plus avantageux. Venez nous voir. Ouvert le soir. Chevrolet 490 touring. Chevrolet Superior sedan. Chevrolet Baby Grand touring et sedan. Essex touring et Coach. Hudson sedan. Studebaker sedan. Ford sedan. Willys-Knight sedan. Chalmers touring. Mitchell roadster. Dodge sedan. Légaré Automobile & Supply Co. Ltd. 1545 rue S.-Laurent. S.-Louis 2446-5560. 47-5 F

AUTOS USAGES

Sedan McLaughlin 22-50; sedan Dodge; sedan Ford; McLaughlin 7 places, carrosserie d'hiver; McLaughlin 5 places, carrosserie d'hiver. Venez voir ces autos; les prix vous surprendront. McLaughlin Motor Car Co. Ltd. Tél. Uptown 7980. 46-2 F

AUTOS USAGES CHEZ GINSBERG

Nous avons le meilleur choix d'autos usagés en ville, modèles découverts et fermés. Facilités de paiement si désiré. Ginsberg Motor Co. Ltd, 309, rue Université. Uptown 8604. 46-8 F

AUTOS USAGES GARANTIS

Achetez un char sur votre plan d'hiver. Un léger acompte et la balance à des conditions faciles. 200 chars fermés et ouverts. Venez voir notre assortiment et faites votre choix. Canada Motor Car Co., coin Sherbrooke et S.-Laurent. 43-5 F

FORD $100

Trois seulement. Véritables occasions. 1111 ouest, Ste-Catherine. 46-3 F

SEDANS CHEVROLET

Baby Grand et Four Ninety. Les meilleures occasions en ville. Facilités de paiement. Petit Ltd, 1111 ouest, Ste-Catherine. 46-3 F

AUTOMOBILES DEMANDES

JE DEMANDE McLaughlin Sedan ou Studebaker, donnerai un terrain et 500. comptant. St-L. 426w. 47-3

SEDAN demandé pour touring, donnerais terrain clair pour la différence. St-Louis 9328, 9019W.

MOTEURS ET YACHTS

MOTEURS marins tous genres. E. Drolet, agent spécialiste, 137 McGill. 279-306

A VENDRE, DIVERS

AMEUBLEMENT à vendre ou à louer; capot en drap noir à vendre. 474 St-Denis.

BAGUE diamant. Magnifique bague diamant solitaire, aussi bague "marquise" diamant meilleure qualité, bargain. 481 St-Denis. 45-8

FONTAINE en marbre découpé en marbre vert, pour $250.00. 2788 Rouen. Las. 1269.

GROS lit plumes neuf, 10.00, trousseau neuf baptême, 1225 Parthenais.

MALAXEUR à vapeur, malaxeur à gazoline, un winch, 2 fournaises à eau chaude un lot de portes et de châssis, cable, une fournaise à plâtrier, etc. Téléphoner Melrose 2438.

PERLES, véritables perles françaises incassables, à sacrifier à 5.00. Joli cadeau de Noël. 4474 ouest, Ste-Catherine, appart. 2.

RESERVOIR en acier, "Jacquet kettles", balances, tranchoirs électriques, outils, etc. B. Kieker, 2203 Papineau.

RADIO

A VENDRE, radio longue distance, un seul contrôle, très sélectif, complet, avec lampe, batteries et téléphones, $30. Démonstration gratuite à domicile. 697 rue Champlain. Tél. Est 7787w. 47-2

RADIO à vendre, set, 3 lampes, complet, bargain. S'ad. 65 Parc Cartier, St-Henri.

RADIO à vendre, 3 lampes. 159 St-Timothée.

RADIO $3, garanti 25 milles, aussi cristaux garanti 25c, boîte à radio 75c, téléphone Stromberg, 7.00; "Mac's Radio", 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 7,10,14,17,21

ARTICLES DE MENAGE

ACHETEZ directement de notre manufacture, tapis et prélarts, choix très considérable et vendus à grandes réductions. Lalonde et Frères, 1562 Ste-Catherine est, devant gare Moreau. 47-6

ACHETEZ ameublement salle dîner noyer 9 morceaux, 4 magnifiques sets chambre différents prix. Gros chesterfield Marshall, gramophone luxe, pupitre, prix réduit. Venez voir, 228 Plessis. 43-5

AMEUBLEMENT salle dîner noyer noir, Chesterfield, tapis Axminster, piano acajou, gramophone, set chambre noyer, bonne occasion. 1217B St-Denis. 42-6

AMEUBLEMENT très riche salle à dîner noyer noir, set chambre noyer, 1 kyonix, chesterfield, velours bleu, lampe piano, tapis Axminster, set boudoir, fixtures électriques, piano, gramophone. 2550 ave du Parc, près Bernard. 42-6

AMEUBLEMENT de 7 pièces presque neuf à vendre à grand sacrifice, avec continuation du bail, très joli logement, ménage fait à neuf, et très chaud, seulement que 25.00 par mois. 294 rue Maisonneuve près Ste-Catherine. Entre midi et 1.30 hre ou de 5 à 7 p.m.

AMEUBLEMENT, 8 chambres louées, continuation du bail, aucun prix raisonnable refusé. Cause: départ. 326 Dorchester Est.

AMEUBLEMENT de chesterfield, salle à dîner, chambre à coucher, rugs Axminster, Wilton, excessivement bon marché. A tout prix il faut vendre. Archambault, 949 St-Denis. 47-6

AMEUBLEMENT 8 appartements 6 chambres louées, continuation bail, 350.00, Est 2499w. 47-3

AMEUBLEMENT de 4 étages à vendre, belle localité pour louer des chambres, 398 St-Denis.

AMEUBLEMENT 9 appartements, chambres toutes louées, 300.00, loyer 23.00. 167a Ste-Catherine, Est 3748M.

AMEUBLEMENT 10 appts, chambres toutes louées, bon revenu, charbon entré pour l'hiver; cause de maladie. 803 Ste-Catherine Est.

AMEUBLEMENT salle dîner noyer, plusieurs sets chambres, deux gramophones, gros chesterfield, bonne réduction, 228 Plessis. 47-6

AMEUBLEMENT 7 appts avec bail, 500.00 payé, bargain pour prompt acheteur. 148 St-Denis.

ATTENTION, Couchette, 3.85, 9.85; sommier, 3.99, matelas, 4.85, 6.25; bureau, 16.50. 1216 St-Denis, Rolland, 4e porte Mont-Royal. 47-10

A VENDRE, set de 3 morceaux, Living-room en tapisserie. S'ad. 1958, Av. du Parc. 47-2

BEAUX balais électrique à vendre au prix du gros. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 46-6

BEAUX rugs neufs. Spécialité: tapis, prélarts, chesterfields, assortiment considérable. Nos prix sont meilleur marché qu'ailleurs; prompte livraison. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 46-6

BIEN LIRE CECI! Parlez à vos amis de Joseph Lagarde? Ils vous diront que c'est la meilleure place pour acheter bon marché vos tapis, prélats, chesterfield. N'oubliez pas l'adresse. 1113 Bordeaux. 46-6

BON moulin à coudre, 6 tiroirs, bon marché. 523 Mentana.

ARTICLES DE MENAGE

BIEN attention. Magnifiques sets de chesterfield, bon marché. Nos prix défient toute compétition. Joseph Lagarde, marchand de tapis et prélarts, 1113 Bordeaux. 46-6

BONNE fournaise No 3 à vendre. 2829 Notre-Dame Ouest.

CHESTERFIELD et rug Wilton comme neuf et couchette en cuivre à prompt acheteur. Cause départ. 463 Nicolet. 47-2

DIVANETTE, set à dîner en chêne doré, 1276 Lafontaine.

ECHANGEZ vos vieux meubles pour des modernes. Téléphonez Main 1756. L. G. Saint-Jean, notre représentant se rendra chez vous immédiatement. 43-26

FOURNAISE à fourneau à vendre, bon marché, 2462 Cartier.

GLACIERE, poêle à gaz, carrosse bébé rotin, rug. 469A Aylwin.

LAVEUSE électrique, marque 1900, cataracte, parfait ordre, garantie, termes faciles. Lasalle 852. 46-2

LE CONTENU de 6 pièces à vendre. Aubaine. Visible toute cette semaine. Départ pour la Californie, 715 Berri.

LE CONTENU d'un plain-pied bien meublé, mobiliers de salle à manger, Chesterfield, chambre à coucher, lampe-plancher, carpettes, gramophone, etc. 2249 Parc, près St-Viateur. 47-3

LIT cuivre, sommier, matelas propre, $16.00. 317 Jeanne D'Arc.

LIT enfant, lit double, matelas, sacrifice. 255 Sherbrooke Est.

LIT-TABLE, bon piano, 45.00. S'ad. M. Simonneau, 236 Sherbrooke Est.

MACHINE à coudre à vendre, tête basculante, bon marché, une autre à 10.00, 265 Létourneux. 46-2

MACHINES Singer, Williams avec garantie, $10 à $45. 2238 Ontario. 10,13,17,20,24,27,31

MAGNIFIQUES cadres à vendre, occasion, maladie, 6 parc Lafontaine, chambre 5.

MAGNIFIQUE table, fait marqueterie, prix raisonnable. 874 Logan. 47-2

MAGNIFIQUE Chesterfield, beau set dîner, 2 sets de chambre, set boudoir, lit cuivre, tapis, gramophone, cadres, sacrifice prompt acheteur. 200 Villeneuve ouest. 45-8

MOBILIER de salle à manger en noyer, très original. Valeur de 450.00, pour 200.00. 1334 Cadieux, premier étage.

MOBILIER de chambre à coucher, en noyer massif antique, sculpté à la main, provenant d'une famille riche. Superbe travail. Sacrifice. 392 Notre-Dame ouest.

MOULIN à l'eau, lit d'enfant émaillé blanc, robe canton perlée, robe tricotine bleu marin. 77 De Grandpré.

NOUS vendons des meubles 35 p.c. meilleur marché qu'ailleurs à des termes très faciles, nous faisons l'échange. Laliberté, 1764 Notre-Dame O. West 724. 42-6

POELE de cuisine en bonne condition, bon marché, 2451 Clarke.

POELE à gaz cabinet McClary, peu usagé. S'ad. A. Lussier, 38 Leclaire, Viauville. 10,12

POELE avec waterfront garanti, aucune offre refusée. 77 Coloniale.

POELE à gaz, 4 ronds, 2 fourneaux, 2 étages, 6 mois en usage seulement, payé 96.00, vendra à sacrifice pour argent comptant. 415 Demontigny Est. S'ad. entre 6 et 8 hrs tous les jours.

PRELARTS à prix spéciaux aux 8 magasins Lamy. Le plus grand choix à Montréal, les plus bas prix. Nous défions toute compétition. Voyez nos prélarts à 25c, aux magasins rue Centre et 481 Notre-Dame Ouest. Carpettes en congoleum, légèrement imparfaites. Notez nos prix: 6 pieds x 9 pieds, 6.95; 7½ pieds x 9 pieds, 8.50; 9 pieds x 12 pieds, 13.95. Carpettes congoleum quantité limitée, quelques défauts dans le patron, 9 pieds x 9 pieds, 8.95; 9 pieds x 12 pieds, $10.00. Voyez nos prélarts à 39c et nos linoleums liège 4 verges de largeur pour 69c dans tous nos magasins. J. A. Lamy Limitée. 527 Centre, 178 Delaroche, 2107 Notre-Dame Ouest, 297 Amherst, 2578 Ontario, 722 Mont-Royal Est, 481 Notre-Dame ouest. 7,10,12

ST-TIMOTHEE, 468. Ameublement à vendre, sacrifice, 8 pièces, continuation du bail; bons revenus. Prix 400.00.

SALLE dîner noyer, beau gros chesterfield, 3 sets chambre, 2 gramophones, véritable aubaine, 228 Plessis.

SET de boudoir, pupitre coûtant 175.00, poêle à gaz, fournaise, table, chaises de salle à dîner. 1363 Chabot, St-Ls 8709M.

MEUBLES NON RECLAMES

A l'ancien entrepôt "Rochon Express", 225 Hôtel de Ville. Sets chambre, salle à dîner, salon, piano automatique, literie, tables, chaises, glacières, commodes, bibliothèque, miroirs, tapis. Vendus à sacrifice. 43-26 F

8 APPARTEMENTS meublés à vendre, 6 loués, revenu 140.00 par mois, vendra à sacrifice. S'ad. 326 Dorchester Est.

CARPETTES LINOLEUM

Un autre envoi se vendant au prix suivant: 4½ x 9, 5.85; 6 x 9, 7.80; 7½ x 9, 9.75; 9 x 9, 11.70; 9 x 10½, 13.65; 9 x 12, 15.60; 12 x 12, 19.50. Thompson 128 Fleury; 1014 Est, Mont-Royal. F

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Sideboards, tables extension, divanettes, pupitres d'office, bureau de chambre, chiffonnier, porte-chapeaux que nous avons échangés. A vendre très bon marché. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 47-6 F

MEUBLES ET TAPIS

10% d'escompte sur tous nos prix. Tapis Axminster 3 x 3 verges, $33.00. Nous échangeons vos meubles usagés. Nous irons les évaluer sur demande. Moïse Laurin, 815 Est, Mont-Royal. 44-6 F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez-nous, notre représentant passera évaluer ce que vous voulez échanger. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 47-6 F

RECORD! RECORD!

Poêles ou fournaises de passage ou fournaise à l'air chaud, enfin tout ce que vous pouvez désirer dans ces lignes, vous pourrez vous les procurer ici. J. & P. Davignon, Ltée, 1030 Est, Ontario. F

VENTE DE POELES

Poêles neufs ou de secondes mains, 15.00 en montant. National Stove Mfg Co., ameublements complets. 1040-46 Est, Ste-Catherine 38-1,M,v F

FOURRURES

A BAS prix, élégants manteaux mouton Perse, seal, castor, nouveaux modèles, 95.00 à 300.00. Salon Fourrure, 500 St-Hubert 41-7

A BAS PRIX manteau mouton garni alaska, buste 40, payé 300.00, vendra moins moitié prix. 1841 Papineau.

A BAS prix 85.00 manteau mouton grand collet, poignets Alaska, seal chapal, pleines peaux, dernière nouveauté, 261 Delaroche. 10,12,14

ACHETEUSES, superbe manteau mouton, seal français, sacrifiera. 476 St-Denis. 46-4

ALASKA Hudson, manteau seal, dernier modèle, meilleure qualité, porté deux fois, bargain, 481 St-Denis. 45-8

A QUI la chance? magnifique manteau seal chapal, avec collet et poignets renard gris tout neuf, vendra cause mortalité. Se présenter immédiatement 535 St-Denis.

A SACRIFICE, manteaux chapal neufs, non réclamés, W. Gauvin, 15 St-Jacques ou 1889 St-Urbain. 46-7

AUBAINE, manteau mouton, pleines peaux, frisé égal, longueur 47, collet poignets Alaska $160.00. 2343 Notre-Dame Ouest. 46-2

AU SALON, la belle fourrure, 1176 St-Denis, manteaux mouton Perse, manteaux seal, grande occasion. 44-10

BEAU manteau neuf en seal, large collet et manches alaska, première qualité, sacrifiera cause décès. 392 Beaudry.

BEAU manteau mouton de Perse, 1ière qualité, garni d'Alaska, 522 Létourneux, Maisonneuve. 7,10,15

BEAU manteau seau chapal, peaux garanties, longueur 47, doublure soie brochée $75. Aussi avec Alaska ou écureuil, 2343 Notre-Dame Ouest. 46-2

CHANCE, beau manteau seal fini Hudson, dernier modèle, garni meilleur alaska, comme neuf, payé 250. Sacrifiera pour 110. St-L. 9759F.

CHIC manteau garni Alaska, payé $250, sacrifiera moins que moitié prix. Faut vendre. 4119 Berri.

CHIC manteau mouton garni meilleur alaska, long, luisant, presque neuf, coûté 250, sacrifiera pour 115. Las. 3557w.

CHIC manteau brun, collet fourrure, sacrifiera bon marché. 2438 St-André. 45-3

COLLET en loutre et manchon d'Alaska à vendre. 226 Chambord.

COAT pour homme meilleur beaver anglais avec collet loutre naturelle foncée jamais porté, bargain. 481 St-Denis. 45-8

ELEGANT manteau seal fini Hudson, ample, luisant, acheté récemment pour 175, faut vendre 75. West. 3822.

ETOLE de vison, capot chat sauvage. S'ad. 2883 St-Laurent. 47-2

MANTEAU mouton Perse, comme neuf. 75.00. 225 DeLaroche.

FOURRURES

FOURRURES McComber, 1.50. Peaux mouton légèrement endommagées, écureuil gris, ceintures corde de soie, doublure brochée, bordure vison, alaska. McComber, 361 Ste-Catherine ouest, édifice Banque Hochelaga. 43-5

JOLI manteau en mouton de Perse, aussi un en seal. Forcé de sacrifier, Aubaine. 4474 ouest Ste-Catherine, appt 2.

MANTEAU de mouton garni alaska, 40-42, pas d'usure, cause mortalité. S'ad 9 a.m. et 6 p.m. excepté dimanche, 1126 Henri-Julien.

MANTEAU Hudson seal garni Alaska, buste 36, aussi manchon, étole en vison, meilleure qualité, pratiquement neufs. Cause mortalité. 192 St-André. 45-3

MANTEAU de mouton Perse, grandeur 38. 76 Orléans. 47-2

MANTEAU en peluche non usagé, très bon marché. 68 Parc Cartier.

MANTEAU mouton, seal, peaux castor, écureuil, seal; réparations générales; satisfaction garantie; qualité, prix incomparables. 297 St-Denis. 47-6

MANTEAU mouton Perse, grand collet et manchettes alaska, nouveau modèle, bonne grandeur, doit être vu pour appréciation. Vrai bargain, 70 Villeneuve ouest.

MANTEAU de mouton avec collet Alaska, manteau de seal pouvant servir pour réparation, collet châle Alaska à sacrifice. 2192A St-Denis.

MANTEAU mouton Perse garni alaska, grandeur 38, bonne qualité, pleine longueur, chance exceptionnelle, 229 ave Viau, Maisonneuve.

MANTEAU seal, grandeur 38, vendra bon marché, vraie chance. S'ad. 384, 6ième avenue, Rosemont. 46-6

PARURE et manchon en hermine, comme neufs, 50.00. Rock, 2438w.

VRAI bargain, manteau seal uni 70.00, manteau mouton, doublure soie brochée, 135.00. 2040 Papineau. 46-2

FOURRURES McCOMBER, 10.00

Collets chin-chin en Alaska, manchettes Alaska, collets castor. Tours de cou, écureuil, vison, fitch, Alaska. Peaux vison, castor, etc. McComber, 361 ouest, Ste-Catherine. Edifice Banque Hochelaga. 42-6 F

Manteaux Mouton de Perse, 75.00

Le plus grand choix à Montréal de magnifiques manteaux pour vente rapide, 75.00 à 200.00, garantis pleines peaux, richement doublés, garnis d'Alaska, vison, castor ou unis. Pourquoi acheter une autre sorte de manteaux, quand vous pouvez en avoir un en mouton de Perse pour ce prix. Les premiers arrivés auront le premier choix. McComber, 361 ouest, Ste-Catherine. Edifice Banque Hochelaga. 42-6 F

VETEMENTS, ETC., ETC.

HABITS d'enfant à vendre .50 choix de coupons .50. 4 Rouville.

MANTEAUX d'hiver, échantillons pour filles de 2 à 17 ans. 1552a Clarke, en haut. 45-3

TROUSSEAU de bébé, 410 Garnier, St-Ls. 3741W.

$5 ACHETENT

complets et pardessus tout laine pour hommes dans les derniers modèles. Vêtements pour garçonnets à des prix surprenants. Young's Clothing, 373 S.-Georges. F

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON marché, pianos droits et carrés, plusieurs marques, à partir de 50.00. Langelier, 368 est, Ste-Catherine. 47-6

BEAU piano droit Wing en parfait ordre, 7⅓ octaves, caisse en noyer, belle tonalité, une aubaine à $275.00, $15.00 comptant et $7.00 par mois. C. W. Lindsay, Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 44-5

BON piano, $75. 1376 St-André, près Mt-Royal.

MASON & Risch en parfait état, beau son, véritable occasion pour un acheteur immédiat, conditions à débattre. Layton Bros. Limited, 550 Sainte-Catherine ouest. 46-2

PIANO et cabinet de musique à vendre. 274 Clifton, Notre-Dame de Grâce.

PIANO Vose & Sons, convenable pour pratique, peut être échangé d'ici trois ans comme partie de paiement contre un instrument neuf. Prix d'occasion $145.00, payable $10.00 comptant et $1.25 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 Sainte-Catherine ouest. 46-2

PIANO droit en acajou ayant coûté 500.00 en mai dernier. Vendra 225.00. Voyez-le. 714 St-Antoine. 47-2

PIANO droit acajou, son harmonieux, cordes cuivrées, très peu usagé, chance exceptionnelle. 2550 Parc Ave, près Bernard. 42-6

PIANO droit Boardman. A été entièrement réparé par nos propres experts en réparations. Garanti pour 5 ans. $265.00. $20.00 comptant et $8.00 par mois. Layton Bros. Limited, 550 Ouest, Ste-Catherine. 6,10

VIOLON, archet et boîte, aussi banjo ténor, occasion. 1234 Cadieux, premier étage.

VIOLON à vendre, marque Pierre Martel. 316 Drolet.

ACHETEZ UN PIANO

$5 comptant et $1 par semaine vous permettront d'avoir un piano chez vous pour Noël. C. W. Lindsay, Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 46-3 F

HARMONIUMS — OCCASIONS

Nous avons des harmoniums d'une exceptionnelle beauté à partir de $35 et plus. Conditions à partir de $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, Ste-Catherine. 46-3 F

PIANO DROIT

Howard, cadre en fer, 3 pédales, en parfait état, $295. Conditions faciles. $15 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay, Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 46-3 F

PIANO DROIT

Cote, caisse en acajou, cadre en fer, trois pédales et parfait sous tous rapports. $240. Conditions faciles $15 comptant et $7 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 46-3 F

PIANO DROIT

Piano droit Gibbs en bon état, $60. Conditions faciles $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay, Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 46-3 F

GRAMOPHONES

A VENDRE, gramophone Brunswick tout neuf, bon marché. Paquin, 170 St-Denis.

GRAMOPHONE peu usagé, cabinet, $30, arrêt automatique, électrique, aiguilles, diamant, 78 sélections, repeatographe 1168A Wellington. 127-n

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00. Garanti, 342 Mont-Royal. 43-5

GRAMOPHONE Cabinet, $30.00, beau son, 54 sélections, automatique, etc. chance extraordinaire. 773 Ste-Catherine est. 128-n

GRAMOPHONE cabinet acajou, magnifique ton, joue tous records, sélections. Sacrifice 40.00. 200 Villeneuve ouest. 43-6

GRAMOPHONE, gros cabinet, style Victrola, automatique, 60 sélections, diamant, 30.00. Garanti, 306 Visitation près Ste-Catherine 24-72

GRAMOPHONE Victrola, records. Conditions faciles. Réparations. P.-A. Pharneuf, 610 Est, Mont-Royal. 46-26

GRAMOPHONE Edison, 25 records, prix $15.00. 660 Durocher, près Bernard.

GRAPHOPHONE cabinet à vendre, style Columbia avec records, peu usagé, cause départ, chance extraordinaire. 2086 Lafontaine, près Nicolet.

GRAMOPHONE cabinet acajou, coûté 150.00, avec 80 sélections. 30.00, faut vendre. 1376 St-André, près Mt-Royal.

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou, avec quantité de records, sacrifiera à prompt acheteur. 313 Galt, Verdun.

GRAMOPHONE Style Louis XVI. S'ad. 1929 Jacques-Hertel.

GRAMOPHONE cabinet acajou, très bonne marque, 30 records, aussi Chesterfield et table. 874 Hôtel de Ville. 47-2

GRAMOPHONE, 37.00, bargain extraordinaire, style Victor, multiple spring, record, etc., 1172 Wellington, après 3 heures. 47-6

GRAMOPHONE riche cabinet acajou, style Victrola, sacrifiera complet avec diamant et records, 135 Christophe-Colomb. 46-2

JOLI phonographe Brunswick et cabinet en parfait état, avec 10 records de 10 pouces à double face (20 sélections) $85.00, $10.00 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 44-5

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections, le tout $35.00, comptant ou termes. 562 Mont-Royal est. 41-24

PHONOGRAPHE Phonola, avec cabinet acajou, et 50 records; le tout en parfait ordre. Il nous faut le vendre à n'importe quel prix. Venez voir et faire une offre. 1909A St-Denis, Tél. Cal. 1671M.

GRAMOPHONES

PHONOGRAPHE cabinet, joue tous les records. Sacrifice. 2249 Parc, près St-Viateur. 47-3

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés, à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 est, rue Ste-Catherine. 47-6

VENDRA moitié prix gramophone valeur de 40 pour $20, radio $3, chaise Morris chêne doré $10. 1273 St-Denis. 44-4

VICTOR, grand cabinet à $75.00. L. W. Gauvin, 1889 St-Urbain. 46-7

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

ACHETEZ un clavigraphe Empire pour la maison, d'après notre mode d'achat à loyer spécial de $5 par mois. Empire Typewriter Co., 126A Saint-Pierre. Main 3972. 42-1,M,v

AVIS — Balances seconde main, Toledo et autres, garanties, termes faciles. Courville. 46 Craig O. Main 5137. 27-26

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Agences Blackwell & Landry", 4 St-Laurent. Main 4357. 16-156

CAISSES enregistreuses Nationales, neuves et usagées, de $75.00 en montant. Visitez notre département de Caisses enregistreuses reconstruites. The National Cash Register Co. of Canada Ltd. J. C. Laird, agent des Ventes, 122 Ste-Catherine ouest. Plateau 126. 95-1,M,s,n

CLAVIGRAPHES toutes marques et prix. Vendus comptant ou terme. Louages et réparations. Canada Typewriter Exchange, 53 St-Jacques.

MACHINE Burrough à additionner, toute neuve, a coûté $185, pour $90; aussi roll desk en chêne. 1307 Logan.

ANIMAUX DOMESTIQUES

A VENDRE, Andreasberg Rollers importés, aussi Yorkshire, No 432 rue Clarke, près Ontario.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BEAU cheval brun, très doux, garanti, avec bob sleigh devant en S. West. 5005, 7 à 7 hrs, prix 100.00.

BEAU cheval 1250, sain, 5 ans, faut vendre de suite. 241 DeLaroche.

BEL agrès de poney à vendre à sacrifice. 1771 Papineau.

BITHEL, 772 St-Laurent, harnais, sleighs tous genres, valises, couvertes, etc. 38-26

BONNE jument, 1000, 6 ans, $40. Obligé vendre, 1065 St-André.

CARRIOLE à ressort, avec top, 3 musk-ox. 635 Maisonneuve. 46-2

CHEVAL 1400 livres garantis, 75.00, 2 lorries d'hiver, carriole, 211 Desjardins, Lasalle 4982w.

CHEVAL, voiture et licence, colporteur, ensemble ou séparément. René Sauvé, 446B Moreau.

CHEVAL noir, amble, très vite, ainsi que belle jument blonde, aussi harnais et express, vendra cause plus besoin. 257 Lagauchetière est.

EXCELLENTS chevaux à vendre venant d'arriver à nos écuries. Un plein wagon de superbes chevaux pour la promenade, l'équitation, express et le commerce. Les acheteurs trouveront ici ce qu'il y a de mieux à Montréal en fait de trotteurs et de chevaux pour faire de l'équitation, chevaux appariés ou simples pouvant être conduits par femmes ou enfants, chevaux de promenade ou de selle bien domptés. Tous genres de bons chevaux d'express et pour le commerce domptés pour la ville. Nous avons aussi beaucoup de gros chevaux de 1400 à 1700 livres bons pour le transport du bois et le camionnage. Tous sont entièrement garantis. Essai de 24 heures. Satisfaction assurée ou argent remis. Ventes à l'encan chaque mardi et vendredi, à 2.30 p.m. J.-E. Charlebois, propriétaire. T. W. Foster, encanteur, 53 St-Henri, angle St-Paul, Main 2369.

JUMENT, 1,300, 9 ans, 55.00, autre cheval 30.0, 333 Amherst. Est 8101.

JUMENT, 1000 lbs, gros train, $35, faut vendre, 1023 Marie-Anne.

MAGNIFIQUE jument café, 7 ans, 1300, garantie. 225 De Laroche.

MAGNIFIQUE jument rouge, pesanteur 1150, 7 ans, garantie, $65; aussi 3 belles robes de voiture à sacrifice. 518 Plessis.

7 CHEVAUX, aussi cheval vite (coureur), harnais et voitures. 179 Workman 42-6

20 CHEVAUX toutes sortes, toute pesanteur, dans ce lot plusieurs bonnes juments, 124 Brébeuf. Jos. Rochon. St-L. 5623F. 47-3

ON DEMANDE A ACHETER

ALLAMBY'S achète aux plus hauts prix ameublement de maison et magasin toutes sortes. Est 8760. 45-6

BALANCE automatique Toledo, de préférence pouvant peser au moins 100 livres. Jollcoeur Ltée, 1020 Parthenais. Tél. St-Louis 3418. 46-2

ON DEMANDE à acheter 2 agrès colporteur. 274 Visitation.

PIANO cottage, seconde main, demandé, paiera comptant. S'ad. par écrit, 313 Galt, Verdun.

PRESSE Hoffman, extracteur, engin vapeur, moulin laver demandé. Herard Frère. 54 Cascades, St-Hyacinthe. 46-7

COMMERCE A VENDRE

ATELIER de tailleur, vendra bon marché. S'ad. immé. 49 Mt-Royal O. 47-2

A VENDRE bon marché boulangerie avec propriété dans St-Henri et bonne clientèle. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE, plusieurs bonnes épiceries avec ou sans licence, pour faire un bon marché, voyez O. Jutras 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE bonne boutique de barbier avec magasin de tabac. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE petit magasin de ferronnerie, prix 2,000 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE bonne épicerie licenciée rue Notre-Dame ouest, bon coin. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE bonne épicerie licenciée avec étal de boucher au Boulevard St-Denis. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE, plusieurs occasions: épiceries, ferronnerie, étal boucher, salle billard, magasin tabac et barbier, magasin général, etc. Plusieurs à échanger. Aussi glacière. Informations: Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis, St-Louis 8079M.

A VENDRE bon magasin de merceries et chaussures près de Montréal. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE bonne boulangerie de campagne près de Montréal. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE bon hôtel licencié de campagne avec la propriété. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

BON étal de boucher à vendre, bonne place d'affaires avec roulant complet, s'ad. 1956 Cartier.

BONNE petite épicerie rue Dorion, avec logement, cause maladie. Informations: 1488 St-Denis, St-Louis 8079M.

BOUTIQUE, usage chaussures, assortiment pour faire chaussures enfant, 461 Beaudry.

BOUTIQUE de plombier à vendre. S'ad. 1717 Papineau.

BOUTIQUE de pressage et réparage, vendra à sacrifice, cause maladie, doit être vendue avant mercredi, le 12 décembre. 20 Mt-Royal Ouest.

BOUTIQUE barbier à vendre, 350.00. 2408 Rouen, coin Dufresne.

BOUTIQUE barbier moderne, stock neuf, vendra à sacrifice, 2450 St-Hubert près Beaubien.

CORDONNERIE avec machine, 149 Désiré, coin Adam. 44-4

EPICERIE avec logis pour cause mortalité. 28 Orléans.

ETABLISSEMENT de commerce très prospère. Le propriétaire veut se retirer des affaires. Chiffre d'affaires annuel de $235,000 à $250,000, stock de $50,000 se renouvelant cinq fois par année. Perspective d'une augmentation constante de commerce. Détails fournis par J. A. Hurteau, avocat, 25 St-Jacques, Montréal, Tél. Main 1334. 4,6,7,10

EPICERIE restaurant à vendre, 2300; revenu 400. Valeur 3000. Loyer bas. Inf. St-L. 918W.

EPICERIE à vendre, bonne clientèle, aucune offre raisonnable refusée, avec logement. Cal. 2609F. 775 Alma.

EPICERIE à vendre, bon poste, faisant bonnes affaires. S'ad. tél. Westmount, 4211W.

EPICERIE, étal de boucher, bon poste, vendra avec ou sans inventaire. Vic. 2989. 1185 Gertrude.

EPICERIE à vendre, 74 Christophe-Colomb, St-Ls 8829w.

EPICERIE boucherie, meilleur coin Verdun, départ Floride, 333 Mont-Royal E. St-Ls 3471w.

COMMERCE A VENDRE

EPICERIE, logement même plancher, bon marché. St-Ls 8322J.

EPICERIE licenciée avec boucherie, rue Beaubien, beau logement, affaires 9 cents piastres par semaine, bon profit, chance exceptionnelle, échangerait. Informations: 1488 St-Denis, St-Louis 8079M.

EPICERIE licenciée, beau coin, Boulevard St-Denis, environ deux mille piastres, cause mortalité, conditions faciles. Informations: Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis, St-Louis 8079M.

EPICERIE licenciée, au centre, vendra ou échangera pour propriété ou autre valeur. S'ad. 440 Lagauchetière Est. Est 6388.

EPICERIE et logement faisant de bonnes affaires, cause départ, coin Maisonneuve et Dorchester. 47-3

FORGE à vendre, avec soufflet, bon marché pour comptant. S'ad. 2259 Waverley.

MAGASIN établi depuis plusieurs années, beau site, commerce facile, bien payant, vendra 800. Cause de maladie. Accepterait échange logement de 5 appartements compris. 1273 St-Denis, plus haut que Mont-Royal. Vraie occasion. 45-2

MAGASIN de bijouterie à vendre, établi depuis 8 ans, bonne place d'affaires, situé Mont-Royal Est. Ecrire casier 29 La Presse. 7,10,12,15

MAGASIN de ferronnerie vendra 1200.00 à sacrifice cause maladie. 367A Roy. 46-4

MAGASIN, gros débit tabac, cigares, autres articles, aussi 3 chaises barbier, situé rue commerciale, coin transfer, grosse clientèle, vendra cause maladie, prix 2,500. Dan Brunet, 294 Ste-Catherine est, chambre 99. 45-3

MAGASIN de modes, cause autre occupation, à vendre immédiatement. 301 Mont-Royal Est.

MAGASIN avec logement, bonne place pour commerce à bon marché, pour l'hiver. S'ad. 6340 St-Laurent, Ahuntsic.

MOULIN à scie, moulange, manufacture portes et châssis, bâtisse 3 étages, St-Antoine sur Richelieu. J. M. St-Germain. 46-6

PETIT commerce, travail facile, bargain, $200. Cause départ. P. O. Boîte 1476. 47-3

PETITE épicerie par inventaire, avec logis 3 pièces. St-Ls 2388.

PHARMACIE bien située, belles fixtures, stock frais, bonnes recettes, place d'avenir, conditions avantageuses. 2600 St-Laurent.

RESTAURANT à vendre. Bonne place d'affaires, prix raisonnable. 1927 Ste-Catherine Est. 47-3

RESTAURANT patates frites, installation moderne, bonbons, cigarettes, etc., avec logement, une occasion 400, 1140 Chabot.

RESTAURANT, 225.00, St-Hubert, près Bellechasse. St-Louis 4317J. 46-2

RESTAURANT à vendre 1844 Notre-Dame Ouest, cause: maladie.

RESTAURANT en face théâtre Corona, bonne place d'affaires, bon marché, cause de maladie. 1367 Notre-Dame O.

RESTAURANT bonbons, pâtisseries, tabac, faisant de bonnes affaires, vendra bon marché. Cause maladie. S'ad. 710 Visitation. 44-4

SALLE à dîner, installation moderne, bonne place d'affaires, écrire casier 45 la "Presse".

SALLE à manger, pâtisserie, fruits, cigarettes, liqueurs douces, crème à la glace, etc., bonne occasion. 11 Lagauchetière Est.

TABAC. Cigar stand établi dans le centre des affaires, loyer bas, grande chance au premier acheteur avec du comptant. 191 Ste-Catherine ouest.

$500 et automobile coupé achète commerce établi, bien situé, faisant $5000 par an, logement sur le même plancher. S'adresser le soir 1273 rue St-Denis. 43-5

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, édifice Duluth, ch. 22, courtiers en immeubles, experts en propriété. Etablis 1885. Prêts sur première et deuxième hypothèques, achats d'hypothèques et balance de prix de vente. 78-306

ACHETE bijoux, fourrures, etc. privilège de rachat. W. Gauvin, 15 St-Jacques. 41-24

ARGENT prêté sur propriétés, bonnes conditions. J.-A. Legault, notaire, 90 St-Jacques. Main 8589. 202-306

ARGENT sur hypothèque. Notaire Lippé. 11 Place d'Armes. Main 3228. 44-26

ARGENT à prêter sur automobile. 804 St-Hubert. Est 2105. 5,7,10

CULTIVATEURS, marchands: nous prêtons sur stock, fixtures, roulant. Crédit Financier, 43 Place d'Armes. 9-1,M,v,s

PRETS temporaires, maisons en construction, hypothèques, commerces et autres garanties. Hoolahan, 71A St-Jacques. 47-6

PRETS HYPOTHECAIRES positivement 6½%, commission 1%. J.-Samuel Lepage, 30 St-Jacques. Main 6228. 121-306

PRETS première, deuxième hypothèque, Montréal, en construction ou finis. Notaire Meunier, 16 St-Jacques. 47-5

PRETS à 6½% et 7%. Achetons créances hypothécaires. Notaire Bohémier, 99 St-Jacques. Main 7383. 34-1,m,M,j,v

$5,000., 2,000., 1,000., 500., immédiatement. Bonnes conditions. Notaire Beaulieu, "La Sauvegarde". Main 985.

1,000, 8,000, première, deuxième, 6½, 7. Simard, 315 St-André. Est 3583. 38-10

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE $5,000 en première hypothèque, sur maison neuve sans commission. 2213a St-André.

A ECHANGER

ABITIBI, terre 200 acres, planche, pas de roche et $2,000 à échangr pour propriété. Beauchamp, 678 Alma.

A ECHANGER cinq bonnes propriétés dans le centre de la ville pour terre avec roulant. Avard, 97 St-Jacques. 43-6

A ECHANGER rue Henri-Julien, près Mont-Royal, quinze logements 5 et 6 pièces, en bon ordre, échangerais pour cottage ou terrain vacant avec peu de comptant. Avard, 97 St-Jacques. 7,10,12

A ECHANGER rue Lafontaine, 10 logements, façade en pierre, deux logements du bas huit pièces, avec fournaise eau chaude, revenu $3,600. Echangerais pour cottage, ville ou campagne. Avard, 97 St-Jacques. 7,10,12

A ECHANGER rue Drolet près Mont-Royal, douze logements, revenu $3,636. Accepterais $10,000 bons terrains vacants en échange ou cottage. Avard, 97 St-Jacques. 7,10,12

BONNE petite propriété 6 logements, 4 appartements, échangerait pour plus grosse propriété avec argent. S'ad. 144 Parc Lafontaine. 46-2

J'AI 3 beaux terrains dans le nord de la ville à échanger pour piano ou bague à diamant. S'ad. 1450 St-Denis. St-Louis 4226J. Le soir. 45-3

J'AI 3 bons logements de 7-6 pièces à échanger pour du terrain et de l'argent; il y a sur la propriété 4600, payables dans 10 ans à 6 et 7%, aucune offre raisonnable refusée. Laframboise. Main 5432. 47-3

J'AI PLUSIEURS bonnes maisons à échanger pour du terrain et de l'argent, ou des terres bien situées. Laframboise. Main 5432. 47-3

JEANNE d'Arc, près Ste-Catherine, 3 bons logements, échangerait et donnera aussi de l'argent pour plus grosse propriété. Laframboise. Main 5432. 47-3

PAPINEAU, près Sherbrooke, maison 7 appartements, terrain 39 x 154, échangera pour plain-pieds, donnera du comptant. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est. St-Louis 3968. 10,12

TERRES et propriétés de campagne. Accepterait propriété Montréal. Valade, 88 Craig Ouest. 44-1,M,v

3 TERRAINS clairs d'hypothèques 10000, à 15000, comptant pour petite maison appartement ou flats. Casier 575 La Presse.

TERRAINS CLAIRS ET ARGENT

en échange de propriétés de revenus, assumerai hypothèques. Pierre Desforges, 30 S.-Jacques. Main 8553. 42-6F

A VENDRE OU A ECHANGER

BELLE maison appartements, revenu 25,000, pour terrain et argent comptant. Casier 574 La Presse.

CASGRAIN, 4 logis, revenu 864.00, 6000.00. Cal. 448. 2524 St-Hubert. 7,10,12

CHESTERFIELD grande valeur, échangera pour piano. Cal. 345F.

FERME de 7½ acres avec dépendances à St-Hubert sur le chemin de Chambly. B. Kieker, 2203 Papineau.

PLUSIEURS bonnes propriétés à vendre ou échanger pour du terrain et de l'argent ou des terres bien situées. Laframboise. Main 5432. 47-3

2 BEAUX terrains situés à Ahuntsic. S'adresser à Calumet 3713.

A VENDRE OU A LOUER

TERRE à vendre ou à louer dans le rang de St-Léonard de la Pointe-aux-Trembles. S'ad. 474 St-Denis ou 147 Valois.

OCCASIONS D'AFFAIRES

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 46-26

CAPITAL DEMANDE

pour une affaire unique et vraiment payante. Occasion exceptionnelle. Gros revenus. Pour détails, écrivez boîte No 8, la Presse. 46-3 F

PROPRIETES A VENDRE

A BON marché rue Old Orchard, près Sherbrooke, du Parc, 4 flats, 50 pds de front, 7 appts, bien finis, rapporte 10 p.c. S'ad. 176 Prud'homme.

ALMA, plus haut Beaubien, 5 logis modernes, revenu 1,200, prix 9,500. Inf. 168A Marquette. 10,12

ANNEXE, Ave du Parc, près Laurier, 9 grands flats modernes, vendra 3. Votre chance pour acheter bon centre d'affaires dans le nord. Joseph Bray, St-Louis 260.

AVENUE Laval, en face de l'église St-Louis de France, 2 logements, 6 et 10 appartements, chauffage dans chacun, construction 23 x 70. Petit et Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est. 7,10,12

A VENDRE, propriété de commerce, 2 coins rue Berri, coin rue Bienville et coin Pontiac. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE, propriété rue Clarke, près St-Viateur, deux étages, trois logements, prix 5,000 piastres. Pour informations, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE bonne propriété rue Waverley près rue Bernard, 2 étages, 4 logements, prix 7,500 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE, propriété de commerce sur Boulevard Gouin, quartier Bordeaux, deux magasins et deux logements. Pour renseignement, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE, maison un étage, rue Dickson avec boutique, conditions faciles. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau,, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE, bonne propriété rue Ste-Catherine, dans Maisonneuve, un magasin, deux logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE à bon marché, plusieurs propriétés. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE, bonne propriété rue Chabot, près Mont-Royal, 2 étages, 2 logements; prix 5,800. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE, 7 rue Denonville, ville Emard, maison à 1 étage, 5 grands appartements, et lot vacant 25 x 80. A bonnes conditions. M. Alfred Mayer, 70 Denonville.

A VENDRE propriété rue Cartier, près Mont-Royal, deux étages, deux logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE bon marché cottage rue Mont-Royal prix 5000 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE, propriété un étage, moderne, rue Iberville, 6 appartements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE, plusieurs restaurants bonbons, cigares, tabac, etc., pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

A VENDRE propriété rue Beaudry, près rue Sherbrooke, deux étages, 4 logements loués 720.00 piastres par année, prix 5,500.00 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

BARGAIN, 9ième Ave, Rosemont, 6,900, propriété 3 étages, moderne, comptant 2,500, logis libre à acheteur. Renseignements, 168A Marquette. St-Ls 7917J. 10,12

BARGAIN. Beau cottage au Sault, sur le boulevard des Ormes, prix 6,500 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

BARGAIN à vendre bonne propriété rue Honfleur, coin St-Emile, 2 étages, 3 logements terrain 62 pieds par 90 pieds prix 5,000 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

BAS de la ville, 20 logements loués 2,800, prix 21,000. Comptant 5,000, balance très facile. Georges Arcand, 524a Parc Lafontaine. 46-2

BORDEAUX, 3 logements, parfait ordre, revenu $1,100; prix $9,500. Accepterait automobile en échange et $1,000. Dr J.-O. Cartier, 97 St-Jacques, Montréal. 10,12

BLVD ST-LAURENT près blvd St-Joseph, maison neuve, magasin, 2 grands logements, bâtie 30 pieds de front, vendra pour $25,000 ou échangera terrain et argent. Berthelet, chez Ernest Pitt, 145 St-Jacques. Main 7371. Le soir St-Louis 4226J. 45-3

CARTIER, 6 logis, rapportant 1,296, prix 9,300. Bordeaux, 2 logis, rapportant 600, prix 5,200. Propriétaire, 2120 Bordeaux. St-L. 7784m.

CHAMPLAIN, plus haut Ontario, 2 étages, 4 logis de 4 pièces. Inf. 168A Marquette. St-Ls 7917J. 10,12

CHEMIN Lasalle, Verdun, $5,500. Propriété sur le coin, deux plain-pieds, cinq et 6 pièces. Planchers bois dur. Termes modiques. Ernest Bolton. Main 2768.

CHRISTOPHE COLOMB, 2 logements, 7 appartements, autre 5 logements. Cal 448. 2524 St-Hubert. 10,12,14

CHRISTOPHE COLOMB, 3 logements, 7 pièces. S'ad. 2720 Christophe Colomb. 46-2

COIN Chateaubriand et Bellechasse Trois logements moderne. Chance unique. Résidence idéale. S'ad. 1831 Boyer. Tél. Main 5421.

DELAGE, près Mozart, 6 logements, 4 appartements chacun, 31 pieds de front, sacrifiée 5,800.00. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est. 10,12

DE LANAUDIERE, 2 étages, 1-7 appts, 1-6, façade pierre, près Marie-Anne. St-Ls 7917J. 10,12

DELANAUDIERE, près Boulevard, 2 étages, 3 logements, comptant 2000; aussi 1 3 étages, 5 logements, 8,500. Ulric Leblanc, St-Ls. 4209M.

DROLET, 2417, 2419, près Beaubien, 2 étages, 2 logements, 1 magasin, rapportent 14%. S'ad. 1938 Cartier, pas d'agents. 10,11,13

FABRE, Marquette, Garnier, Chabot, Delorimier, 3 étages, 5 logements, fournaises, planchers durs, garages. St-Louis 9328, 9019W.

GRANDE propriété 441 Delanaudière, près Boulevard St-Joseph, 33 pieds x 50 de front, 80 de long, bas 10 appts, 4 logements en haut, 5 chambres chacun, garage double, améliorations modernes. S'ad. 432 Garnier. 46-3

JEANNE MANCE. Maison 3 étages, 3 grands logements, chauffage dans chaque logis. Prix $13,500. Berthelet, chez Ernest Pitt. Main 7371, le soir, St-Louis 4226J. 45-3

MAISON à vendre, 2 logements avec garage, 257 Brébeuf.

PROPRIETES A VENDRE

LA PROPRIETE E. G. Sells, 125 acres, trois grandes, 4 hangars, poulailler, porcherie, rucher. Aussi résidence de 12 chambres sur le chemin principal à un mille au Nord de Clarenceville. Faites une offre à L. H. Bissell, exécuteur, Clarenceville. 47-3

MAISON neuve à vendre, Delorimier, 2147 St-Jérôme. 47-2

MAISON 3 étages, 5 logis, faut vendre de suite, cause mortalité. 256 DeLaroche. 47-2

MONT-ROYAL, coin, côté nord, bon marché, placement d'avenir. Petit et Petit, Limitée, 694a Mont-Royal Est. 7,10,12,14

PAPINEAU, 9 beaux logis avec plusieurs garages, près Mt-Royal. Revenu $6,800. Prix $50,000. Offre sérieuse considérée. Berthelet, chez Ernest Pitt, 145 St-Jacques. Main 7371. Le soir, St-Louis 4226J. 45-3

PARC LAFONTAINE 536, propriété moderne, bonne condition. St-L. 5878w. 47-3

PARTHENAIS près Mont-Royal, 6 grands flats, 50 pds, 3 étages pour 15,000.00, comptant 6,000.00, balance facile. 1315 Parthenais.

PROPRIETE à vendre, rue St-Hubert, près Isabeau, 5 logements, $8,700. S'adresser 2994. West. 767.

PROPRIETE 2 étages, 3 logements bien finis, revenu 696.00, pour 5,500. 3023 St-Laurent.

PROPRIETE 3 logements, 3 étages, construction moderne; cave, système de chauffage 8,000. Autres propriétés 3 étages, 2 logements 7,000. Lalonde, 313 Galt, Verdun.

PROPRIETE Outremont, vendra terrain en échange avec terrain avec bel argent. S'ad. Lasalle 5339, après 7 hrs le soir. 46-3

RUE DROLET près de Castelneau, maison à 3 étages, 3 grands logements dans 35 pieds de front, prix $7,500, devrait se vendre rapidement à ce prix. Berthelet, chez Ernest Pitt, 145 St-Jacques. Main 7371. Le soir, St-Louis 4226J. 45-3

RUE Marie-Anne, paroisse Immaculée-Conception, 6 logements neufs de 7 pièces, 4 garages, chauffage, cave, planchers bois dur, rapporteront au mois de mai 3,400; prix raisonnable. Informations. St-Louis 8940J.

STE-CATHERINE, coin Joliette, un magasin 2 logements, prix 17,000, hypothèque $7,000, revenu $1980, au 1er mai 2280. S'ad. Est 2188J. 44-4

STE-CATHERINE Est, propriété commerciale, cave cimentée, chauffage, règlement de succession, 16,500.00 comptant 6,000.00. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est. 10,12

ST-HUBERT, 3 étages, près Rachel, eau chaude, 15,000. St-Ls 7370J. 47-3

STRATHMORE, rue de l'église, près de la station et du lac, 3 cottages neufs en brique, planchers de bois franc, cave cimentée, fournaise à eau chaude, électricité. F. Tremblay et Cie, 400 William, Main 2012. Le soir Rockland 2772. 46-2

SIX logements, rue Ste-Rose, près rue Maisonneuve, revenu, 1,200.00, 694A Mont-Royal Est. 7,10,12

VERITABLE bargain, 3 étages 40 pieds front, revenu $1440, grand logement moderne, libre si désiré, accepterait $11,000. 352e Rivard, près Rachel. 10,12,15

$50.00, Montréal-Nord, 6 terrains et une maison, comptant 50.00, balance facile, 368 Delorimier.

7,300.00, GILFORD, 3 flats, 6 chambres, 11,500.00 Marquette, 6 flats, 4 chambres. St-Louis 9328, 9019W.

COTTAGES A VENDRE

BLVD GOUIN Est, 173 et 175, coin St-Denis, à vendre deux cottages modernes, 8 appartements, fournaise, électricité, occupation immédiate. No 173, le coin $7,000.00, No 175, $6,500.00. S'ad. A. Jetté et Cie, 50 Notre-Dame Ouest. Main 7097. 45-3

COTTAGE en face rivière des Prairies. 2500 Chateaubriand. Pas d'agent.

LACHINE, par suite de mortalité, 13me avenue, deux cottages nouvellement entourés. Un (six pièces, pratiquement neuf). Trottoir en béton jusqu'à la porte, chauffage à l'eau chaude (Daisy), gaz, électricité, caves, bain émaillé blanc neuf, w.c., évier et garde-manger. Poulailler, écurie. L'autre est loué. Terrain 100 x 100. Beaucoup d'arbres ombreux et fruitiers, vigne, framboisiers, groseilliers, etc. Deux minutes des tramways, quatre des couvent, écoles, églises (4). $5,300.00. Paiements faciles. Cette annonce ne sera plus répétée. Tél. Lachine 288M. 10,13

PROPRIETES DEMANDEES

ACHETERAIS 6 bons logis, paiera 5,000.00 comptant. Est 537W. 6,10

ACHETERONS pour un intéressé qui demeure aux Etats-Unis bonne maison, donnera comptant nécessaire. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est. 10,12,14

COIN de ruelle près Mt-Royal, entre Papineau et St-Denis. 318 Boyer, entre 7 et 9 p.m.

ON DEMANDE de la bonne propriété à échanger pour du terrain et de l'argent. Laframboise, 97 St-Jacques. Main 5432. 47-2

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 1739 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 46-26

TERRAINS A VENDRE

A BON MARCHE, terrain rue des Erables, près St-Jérôme, 25 x 98. Rue Lasalle, Maisonneuve, près rue Ernest, 50 x 100. Deuxième avenue, Viauville, trois terrains 26 x 100. Tous ces terrains à vendre à bon marché pour régler succession. Avard, 97 St-Jacques, Main 0790, le soir, St-Louis 2865w. 7,10,12,14

ACHETEZ votre terrain cet automne, j'en ai 3 situés au Sault au Récollet, près des chars et église, seulement 75.00 chaque, payable $7.50 comptant et la balance $1.32 par mois. Informations, 1168 Rachel. St-Louis 7798J. 45-3

A VENDRE, bon marché, 2 terrains au Boulevard St-Denis, rue Berri. Pour renseignement, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 47-6

AVENUE Galt, entre chemin Lasalle et Wellington, au centre de Verdun. Quelques lots de choix à 35c le pied. Ernest Bolton. Main 2768.

AV. MARCHAND près Fullum et Ontario. Trois lots avec sortie sur 2 rues, site pour garage ou manufacture. Bon marché. Chambre 39, 294 Est, Ste-Catherine. Est 7674.

BOYER près 31ième, 300.00, termes faciles, 368 Delorimier.

CHANCE exceptionnelle, terrain côté ouest, rue St-Denis, près Bélanger, situé entre deux murs mitoyens, 85 pieds. St-Louis 6263. 47-2

POUR LIQUIDER, succession 35 lots à Longue Pointe, centre du quartier à $60.00 chacun, termes. J. A. Davis & Co., Ltd, Main 4200.

RUE St-Denis plus haut que Bélanger, quatre terrains, sacrifiera à 0.75 pied, voisins 1.00 et 1.25. St-Louis 6263. 47-2

VILLE EMARD rue Hamilton, près St-Patrice, 2 magnifiques lots, sacrifice. S'adresser J.-Arthur Lefebvre, 1116D S.-Antoine.

OCCASIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

ARTICLES DE SPORT

POUR Noël nous avons: Patins à roulettes, skis, bâtons à hockey, toboggans, automobiles pour enfants, etc., etc. McBride, 434 rue Bleury. Jos. Lamarre, gérant. Demandez notre catalogue.

AUX MALADES

AFFAIBLISSEMENTS, gonorrhée, syphilis, consultations gratuites. Institut Belge, 1343 St-Denis. 7,10,11,13,15,17,18,20,22,24,27,29

CALENDRIERS

LA PLUS grande maison de calendriers et d'annonces spéciales d'Amérique s'est établie récemment au Canada et peut employer plusieurs vendeurs habiles. Ecrire, donnant références, expérience, etc., à case 15, 190 rue Peel. Le gérant des ventes pour le Canada sera à Montréal, jeudi, 13, et rencontrera ceux qui se présenteront. 47-2

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS mélangé planche et refus de moulin à $3.65 la corde F. O. B. sur chars Buckingham, Qué. Livraison immédiate. The Independent Coal Co., Ltd., Buckingham, Qué. Tél. 86. 26-26

HOPITAL DE GRAMOPHONE

REPARATION de gramophone, ouvrage fait avec soin, en plus nettoyé gratuitement, 1273 St-Denis, en face du théâtre Chantecler. 19,26,3,10,17

KODAKS

A VENDRE, magnifique kodak Eastman, film, plaque 3¼ x 5½. Lentille Bausch, pratiquement neuf. Rockland 2574W. 10,12,15

ENTREPRENEURS

CONTRAT demandé pour truck, 1½ tonne, meilleur prix donné. A. Labrèche. 1687 St-Jacques, Main 2483.

POUR vos peintures, blanchissages, tapissages, blanchissages de mur. F. Gagnon, 427 St-André. Est 4285. 45-3

OUVRAGE EN BOIS

FABRICATION de garnitures de magasin, ébénisterie nouvelle, réparations, tables de jeu, lits, supports d'habits, blocs à chapeaux. Hayes, 31 Bleury. 118-306

REPARATIONS

ABSOLUMENT le temps de faire réparer vos meubles. Portugais, 489 Viger. Est 5630J. 31-26

ADRESSEZ Pepin, 214 Panet, réparages, polissage meubles; bourrage, tordeuses. Est 210. 45-5

AH OUI! matelas refaits, 0.75 cts; plume lavée, désinfectée, meubles rembourrés, gramophones réparés. 1421 St-Denis, St-Louis 3217F. 45-5

MATELAS refaits, 75, meubles rembourrés, plumes lavées. Watier, 174 De-Laroche. St-Louis 3104. 29-26

MATELAS refaits, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Matelas lavés. Place excellente pour matelas, lit de plumes. Maison honnête. Fiset, 129 Beaubien. Cal. 2240. 41-24

TRANSPORT

NOUS transportons votre piano 4.00, votre déménagement 2.50 l'heure. Blanchard Express. 44-15

TERRAINS A VENDRE

3 TERRAINS au Sault-au-Récollet, 2 à Rosemont, à vendre bon marché ou à échanger pour valeur. S'ad. à Est 8457J. 45-3

TERRES A VENDRE

A 50 MILLES de Montréal, terre de 135 arpents à Sainte-Justine, 1 mille de la station, bien bâtie, 13 arpents de bois franc, 50 pommiers. Bonnes conditions. S'ad. Eli. Sauvé, 15a Sanguinet. 6,10

MACHINERIES

MACHINES combinées à travailler le bois, neuves et d'occasion, malaxeurs à béton, pompe, etc. Electric Motor & Machinery Co., Limited, 417 St-Jacques. 44-1,M,v

CORNIERES ET FERS EN U

neufs et usagés, bon assortiment, à bon marché. Coupera en longueurs. Tarshis & sons, Ltd, 180, rue William. F

ETAUX DE MACHINISTES

Dimensions des machoires, de 2½ à 4", à $3.50 et plus. Trahis & Sons Ltd, 92, Wellington. F

MACHINERIE

Si vous avez besoin de quelque chose en machinerie d'occasion, écrivez, téléphonez ou télégraphiez-nous d'abord. Nous avons un gros stock à bas prix. Tarshis & Sons, Ltd, 92 Wellington. F

CARTES DE

PROFESSION

ARPENTEURS

ARTHUR VINCENT, ingénieur, arpenteur, architecte, 76 St-Gabriel, Montréal. Main 1168. 176-306

AVOCATS

BARIL, DEMETRIUS, avocat, chambre 702, 90 St-Jacques. Main 3264. 207-s,l

MEDECINS

DOCTEUR DEMERS, des hôpitaux vénériens Londres et Paris, spécialités: maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne. 1075 Delorimier. Tél. St-Louis 486. 25-26

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires. 234 St-Denis, près Ste-Catherine. 41-26

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris. Eczéma, peau, maladies vénériennes. Maladies femmes, jeunes filles, maternité. 770 St-Denis, Est 5955. 41-24

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénitiens, France, Angleterre; maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 4958. 295 St-Denis. 29-26

Dr PROVOST, des hôpitaux Paris, Londres, New-York et des hôpitaux militaires France, Angleterre. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes. 460 St-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 228-306

Dr TESSIER (Hôpital Privé) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité, 295 Rachel, coin St-Denis. St-Louis 8407. 1ère consultation gratuite. 253-306

DENTISTES

A. FOREST, chirurgien-dentiste, travail scientifique, cas sérieux préférés. 944 St-Denis. 47-6

AVIS PUBLIC

Aux intéressés, je soussigné, ai acheté le fonds de commerce entier de A. GERMAIN, au coin des rues Panet et Ste-Catherine Est, Montréal, et donne avis que tout compte ou dette avant le quinze novembre dernier (1923) ne devra pas être réclamé de d'autres que A. GERMAIN.

45-3 (Signé) S. SIMKEVITZ.

VENTE AUX DOUANES

Le ministère des Douanes et de l'Accise demande des soumissions pour l'achat des lots suivants de marchandises:

LOT A—(3 Quarts) 22 pièces de soie contenant approximativement 1580 verges.

LOT B—(1 Quarts) 9 pièces de soie contenant approximativement 507 verges.

LOT C—3 caisses poudre de cocoa.

Ces marchandises peuvent être vues à l'entrepôt des douanes, 51 rue McGill.

Les soumissions adressées au Percepteur des Douanes et de l'Accise, Montréal, seront reçues jusqu'à 5 p.m., jeudi le 13 décembre.

Les soumissions devront être faites séparément pour chaque lot.

W.-S. WELDON,
Percepteur des Douanes et de l'Accise. 46-2

MINISTERE DES CHEMINS DE FER & CANAUX

CANAL LACHINE

REBUTS A VENDRE

Des soumissions adressées au soussigné seront reçues jusqu'au vendredi midi 14 courant, pour environ 45 tonnes de vieille fonte et acier, environ 2 tonnes de vieux câbles et environ 300 livres de vieux caoutchouc, visibles sur chantiers du Canal Lachine coin des rues Mill & Riverside.

Les soumissions devront être une somme globale pour le tout. Livraison devra être prise dans un délai d'une semaine après acceptation de la soumission. Paiement par chèque accepté sur prise de possession.

COLONEL A. E. DUBUC,
Ingénieur Surintendant des Canaux de Québec,
201, rue des Inspecteurs,
47-2 Montréal

MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX

CANAL WELLAND

Section 8

AVIS AUX ENTREPRENEURS

LES ENTREPRENEURS sont par les présentes avertis que le temps alloué pour la réception des soumissions concernant la construction de la section 8 du canal Welland a été prolongé jusqu'au 15 janvier 1924.

Par ordre,
J. W. PUGSLEY,
Secrétaire.

Ministère des Chemins de Fer et Canaux.
Ottawa, 5 décembre 1923. 47-2

FEU Mme E. PERREAULT

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 10. — Ces jours derniers, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Elizabeth Perreault, décédée chez sa nièce, Mme Stephen Trahan. Les porteurs étaient, MM. Joseph Descoteau, député de Nicolet; Louis Caron, maire de Nicolet, le notaire Denis, le notaire Courchesne, John O'Shaughnessey et Joseph Boisclair. Conduisaient le deuil, le frère et la belle-soeur de la défunte, M. et Mme Evariste Perrault, de Fall-River; ses neveux et nièces, M. Pierre Perrault, M. H. Cartier, Mme Rita Saint-Jean, tous de Montréal; M. et Mme S. Trahan, M. E. E. Bélanger, N.P., de Sainte-Monique, M. Dr A. Lasonde, de Victoriaville; Mlle Esther Trahan, etc., etc.

Le service fut chanté par Mgr O. Milot, P.D., V.G., curé de Victoriaville, beau-frère de la défunte, assisté des abbés Lucien Hébert, comme diacre et Thibault, comme sous-diacre. Au choeur on remarquait Mgr Brunault, évêque de Nicolet; Mgr Bourret, P.A., V.G., Mgr Z. Lahaye, P.D., les abbés S. Poirier, curé de la cathédrale; Eli. Belemare, Mondou, Albert Saint-Germain, Ant. Camirand, Georges Courchesne, Lud. Morin, L. Tourigny, Dussault, Proulx, Lavallée, Betty, Lauzière, etc., etc. Six messes ont été dites aux autels latéraux pendant le service funèbre. Toutes les communautés religieuses étaient représentées.

Dans le cortège on remarquait l'honorable juge Trahan, MM. W. Camirand, C.R., L. H. Comeau, avocat; H. Grenier, avocat; J. O. Camirand, Lorenzo Saint-Pierre, Joseph Courteau, Noel Côté, Henri Rousseau, Rod. Camirand, Nap. Beauke, Em. Rousseau, J. B. Mousseau, A. Proulx, etc.

LE CHEF DE L'OPPOSITION A S.-HYACINTHE

Un groupe des amis de la cause conservatrice photographiés avant le lunch-causerie qui fut servi au Grand Hôtel. On y remarque entre autres le très hon. Arthur Meighen, l'hon. M. R. Monty, M. F. Bartels, M. Edmond Duckett, M. Aimé Amyot, M. T.-A. Saint-Germain, l'hon. A. Fauteux, MM. Victor Sylvestre, J.-B. Bousquet, J.-A. Sullivan, Horace Saint-Germain, Albert Jodoin, Arthur Lalonde, J.-A. Lamarre, J.-F. Chartier. (Photo, H. Desnoyers, Saint-Hyacinthe).

ELOGE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Mgr Georges Gauthier bénit le nouvel immeuble du conseil Montréal.

HOTES DISTINGUES

S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, a béni, hier après-midi le nouvel immeuble du conseil Montréal, des Chevaliers de Colomb; rue de la Montagne. Le nouveau local a été édifié, grâce à une campagne de souscription dirigée par MM. John Quinlan, grand chevalier, et A.-E. Murray, grand chevalier adjoint.

Plus de 1,200 personnes assistaient à la cérémonie. M. Paul Mercier, M.P., présidait. Sur l'estrade, on remarquait Mgr Georges Gauthier, lord Shaughnessy, sir Lomer Gouin, ministre de la justice; L.-G. Jourdain, député d'Etat; l'abbé Thomas-F. Heffernan, chapelain du conseil; M. Gerald McShane, P.S.S., curé de Saint-Patrice; MM. Herbert Marler, M.P., J.-C. Walsh, M.P., le Dr J.-J. Guerin, John Quinlan, l'hon. Martin Madden, de Québec, Walter Mitchell, Mgr John Donnelly, M. Auguste Robertson, et plusieurs anciens grands chevaliers.

M. John Quinlan a dit qu'il se faisait l'interprète des trois mille membres du conseil Montréal des Chevaliers de Colomb, pour exprimer la joie et la fierté d'avoir si bien réussi à ériger une maison magnifique comme celle-ci. Comme elle est près de l'archevêché, il invite Mgr Gauthier à y venir souvent et il espère que Sa Grandeur daignera répondre à son invitation. Il a rendu hommage au zèle infatigable de M. l'abbé Heffernan, à qui est dû, en grande partie, le succès obtenu.

Mgr Gauthier, en se déclarant flatté d'être l'hôte du conseil Montréal, a loué les oeuvres poursuivies et accomplies par les Chevaliers de Colomb, une des associations catholiques les plus puissantes de l'Amérique. Il espérait voir le premier ministre de la province présent à cette inauguration et il en aurait profité pour lui faire remarquer qu'une institution qui accomplit des oeuvres si nobles devrait être exempte de toute taxe.

Sir Lomer Gouin a dit que, sans être membre de l'ordre, il sait ce que cet ordre accomplit et il admire ses principes et les résultats qui ont déjà été obtenus.

M. Marler, lord Shaughnessy, MM. Quinlan, L.-G. Jourdain, le Dr Guérin, J.-C. Walsh, l'abbé T.-F. Heffernan, Gerald McShane, P.S.S., et Mgr Donnelly ont aussi adressé la parole.

LE COURRIER D'OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10.—Arthur Hainville et Alice Neveu ont été traduits en Cour de police vendredi matin, sous l'accusation d'une grave offense aux moeurs.

—Ces jours derniers eurent lieu dans l'église Notre-Dame de Hull les funérailles de M. D. Richer, ancien président de la commission scolaire et ancien échevin de Hull.

—Mme Scott, femme du Dr Orville Scott, est morte à la suite d'une attaque de pneumonie.

—Le Dr John MacMillan, ancien principal de l'Institut Collegiate, décédé récemment, a laissé une fortune de $20,000.

—On annonce qu'une grande réorganisation du personnel de l'hôpital de la rue Water se fera bientôt. Les Drs J.-L. Chabot et C.-A. Young, respectivement président et secrétaire du bureau médical, ont donné leur démission.

—M. Napoléon Desjardins a été promu au poste de commis en chef à celui d'assistant secrétaire du ministère des Travaux publics.

—Les funérailles de Joseph Nadon, dont le corps a été retrouvé dans le canal Rideau, lundi dernier, ont eu lieu jeudi.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Albert Nadon, de Montréal; son beau-frère, M. E. Delisle, de Montréal. Le capitaine T.-E. Dansereau et le lieutenant J.-E. Whalen représentaient l'association des Vétérans.

—Vendredi matin, M. A.-J. Harrod a cueilli une douzaine de pensées dans son jardin. Les fleurs se trouvaient dans un lit situé sous un arbre et elles étaient aussi belles qu'au printemps.

—"Les enfants hindous confient à leur mémoire tout ce qu'ils ont à apprendre en chantant, plutôt qu'en lisant ou récitant. Ils ont toujours un chant aux lèvres; non pas un chant dans le sens que l'on donne à ce mot chez les occidentaux, mais une psalmodie sur un sujet particulier; car le chant est beaucoup plus général que la parole chez la jeunesse hindoue". Telles furent les déclarations du professeur Yohrn Masih, dans un discours prononcé vendredi matin, au Collegiate.

—Le célèbre poète canadien de naissance, Bliss Carman, qui est actuellement à Ottawa, a déclaré dans une interview qu'il ne croit pas que la visite de Lloyd George ait influencé d'un iota le peuple américain et qu'elle ne contribuera en rien à amener les Etats-Unis à une participation active aux affaires européennes. Ce soir, Carman que l'on nomme parfois "le plus doux lyrique de toute l'Amérique" et qui est à Ottawa, l'hôte du colonel Osborne, donnera une lecture de ses oeuvres au Château Laurier sous les auspices de l'association des auteurs canadiens.

—M. Howard Stutchburg, commissaire du commerce de l'Alberta, est actuellement en Ontario, où il poursuit les marchands ayant pris l'habitude de vendre du charbon américain de qualité inférieure en le donnant pour du charbon albertain.

—Parlant au lunch du club Rotary, de Hull, le colonel R. Girard, commandant du régiment de Hull, a déclaré que Hull éprouve le besoin urgent d'un arsenal.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Saint-Denis, quartier Villeray, 1 maison formant 5 logements, 25 x 45, à 2 étages; coût, $8,000. Propriétaire, F. Pépin, 1287, rue des Erables.

Rue Denormanville, quartier Saint-Edouard, 1 maison formant 3 logements, 25 x 40, à 2 étages; coût, $3,000. Propriétaire, J. Prenoveau, 4, rue Denormanville.

Rue Chateaubriand, quartier Villeray, 1 maison formant 5 logements, 26 x 45, à 3 étages; coût, $5,000. Propriétaire, P. Tremblay, 3540, rue Saint-Gérard.

Rue Saint-Denis, quartier Abuntsic, 1 maison formant 2 logements, 25 x 45, à 3 étages; coût, $4,000. Propriétaire, O. Guilbault, 6372, rue Herri.

Chemin de la Côte-des-Neiges, quartier Mont-Royal, 1 écurie, 137 x 1[illegible] à 2 étages; coût, $15,000. Propriétaire, Mlle E. Vian, 335, rue Sherbrooke-Est.

Rue Jarry, quartier Villeray, 1 maison formant 5 logements et 1 magasin, 32 x 50, 3 étages; coût, $8,000. Propriétaire, A. Maisonneuve, 3638, rue Bénoni.

Quatrième avenue, quartier Rosemont, 1 maison formant 5 logements, 30 x 52, à 3 étages, $6,000; 1 maison formant 3 logements, 20 x 64, à 3 étages, $4,300. Coût total: $10,300. Propriétaires, N.-D. Léger et Cie, 5523, Quatrième avenue.

Rue Craig-Est, quartier Saint-Laurent, 1 maison formant 1 magasin, 18 x 40, à 3 étages; coût, $2,600. Propriétaire, B.-D. Adelman, 1768, rue Hutson.

Rue Jolicoeur, quartier Saint-Henri, 1 maison formant 2 logements, 25 x 42, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, Mme L.-M. Divito, 25, rue Jolicoeur.

Rue Delorimier, quartier Montcalm, 1 maison formant 3 logements, 25 x 49, à 2 étages; coût, $4,000. Propriétaire, J. Paradis, 79, rue King Edward.

Rue Old Orchard, quartier Notre-Dame de Grâce, 1 maison formant 2 logements, 26 x 52, à 2 étages; coût, $5,000. Propriétaire, J.-D.-C. Martin, 266, rue Ontario-Est.

UN AUTOMOBILISTE BLESSE UNE JEUNE FILLE ET S'ENFUIT

Après avoir renversé une jeune fille, à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Mount-Stephen, à Westmount, samedi soir, vers sept heures, un automobiliste a continué sa route.

D'après le rapport de la police de Westmount, deux jeunes filles, Mlle Ada Vaughan, 114, rue Claranald, et Mlle Mines, 62, rue Coursol, toutes deux employées dans les bureaux de la compagnie Canada Bread, avenue Melville, ayant terminé leur travail, quittèrent l'édifice pour se rendre chez elles. Mlle Mines monta dans un trawmay se dirigeant vers l'est. Mlle Vaughan traversa la rue pour aller en prendre un autre allant vers l'ouest. Comme elle passait à l'arrière du tramway qui était arrêté, un camion automobile allant à une rapide allure et se dirigeant vers l'est, la frappa. La victime fut secourue par le sergent-détective Broden et transportée à l'hôpital Western, où on nous a déclaré, ce matin, que son état était grave.

Des témoins de l'accident affirment qu'un automobile partit à la poursuite du chauffeur qui s'enfuyait. Il n'a pas cependant fait rapport à la police.

LE PRESBYTERE D'OKA A DE NOUVEAU FAILLI ETRE LA PROIE DES FLAMMES

(Spécial à la PRESSE)

Oka, 10.—Le presbytère de MM. de Saint-Sulpice, en construction depuis le printemps dernier, a failli être la proie des flammes pendant la nuit du 6 au 7 décembre.

Cet édifice a été détruit pendant la nuit du trois au quatre du même mois, l'hiver dernier. Heureusement, cette fois-ci, l'inspecteur Ignace Jacobs découvrit en temps les flammes et avertit le constable Adélard Sarrasin, qui à son tour, prévint le curé Tranchemontagne. Tous trois aidés de quelques citoyens purent se rendrent maîtres de l'élément destructeur. Les fournaises sont, dit-on, la cause de ce commencement d'incendie.

PRECAUTIONS POUR EVITER L'INCENDIE

Les conseils du chef de la brigade, à l'approche des fêtes.

LES FAUSSES ALARMES

A l'occasion des fêtes et conséquemment à l'approche de la saison au cours de laquelle les incendies sont les plus fréquents, le chef Raoul Gauthier, de la brigade des incendies, adresse le message suivant aux citoyens:

"Nous voici arrivés à l'époque de l'année où le feu — toujours actif à Montréal — est particulièrement à craindre. Le temps froid qui oblige à un fort chauffage des habitations, l'encombrement des magasins, etc., les décorations d'arbres de Noel, tout cela crée des occasions d'incendies et de panique contre lesquels il est nécessaire de se prémunir par de bounes précautions.

"Je crois donc de mon devoir de donner au public les meilleurs moyens d'éviter, pendant les fêtes, les dangers du feu.

DANS LES MAGASINS

"Les gérants doivent exercer la plus grande surveillance et tenir les salles de réception et d'emballage des marchandises dans un grand état de propreté. Les déchets boîtes vides, copeaux et papiers de rebut doivent être enlevés chaque jour. Ne tolérer les fumeurs nulle part dans leurs établissements. Les installations électriques temporaires ne doivent être confiées qu'à des électriciens compétents.

A LA MAISON

"Les arbres de Noël sont une source de dangers. Il faut les bien fixer au plancher ou à une boiserie, assez fortement que les enfants ne puissent les renverser. Ne décorer ces arbres de Noël qu'avec des festons et clinquants métalliques. Se servir d'ampoules électriques de préférence aux bougies. Enlever ces arbres avant qu'ils soient secs. Ne jamais permettre aux enfants de jouer avec des allumettes.

"Chacun des membres de la famille doit être instruit de l'endroit où se trouve l'avertisseur d'incendie le plus rapproché et savoir s'en servir. On peut obtenir ces renseignements à chacune des casernes de pompiers de la ville.

FAUSSES ALARMES

"Il me semble que la vie des pompiers est assez hasardeuse et comporte des sacrifices assez nombreux pour qu'on n'y ajoute pas criminellement, en sonnant des fausses alarmes. Les enfants — et les autres — sonneurs de fausses alarmes ne veulent pas voir dans le pompier un être humain, sujet aux accidents et aux malchances, ni comprendre l'inquiétude des siens lorsqu'il quitte le poste pour répondre à un appel de feu. Et il y a de quoi être inquiet. Ce pompier reviendra-t-il sain et sauf? J'ai déjà vu une équipe complète quitter la caserne pour répondre à ce qui n'était qu'une fausse alarme, et revenir quelques minutes plus tard amoindrie d'un ou de plusieurs pompiers victimes d'un accident, d'une collision en route. Ne serait-ce point le devoir de tous les bons citoyens de voir à ce que la vie des pompiers ne soit pas ainsi exposée inutilement?"

FATAL ACCIDENT D'AUTO

Samuel Katz, 12 ans, 1526, rue Hutchison, est mort, vendredi, à l'hôpital Victoria. Il a succombé aux blessures qu'il reçut, il y a une semaine, lorsque le taxi dans lequel il se trouvait frappa un poteau de fer, à l'angle des avenues Mont-Royal et du Parc.

L'HON. M. FIELDING

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10.—L'hon. W.-S. Fielding était beaucoup mieux, hier soir, a déclaré son médecin. Il devra néanmoins prendre un long repos.

Laredo, Texas, 10. — Les autorités militaires ont déclaré la loi martiale à Nueva Laredo, hier, après l'entrée des troupes dans cette ville.

GRAND GUIGNOL

Pour répondre au désir de nombreux lecteurs, nous donnons ici les deux premiers spectacles que la troupe du Grand Guignol de Paris, nous jouera cette semaine, au théâtre Orpheum.

Ce soir, lundi, mardi soir et mardi en matinée, nous aurons: "Le beau rôle", comédie de Max Maurey et Duvernois; "Les crucifiés", drame en 2 actes de MM. Antoine et Poidlous; "Alcide Pépie", comédie de Massart et Vercourt.

Mercredi et jeudi soirs et jeudi matinée on nous donnera: "Les gardiens de Phares", drame de Auteur et Cloquemin; "Du berger à la bergère", comédie de Dieudonné; "La griffe", drame en 2 actes de André de Lorde et Binet; "La jalouse", comédie de Brégas et Hoffmann.

LE BANQUET KING DANS LA CAPITALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 10.—On s'attend à ce qu'un nombre très considérable de convives assistent, demain soir, au dîner, qui sera offert au premier ministre par l'association libérale de l'est ontarien. La santé du premier ministre sera proposée par l'hon. Charles Murphy, ministre des postes, secondé par l'hon. Dr Béland, ministre de la santé. Après le discours du premier ministre, l'hon. G.-P. Graham adressera la parole. L'hon. M. King prendra le train immédiatement après pour se rendre à Toronto où on lui offrira un banquet, mercredi soir.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier Villeray

Rue St-Hubert, Nos 3649, 3649a et 3651, lot No 490-277. Antoine Bergeron à Chs-Auguste Taft, $8,000.—36157.

Rue Boyer, No 1981, lot No 488-180, terrain 21-½ x 114. Roméo Desloges-champs à John-Jos. Fitzpatrick, $2,300. —36160.

Quartier Mont-Royal

Rue Mackle, vacants, lots Nos 113-533, 534, 567 et 568, terrain 533, 29 x 90, 534, 25 x 90, 567, 568, 25 x 90, Moses Henry Day à Wilfrid Gaudread, $400.—36133.

Lot No 169-392, 393, 168-365 et 364. Jos. Charles Pole (droits à Fréderick A. Allner), 543.31.—36142.

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rue Cadieux, Nos 1165 et 1167, lot No 93. S. Orenlach et autres à M. Lastorsky et autres, $3,300.—36092.

Rue Berri, Nos 980 à 986, lot No 15-199 et 200, terrain 20 x 70 chacun. Corrine Larue épse E. Desmarais à Dominion Loan & Realty Co., $7,000.—36165.

Rue Berri, Nos 980 à 986, lot No 15-199 et 200, terrain 20 x 70 chacun. Dominion Loan & Realty Co. à J. Irano Dubuc, $9,000.—36166.

Rue Berri, Nos 980 à 986, lot No 15-199 et 200, terrain 20 x 70 chacun. J. Ivan Dubuc à J. Ephrem Touchette, $12,000.—36167.

Pointe aux Trembles

Rue Notre-Dame, bâtisses lot No 179-2, terrain 50 de front. Jos. Ephrem alias Steven Touchette à J.-Ivan Dubuc, $9,000.—36168.

Quartier Saint-Joseph

Rue Saint-Martin, No 212, lot No pte 366 pte 367, terrain 18.10" de largeur. Succession Mary-E. Sullivan à Joseph Gelsovitz, $2080—36159.

Quartier St-Paul

Rue Angers, vacant, lot No 4123-3, Cie des Terrains de la Banlieue de Montréal à Wilfrid Allard, $800.—36113.

Rue Dubois, vacant, lot No 4671-714, terrain 25 x 70. Sécère Godin jr à R.-Camille Nantel, $169.—36117.

Westmount

Avenue Lansdowne, bâtisses, pte lot No pte 220-4, terrain 20 x 125 environ, Béatrice Lépine, épse de S. Feldman à Jennie Walker, $4325.—36107.

Notre-Dame de Grâce

Avenue Ernscliffe, lot No 64-30, le Shérif de Montréal à E. Superior (sujet au retrait), $250.—36091.

Boulevard Décarie, vacant, lot No 49-74 à 76, terrain, 74, 87.6", 76, 25 et 76, 25 x 88. Gabriel Albert Terreault à Maurice Tessier, $2600.—36101.

Avenue Plateau, vacant, lot No 176-A-77 et 78, terrain 50 x 97. Walter R. Baillie à L.-E. Robin, $1000.—36163.

Quartier St-Georges

Rue Ste-Catherine ouest Nos 636, 644 et rue Crescent No 36, lot No 1534, terrain 88 x 175, le shérif de Montréal, 88 x 175, droits ½. Le shérif de Montréal à Estate H. S. Mussen Inc. $2,000.—36086.

Quartier St-Edouard

Rue S.-Denis Nos 2962 à 2966, lot No 9-61, terrain superficie 2500, Chs. Ed. Bernier à Edward J. Brady, $13350.—36102.

Rue S.-Denis Nos 2311, 2312 et 2313A, lot No ¼ S.E. 8-410, terrain 25 x 120, Napoléon Aubry à Rodolphe Berlinguette, $12000.—36129.

Quartier Laurier

Rue S.-Urbain Nos 2240 et 2242, lot No 11-596, terrain 35 x 100, Sarah Voisard, veuve de J. Panneton à Rocco Venditti, $9000.—36112.

Quartier Mercier

Lot No 28-292, vacant, terrain 25 x 92½. Marie Bellemare, vve J. Alfred Patrie et autres à Louis R. Blain, $225 —36068.

Rue Fletcher, lot No 407-419, vacant. Le shérif de Montréal à la cité de Montréal, $1.00—36088.

Rue Veuillot, lot No 21-988, vacant. Le shérif de Montréal à la cité de Montréal, $1.00—36089.

Rue Omer, lot No 394-100, vacant, terrain 25 x 86. Solyme Goyette à Irène Goyette, épouse U. Monast, $400 —36094.

Rue Omer, lot No 394-101, vacant, terrain 25 x 86. Solyme Goyette à Alice Goyette, $300—36095.

Lot No 398-128 et 129, 131, 132, 163 à 165. Chs Arthur Racez à Guillaume Willems, $2000—36100.

Rue Ontario, lot No 409-394, vacant, terrain 27 x 100. Star Realty Co. à Alfred Surprenant, $500—36105.

Montréal Ouest

Avenue Curzon No 54, lot No 128-66-2, 128-65-5, terrain 28 x 80. A. Payne & Co. à Herbert C. Rochester, $10,250—36069.

Quartier Ste-Marie

Rue Gauthier No 71, 73 et 73a, lot No 1299-11, terrain 25 x 100. Ludger Bachand à Wilfrid Mathieu, $5000—36098.

Quartier St-Gabriel

Rue des Manufactures Nos 133 à 137 lot No 3846, terrain 45 x 120. Esther Cuillerier vve Treffié Côté à Arthur Dorais, $8750—36073.

Quartier Saint-Denis

Rue de Laroche, Nos 1749 et 1751, lot No 8-107; terrain 25 x 102. Edouard Bissonnette (½ indivise) à Dame Yve Léon Lefebvre, $1,400.—36083.

Rue des Carrière, bâtisse, lot No 234. Rév. J.-A. Dufresne et autres (½ indivise) à Jos.-Louis Mongeau, $1,000.—36126.

Quartier Maisonneuve

Vacant, lot No 3-818; terrain 25 x 101 2-10, 102.2-10, superficie 2542. Nicholas Bennett et autres à Emilien S.-Cyr, $1779.40.—36032.

Rue William-David, vacant, lot No 4-200; terrain 25 x 100. Nicholas Bennett et autres à Georges Chassé, $1625.—36035.

Vacant, lot No 3-160; terrain superficie 2707. Nicholas Bennett et autres à Napoléon Hébert, $2,395.—36034.

Rue Lafontaine, vacant, lot No 4-225; terrain 25 x 105 2-10 et 104 3-10; superficie 2620. Nicholas Bennett et autres à Ulric Chalifour, $1834.—36035.

Rue Letourneux, Nos 567 et 569, lot No 8-364; terrain 25 x 100. William Elie à Maria Parmélia Perreault, épouse de J.-A. Lafortune, $2,350.—36042.

Quartier Ahuntsic

Vacant, lots Nos 271-607, 271-606, R. Délima alias Axilda Charest et autres, à Edmond Lépine, $500.—36046.

Rue Lajeunesse, bâtisses, lots Nos 2629-275 à 280. Le shérif de Montréal à Henri Meilleur, $1,300.—36085.

Rue Bénoni, Nos 3570 à 3574, lot No 2629-619; terrain 25 x 75. Le shérif de Montréal à Moses Sigal, $3,061.—36087.

Rue Talbarst, lot No 270-213 à 216. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $4.00—36090.

Rue De Laroche, Nos 2072, 2074, 2076, lot No 488-605, terrain 25 x 110. A. Pumelton & Sons Ltd. à Léa Desjardins, épse J.-B.-A. Wilson, $7,500—36099.

Rue St. Gérard, bâtisses, lot No 2629-266, terrain 25 x 75. Achille Portelance à Joseph Corbeil, $5,700—36156.

Quartier Delorimier

Rue Bordeaux, Nos 1716 et 1718, lot No pte 228. Hermènégilde Lagacé à Wilfrid Portin, $4000—36064.

Rue Gauthier, Nos 178 et 180, lot No 1226-16, terrain 23 x 80. Arthur Mireault à Henri Martineau, $6,300—36077.

Montréal-Nord

Avenue Paris, bâtisses, lot No 76-52 et 53, terrain 25 x 80. The Brakerage Corporation Ltd à Emma Legault, épse A. Guilbault, $1200—36064.

Bâtisses, lot No 36-148 à 147, 35-152 à 164, 35-183 et 184, 36-142 et 143. Greater Montreal Land Ins. Co. Ttée à curé et Syndics de disserte Ste-Gertrude, $12000—36066.

Rue Lamoureux, vacant, lot No 35-530 et 531, terrain 25 x 95 chacun. The Greater Montreal Land Ins. Co. Ltd à Dominique Mignac, $200—36150.

Vacant, lot No 76-131, 77-286, terrain 25 x 93.7" et 104.2". The Brookrage Corporation Ltée à Guillaume Bohémier, $200—36154.

Quartier Rosemont

Vacant, lot No 183-420, terrain 24 x 84. The St. Lawrence Construction Co. Ltd à Hormisdas Bouchard, $500—36031.

Rue Paul Kruger, Nos 255 et 257, lot No 172-119, terrain 25 x 90. Dame A. M. MacPherson Cormack et vir à Carlo Di Nindo et uxor, $1800—36052.

Quartier St-Henri

Rue De Courcelles, bâtisses, lot No 1797-8 et 9, terrain 24 x 73 chacun. Matilda Senécal, vve Cns Senécal, à Léon Ledoux et uxor, $4800—36043.

Quartier Saint-Louis

Rue Henri-Julien, Nos 789 et 789A, lot No 18-797. Rose Korson alias Rosey, épse Max Rostlin et vir (¼ indivis) à Harry Shereinsky, $1466.67 et cons. dération—36060.

Avenue Laval, No 221, lot No 903-4, terrain 21.9" x 75. Jos.-Eugène Lemoine à Hermas Gariépy, $6,500—36130.

L'ANGLAIS enseigné par GRAMOPHONE

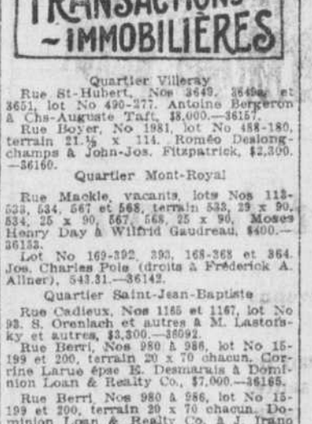

Méthode nouvelle. Succès assuré. Vous apprenez l'anglais comme un air de musique. En 3 mois vous parlerez l'anglais.

Résultat surprenant

La Cie Canadienne des Cours par correspondance Limitée. 333-339 Ave. Viger, Montréal.

Signez ce coupon

Veuillez m'envoyer disque échantillon et explications sur votre méthode. P.

Nom .....
Age .....
Rue .....
Ville .....

18-I,M,v,n,jw FF

IMPORTANTE VENTE A L'ENCAN
Vitrines d'Etalage, Garnitures, Coffre-Fort, Etc.

Par ordre de R. F. Smith à 116 rue Notre-Dame O.
(Voisin de l'immeuble téléphone Bell)

Comprenant 3 vitrines d'étalage "silent salesman" tout en verre, vitrines d'étalage-comptoirs, magnifiques vitrines murales en chêne verni avec portes glissantes et tiroirs, comptoirs, pupitre à rideau, quantité d'accessoires photographiques, etc., etc.

Le jeudi 13 Décembre à 3 p.m.

FRASER FRERES, Encanteurs.

A la Résidence, No 7 rue Macgregor
Pour la succession de Mme Daniel Wilson
(Par ordre des exécuteurs de la succession)
IMPORTANT ET ATTRAYANT ENCAN

MEUBLES DE MENAGE

Piano droit Decker, électrolier en cristal, les meilleurs tapis Wilton, peintures à l'huile, etc.

MERCREDI, 12 DECEMBRE A 10 A.M.

comprenant: piano droit Decker Bros. à caisse en acajou, tabouret et draperie, chaises de réserve en acajou et en noyer, chaises et sofa avec dos en fil métallique, chaise et sofa avec dossier roulé, table de jeu en acajou, tables de centre, boîte musicale, peintures à l'huile, rideaux et portières en dentille, garde-feu et chenets en cuivre, électrolier en cristal, cave à liqueurs, lampes portatives, marbre de Paros et autres ornements, tapis Bruxelles et Wilton, buffet en noyer avec centre cabinet, table de salle à manger ovale en noyer avec panneaux, 8 chaises de salle à manger jacobite en acajou massif recouvertes en cuir, horloges dorées et en marbre et ornements en bronze, service à dîner, service à thé, verrerie, argenterie plaquée, bibliothèque et pupitre combinés en noyer, beaucoup de livres, table de bibliothèque en chêne, fauteuil incliné en noyer, sofa en chêne, chaise Morris, porte-chapeaux en chêne, tapis Wilton pour passage et escalier, beau mobilier en érable piqué comprenant: bureau, chiffonnier, lavabo, table, 2 chaises et berceuse pour assortir, lit tout en cuivre, sommier et matelas, 2 mobiliers de chambre à coucher en noyer, complets et en bon état, tapis, rideaux, pupitre, chaises et berceuses, sofas, tables, gravures, machine à coudre New Williams, le contenu de la chambre de la servante, garnitures électriques de toute la maison, poêle à gaz Gurney Oxford, calandre, poêle pour le blanchissage, glacière, tondeuse de gazon, meubles de cuisine et ustensiles culinaires ordinaires.

FRASER FRERES, Encanteurs.

AUTOMOBILES A L'ENCAN

Demain, Mardi à 1 p.m.
dans notre salle d'encan d'automobiles,
294 St-Jacques

VENTES PRIVEES TOUS LES JOURS

Sedans Ford, Reo, Chalmers, Touring McLaughlin, Dodge, Chalmers, Graydort, Oldsmobile 8, Maxwell, Studebaker, Cole, Pierce-Arrow, Camions, etc. Aussi 250 extincteurs chimiques.

U. H. DANDURAND, Limitée

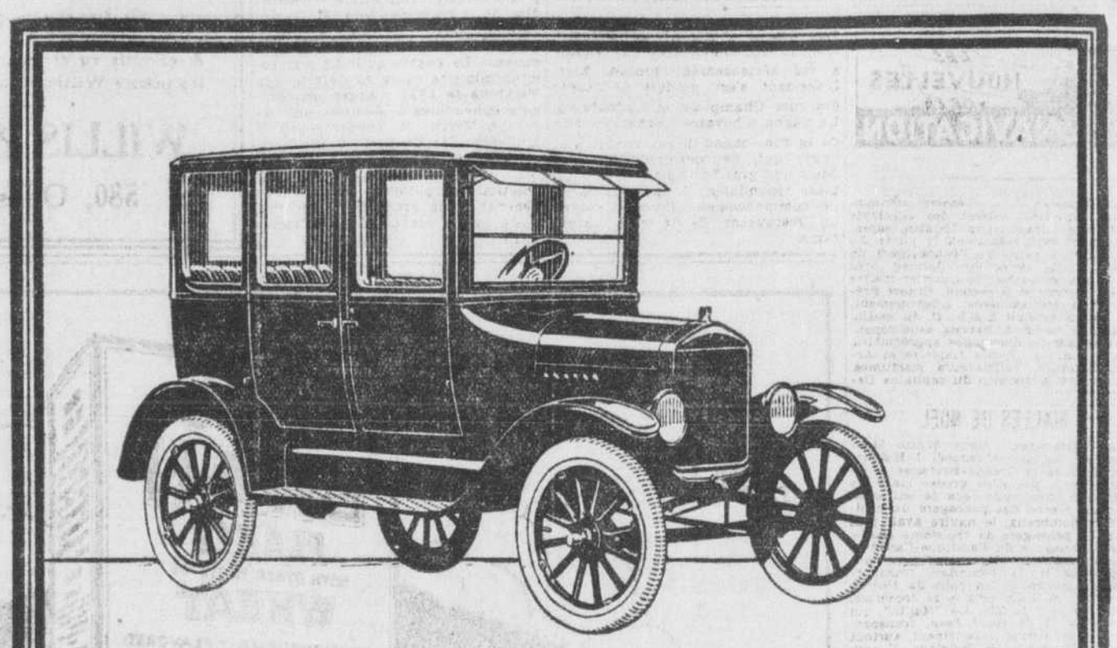

Le nouveau Sedan Fordor

Le confort et l'élégance caractéristiques du nouveau sedan Fordor, combinés à la solidité, l'économie et l'excellence bien connues des autos Ford, en font la meilleure valeur jamais offerte en fait d'auto fermé.

Le siège d'en avant de ce nouveau modèle est fixe et très large. Quatre portes facilitent l'accès au siège d'en avant ou d'en arrière, des deux côtés.

Le capitonnage et l'aménagement sont semblables à ceux qu'on remarque dans les autos se vendant à prix beaucoup plus élevés.

Vous êtes cordialement invité à examiner ce superbe nouveau modèle chez le dépositaire Ford le plus rapproché.

Nouveaux Prix des Ford

Coupé, $665 Sedan Forder, $895

Ces modèles comportent le système d'éclairage et de démarrage électrique

Tourisme, $445 Routière, $404 Camion, $495

Système d'éclairage et de démarrage electrique, $85.00 en plus

Tous f.a.b. Ford, Ontario. Taxes du gouvernement en plus.

On peut acheter n'importe quel auto Ford d'après la méthode de versements hebdomadaires

Ford

AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS

MONTREAL

Bergeron Frères, 412, rue St-Joseph, Lachine.
G. N. Clermont, 1160, rue St-Denis, Montréal.
Emmett Motors, Ltd. 4280 ouest, Ste-Catherine, Westmount.
Joseph Bonhomme Ltée 200, rue Guy, Montréal.
Genereux Motor Co. Ltée 268 ouest, rue Ontario, Montréal.
Just Motors, Ltd. 5, Avenue du Parc, Montréal.
G. Cardinal 2246, Boul. Gouin, Cartierville.
Jarry & Frère, 2828, Boul. St-Laurent, Montréal.
Mill Motors, 457, rue Wellington, Pte S.-Charles.
Pearson Motor Sales, 140 rue Plessis, Montréal.

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED, FORD, ONTARIO

DES EXPLOITS DE BANDITS DANS TOUS LES QUARTIERS

Des citoyens sont attaqués par des apaches armés qui leur volent leur argent, dans la rue ou leurs établissements.

UNE FEMME EST VICTIME

Il y a eu des vols avec violence dans plusieurs quartiers de la ville, depuis samedi, et la police ainsi que la Sûreté ont beaucoup de travail pour localiser les bandits qui semblent exercer leur coupable industrie avec un sans gêne extraordinaire.

L'une des victimes est M. James Ballantyne, fils de l'honorable M. Ballantyne qui a été attaqué par un nègre armé d'un revolver. La victime passait rue McTavish, vers 6 heures, samedi soir, et se dirigeait vers sa demeure, 678, rue de la Montagne, lorsqu'un jeune nègre sortant de l'ombre, la mit en joue avec un revolver, et s'approchant, lui vola sa montre et sa chaine valant $20. L'homme de couleur prit ensuite la fuite, sans chercher à s'emparer du porte-monnaie de M. Ballantyne.

Celui-ci se hâta de porter plainte au poste No 10 et à la Sûreté.

DANS L'OUEST

Deux jeunes gens armés de revolvers ont attaqué M. D.-R. Proudfoot, restaurateur, 946, rue Saint-Antoine, comme il fermait son restaurant, samedi vers minuit.

Les apaches se sont enfuis en auto après avoir soulagé leur victime d'une somme de $50. On croit que ce sont là les mêmes malandrins qui ont dépouillé M. Aimé Pitre, restaurateur du même district, l'autre soir.

M. Proudfoot a raconté à la police que comme il fermait son magasin, deux individus entrèrent et demandèrent un paquet de cigarettes. Comme il se retournait pour les servir, les intrus lui appliquèrent le canon d'un revolver dans le dos et vidèrent ses goussets, après quoi ils prirent la fuite.

A LA LONGUE-POINTE

M. Frank Claus, 750, rue Mercier, retournait chez lui en auto, samedi soir, lorsqu'à une faible distance du parc Dominion, il aperçut une machine arrêtée près du trottoir. Comme il approchait de l'endroit, deux jeunes gens s'avancèrent vers lui et lui firent signe d'arrêter. Comme M. Claus obéissait à leur ordre, les deux apaches s'approchèrent en lui demandant pourquoi il n'avait pas allumé les fanaux en avant de sa voiture. Il leur répondit qu'il les avait allumés, qu'il devait y avoir quelque chose de défectueux et il allait continuer sa route, lorsque les malandrins sautant sur le marche-pied, braquèrent leurs revolvers sur le citoyen qu'ils soulagèrent d'une somme de $50.

DANS LE NORD

Vers 5 heures, samedi après-midi, Mme A. Pitman, 2219a, Saint-Dominique, entendait résonner le timbre de sa porte. Elle alla ouvrir et un jeune homme entra, sous prétexte de louer une chambre, nous dit-on. Un instant plus tard, Mme Pitman qui était seule avec son jeune bébé, recevait un terrible coup de poing en pleine figure et tombait à demi assommée. L'apache se hâta alors de bouleverser la demeure et il prit la fuite en emportant une somme de $100 en billets de banque.

HOMME D'ETAT CANADIEN MORT EN ANGLETERRE

C'est l'hon. J.-H. Turner, ancien premier ministre de la Colombie Anglaise.

UNE LONGUE CARRIERE

Londres, 10. — L'hon. J.-H. Turner, ancien premier ministre de la Colombie Anglaise et commissaire général de cette province à Londres de 1901 à 1916, est décédé hier après-midi à sa résidence de Richmond. Malgré son grand âge, M. Turner sortait encore il y a quelque temps. Il a récemment reçu une délégation de la chambre de commerce de Vancouver qui faisait une tournée en Grande Bretagne.

L'hon. J.-H. Turner était né en 1834 à Clayden, en Angleterre, et était venu dès 1856 en Nouvelle Ecosse.

John Herbert Turner a été surnommé le père de la finance et de l'agriculture de la Colombie Anglaise. Attiré par les découvertes d'or qui semblaient se faire dans cette province, M. Turner avait traversé le continent en 1862 et gagné Victoria où, trois ans plus tard, il fondait la maison Turner, Beeton & Cie, qui existe encore.

A Victoria, M. Turner, se mêlant aux affaires publiques, devient membre du conseil municipal, puis maire. Elu à l'Assemblée législative en 1886, il entrait l'année suivante dans le cabinet Dovle comme ministre des finances et de l'agriculture. Il garda le même portefeuille dans le cabinet Robson, ainsi que dans celui de l'hon. Theodore Davie, auquel il succéda même comme premier ministre en 1895.

En prenant le pouvoir l'hon. M. Turner le faisait comme ses cinq prédécesseurs immédiats, c'est-à-dire de la main de l'hon. M. Davie. Joseph Martin, le fameux tribun manitobain vint en Colombie Anglaise. La guerre qu'il fit au premier ministre causa sa défaite aux élections de 1898. Après les cabinets éphémères de Sembin, puis de Joseph Martin, M. Turner reprit le ministère des finances et de l'agriculture dans le cabinet Dunsmuir. Mais un an plus tard, en 1901, il acceptait le poste de commissaire général de la province à Londres, poste qu'il a occupé jusqu'à l'année 1916.

MORT DE M. T. DOODY, A SAN RAPHAEL, CAL.

L'un des plus anciens employés du gouvernement d'Ottawa, M. Thomas-N. Doody, est mort, samedi dernier, à San Raphaël, Californie. Il avait quitté Ottawa, il y a une dizaine de jours, dans l'espoir que le ciel de la Californie profiterait à sa santé chancelante depuis quelque temps. Il est mort, samedi matin, subitement, chez son frère M. C. Doody, à San Raphaël. Les funérailles auront lieu à Montréal.

Le défunt était célibataire. Il était né à Montréal, en 1856. Il était entré dans le service civil, à Ottawa, sous la seconde administration de sir John Macdonald. Il servit durant 37 ans, sous neuf premiers ministres: sir John Macdonald, sir John Abbott, sir John Thompson, sir Mackenzie Bowell, sir Charles Tupper, sir Wilfrid Laurier, sir Robert Borden, le très honorable Arthur Meighen, et le très honorable W.-L. Mackenzie King. Il laisse pour déplorer sa perte, trois frères: MM. C. Doody, de San Raphaël, Cal., D. Doody, de la "Dominion Express Co.", de Montréal, et P.-F. Doody; une soeur Mme T.-W. Maguire, de Montréal.

NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE

—Les quarante-Heures ont été des plus solennelles. M. l'abbé H. Belcourt, curé de Saint-Elphège a chanté la messe d'ouverture. Un sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé J. DeLonzague, curé d'Odanak. La clôture a été faite par M. l'abbé A. Morel, vicaire à Saint-François-du-Lac.

—La plupart des navigateurs sont revenus.

UN MONSIEUR

indique gratuitement à toute personne souffrant de rhumatisme, douleurs de reins, un remède nouveau et merveilleux qui fait disparaître le mal en peu de temps. Ecrire à boîte 94, Station N., Montréal. 189-1.n A

RU-BER-OID pour TOITURES
Plus de 50 sortes différentes
Montréal — Usines à Ville La Salle
17-1.M.s-n

NOËL 1923

sera vraiment joyeux si vous avez un

Piano Automatique WILLIS

dans votre maison. N'importe qui dans la famille peut le jouer. Les chansons, les danses et la musique classique les plus récentes sont à votre disposition. Ce serait réellement

Le Cadeau par Excellence pour la Famille

Avez-vous vu et entendu le merveilleux Ampico dans les pianos Willis, Knabe et Chickering ?

WILLIS & CO. Limited
580, Ouest Ste-Catherine

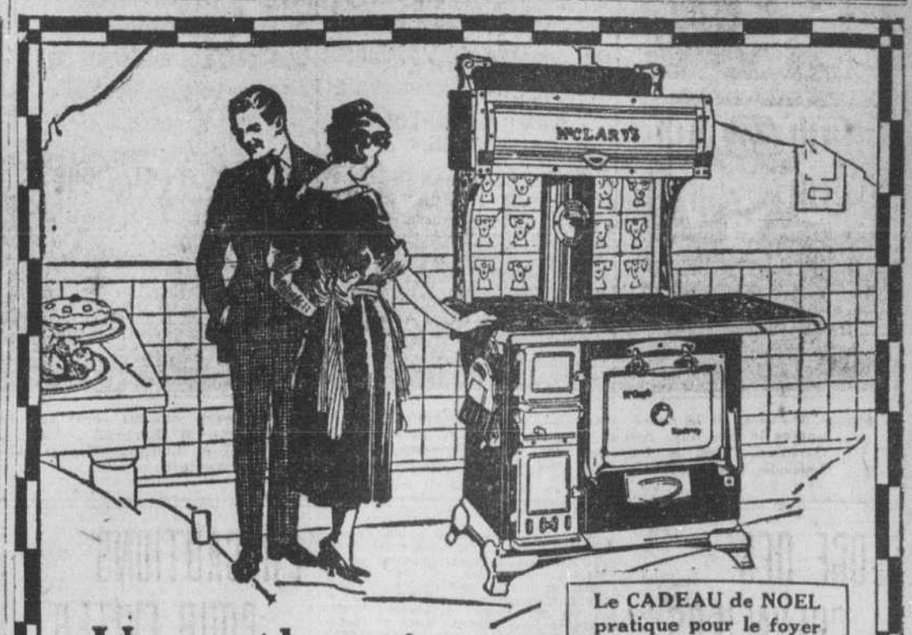

Le CADEAU de NOEL pratique pour le foyer

Un poêle qui vous rend fière

L'APPRECIATION par le mari des choses appétissantes, cuites à la perfection, qui sortent du four du "Kootenay", augmentent non seulement la satisfaction de l'épouse pour ses travaux de cuisine, mais contribue au bonheur du foyer.

L'homme se réjouit à l'avance des bons repas que sa femme lui prépare grâce au four "Kootenay". Et il a raison, car le "Kootenay" est le meilleur auxiliaire de la ménagère à cause de ses merveilleuses qualités de cuisson. Ce poêle est fait de fer Armco, son four chauffe vite, de façon égale et garde sa chaleur avec un petit feu.

Ce n'est pas simplement un poêle pour chauffer — le "Kootenay" est un poêle modèle pour cuire. Demandez à votre mari de vous accompagner chez un marchand de poêles McClary quand il s'agira d'acheter.

SYSTEME DE TIRAGE REVETU D'EMAIL

Le système de tirage dans la construction du Kootenay" est protégé à tous ses points vitaux, par un robuste émail de porcelaine, et le four est fait de fer Armco résistant à la rouille. Cette construction unique de McClary augmente la durée du "Kootenay" pendant de nombreuses années.

FOUR NICKELE BLANC

L'intérieur du four en Armco est nickelé. Ses surfaces d'un blanc propre irradient la chaleur rapidement et de façon égale — facteur qui ajoute aux qualités d'économie et de cuisson du "Kootenay". Ce four nickelé blanc est lavable et, naturellement, il résiste à la rouille.

En vente chez: OF
L'agent local de McClary
S'il ne peut pas vous le fournir, écrivez pour avoir notre brochure à McClary's, 23 rue Wellington, Montréal.

McClary's Kootenay

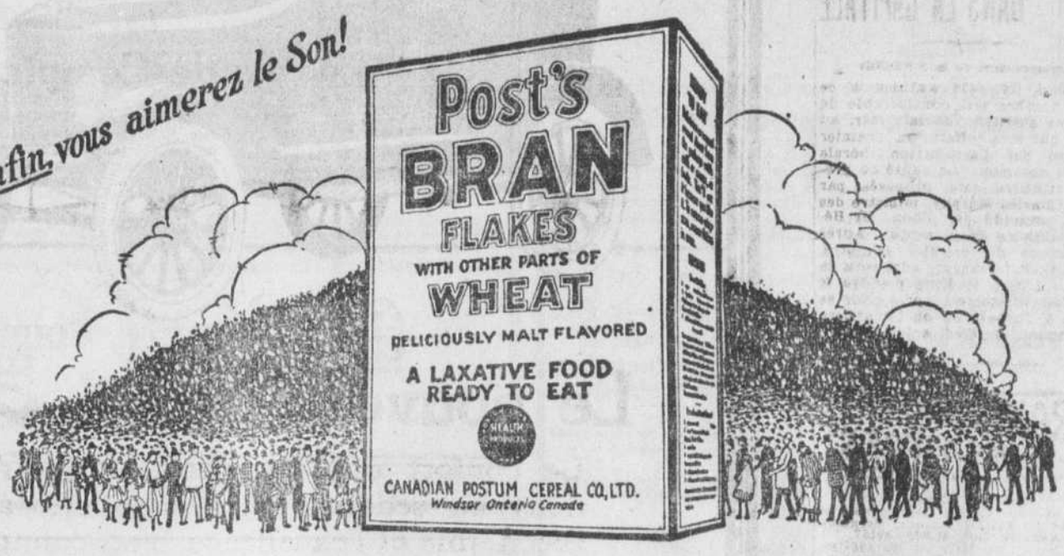

Enfin! des millions aiment le son

En moins d'une année, les Flocons de Son *Post* sont devenus l'aliment céréale de millions de personnes.

Les Flocons de Son *Post* ont fait pour ces gens ce que n'avait pu faire aucun autre aliment savoureux: ils leur ont rendu la santé. Les propriétés laxative du Son *Post* ont éliminé de leur organisme les matières toxiques qui les alourdissaient. Maintenant ils ont l'oeil clair et le teint frais.

Vous apprécierez vous-même ce délicieux aliment laxatif, aux flocons succulents, délicats et croustillants, ayant conservé la plupart des éléments nutritifs du blé, avec, *en plus*, les propriétés laxatives du son. Demain, vous essaierez les Flocons de Son *Post*, mêlés à d'autres éléments du blé. Commandez-les à votre épicier; mais exigez les Flocons de Son *Post*.

Fabriqués en Canada

Canadian Postum Cereal Company Limited
Siège Social à Toronto — Usine à Windsor

POST'S
BRAN FLAKES
Mêlés aux Autres Eléments du Blé

Aliment Laxatif

Le chef-d'oeuvre des automobiles à bas prix

Remarque:—En 1923, l'automobile Star a brisé tous les records de ventes d'une fabrique d'automobiles à sa première année de production.

La Star "Nouvelles Séries"

Dessinée pour être agréable à la vue et équipée pour donner parfait service les 365 jours de l'année. Les unités mécaniques de la Star sont toutes facilement accessibles pour l'ajustement.

DURANT MOTORS OF CANADA, LIMITED
DETAILLANTS ET POSTES DE SERVICE PARTOUT

Le capitaine L.-A. Demers, commissaire enquêteur fédéral des accidents maritimes, a rendu une décision, samedi, tenant seul blâmable le pilote J.-B. Angers à cause de l'échouement du "Lehigh", le 16 octobre dernier, près du Cap à la Roche. Le quartier-maître B.-A. Sullivan et le second, Ernest Prégent, ont été exonérés. L'échouement, qui s'était produit à 3 h. 35 du matin, retarda le navire 36 heures, sans cependant causer de dommages appréciables. Les capitaines Charles Lapierre et Arthur Lefebvre, estimateurs maritimes, ont appuyé la décision du capitaine Demers.

MALLES DE NOEL

Le "Pittsburgh", ligne White Star-Dominion, est arrivé, samedi, à Halifax, apportant de la Grande-Bretagne et du continent la première grosse malle de Noël, soit trois mille sacs de lettres et de colis. Outre des passagers de cabine fort nombreux, le navire avait plus de mille passagers de troisième classe.

La compagnie du Pacifique-Canadien annonce que le "Montcalm", quittant Saint-Jean le 14 décembre, transportera les lettres et les colis de Noël à Liverpool où il arrivera le 22 décembre, en temps pour la fête. Le "Melita", qui partira le 15 de Saint-Jean, transportera la malle pour le continent, surtout pour la France et la Belgique. Il sera à Cherbourg le 23 décembre. Le "Marloch", partant le 15 de Saint-Jean pour Belfast et Glasgow, arrivera aussi en temps pour la Noël.

MOUVEMENT MARITIME

Le "Marloch", Pacifique-Canadien, est arrivé aujourd'hui à Saint-Jean de Glasgow et Belfast.

Le "Melita", Pacifique-Canadien, arrivera mercredi de Southampton et Anvers à Saint-Jean.

Le "Reliance", United American, est attendu demain après-midi de Southampton et Cherbourg à New-York.

L'"American Legion", Munson, est arrivé ce matin de Santos à New-York.

Le "Laconia", Cunard, arrivera demain matin de Liverpool à New-York.

Le "Derfflinger", North German Lloyd, est arrivé hier matin de Brême à New-York.

Le "San Lorenzo", New-York & Porto Rico, est arrivé ce matin de San Juan à New-York.

Le "Cleveland", United American, est attendu demain d'Hambourg à New-York.

Le "Pittsburgh", White Star, est arrivé d'Hambourg, Anvers et Southampton à New-York.

Le "Muenchen", North German Lloyd, arrive ce soir de Brême à New-York.

SUR LE "MONTCALM"

Le "Montcalm", du Pacifique-Canadien, arrivé samedi à Saint-Jean, avait parmi ses passagers les plus en vue, le professeur N. Jaratki, une autorité dans le monde scientifique pour sa découverte des rayons violets. Né à Pétrograd, il vient à Montréal où il montrera aux médecins sa lampe de 60 kilowatts, appelée "le soleil de la montagne", qu'il prétend extraordinaire pour la guérison du cancer. De Montréal, le professeur Jaratski se rendra à l'Institut Rockefeller, de New-York.

UNE FEMME ECHAPPE UN RASOIR QUI LA BLESSE

En échappant soudain un rasoir qu'elle examinait, Mme Frank Hance, 50 ans, 195, rue Hyde, s'est infligé une profonde entaille au cou. L'accident est arrivé à la demeure du fils de la victime, 99, rue Knox, où celle-ci était en visite. L'ambulance de l'hôpital Western fut appelée, mais la victime n'était pas assez gravement blessée pour être transportée à cette institution.

AUX HAUTES ETUDES

Les cours libres donnés, le soir, à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants: Lundi, 7 à 8 h., droit civil et correspondance commerciale anglaise; 8 à 9 h., comptabilité, science des finances, langue espagnole. Mardi, 7 à 8 h., correspondance commerciale française et mathématiques financières; 8 à 9 h., opérations de banque, mathématiques financières, langue italienne. Mercredi, 7 à 10 h., mathématiques financières et correspondance commerciale anglaise; 8 à 9 h., droit commercial et mathématiques financières. Jeudi, 7 à 9 h., langue espagnole, législation douanière; 7 à 8 h., géographie économique; 8 à 9 h., organisation des entreprises modernes. Vendredi, 7 à 8 h., correspondance commerciale anglaise et française; 8 à 10 h., comptabilité; 9 à 10 h., droit commercial; 8 à 9 h., langue italienne.

LEGER ACCIDENT

Comme résultat d'une collision entre un fourgon à boyaux du service des incendies et un automobile, un des chevaux de la brigade a été sérieusement blessé, hier. L'accident s'est produit à l'angle des rues Champlain et Lafontaine. Le wagon a boyaux tournait le coin de la rue, quand il fut frappé par l'auto qui, heureusement, n'allait pas à une grande vitesse. Les pompiers répondaient à un appel pour un commencement d'incendie dans un restaurant de la rue Lafontaine.

HAUSSIERS ET BAISSIERS SONT ACTIFS A LA BOURSE

AFFAIRES DE BOURSE

"POWER" TRES VIGOUREUX

Les services publics et certains papiers sont encore très en vogue. Ce matin, Montreal Power a éclipsé tous les autres stocks. Le cours s'est hissé très facilement à 141¼, après des ventes ayant porté sur près de 2,000 parts.

Vers la clôture, Montreal Power établissait un nouveau record d'ascension, à 142. On parle d'une fusion possible et prochaine de la compagnie du même nom à la "Shawinigan" et à la "Laurentide Power".

Les titres suivants deviennent ex-dividendes aujourd'hui:

Banque d'Hamilton, 1 pour cent, payable le 24 décembre; Twin City, commun, $3.00, payables le 31 décembre; Twin City privilégié, $1.75, payable le 31 décembre.

Il est de plus en plus question d'admettre à la cote régulière le stock de la "Mount Royal Hotel Co". On sait que la situation financière de la compagnie est excellente. Les recettes nettes mensuelles accusent une augmentation constante. L'hôtel est rempli à sa capacité.

On s'attend à ce que St. Maurice Paper soit l'objet d'un dividende-boni de 3%, comme supplément à son dividende trimestriel régulier. On annonce la déclaration des dividendes trimestriels ordinaires Sherwin-Williams.

Cote fournie par L.-G. Beaubien et Cie.

National Breweries—10 à 64⅝.
British Empire Ltd 1st pfd—20 à 13.
Broughton—40 à 41.
Cement—35 à 86.
Smelting—5 à 27½.
Dominion Textile—1 à 64.
Laurentide—45 à 90¾, 2 à 91.
Power—27 à 138¼, 5 à 138½, 50 à 139, 110 à 139¼, 25 à 139½, 260 à 139½, 655 à 139¾, 180 à 139⅞, 75 à 140.
Spanish River—75 à 100, 50 à 100¼, 105 à 100⅜, 50 à 100½.
Shawinigan—216 à 121, 20 à 121¼, 227 à 121½.
St. Lawrence Flour—25 à 69½.
Dominion Bridge—95 à 61.
Sugar pfd.—100 à 35, 8 à 34½.
Ottawa Power—25 à 81½.
Crown Reserve—200 à 70.
Car pfd.—100 à 80.
Converts—5 à 81½.
General Electric—5 à 112¾.
Cement pfd.—5 à 103.
Toronto Railway—25 à 84.
Steel of Canada—50 à 72.
National Breweries—25 à 54½.
Abitibi.—5 à 61 2-3, 10 à 61½.
Bell Tel.—5 à 125½, 13 à 126¼, 6 à 126, 50 à 126¼, 3 à 126½.
Brazil.—15 à 41.
C. Smelting.—145 à 27¼, 5 à 27⅜.
C. Steamship pfd.—10 à 41.
Laurentide Co.—240 à 90⅝.
Power.—185 à 140, 3 à 139¾, 715 à 141, 25 à 140¾, 75 à 140⅞, 340 à 141¼, 10 141⅜, 85 à 141½.
Spanish River.—100 à 100½, 50 à 100⅝, 25 à 100, 315 à 101, 25 à 101⅝, 240 à 101½.
Spanish River pfd.—50 à 105¾, 75 à 105⅝, 10 à 106, 25 à 105⅞.
Shawinigan.—65 à 121⅜, 70 à 121½, 136 à 122.
Sugar pfd.—15 à 35.
Crown Reserve—1000 à 70.
Howard Smith pfd.—5 à 99.
Can. Car pfd.—50 à 80.

(Ventes de la semaine dernière)

		Max.	Min.
2,340	Abitibi	63¼	61⅞
221	Asbestos Corp.	35	34½
144	Do. pfd.	35	35
483	Bell Téléphone	125	124¾
5,820	Brazilian	42	39¾
100	B.E. Steel	4¾	4¾
425	Do. 1st pfd.	57	55½
116	Do. 2nd pfd.	14¼	14¼
885	Brompton	41¾	41
1,205	Can. Car	30½	28¼
1,155	Do. pfd.	79⅝	77¾
363	Can. Cement	86¾	86
375	Can. Conn. Cot. pfd.	83½	83
635	Can. Cottons	101¼	98
100	Can. Forgings	24	23
214	Can. Gen. Elec.	113¾	113
120	Can. Steamships	12	12
100	Do. Vot. Trust	10	10
155	Do. pfd.	41	41
1,170	Con. Smelting	28	27½
496	Detroit Ry.	61	60
343	Dom. Bridge	60½	59
810	Dom. Glass	103	101
110	Dom. Iron pfd.	57	57
238	Dom. Textile	64	63¼
150	Howard Smith	68¾	67
225	Illinois Traction	60	59
733	Laurentide	92	90½
141	Mackay	112	*110
6,997	Mont. Power	138	113¼
169	Mont. Telegraph	52½	52½
1,255	Nat. Breweries	54	53½
801	Penmans	145	145
767	Price Bros.	41	40
395	Riordon pfd.	.15	.15
3,030	Shawinigan	121	117
3,407	Spanish River	101	99
2,667	Do. pfd.	106	104¼
931	St. Law. Flour	69⅞	66½
990	St. Maur. Paper	109	107¾
605	Steel of Canada	73¼	72
972	Twin City	71	70
135	Wabasso	66	65
	Mines.		
5,670	Crown Reserve	.69	.67

*Ex-dividende.

* * *

Wall Street, 10.—Aujourd'hui, en première heure de Bourse, la cote a fait preuve d'irrégularité et d'une certaine indécision, mais, dans l'ensemble, l'orientation était à la hausse. On a noté un fort mouvement d'achats chez Marland Oil, dont le cours montait de 2 points. Atchison et Davidson Chemical gagnaient un point chacun, mais les titres du groupe sidérurgique étaient lourds. Jersey Central s'est hissé de 2 points.

Vers midi, après une réaction très active chez la plupart des valeurs de second ordre, les cours redevinrent très irréguliers et incertains. Baissiers et haussiers se donnaient beaucoup de mal, mais sans succès notoire. Les titres les plus réactionnaires furent Davidson Chemical, Baldwin, Am. Can., Marine Pfd, Gen. Electric, Continental Can. et Chicago & N.W. Ry.

Les devises étrangères étaient relativement solides.

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Am. Beet Sugar	39	..	..	..
Am. Can.	103⅞	103⅞	102⅞	102⅞
Am. Loco.	73½	..	..	..
Am. Smelters	58⅛	58⅛	58	58
Am. Sumatra	21⅞	..	..	..
Am. Wool	75⅝	75⅞	75¼	75⅝
Anaconda	38⅝	38⅝	38½	38⅝
Baldwin Loco.	125¼	125¾	124⅝	124⅝
Beth. Steel	52⅝	52⅞	52⅝	52⅞
Atchison	98¾	..	..	..
Cal. Pete	22⅞	..	..	..
S.C.L.	56½	56¾	56½	56¾
S.W.J.	85½	..	..	..
Corn. Products	137	..	..	..
Crucible	66¼	66½	66¼	66½
Cuban Cane	13½	..	..	..
Erié	21⅝	21⅝	21½	21½
General Electric	193	193½	193	193½
Insp. Copper	25⅝	25⅝	25¼	25¼
In. Mer. M. pfd.	29	29	28⅞	28⅞
Int. Nickel	12¼	..	..	..
Kenn Copper	34⅝	..	..	..
P.P.B.	58¼	58¼	57½	57½
Maxwell	..	..	..	..
P.P.A.	61	61¼	60¼	60¼
Missouri Pac. 4%.	11	..	..	..
New Haven	14⅝	..	..	..
New York Cen.	106	106	105½	105⅜
Nevada	12	..	..	..
Northern Pac.	54⅞	55	53¾	53¾
Pennsylvania	42⅝	..	..	..
C.O.T.	49⅛	49¾	49⅛	49⅝
Reading	79⅝	79⅝	79	79
Rep. Iron & Steel	48½	48⅝	48½	48⅝
Rock Island	24	24	23⅞	23⅞
Sou. Pac.	88¼	..	..	..
Studebaker	105⅞	105⅞	105¼	105¼
Texas Oil	41½	41⅝	41⅝	41⅝
Tob. Products	74⅞	74⅞	74¼	74½
Un. Pacific	129⅞	129⅞	129⅝	129⅝
U. S. Ind. Alcohol	62½	..	..	..
U. S. Rubber	37⅝	..	..	..
U. S. Steel	94⅝	94⅝	94⅜	94¼
Utah Copper	..	..	..	..
Coden	32⅝	32⅞	32¼	32¼
Willys Overland	8⅞	9	8⅞	8⅞
Westinghouse	61½	61½	61½	61¼
D.S.V.	76	77¼	75½	75½
O.R.E.	30¼	30¼	30	30

(Transactions de samedi)

		Max.	Min.
2,000	Allis-Chalmers	54¼	44⅞
2,700	Allied Chemical	69	68¼
7,000	Am. Can.	104⅞	103½
4,400	Am. Bosch Magneto	37¼	34⅝
3,400	Am. Car and F.	168½	166½
1,300	Am. Int. Corp.	24½	24
2,000	Am. Locomotive	74¾	73⅝
800	Am. Smelting	59⅞	58⅝
2,100	Am. Steel Foundries	38⅞	38½
1,600	Am. Sumat. Tob.	21⅞	21⅛
4,000	Am. Woollen	76⅝	75⅝
1,800	Anaconda Copper	38⅞	38
500	Atchison	97⅝	97¼
1,100	Baldwin Locol.	127¾	125⅝
6,500	Balt. and Ohio	60⅝	60¼
2,400	Bethlehem Steel	52⅞	53
3,300	California Petrol	23	22⅝
100	Canadian Pacific	146	..
700	Central Leather	11¼	11
1,900	Cerro de Pasco	43⅝	43⅛
600	Chandler Motors	63¼	62⅝
500	Chesapeake and Ohio	72	71½
500	Chicago M. and St. P.	14⅝	14¼
1,800	Do. pfd.	26	25
800	Chi. Rock Island	24⅝	24
2,400	Chile Copper Co.	27⅝	27¼

1,500	Columbia Gas	34¼	34
2,600	Con. Gas	59¾	59
1,300	Continental Can.	50⅞	50¼
4,400	Corn Products	137¾	136⅝
3,000	Cosden Oil	32⅜	31⅞
2,400	Crucible Steel	68	66⅜
3,100	Do. pfd.	53⅝	53¼
15,300	Davison Chem.	75	73
7,100	Erie Railroad	22¼	21⅝
1,000	Do. 1st pfd.	30¼	29⅝
1,900	Famous Players	71½	70¼
1,700	Freeport Texas	13	12⅝
800	General Asphalt	36⅞	35⅞
12,400	General Electric	194½	191½
40,000	General Motors	15	14⅝
2,300	Gt Northern pfd.	58⅝	58⅜
1,000	Gt Northern Ore	32¼	32
1,300	Gulf States Steel	82⅝	81⅝
2,900	Houston Oil	63½	62
1,900	Inter. Nickel	12⅝	11½
15,600	Int. Mer. Marine pfd	31¼	29⅝
1,000	Inter. Paper	34⅝	34¼
3,600	Kansas C. South	20	19⅝
500	Kelly Springfield	32½	32
700	Kennecott Copper	34⅝	34¼
800	Loew's Theatre	18⅞	18⅜
5,200	Mack Truck	89½	88½
15,600	Marland Oil	34	32¼
6,200	Middle States Oil	5⅝	5½
800	Missouri K. and T.	13	12⅞
600	Missouri Pacific	11¼	11
700	National Enamel	40½	40¼
1,000	National Lead	127⅝	127½
1,100	New Haven	15	14⅝
7,00	N. Y. Cent.	106⅝	105⅝
3,500	Northern Pacific	55⅝	54
5,200	Pacific Oil	43⅞	42⅝
2,400	Pen. Amer. Petrol	61⅝	60¼
6,400	Pan. Pete B.	59	57⅞
2,600	Pennsylvania R.R.	42⅞	42⅝
1,200	Pere Marquette	42	42⅝
7,000	Phillips Pete	33⅝	32⅞
600	Pierce Oil	2⅝	2½
2,800	Pierce Arrow	10	9⅝
1,000	Prod. and Ref.	27	26⅝
1,100	Pub. Ser. Corp., N.J.	44½	43⅝
2,400	Pullman	125⅝	123
1,800	Pure Oil	19⅝	19¼
6,400	Reading	80⅝	79⅝
1,000	Republic Iron and S.	49⅝	48⅝
2,400	Shell Union Oil	15½	15⅜
700	St. Louis and S. F.	20⅛	19⅞
5,000	Sinclair Cons.	28½	28⅜
1,100	Skelly Oil	22½	22¼
3,300	Southern Pacific	89⅝	88⅛
7,000	Southern Railway	38⅝	37⅝
2,200	Standard Oil N. J.	36	35⅝
1,800	Do. California	57¼	56⅝
1,900	Stromberg Cr.	86½	85⅝
21,900	Studebaker	106⅝	105½
3,200	Texas Oil	41⅞	41⅝
1,400	Texas Pacific	21¼	21
45,100	Tobacco Prod. Co.	78⅝	75
900	Union Pacific	130⅝	129⅝
1,100	United Fruit	187¼	186
2,100	U. S. Ind. Alcohol	63⅝	62⅛
1,200	U. S. Rubber	38⅛	37⅞
14,400	U. S. Steel	95⅝	94⅝
500	V. Carolina Chem.	8⅞	8½
4,800	Wabash "A"	36⅛	35⅝
2,400	Westinghouse	62	61
4,000	White Motor	58	56½
25,600	Willys-Overland	9	8½

LA LEVEE DE L'EMBARGO SUR NOS BESTIAUX

On améliore les conditions d'expédition.—Douanier canadien à New-York.

CONCESSION ANGLAISE

Ottawa, 10. — Dans une interview accordée aux journalistes, samedi soir dernier, le premier ministre a déclaré que lors de la conférence impériale il eut des intrevues, de même que Sir Lomer Gouin et l'hon. George-P. Graham, avec le ministre de l'Agriculture anglais et le secrétaire colonial, à propos de l'embargo sur le bétail. Cet embargo a été levé, il y a quelques mois, mais l'interprétation que l'on donnait en Angleterre aux règlements touchant l'admission du bétail créait des ennuis aux expéditeurs canadiens. L'on obligeait, particulièrement, les expéditeurs à garder les animaux trop longtemps aux ports d'arrivée, avant leur abattage. M. King déclare que les délégués canadiens ont obtenu des conditions très satisfaisantes. La semaine dernière, le premier ministre a reçu de M. Saunders, le ministre de l'Agriculture dans l'ancien cabinet Baldwin, un mémorandum précisant ces conditions. M. King dit que le duc de Devonshire a été pour beaucoup dans le règlement de cette question et qu'il s'est montré un excellent ami de notre pays.

Le Dr J.-H. Grisdale, sous-ministre canadien de l'Agriculture, l'hon. Duncan Marshall, commissaire de l'Agriculture, et les ministres canadiens qui assistaient à la conférence firent de vigoureuses observations aux autorités britanniques au sujet des méthodes en usage aux ports de débarquement à l'endroit du bétail d'abattage canadien. Les éleveurs canadiens se plaignaient de ce que le bétail expédié du Canada comme bétail d'élevage était désigné comme gras au port d'entrée, et abattu immédiatement.

UN DELAI DE 28 JOURS

Le mémoire fait savoir que le ministre britannique ne peut donner son dernier mot en fait d'animaux qui tombent sous le coup des dispositions régissant l'entrée du bétail de boucherie dans le Royaume-Uni, mais qui désire sincèrement répondre aux voeurs du Dominion. On propose que dans le cas du bétail que l'inspecteur du port d'entrée juge propre à l'engraissement pendant une période de pas moins de 28 jours avant l'abattage, l'inspecteur accorde une licence pour transport en tout endroit autorisé.

Dans le cas du bétail que l'inspecteur trouvera impropre à l'engraissement, l'inspecteur accordera soit une licence pour son transport à l'abattoir et n'exigera pas son abatage immédiat à l'endroit de débarquement, ou si le propriétaire le désire ainsi, une licence pour transport à un endroit convenable où le bétail sera nourri pendant pas moins de 28 jours.Les autres besituax devront être abattus au port de débarquement comme auparavant. Les animaux qui n'auront pas été importés conformément aux règlements: isolement de trois jours avant expédition et examen par un médecin vétérinaire, à bord du navire, devront être abattus au quai.

"Je fais cette offre" dit le ministre anglais de l'Agriculture, "dans le désir d'exaucer autant que possible les voeux des représentants canadiens, tout en tenant compte d'abord des intérêts des agriculteurs anglais."

Le ministre prie aussi le gouvernement canadien de coopérer avec lui en donnant instruction aux inspecteurs canadiens de ne pas certifier comme animaux de boucherie des individus que l'on ne peut raisonnablement considérer comme propres à l'engraissement pendant 28 jours.

Ces conditions ont été soumises, samedi, à la première réunion plénière du cabinet fédéral depuis septembre. On a aussi étudié diverses questions, notamment en ce qui concerne le transport et la douane.

LE FRET VIA PANAMA

Relativement au transport par le canal de Panama, on se rappelle que les habitants de la Colombie Britannique se plaignaient de ce que, lorsque les navires quittant un port de l'Est du Canada arrêtent à New-York et transportent leurs cargaisons sur un autre navire, des droits de douanes étaient imposés sur ces marchandises, de telle sorte que les bénéfices résultant de cette forme de transport se trouvaient annulés. De leur côté les producteurs de l'Est souffraient du fait que le coût de leurs produits, rendus en Colombie, ne leur permettait pas de soutenir la compétition des industriels américains sur ce marché. On réclamait donc du gouvernement fédéral la nomination d'un officier de douanes à New-York, qui accorderait un certificat aux marchandises ainsi transportées d'un vaisseau dans un autre, au port de New-York; mais allant d'un port de l'est du Canada à un port de la Colombie, par le canal de Panama. Le Cabinet, après étude attentive, a résolu samedi de nommer cet officier de douanes. Le principe est accepté, mais la nomination ne se fera qu'un peu plus tard, après que les règlements spéciaux que requerra cette situation seront adoptés.

Il est entendu que le gouvernement est d'opinion que l'on n'eut jamais l'intention d'imposer des droits sur des marchandises produites dans une province et expédiées vers une autre province; mais que les règlements techniques des Douanes nécessitèrent parfois certaines rigueurs, destinées à empêcher la violation des lois douanières du pays.

LE MARCHE DU BEURRE ENCORE A LA HAUSSE

Les oeufs frais sont rares, mais volailles et dindes abondent.

NOS EXPORTATIONS

Beurre.—Le marché du beurre a été assez calme la semaine dernière, faute de demande importante de la part des acheteurs américains, mais il s'est montré encore plus ferme que la semaine précédente et a enregistré une augmentation de 1¼c par livre. Ce ton vigoureux du marché se maintiendra évidemment jusqu'à la fin de la présente année, quoique l'on ne prévoit pas beaucoup plus d'activité. Voici quels ont été les cotations aux ventes de fin de semaine: beurre pasteurisé de crémerie No 1, 41¾c à 42¼c; No 1 de crémerie, 40¾c à 41¼c la livre.

Depuis le commencement de l'année, nous avons exporté aux Etats-Unis 38,966 paquets de beurre, contre 8,747 en 1922, et au Royaume Uni 77,264 paquets contre 318,144, l'an dernier, soit une diminution de 240,880 paquets, mais une augmentation de 6,895 paquets comparativement à l'an 1921. Nous avons aussi exporté, en 1923, 4,796 paquets à Terre-Neuve et 1,903 paquets aux Indes Occidentales, ce qui porte nos exportations totales de l'année, via le port de Montréal à 122,920 paquets, contre 332,383 en 1922.

Fromage.—Le marché du fromage ne s'est pas amélioré au cours de la dernière huitaine. La demande d'exportation en Angleterre est faible; sauf quelques bonnes ventes locales, il n'y a rien d'important à signaler actuellement dans cette branche d'affaires. Les cotations de fin de semaine étaient comme suit: fromage blanc et coloré de l'Ouest, 18½c à 18¾c; fromage blanc et coloré de l'Est, 18c la livre. Les fabriques sont virtuellement fermées presque partout maintenant jusqu'au printemps prochain, de sorte que les arrivages vont être de moins en moins considérables.

Depuis le commencement de l'année 1923, nous avons exporté en Europe 1,348,678 boîtes de fromage, contre 1,166,147 en 1922, soit une augmentation de 82,531 boîtes, mais une diminution de 193,101 boîtes, comparativement à 1921. Nous avons exporté aux Etats-Unis durant la même période, c'est-à-dire depuis le 1er mai jusqu'à la clôture de la navigation en 1923, 10,993 boîtes de fromage, contre 30,614 en 1922.

Nos exportations de fromage à Terre-Neuve se sont chiffrées, en 1923, jusqu'à date, à 4,216 boîtes, et celles destinées aux Indes Occidentales britanniques, à 1,826 boîtes, soit un grand total de 1,365,713 boîtes, contre 1,202,134 boîtes en 1922.

Oeufs. — Le marché des oeufs est très vigoureux. Les oeufs frais pondus sont excessivement rares, au point que certains négociants de Montréal ont dû en acheter en Colombie Anglaise au prix de 75c la douzaine, livrés à Montréal. En quantités pour les "jobbers", les oeufs strictement frais pondus se vendent 80c à 85c la douzaine; les extras, 65c; les premiers, 50c. Les oeufs en entrepôts ont été vendus libéralement cet automne, de sorte qu'il en reste comparativement moins en stock que l'an dernier. Les prix sont: oeufs extras, 40c; premiers, 35c; seconds, 30c la douzaine.

Volailles. — L'on mande des Etats-Unis que les ventes de dindes à l'occasion du Thanksgiving Day ont été un grand sujet de désappointement. Vu l'abondance de l'offre et la température défavorable, de grandes quantités de dindes qui avaient été achetées dans l'ouest de l'Ontario à raison de 30c à 35c la livre, vivantes, f. o. b., n'ont été revendues qu'à 25c la livre sur le marché de Buffalo. Quant à ce qui concerne le marché du Canada, l'on signale que deux chars de dindes des provinces de l'Ouest ont été vendues à Toronto à raison de 32c, 30c et 25c la livre, suivant les qualités extras, No 1 et No 2. Il appert que les stocks de volailles disponibles dans les provinces de l'Ouest pour les fêtes du nouvel an ne sont pas plus considérables que l'an dernier à pareille époque. Sur le marché de Napanee, Ont., la dinde s'est vendue récemment à raison de 25c à 27c la livre, en gros; les oies, 23c à 25c la livre, et les poulets, 22c la livre. A Montréal, les cotes de fin de semaine étaient les suivantes: dinde, 28c à 32c; poulets pesant de 5 à 7 livres, 25c à 30c; poulets de 3½ livres à 5 livres, 20c à 23c; canards et oies, 20c à 32c; volailles de poids lourds, 20c à 23c la livre.

LES ARRIVAGES

Le tableau suivant indique les arrivages, à Montréal, des produits de la ferme pour samedi et les jours correspondants:

	8 déc. 1923	1 déc. 1923	9 déc. 1922
Oeufs, caisses	83	124	263
Beurre, boîtes	1049	884	614
Fromage, mies	561	808	739

Les arrivages de la semaine dernière, avec comparaison, sont comme suit:

Semaine finissant	8 déc. 1923	1 déc. 1923	9 déc. 1922
Oeufs	1696	1433	3418
Beurre	5164	5804	2774
Fromage	8169	13655	11649

Les arrivages, du premier mai à date, sont les suivants:

	1923	1922
Oeufs	496,902	478,597
Beurre	436,315	592,161
Fromage	1327,917	1192,353

FARINE, GRAIN ET COTON

Farine.—On cote: farine de première qualité, $6.30; seconde qualité, $5.80; forte pour boulanger, $5.60 le baril; en sac de jute sur rail, moins 10c par baril au comptant. Le marché de la farine de blé d'hiver de la nouvelle récolte est ferme. Prix: farine de choix, en quantité de chars, $5 à $5.10 le baril, en sacs de jute de seconde main; sur rails en moindre quantité, $5.50 à $5.60; lots fractionnés, $5.75 à $5.85 en magasins et en sacs de coton neufs.

Farine de maïs blanche.—$5.90 à $6 le baril en sacs de jute, livrée au commerce.

Sous-produits. — Son, $27.25 la tonne; recoupe, $30.25; middling, $36.25 la tonne, sacs compris; moulée de grains purs, $42 et $44.

Avoine roulée.—$2.95 le sac de 10 livres, livré au commerce.

Coton.—On mande de Londres et de Liverpool que la baisse du coton, la semaine dernière, a été la plus rapide et la plus sensationnelle que l'on ait enregistée depuis 1914. Il y aurait surabondance de production mondiale et une demande insuffisante, surtout en Europe, où l'argent est plutôt rare. L'Amérique se suffirait à elle-même.

Céréales—Prix du comptant à Winnipeg:

Blé: No 1 nord, 94½; No 2 nord, 91; No 3 nord, 86¾; No 4, 79¼; No 5, 71¾; No 6, 69¾; picotin, 67¼; sur voie, 92¾; No 4 niellé, 79¼; No 5 niellé, 71¼; No 6 niellé, 68¼.

Avoine: No 2 cw, 37¾; No 3 cw, 34¾; extra No 1 picotin, 34¼; No 1 picotin, 32¾; No 2 picotin, 30¾; rejeté, 26¼; sur voie, 37¼.

Orge: No 3 cw, 54; No 4 cw, 50¼; rejeté, 48½; picotin, 47¾; sur voie, 53½.

Lin: No 1 nwo, 200¾; No 2 cw, 195¾; No 3 cw, 175¾; rejeté, 174¾; sur voie, 199¾.

Seigle: No 2 cw, 65¼.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie:—

Cours sur	Devise	Valeur au pair	New-York	Montréal
Londres	Livres s.	$4.86⅝	$4.36	$4.48
Paris	Franc	19.3c.	.0538	.0551
Bruxelles	Franc	19.3c.	.0468	.0478
Rome	Lire	19.3c.	.0434	.0445
Genève	Franc	19.3c.	.1744	.1785
Amsterdam	Florin	40.2c.	.3800	.3888
Madrid	Peseta	19.3c.	.1300	.1332
Stockholm	Couron.	26.8c.	.2630	.2692
Christiania	Cour.	26.8c.	.1498	.1531
Copenhague	Cour.	26.8c.	.1780	.1820
Rio de Janeiro	Mil.	32c	.0920	.0941
New-York	Dollar	——	prime	2½

(Cours moyens)

Wall Street, 10. — Le marché des changes a été tranquille, samedi, vu que c'était fête religieuse en plusieurs pays. La livre sterling a faibli de ⅝ de cent. Le franc français était assez ferme. Les autres cours européens ont laissé voir de légères pertes. Le taux moyen de l'escompte sur le dollar canadien était de 2 5-32 pour cent.

LA "MANOUAN P. & P." EN MAUVAISE POSTURE

Les détenteurs d'obligations de la Manouan Pulp and Paper, Limited, reçoivent des circulaires de deux factions opposées. Ces deux fonctions veulent obtenir des délégations de pouvoir des obligataires pour l'assemblée de décembre. A cette assemblée on demandera aux actionnaires de voter sur deux projets différents pour la réalisation de l'actif de la compagnie. Ces deux projets traitent des plans pour donner les contrats de la coupe du bois sur les limites de la compagnie, pour distribuer autant que possible des intérêts et dividendes. La compagnie est évidemment en pauvre situation financière, et il faudra beaucoup de prudence chez les obligataires s'ils veulent conserver l'équité d'une entreprise qui ne leur paie pas d'intérêt sur des obligations qui ne sont pas sur le marché.

La compagnie avait été organisée en 1920, sous le nom actuel. Elle était auparavant connue sous la raison sociale de "Manouan Lumber, Pulp & Power Co.", au capital de $3½ millions d'obligations et de $5 millions d'actions ordinaires.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la "Manouan" a lieu cet après-midi, après la fermeture de la Bourse.

La plupart de nos autres pulperies sont prospères. On s'attend à ce que la "St. Maurice Paper" déclare un boni de 3% prochainement. D'autre part, on mande de Vancouver qu'un nouveau séquestre vient d'être décidé relativement à la "Whalen Pulp".

L'EMPRUNT IRLANDAIS

Dublin, 10. — Les souscriptions à l'emprunt de l'Etat libre d'Irlande dépassent de 4,000,000 de livres sterling l'objectif de 10,000,000 de livres, et les registres de souscription ont été fermés quatre jours avant la date fixée.

LES MINES

Cours de Simons, Agnew & Co., Ltd.

Valeurs	Offre.	Dem.
Atlas	4½	4⅞
Argonaut Gold	60	62
Baldwin	..	6
Beatty 6¾ 7¾	4¼	5
Beaver Consolidated	24	24½
Bidgwood	7⅝	7⅞
Buckingham	3⅝	4
Castle Tretheway	44½	45
Chaput-Hughes	3½	4
Clifton	10	10½
Coniagas	2.38	2.40
Cons. West Dome	25¾	26
Crown Reserve	68½	69
Davidson Cons.	4	..
Dome Mines	20	20.15
Gold Dale	49	50
Hattie Gold M. Ltd.	11	11½
Hollinger Cons.	11.35	11.50
Hunton Kirkland G. M.	7	8
Inspiration	7	8
Keeley	1.82	1.85
Keora	7½	8¾
Kirkland Lake	29	30
Lake Shore M. Ltd.	3.42	3.45
Lorrain	13½	14
McIntyre	18.30	18.50
Moneta	17	18
Montreal, Ontario	15	..
McKin. Dar. Savage	..	14
Mining Corp. of Can.	3.09	3.12
Nipissing	6.55	6.60
Newray Mines Ltd.	40¼	40½
Peterson Lake	10⅞	11
Porc. Crown	8⅝	9
Preston East Dome	12¼	12⅝
Temiskaming	31½	32
Teck-Hughes	1.17	1.18
Vipond Cons.	95	96
Vickers	32	33
Waspika	4	4½
Wright Hargraves	3.05	3.15
West Tree	6	6⅛
Wakenda	3½	4
Wettlaufer	12	14
Tough Oakes	68	69
Trout Lake	1.15	1.18
Rouyn	24	25

L'AFFAIRE DE LA HOME BANK OF CAN.

Toronto, 10.—A une réunion des créanciers de la "Home Bank of Canada", tenue samedi à Massey-Hall, le liquidateur, M. Clarkson, a déclaré qu'il n'y avait aucun espoir, pour les actionnaires, d'éviter une double responsabilité susceptible de perception, à moins que le gouvernement ne vienne à leur secours.

EMPRUNT MUNICIPAL

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 10. — Le ministère des affaires municipales a autorisé le conseil municipal du village de Métis Beach à demander des soumissions pour l'achat d'obligations relatives à un emprunt de $80,000.

LE TRAM & POWER ET LE COMITE DE SES ACTIONNAIRES

La mention faite dans la circulaire du comité de protection des actionnaires de la "Montreal Tramway & Power Co.", touchant la légalité d'une émission d'obligations remboursables en mars 1924, avait créé un certain malaise chez les détenteurs de ces titres. Voici une réponse de l'administration de la compagnie et une rectification de M. Dickinson, président du comité de protection.

Voici la circulaire de la compagnie :

"On a attiré l'attention de la "Montreal Tramways & Power" sur une circulaire envoyée aux actionnaires de cette compagnie, circulaire portant les noms de T. Kelly Dickinson et S.-D. Vallières et un résumé de cette circulaire a paru dans les journaux locaux.

"La circulaire traite d'une chose qui est d'une grande importance et que la compagnie ne peut pas ignorer et elle doit y répondre.

"Nous voulons parler de la clause de la circulaire qui dit que l'aviseur légal du comité, dont MM. Dickinson et Vallières sont les présidents, prétend que l'émission de $7,300,000 qui deviendra due le 1er mars 1924, "n'est pas une obligation" de la compagnie et ils ajoutent plus loin que cette opinion légale est partagée par un "avocat indépendant".

"Il est vrai de dire que la circulaire n'ajoute pas que la compagnie devrait accepter cette opinion et répudier ces obligations, mais la suggestion apparaît et, pour le moins, elle ne peut qu'être préjudiciable à la finance nécessaire de la compagnie.

LEGALITE DES OBLIGATIONS

"L'émission de ces obligations a été faite sous la direction et la surveillance d'un avocat très éminent de Montréal. La compagnie a reçu dans sa caisse l'argent de la vente de ces obligations et cet argent a été employé pour des développement légitimes de la compagnie. Par conséquent, la compagnie entend reconnaître et reconnaît la validité de cette émission et la compagnie reconnaît aussi sa responsabilité morale et légale de payer les intérêts et le capital de cette émission à leur échéance.

"Le bureau actuel des directeurs ne peut pas concevoir aucune autre attitude qui pourrait rencontrer l'approbation publique et il est confiant que ce sera aussi l'opinion des actionnaires de la compagnie".

Voici la substance de la lettre que nous a adressée M. Dickinson :

"Les rapports dans les cercles financiers à l'effet que le comité de protection des actionnaires de la Montreal Tramways & Power Company se propose de répudier les $7,300,000 d'obligations, trois ans, remboursables en mars 1924, sont sans fondements. De telles rumeurs, à leur face même, sont absurdes, vu que non seulement la compagnie a pris un engagement envers les détenteurs, mais qu'elle a déposé des garanties à une compagnie de fiducie".

DELEGATION COMMERCIALE

Une délégation composée de 15 tailleurs se rendra à Ottawa demain, où elle conférera avec les ministères des Douanes et de l'Intérieur au sujet de la taxe des ventes. Jeudi, une délégation de marchands de fourrures de Montréal iront à Ottawa pour conférer sur la même question. On a plusieurs griefs à exposer.

Ces délégations sont sous les auxpices de l'Association des marchands-détaillants du Canada.

LES EPICIERS S'ORGANISENT

Sous les auspices de la "Can. Credit Men's Trust Ass.", nos épiciers en gros viennent de fonder un Bureau de crédit. On a élu l'exécutif suivant: J.-W. Déziel, président; R. Fournier, vice-président; H. Delorme, W. Smith et F.-H. Pope, directeurs.

Winnipeg, 10—Un incendie a causé des dégâts de $100,000 à $125,000 à l'établissement Brunswick-Balke Collender, hier matin.

Quelles sont les Obligations que je devrais acheter?

Le point le plus important à déterminer, après la garantie offerte par un titre, est celui de sa négociabilité. Le service des placements de la maison L. G. Beaubien & Cie, Limitée, est toujours à la disposition de la clientèle pour la renseigner et l'éclairer sur le choix d'un placement sûr, ou pour lui faciliter la revente de ses titres.

Obligations Recommandables

Cité de Trois-Rivières	Quebec Power Co.
5½% — 20 ans	6% — 30 ans
Prix : 100 et l'intérêt	Prix: 95 et l'intérêt pour rapporter 6⅜%

Nous vous invitons à communiquer avec nous. Notre liste de placements recommandables vous sera adressée sur simple demande.

L. G. Beaubien & Cie, Limitée
Banquiers en Obligations
50, RUE NOTRE-DAME OUEST - MONTREAL
Téléphone : MAIN 4705

1,3,6,7,10 a

Nous payons les meilleurs prix pour le

PAPIER de REBUT

Quantité de 500 lbs et plus

J. R. WALKER
267 RUE WELLINGTON
Tél. Main 4858-8231

Marchands de PULPE et de PAPIER

Kraft — Manilla — papier à journal — livres et lithographie — reliure — couverture de livres et lithographie.
277-l,v,n,a

PLUS DE $55,000,000

¶ C'est le montant des placements que nous avons faits jusqu'ici pour le compte de notre clientèle. Là-dessus, les emprunts de corps publics (gouvernements, municipalités, fabriques, etc.) ont absorbé une quarantaine de millions ; le reste est allé à des établissements industriels et commerciaux de la province de Québec solides et prospères.

¶ Tout cet argent porte intérêt au taux moyen de 6% et le capital en est remboursé ponctuellement à l'échéance.

¶ Nous nous spécialisons dans l'étude et le placement des valeurs de la province de Québec, les plus sûres qu'il y ait au monde à l'heure actuelle. Nous ne sommes pas infaillibles, mais l'intérêt même nous commande de conseiller nos clients sagement et prudemment.

¶ Demandez liste de nos valeurs, prospectus et tous autres renseignements.

¶ Placerons aussi vos assurances de toute sorte, sur réception d'une bonne description du risque.

Versailles Vidricaire Boulais Limitée
MONTRÉAL TROIS-RIVIÈRES QUÉBEC
BUREAU-CHEF: Imm. Versailles, MONTRÉAL. Tél : M. 7050

10,15 a

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Les Célèbres

Livrets de Comptoir Appleford

Afin de placer nos livrets de comptoir entre les mains des marchands aux plus bas prix compatibles avec la qualité réputée que comporte le nom d'Appleford, nous vendons maintenant directement de l'atelier à vous.

Vous obtenez aujourd'hui le bénéfice de l'économie dans le coût de vente et le coût de fabrication qu'un volume considérable et un outillage efficace nous permettent de vous donner.

Envoyez-nous un échantillon du livret dont vous vous servez actuellement ou dites-nous ce que vous désirez employer. Nos cotes vous seront fournies aussitôt et vous feront voir une occasion d'économie qui en vaut la peine.

Appleford COUNTER CHECK BOOK COMPANY, LIMITED

Bureau principal et ateliers: HAMILTON
Succursales et entrepôts: Toronto, Montréal, Ottawa, Sussex

ACTIONS & OBLIGATIONS

GEOFFRION & CIE

MEMBRES de la BOURSE de MONTREAL

101 RUE NOTRE-DAME, O.
MONTREAL

367-l,v,n,a

Pour la sécurité et le revenu du portefeuille

DIVISER ses placements—admettre les bons titres mobiliers de toutes catégories — ce sont là deux règles fondamentales. ¶ Soigneusement étudiées par des techniciens d'expérience —jugées à leur vrai mérite par ceux qui en détiennent déjà—les valeurs ci-après sont dignes de confiance et donneront toute satisfaction.

Surface financière plus large, revenu de 6% au moins.

Valeurs de premier ordre; gages de sécurité tangibles et réalisables.

BELGO CAN. PAPER actions priv. 7%
Prix : 96.50 et div. couru pour rapporter 7.25%

MANITOBA POWER oblig. 7%, 1941.
Prix: 102 et l'int.—pour rapporter 6.80%

MONTREAL PUBLIC SERVICE obligations 5%, 1942.
Au marché—pour rapporter env. 6¾%

MONTREAL PUBLIC SERVICE obligations 6½%, 1924.
Prix: 100 et l'int.—pour rapporter 6.50%

WINDSOR HOTEL oblig. 6½%, 1943.
Prix: 101 et l'int.—pour rapporter 6.40%

WAYAGAMACK oblig. 6%, 1951.
Au marché—pour rapporter env. 8%

INTERNATIONAL MILLING actions privilégiées 7%
Prix: 100 et div. couru pour rapporter 7%

Industries premières — entreprises solides et productives — nécessaires à la prospérité, au développement, voire à l'indépendance économique du pays.

RENÉ-T. LECLERC
Incorporée

MONTRÉAL
160, rue Saint-Jacques

QUÉBEC
74, rue Saint-Pierre

(Maison fondée en 1901)

177

10,15 a

Le plus grand cable du monde

Communications directes avec l'Europe continentale

La Commercial Cable Company a relié directement cette semaine Canso, Nouvelle-Ecosse avec Paris, France. C'est le plus grand cable au monde. Il va contribuer à relier plus intimement la pensée, le sentiment et le mouvement des affaires des deux hémisphères. C'est le second cable direct avec la France de la Commercial Cable Company et le sixième entre l'Amérique et l'Europe.

Des communications directes avec toutes les parties de la France et le reste de l'Europe continentale sont établies à Paris. Sur le continent nord-américain le cable est relié par terre au système télégraphique des Compagnies Mackay pour communications avec les Etats-Unis et avec tous les cables américains pour communications avec l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

Grâce à un contrat exclusif avec le CANADIAN PACIFIC RAILWAY TELEGRAPH, ce grand cable et toutes les autres facilités de communication du système Mackay sont à la disposition des Canadiens et de ceux avec qui ils sont en relations.

Tous les Canadiens devraient envoyer leurs dépêches aux bureaux du CANADIAN PACIFIC RAILWAY TELEGRAPH et devraient induire leurs correspondants à inscrire sur leurs dépêches:

"VIA COMMERCIAL"

THE MACKAY SYSTEM — POSTAL TELEGRAPH — COMMERCIAL CABLES — "THE PULSE OF THE WORLD"

COMMERCIAL CABLES—POSTAL TELEGRAPH
(The Mackay Companies)

Clarence H. Mackay, Président

NOUVELLES OUVRIÈRES

Une conférence sous les auspices du parti ouvrier a été donnée, hier, après-midi dans la salle de l'Assistance Publique, par M. Scott Nearing, professeur d'économie politique. La séance était présidée par M. Jos. Shubert, vice-président général du parti ouvrier, section de la province de Québec.

Le conférencier parla du capital et du travail. Il s'attacha principalement à la partie théorique de la question. Il critique les vieilles écoles d'économie politique, qui admettent trois facteurs principaux de production: le sol, source général de production, le capital, qui représente les outils, et le travail; celui-ci représentant l'énergie qui met les outils en activité, et fait produire le sol. Le professeur Nearing rejette cette classification parce que pour lui, le capital ne produit rien, et c'est le travail qui produit tout. Quelques centaines de personnes assistaient à la conférence.

UNION DES CIGARIERS

L'union internationale des cigariers, local No 58, de Montréal, a procédé à l'élection générale de ses officiers, mercredi soir, au Temple du Travail, au milieu d'une nombreuse et enthousiaste assemblée. M. Ben Drolet, président sortant de charge était au fauteuil. Le secrétaire M. A. Gariépy, donna lecture des amendements qui ont été appartés à la constitution à la dernière convention de l'union internationale des cigariers, tenue à Chicago. Les principaux de ces amendements ont trait aux bénéfices à payer aux membres ou leurs héritiers en cas de décès, ou en cas de maladies. L'assemblée, jugeant que ces amendements donneront de grands avantages aux nouveaux memebres de l'union des cigariers les a ratifiés.

M. BEN. DROLET, réélu, par acclamation, président de l'union internationale No 58 des cigariers de Montréal.

L'assemblée fut, ensuite, appelée à procéder à la nomination des officiers pour le prochain terme. Tous les officiers sortant de charge furent réélus par acclamation. Les membres exprimèrent l'opinion que l'on devrait rendre ce témoignage de confiance aux officiers sortant de charge, en signe de reconnaissance pour leur zèle et leur dévouement envers l'union.

Le bureau de direction, réélu pour un second terme, est ainsi composé: MM. Ben Drolet, président; J.-B. Clermont, 1er vice-président; Olivier Leblanc, 2me vice-président; Alfred Boisvert, secrétaire-archiviste; Adolphe Gariépy,, secrétaire-trésorier et correspondant; A. Bélisle, gendarme; MM. Oscar Lemieux, J.-B. Clermont et A. Boisvert sont élus auditeurs.

Les syndics sont: MM. B. Drolet, W. Patry et M.-E. Alarie. Le comité exécutif est ainsi formé: MM. B. Drolet, W. Patry, A. Boisvert, M.-E. Alarie, O. Leblanc, Charles Chartrand, O. Lemieux. Comité des griefs et de l'étiquette: MM. B. Drolet, A. Boisvert, J.-B. Clermont, W. Patry, M. E. Alarie, A. Gariépy, O. Lemieux. Délégués au conseil des métiers et du travail: MM. B. Drolet, A. Gariépy, Paul Clermont, M.-E. Alarie, J.-B. Clermont.

Les nouveaux élus ont remercié vivement leurs confrères de leur confiance. Ils ont promis de mettre toute leur activité, et le meilleur de leurs énergies à travailler au bien de l'union des cigariers. Le président a annoncé qu'une grande campagne de recrutement sera lancée, dans quelque temps, dans le but de relever les conditions du métier, qui seraient, en ce moment déplorables, à cause des nouveaux systèmes de fabrication qui ont été récemment inaugurés dans les grandes fabriques de cigares. L'installation solennelle des officiers aura lieu le mercredi, 2 janvier 1924,, au Temple du Travail.

DEUIL ET SYMPATHIES

L'union des briqueteurs, incorporée, à sa dernière assemblée, vendredi soir a adopté une résolution de condoléances et de sympathies à l'adresse de M. Adélard Limoges, membre de cette union, et à sa famille, à l'occasion de la mort de sa vénérable mère.

DANS LA CONFECTION

Une assemblée spéciale du local No 115 des ouvriers de la confection pour hommes aura lieu ce soir, à la salle Prince-Arthur. Une communication très importante y sera faite par M. A. Duquette, organisateur général.

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Le syndicat catholique et national des journaliers s'assemble ce soir, 10 courant, à la salle No 2 de l'édifice des syndicats. A l'avenir, le syndicat s'assemblera une fois la semaines; le premier, le troisième et le quatrième dimanche, à 2 h. p.m. et le 2ième lundi soir du mois. Ce changement de dates a été opéré afin de permettre à tous les journaliers d'assister au moins à une assemblée par mois.

Il y aura une trentaine de nouvelles initiations à l'assemblée de ce soir. Tous les membres doivent assister et tous les journaliers qui désirent entrer dans le syndicat, sont invités.

Les officiers de ce syndicat sont: R. Abel, président; P. Delaroche, vice-président; Ed. Laurence, sec.-arch.; Jos. Lemieux, secrétaire-financier; L. Boudreau, trésorier; A. Fiset, sentinelle. Les délégués au conseil central sont: MM. A. Debigarré, Jos. Gougeon, L. Boudreau.

Le Syndicat donne au décès $50 avec une contribution mensuelle de 50 sous. Le taux actuel du salaire est 35 sous de l'heure.

PEINTRES-CARROSSIERS

Les peintres-carrossiers de Montréal ont décidé de former un syndicat pour les ouvriers de leur propre métier. Dans le passé, le syndicat des carrossiers réunissait les peintres de voitures, les forgerons et les hommes à bois. Le nombre très accru des hommes de ces différentes professions nécessite de les réunir en des sections distinctes.

Tous les peintres-carrossiers de la ville de Montréal, qu'ils fassent partie ou non du syndicat sont convoqués à une grande assemblée publique qui aura lieu, jeudi, le 13 décembre courant, à l'Edifice des syndicats. Plusieurs orateurs d'expérience porteront la parole sur cette question.

CONCERT-BOUCANE

Ce soir, le 10 courant, à 8 p.m., à la salle principale des syndicats, a lieu le concert-boucane du syndicat catholique des pressiers-imprimeurs, local No 1. Cette soirée est organisée à l'occasion du tirage de la tonne de charbon au profit de la caisse de décès et de maladie du syndicat. Le programme de la soirée sera très varié: discours, chants, musique, déclamations, etc. On servira des rafraîchissements et du tabac, cigares et cigarettes.

Tous les pressiers, typos syndiqués catholiques et leurs amis sont invités à cette fête de famille.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le syndicat catholique et national des plombiers tiendra son assemblée régulière ce soir, aux quartiers des syndicats. D'importantes questions sont à discuter.

POSEURS DE LATTES

L'union indépendante des poseurs de lattes en bois convoque tous ses membres en assemblée pour ce soir à 8 h. A la salle Alliance Nationale, 235 Beaudry.

REUNIONS POUR CE SOIR, 2me LUNDI DU MOIS:

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est:
Union No 134 des charpentiers menuisiers.
Union internationale No 249 des peintres.
SALLE ALLIANCE NATIONALE, 235 Beaudry:
Union indépendante des poseurs de lattes.
SALLE DES EMPLOYES MUNICIPAUX, 217 Sainte-Catherine Est:
Union No 1127 des employés des manufactures de portes et de châssis.
QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny Est:
Syndicat catholique et national des plombiers.
Syndicat catholique et national des journaliers.

UNE JEUNE FILLE TRANSFORMEE EN TORCHE VIVANTE

(Du corre-pondant de la PRESSE)

Cap Santé, 10—Un terrible accident est arrivé, vendredi. Mlle Ida Lemay, employée chez M. A. Gingras, en nettoyant un poêle, avec un linge imbibé de gazoline, a mis le feu à ses vêtements. Elle courut chez M. T. Blondeau, toute en flammes; sa chair tombait par lambeaux. Malgré ses grandes souffrances, elle avertit les personnes accourues à son secours, de se rendre chez M. Gingras, où le feu commençait à faire son oeuvre.

Les Drs Poliquin et Raymond demandés en toute hâte, firent transporter Mlle Lemay à l'Hôtel-Dieu de Québec.

On ne croit pas que la victime survive à ses douloureuses blessures.

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

UN NOUVEAU SERVICE

M. Jules Hone, de l'agence Hone, est parti pour New York où il assistera à l'inauguration du service océanique via New-York-Buenos-Ayeres, Argentine et Rio de Janeiro, par le nouveau et spacieux paquebot "Voltaire" de la ligne Lamport & Holt, dont M. Hone est l'agent rural pour la province de Québec.

M. Hone est accompagné de plusieurs agents de la ligne Lamport & Holt et de MM. W. C. Edwards, de l'agence W. M. Henry Limited et de M. Eugène Beaulac, représentant le Club des Journalistes de Montréal. Tous sont les hôtes de la ligne Lamport & Holt.

M. Hone sera de retour mercredi.

BENEDICTION DE L'EGLISE DES SYRIENS

Edifiante cérémonie qui s'est déroulée, sous la présidence de Mgr Gauthier.

LES ALLOCUTIONS

La nouvelle église des Syriens catholiques de Montréal, angle Saint-Denis et carré Viger, a été bénite, hier avant-midi, par Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur du diocèse, avec tout le faste que comporte un tel événement. Cette cérémonie a réuni dans le temple plusieurs personnages de marque de la vie religieuse et de la vie civile. Plusieurs Syriens des Etats-Unis avaient fait le voyage pour prendre part aux réjouissances de leurs compatriotes du Canada.

Cette cérémonie s'est déroulée selon le rite grec et arabe, et selon

Le R. P. SIMEON NASRE, curé de la nouvelle paroisse syrienne Saint-Sauveur dont l'église a été bénite hier avant-midi.

l'ancienne liturgie de saint Jean-Chrysostôme. L'église, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, était décorée de nombreux drapeaux.

La grand'messe solennelle fut chantée par Mgr l'archimandrite Bazil Nahas, assisté de Mgr l'archimandrite Paul Sanky et du R. P. Cyril Anid, comme diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur du diocèse de Montréal, assistait au trône. Au choeur, on remarquait: MM. les abbés J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Vercell; Adélard Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; R. P. Paul Malouf, M. Henri Gauthier, P. S.S., curé de Saint-Jacques; M. Léonidas Perrin, P.S.S., curé de Notre-Dame; R. P. Emile Yon; l'abbé J.-B. Ouellette; le R. P. Théodoric, O.F.M.; l'abbé J.-A. Papineau, curé de Sainte-Catherine; l'abbé J. Turgeon; M. Emile-J.Poirier, P. S. S.; le R. P. Barrack, et l'abbé Albert-Daly Laporte, curé de Saint-Henri.

Aux places d'honneur on remarquait: Sir Lomer et lady Gouin; le maire Martin et madame la mairesse; l'hon. juge en chef Eugène Lafontaine; MM. E.-C. Saint-Père et F. Rinfret, députés; Jos. Ethier, président de la Chambre de Commerce; Ludger Gravel, Charles Desjardins, J.-A. Julien, M. de Verneuil, consul de France, et plusieurs autres.

Après la bénédiction du temple par Mgr l'archevêque coadjuteur, des allocutions furent prononcées par Mgr Gauthier, le R. P. Nasre, curé de la paroisse, et M. L. Perrin, P.S.S., curé de Notre-Dame.

Le R. P. Nasre rappela la joie que les membres de la colonie syrienne éprouvaient de voir Mgr l'archevêque au milieu d'eux, pour présider à la bénédiction de leur temple. Il dit aussi la sympathie que la colonie a reçue du coadjuteur lors de la destruction de l'église, alors que l'on s'apprêtait à y entrer après l'avoir acquise des autorités protestantes. Il a aussi adressé des remerciements sincères aux personnages distinguée qui ont voulu rehausser de leur présence l'éclat de la fête.

Quant au curé de Notre-Dame, il a parlé de l'Eglise et de ses relations avec les fidèles. "Ce temple, dit-il, est celui du Seigneur. Toujours dans l'antiquité, les peuples se sont réunis dans les églises pour rendre hommage au Créateur et la Société est tenue de s'y agenouiller pour reconnaître le chef suprême de la création. L'Eglise enseigne que Dieu est l'unique créateur et qu'il est le maître souverain de tout ce qui existe. C'est dans son coeur que naissent les lois qui régissent les individus. De même qu'il y a eu des églises dans l'antiquité, tant que durera l'humanité, il y aura des églises où l'humanité ira s'agenouiller et prier.

"L'Eglise dit-il ensuite, est un temple matériel, spirituel et éternel. Elle se nourrit de nos âmes qui constituent sa plus grande richesse. L'Eglise suppose un temple futur éternel qui est cette Jérusalem sainte, le royaume céleste promis par Dieu à tous ceux qui respecteraient ses enseignements. L'Eglise, temple spirituel et éternel, est façonnée par les âmes, et c'est l'architecte divin qui vient ensuite polir cette oeuvre".

M. Perrin fit aussi remarquer que lorsque la croix s'apesantit sur nos épaules, il faut l'accepter avec joie et une résignation chrétienne. Il termina en félicitant le R. P. Nasre du dévouement inlassable dont il fait preuve pour ses compatriotes.

Mgr Gauthier profita de la circonstance pour dire aux membres de la colonie syrienne tout le bonheur qu'il éprouve d'être au milieu d'eux. Il est venu accomplir une fonction épiscopale et témoigner aux Syriens catholiques une marque de paternelle sympathie dans l'épreuve qu'ils ont subie, lors de l'incendie de leur temple. Il a admiré leur courage et leur esprit de foi lorsque, leur oeuvre se trouvant détruite, ils ont voulu la recommencer et la faire encore plus belle.

Immédiatement après la cérémonie, les religieux et quelques-uns des invités présents et des membres de la colonie syrienne furent les hôtes de M. N. Boohanna, avenue Rachel. Un superbe banquet y fut servi, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Gauthier, et quelques allocutions furent prononcés par Sa Grandeur Mgr Gauthier, Mgr l'archimandrite Sanky, l'abbé Cyril Anid, le Dr N.-K. Malouf, M. J.-N. Malouf, et quelques autres.

Les membres de la commission chargés d'administrer les affaires de la fabrique syrienne sont: MM. Dr N.-K. Malouf, Michel Cahill, N. Boohanna, J. Malouf, M. Coory, N. Goora, Abraham Bounadère, Jos. Astephan, Abraham Safady, Geo. Dahdaya, Salim Coory et Michel Dakash.

Les placiers d'honneur, à la cérémonie religieuse furent: MM. Joseph Attabe, Jos. Nadar, Michel Beshwaty, Nadie Sawaye, Joseph Nilal, Michel Shebib, Frank Goora, Edie Goora, Albert Goora et M. Malouf. Pendant la messe, le chant fut exécuté par la chorale de la basilique, et le programme musical fut clos par un hymne chanté par quelques membres de la colonie syrienne, sous la direction du Dr Malouf, en l'honneur de Mgr l'archevêque.

AU TRIBUNAL SPECIAL

Vendredi, devant M. le juge Monet, Me Lucien Gendron, avocat de Jack Greenberg, accusé de contravention à la loi des liqueurs, a invoqué que la loi des liqueurs de Québec est nulle et vide, étant inconstitutionnelle et venant en conflit avec le "Colonial-validy act" de 1865, et le Statut Imperial 14, Georges III, chapitre 88.

Cette prétention, si elle est trouvée juste, renversera tous les jugements qui ont été rendus, en vertu de la section invoquée, et les conséquences seront effrayantes, faiton remarquer, car des centaines de causes ont été jugées en vertu de cette loi qui, d'après Me Lucien Gendron, est contre la constitution.

M. le juge Monet, après avoir entendu les raisons soumises par l'avocat, demanda à ce dernier d'aviser au plus tôt le procureur général.

"LES MOULINS QUI CHANTENT"

Le troisième spectacle de la Société Canadienne d'opérette sera donné demain soir. On a encore présent à la mémoire les deux spectacles de la Société Canadienne d'Opérette. Elle n'a jusqu'à maintenant rien négligé pour atteindre son but qui est de développer le talent des nôtres. Elle a encadré nos artistes locaux dans de jolis décors et les a fait accompagner d'un orchestre apte à aider leur talent naissant.

Cette fois, dans "Les moulins qui chantent" nous entendrons MM. Armand Gauthier, Hercule Lavoie, Gaston Saint-Jacques, Marcel Noël, Théo Abran, Fabiola Poirier, Camille Bernard, Lucile Turner, C. Lamoureux.

LES PATINS AUTOMOBILES SONT EN VENTE CHEZ
OMER DESERRES Limitée, 204 St-Denis.

Superbes Modèles pour Dames

LES patineuses seront fières de porter les magnifiques modèles de Patins Automobile C.C.M. spécialement fabriqués à leur intention.

Le Modèle F, par exemple, est un vrai bijou, une merveille de légèreté et de solidité. Sa forme donne de la vitesse et de l'élégance. Il brille comme de l'argent.

Avec des patins semblables, Mesdames, vous volerez sur la glace avec la légèreté et l'élégance d'une hirondelle et vous goûterez les joies suprêmes du patinage.

Ces superbes modèles de patins C.C.M. pour dames sont faits du même Acier au Chrome Nickel que les patins des champions de hockey et les Patins de Vitesse C.C.M. employés par Miss Gladys Robinson qui détient le Championnat International de Vitesse pour les femmes.

Les lames ont un extérieur aussi dur que le verre, avec un "intérieur" d'acier trempé qui les rend pour ainsi dire incassables.

Demandez aux marchands de vous montrer les modèles C.C.M. pour Dames. Si vous faites du patinage de "fantaisie", demandez à voir le modèle de Fantaisie C.C.M. et le Winter Club. Il y a également des patins pour les hommes et les enfants — pour tout le monde — pour le patinage de plaisir ou de vitesse, et pour le hockey.

Canada Cycle & Motor Company, Limited
Montréal, Toronto, WESTON, ONT., Winnipeg, Vancouver

PATINS Automobile C·C·M·

Consolidez vos chevilles avec des SUPPORTS C.C.M. EN ACIER.

C.C.M. Automobile Modèle F. Dimensions 9 à 10½—$5.00.

PERCY A. McBRIDE
437 RUE BLEURY
JOS. LAMARRE, gérant

Nous sommes détailleurs officiels pour les
PATINS AUTOMOBILE
et le fameux bicycle
"Red Bird" C.C.M.
TERMES FACILES SI DESIRE

Demandez notre catalogue gratis. Donnez-lui un Bicycle C.C.M. pour ses étrennes.
$8.00 COMPTANT, BALANCE $1.50 PAR SEMAINE

Cent Dollars de Récompense
AUTO VOLÉ

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque fera retrouver un Coupé Chandler, No de série 34615, licence No 15092, appartenant à M. P. Lefebvre, volé le 17 novembre, rue Major, Montréal.

Auto Theft Bureau
Merchants Association of Montreal
512 Immeuble Canada Cement.
Tél. Uptown 1680 Montréal.

ELEVATEURS
— A —
CONTROLE par BOUTON-PRESSION

d'une aide vitale dans les hôpitaux et les institutions

LES ascenseurs OTIS-FENSOM à contrôle par bouton-pression constituent un point très important dans la routine quotidienne des hôpitaux et des institutions. Ils jouent un grand rôle dans la tâche du soin à donner aux malades et aux infirmes.

Où il faut un modèle distinctif et une confiance illimitée, les ascenseurs OTIS-FENSOM à contrôle par bouton-pression sont l'installation appropriée.

La construction de ce modèle particulier d'équipement OTIS-FENSOM est si parfaite et si ingénieuse qu'un enfant peut le contrôler—un préposé à l'ascenseur n'est pas absolument nécessaire.

La perfection mécanique, fruit d'un travail et d'une idée spécialisés, rend ce modèle OTIS-FENSOM suprême dans sa classe.

Notre personnel d'ingénieurs vous fournira le coût d'installation et d'opération.

Spécialistes en transport vertical.

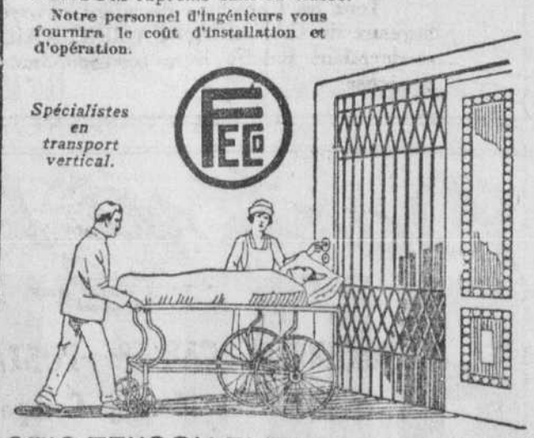

OTIS-FENSOM ELEVATOR COMPANY
LIMITED
TORONTO

(Air: "Vive la Canadienne.")
Vive la MILLBANK-E
Fumons-en toujours, toujours, toujours!
Vive la MILLBANK-E
Et son délicieux goût (ter)
Vive la MILLBANK-E
Fumons-en toujours, toujours, toujours!
Vive la MILLBANK-E
Elle surpasse tout!

10 pour 15¢
25 " 35¢

LE CHAMPION JOE LYNCH SE BATTRA AVEC ROY A MONTREAL---QUATRE CLUBS DANS LA NOUVELLE LIGUE DE HOCKEY

KID ROY SE BATTRA MERCREDI A QUEBEC

L'une de ses prochaines rencontres sera pour le titre de champion poids plume.

UN SUPERBE RECORD

Montréal aura prochainement l'occasion de voir le champion Joe Lynch et Léo Kid Roy aux prises à Montréal. Telle est la nouvelle que nous ont annoncée Alex. Moore promoteur de combats de boxe et Raoul Godbout, gérant de Roy. Ces deux sportsmen que nous avons rencontrés nous parlaient de la séance de boxe de mercredi soir prochain à Québec, et lorsque nous leur avons demandé si Roy ne se battrait pas bientôt avec un adversaire de renom, ils nous ont répondu que Roy se battra avec le meilleur homme de son poids.

—Vous ne voulez pas parler du champion du monde? avons-nous demandé.

—Avec Joe Lynch lui-même, a répondu M. Moore. Ce combat sera la plus grosse affaire en fait de boxe jamais tentée à Montréal. Le coût de la séance sera de $10,000 à $12,000. Mais, je veux faire de la boxe, je veux montrer au public ce dont Kid Roy est capable et je le ferai rencontrer avec le champion."

Québec, 10.—Une grande séance de boxe aura lieu ici mercredi soir au manège militaire. Léo Kid Roy, de Montréal, qui a établi un brillant record dans la métropole du Canada, sera la principale attraction. Roy aura comme adversaire Billy Murphy, de Staten Island, N.Y. La rencontre sera de dix rondes.

Le record de Léo Kid Roy suffit pour assurer au public qu'il verra du sport de toute première valeur. Lorsque Roy est dans l'arène avec un homme qui veut se battre, les choses ne durent pas longtemps. L'adversaire va vite au carreau pour dix secondes. Lorsque Roy se mesure avec un homme comme Wilshur qui cherche plutôt à se défendre et à se protéger qu'à se battre, le combat dure plus longtemps. Il est à espérer que Billy Murphy ne sera pas dans l'arène seulement pour éviter les coups de Roy, mais qu'il essaiera d'en donner également. Dans ce cas, le public de Québec verra du sport excitant. Ted Cossette qui est en train de se faire une belle réputation, est aussi au programme. Il s'attaquera à Mitchell. Ce devrait être là une autre bonne rencontre. Cossette cogne dur et il faut un solide adversaire pour encaisser ses coups sans succomber.

Bert Harris et Georges Neylan se rencontreront dans le premier engagement de la soirée. Les trois combats seront de dix rondes.

New-York, 10 — Gene Tunney, de Greenwich Village, champion light heavy weight, et Harry Greb, Pittsburgh, se rencontreront ce soir, dans un combat de 15 assauts, à Madison Square Garden. Le vainqueur se mesurera tout probablement avec Georges Carpentier, a déclaré le promoteur Tex Rickard. Le match de ce soir sera le troisième entre Tunney et Greb. Chacun des deux hommes a déjà battu l'autre une fois. Le combat de ce soir règlera la question de supériorité.

Philadelphie, 10.—Pancho Villa, champion poids mouche de l'univers, se rencontrera ici ce soir avec Patsy Wallace, de Philadelphie, dans un combat de 10 rondes pour le championnat.

Il y a un an, les deux hommes se sont mesurés dans un combat sans décision, et Villa a obtenu le verdict de la foule.

Boston, 10.—Johnny Brown, de Newport, a battu Chick Suggs, champion poids coq et poids plume de la Nouvelle Angleterre, dans un combat de 12 rondes. A la troisième reprise, Brown a couché son adversaire sur le carreau, mais Suggs s'est relevé et a continué la lutte.

BOXE AU CLUB BARSALOU

Ce soir, à 8.30, séance de lutte et boxe au local du club Impérial Barsalou, 110 et 112 Delorimier. Le Barsalou aura le concours de plusieurs athlètes de plusieurs autres associations. Mentionnons: Georges Blain, du National, Guérin, de l'Haltérophile, Vésina, du Sainte-Brigide, Arthur Laplante (Ind.). Les clubs Franc-Rieurs et Joffre ont aussi promis leur concours.

Les boxeurs du Barsalou au programme sont Z. Gravel, Huneault, George Turenne, Desjardins, O. Gravel, Latreille, Dorval et autres.

Avec un tel programme tous auront satisfaction. Les amateurs sont cordialement invités.

IL Y AVAIT DEUX DONOVAN

George. Lavigne de cette ville est passé ce matin à nos bureaux pour répondre au correspondant qui lui reprochait certaine erreur dans son record. Lavigne dit que le Mike Donovan dont parle notre correspondant et le Mike Donovan avec lequel il s'est battu sous le nom de Bezenah ne sont pas le même. Le Mike Donovan avec lequel Bezenah s'est battu à Cleveland, en 1896, et qu'il a mis hors de combat en 7 rondes, était né en 1881 à Cork, Irlande, et il se battait encore en 1909, date à laquelle Lavigne l'a perdu de vue. Le vrai nom de Donovan était Michael Mitchell Donovan. Lavigne dit que Sullivan a battu le Mike Donovan dont parle notre correspondant. Il assure que Sullivan l'a battu en 3 minutes et 10 secondes, en 1878 ou 1879.

LE JEU D'ECHECS

LE NATIONAL VICTORIEUX

Les deux équipes du National, classe B et C, ont obtenu un succès complet au cours des dernières rencontres annihilant, pour ainsi dire, leurs adversaires.

La classe B a battu le McGill par le score de 6 à 0, et le C a triomphé du North End par 5 à 1.

CLASSE B

National		McGill	
A. Lamothe	1	A. Gardick	0
D. Saunders	1	L. Theuner	0
Papineau-Couture	1	E. Chemburg	0
C. Manseau	1	G. Patte	0
C. Marchand	1	Perdu par défaut	
L. Ottina	1	A. White	0
Total	6	Total	0

CLASSE C

National		North End	
W. Manseau	1	Sampson	0
M. Bonneterre	0	King	1
Monday	1	Morrisson	0
Savoie	1	Muler	0
Beaupré	1	Cristensen	0
Sauriol	1	Owen	0
Total	5	Total	1

CLASSEMENT: CLASSE A

	Gagné	Perdu
National	7½	½
Westmount	4½	2½
North End	3	12

CLASSE B

	Gagné	Perdu
National	10	2
Westmount	4	1
North End	2	4
McGill	1	20

CLASSE C

	Gagné	Perdu
National	7	4
La Patrie	4	2
Lachine	3½	3½
Maisonneuve	6	5
Iberville	2½	8½
North End	6	12

Comme on le constate, la section des Echecs du National est en tête des trois Classes de la Ligue.

Les officiers de cette section ont tenu parole lorsqu'il promettaient à la direction générale du National qu'ils feraient l'impossible afin de figurer avec honneur dans la course au championnat pour la présente saison.

SOIREE SPORTIVE ET SOCIALE AU NATIONAL

La Palestre du National, rue Cherrier, sera, samedi 15 décembre, le théâtre de l'événement sportif et social de la Fédération Colombophile de Montréal, sous le patronage de M. A. Denis, député du quartier Saint-Denis. Les organisateurs sont à compléter les derniers préparatifs pour que cette fête soit un succès complet. La Fédération Colombophile qui a toujours mené à bien ses entreprises, ne tient pas à déroger, et le public peut être assuré de passer des heures agréables. Tous les moindres détails ont été prévus, tant du côté des cartes que celui de la danse. La Fédération Colombophile qui occupe une place importante dans le sport, a reçu beaucoup d'encouragement sous forme de magnifiques et riches prix, parmi lesquels on compte plusieurs pièces d'or, qui seront distribuées aux heureux vainqueurs de la partie de cartes. Sous le rapport de la danse, il n'y aura non plus rien à désirer. Les organisateurs de cette fête ont retenu les services du fameux orchestre Melody Quintet ainsi que les Melody Kings, sous la direction de M. Andy Tipaldi qui jouit d'une excellente réputation dans les cercles de la danse de la métropole.

Bref, la fête s'annonce sous les plus heureux auspices et ceux qui ne veulent pas être désappointés feraient bien de se procurer leurs billets au plus tôt, car le nombre en est limité.

NOTES DE SPORT

Le Collège Royal Militaire de Kingston a remporté, samedi, le championnat intermédiaire du Canada en battant le club Sarnia par 27 à 3.

John McGraw, gérant des Giants, est actuellement à Londres, et ne pourra, en conséquence, assister à l'assemblée des clubs de baseball, cette semaine, à Chicago.

New Haven, 10—Le club de hockey New Haven a défait les Shamrocks, d'Ottawa, par 2 à 1.

Dans une partie de football jouée à Mayence, les Français ont battu les Allemands par 5 à 0. C'était là la première partie jouée entre clubs des deux nations depuis la grande guerre.

Wild Bill Donovan, l'un des hommes les plus populaires dans le baseball a trouvé la mort dans un accident de chemin de fer, à Forsyth, N.Y., alors qu'il se rendait à Chicago, à l'assemblée des clubs de baseball.

New-York, 10.—Ernest Kockler, de Chicago, et Percy Lawrence, de San Francisco, ont gagné la course de six jours qui s'est terminée samedi soir à Madison Square Garden. Quatorze mille personnes ont été témoins de la fin de la course.

Foley Martin, joueur du club de hockey Calgary, est mort à 23 ans, de pneumonie et d'empoisonnement du sang.

Newark, 10—Francis Apile Appleby, de New York, a remporté le titre de champion des joueurs de billard amateurs à 18.1, en battant John Clinton, de Pittsburgh, par 250 à 214.

Un montant de $16,400 sera distribué en prix entre les concurrents de la course de six jours qui s'est terminée samedi soir, à Madison Square Garden. Une somme de $3,900 a été offerte en prix au cours de la semaine. La balance de $12,000 sera répartie entre les différentes équipes. L'équipe victorieuse recevra $5,000 pour sa part.

Boston, 10—Le club de hockey Boston, champion des Etats-Unis, a défait le Maple A.A. de Boston, par 2 à 0, dans la première partie de ligue de la saison.

Chicago, 10.—Plus de 1200 magnats et joueurs de baseball sont réunis ici aujourd'hui pour élaborer la prochaine saison de baseball. La convention durera six jours. Il est certain qu'il se fera des ventes et des échanges de joueurs qui feront sensation.

LA FEUILLE D'ERABLE

Ce soir, grande assemblée de la Feuille d'Erable dans l'édifice des syndicats catholiques et nationaux, angle des rues Beaudry et Demontigny. On discutera de questions très importantes. Les membres sont invités.

JEU DE CRAPAUD

Le club Ropery a défait le Saint-Charles par 1641 et le Saint-Joseph par 29.120. Le Saint-Charles a triomphé du Royal Canadien par 950. Plus hauts scores: E. Noël, 11,630, 7,810, C. Libolron, 10,750, 10,030, W. Hugon, 8,980, 9,820, W. Goyette, 9,650.

Le Jeu de dames

GENDRON-DUSSAULT

Ce soir, au damier Saint-Henri, la première partie du match Alf. Gendron et R. Dussault sera jouée.

Le passé des damistes en cause nous assure que cette rencontre sera intéressante à plus d'un point de vue..

Il ne sera joué que deux parties; la deuxième aura lieu mercredi soir, au même endroit.

ACTE DE BONNE CAMARADERIE

Afin de ne nuire en rien au match Gendron-Dussault, la direction du Social Sainte-Marie a sagement décidé de remettre sa rencontre de mercredi soir à jeudi, permettant ainsi à ses membres de pouvoir assister au match.

C'est une marque de gentillesse dont on devra tenir compte.

RENCONTRES DU DIMANCHE

Hier après-midi s'est continué la série des parties de Ligue, lesquelles intéressent tant les amateurs non seulement de la ville, mais encore de toute la province de Québec.

Ces réunions amicales sont un trait-d'union entre la gente damiste des différentes parties de Montréal, au cours desquelles il se déploie un nombre infini de passe-d'armes vraiment intelligentes et scientifiques.

Le match d'hier après-midi entre le Social Sainte-Marie et le National, classe A, fut gagné par ce dernier par le score de 4 à 2.

Malgré sa défaite, le Sainte-Marie s'est bravement défendu et méritait un meilleur sort.

Fait digne de remarque: des douze damistes en présence, dix étaient des ex-membres de l'ex-club Lafontaine, qui eut, un certain temps, une vogue encore inconnue jusqu'ici.

Seuls, MM. W. Labrecque et L. Ottina, n'en étaient pas membres.

Détails de la rencontre:

Sainte-Marie		National	
Ed. Auger	0	C. E. St-Maurice	1
A. Roady	½	W. Lafrance	½
S. Laurence	½	W. Labrecque	½
P. Rhéaume	0	L. Ottina	1
W. Gauthier	1	J. Beaulieu	0
P. Guilbault	0	J. A. Bleau	1
Total	2	Total	4

CLASSE C

Le club Villeral, de cette classe, devient formidable et semble devoir tout balayer sur son chemin.

C'est ainsi qu'à la rencontre d'hier, il a complètement déclassé son rival, le Social Sainte-Marie, dans un match de Ligue, dont voici le résultat:

Villeral		Sainte-Marie	
J. Tremblay	½	S. Desaulniers	½
P. Viens	1	E. Landry	0
F. Brazeau	1	F. Labelle	0
P. Demers	1	J. Lamarche	0
J. Gratton	½	C. Chabot	½
E. Croteau	1	A. Barrette	0
E. Paré	1	A. L'Archevêque	0
J. O. Chapleau	1	J. Champoux	0
Total	7	Total	1

QUATRE CLUBS COMPOSENT LA NOUVELLE LIGUE

La "Eastern Canada Hockey League" s'est organisée avec quatre clubs: le National et le Victoria, de Montréal; le Trois Rivières et les Sons of Ireland, de Québec. Le Saint-Patrice, d'Ottawa a du être mis de côté, lorsque l'Association de Hockey Amateur de la province de Québec eut refusé de reconnaître la nouvelle ligue si elle admettait le club de la capitale dans ses rangs. Les demandes d'admission des clubs Sherbrooke et Chicoutimi ont été refusées. La saison de la ligue s'ouvrira le 5 janvier prochain, alors que le Victoria ira rencontrer les Sons of Ireland. Le 7 janvier, le National jouera sa première partie, alors qu'il recevra la visite du Trois-Rivières.

Le patron de la ligue, M. T. Howard Stewart, a promis de donner une coupe, emblème du championnat. Voici la liste complète des officiers du club: patrons, T.-Howard Stewart, Montréal; Miles Lonergan, J.-H. Price, Québec; Thomas Wark, James Murray, Trois-Rivières; F.-C. Laberge, J.-O. Labrecque, Major H.-B. McDougall, Montréal; président, George-S. McSweeney; premier vice-président, Major F.-E. Gendron, Québec; deuxième vice-président; C.O. Baptist, Trois-Rivières; secrétaire, L.-H. Upton, Montréal; trésorier honoraire, J.-A. Lalanne, Montréal.

Voici l'échelle des parties pour la saison:

5 janvier—Victoria vs Sons of Ireland.
7 janvier—Trois-Rivières vs National.
10 janvier—National vs Victoria; Sons of Ireland vs Trois-Rivières.
13 janvier—National vs Sons of Ireland.
14 janvier—Trois-Rivières vs Victoria.
17 janvier—Sons of Ireland vs Victoria.
20 janvier—National vs Trois-Rivières.
23 janvier—Trois-Rivières vs Sons of Ireland.
24 janvier—Victoria vs National.
26 janvier—Victoria vs Trois-Rivières.
28 janvier—Sons of Ireland vs National.
30 janvier—Victoria vs Sons of Ireland.
31 janvier—Trois-Rivières vs National.
2 février—Sons of Ireland vs Trois-Rivières.
4 février—National vs Victoria.
7 février—Trois-Rivières vs Victoria.
8 février—National vs Sons of Ireland.
10 février—National vs Trois-Rivières.
11 février—Sons of Ireland vs National.
13 février—Victoria vs National.
15 février—Trois-Rivières vs Sons of Ireland.
18 février—Sons of Ireland vs National; Victoria vs Trois-Rivières.

LE COLLEGE LOYOLA EST CHAMPION JUNIOR

Le club de rugby du Collège Loyola a remporté samedi le titre de champion du Canada en battant le Toronto Canoe Club par 9 à 2 dans la partie jouée au Cirque Molson. Les deux clubs sont de force à peu près égale et la joute a été aussi contestée et aussi excitante qu'on peut le souhaiter.

Le seul "touchdown" de la partie a été fait par Jimmy Corcoran du Loyola qui jouait comme substitut, et qui a été le héros de la journée. Il remplaçait Montague sur les ailes et n'était sur l'équipe que depuis quelques instants lorsqu'il accomplit l'exploit qui donna la victoire à son club.

Composition des équipes:

Collège Loyola — Montague, Altimas, Sulnaga, Skelly, Pickering, Donovan, Noble, Maloney, Dunn, O'Connor, Bannon, Carcoran, Mulligan, Scott, Tynan.

Toronto C. C. — Gore, Bowden, Roadway, Bowesfield, Kingsley, Edgar, O'Brien, Pugsley, Crow, Wright, McGregor Saunders, Costello, Shrebet, McBride, Woodburn.

Arbitre, Dr Cyril Flanagan; umpire, Joe O'Brien.

DOUBLE DEFAITE DU CLUB MONTREAL

Québec, 10.—Les clubs Québec et Lévis ont gagné les parties de la Ligue de quilles Provinciale jouées ici. Le club Québec a défait le Montréal prenant deux parties sur trois, et Lévis a battu les visiteurs par le même score. M. Lamy, du club Québec, et Bédard, du Montréal, ont été les meilleurs joueurs. Le premier a obtenu le plus fort total, 613, et le second a fait la plus forte partie simple, 233. Scores:

MONTREAL

Bryson	176	159	164	499
Desauteis	187	174	171	532
Sparey	169	182	173	524
Bédard	159	233	165	557
Talbot	157	173	202	532
Total	848	921	875	2644

QUEBEC

Lamy	235	159	219	613
Dorval	164	162	187	513
E. Gagnon	194	191	184	569
Fortier	184	165	147	496
Duquet	177	176	160	513
Total	944	863	897	2704

MONTREAL

Bryson	166	159	138	463
Desauteis	180	166	103	468
Sparey	168	152	166	486
Bédard	151	165	167	483
Talbot	167	170	168	505
Total	862	782	761	2405

LEVIS

Hamel	143	142	189	474
Carrier	166	158	168	492
Michaud	151	172	134	457
Roberge	165	146	173	484
Verreault	195	171	166	532
Total	820	789	830	2439

AU PROFIT DU CLUB

Les employés de tramways, division Saint-Denis, ont décidé de donner un grand concert qui aura lieu les 11 et 12 décembre, à 8.30, à la salle des Employés de Tramways, coin des rues Saint-Denis et De Fleurimont. Les recettes de ce concert seront versées au fond de leur club de hockey. Parmi les numéros qui figureront au programme, nous remarquons la Chorale Saint-Jacques, le Cercle Lapierre, M. et Mme O. Guimond, M. Pitre, H. Eugène Lapierre et Mme Arthur Lapierre, et plusieurs autres bons numéros. Les Employés de Tramways comptent que leurs amis se rendront en foule à ce concert qui, en même temps qu'ils passeront une soirée agréable, aideront à supporter le club de hockey des Employés de Tramways, division Saint-Denis.

DEFI DE CADORET

Kid Cadoret, boxeur à 114 livres, de Berlin, N. H., lance un défi à Young McNaughton, de Québec et à Jimmie Britt, de Montréal. Il a déjà fait partie nulle avec McNaughton. Inf., Club Cigar Store, Berlin, N. H.

LE SAINT-CLEMENT II

Le club de hockey Saint-Clément II a élu les officiers suivants: Gérant, A. Catelli; capitaine, R. Toupin; joueurs: A. Bernier, R. Toupin, R. Brodeur, R. Tessier, L. Lajeunesse, R. Hamel, R. Robitaille, O. Bourgeault, E. McSween et A. Turcotte; entraîneur, L. McAvoy; arbitre, D. Brodeur.

Tous les clubs de 16 à 18 ans sont priés de communiquer avec le promoteur R. Brodeur, LaSalle 2824W ou par lettre, 2970 Est, Ste-Catherine.

Le Saint-Clément II jouera ses parties le vendredi soir, de 9 à 10, à la patinoire Champêtre.

LES MEMBRES DU CANADIEN JOUENT AU GOLF A GRIMSBY

Toute cette semaine, ils joueront deux véritables parties par jour.

SAMEDI A TORONTO

Grimsby, 10.—Le club de hockey Canadien commence aujourd'hui sa deuxième et dernière semaine d'entraînement à Grimsby. Si l'on en juge par ce que disent les joueurs, ils laisseront cette jolie petite ville d'Ontario en grande forme et en mesure de causer une grosse surprise au Toronto lorsque ces deux clubs feront l'ouverture de la saison à Toronto samedi soir prochain.

Après leur dur travail de la semaine dernière, les joueurs se sont reposés dimanche. Il n'est venu aucun visiteur de Montréal bien que deux des amis de Morenz soient venus ici de Stratford, en automobile, samedi afin de voir la nouvelle recrue du Canadien à l'oeuvre avec ses camarades. Ils sont repartis heureux de pouvoir dire aux gens de Stratford que Morenz se gagnera tout probablement une place sur l'équipe, qu'il est très heureux avec son nouveau club et qu'il est enchanté de ses nouveaux camarades et de la direction du club.

Le club n'a pas pratiqué samedi avant-midi, mais les joueurs ont fait une promenade à pied et ceux d'entre eux qui se livrent au golf ont joué une partie au terrain de golf de l'endroit. Odie Cleghorn est un expert et il a joué une très bonne partie. La pratique de samedi après-midi a duré soixante minutes et a été très rapide. Toute l'équipe s'est mise à l'oeuvre de grand coeur et a joué avec énergie, sachant qu'elle aurait un bon repos dimanche.

Dimanche, le temps était agréable au possible. C'était une vraie journée d'été, chaude et douce. Tous les joueurs se sont levés à temps pour assister à la messe à la petite église catholique où leur présence a vivement soulevé la curiosité et l'intérêt. Le père Miller a donné de bons conseils aux joueurs. Il les a complimentés sur leur bonne conduite, leur tenue de gentlemen et de ce qu'ils se sont fait tant d'amis pendant leur séjour de cette année et de l'an dernier à Grimsby. Après la messe, la plupart des joueurs se sont rendus aux Chutes Niagara en automobile, et ont visité cette région. Les amateurs de golf ont joué leur partie et toute l'équipe s'est couchée de bonne heure dimanche soir. Chacun s'est mis au lit bien déterminé à se lever de bonne heure lundi afin de se mettre à l'oeuvre plus sérieusement que jamais et à terminer l'entraînement.

Le gérant Léo Dandurand est bien déterminé à faire l'impossible pour que son club soit dans la meilleure condition possible lorsqu'il entrera sur la glace samedi soir à Toronto. Les joueurs partagent son ambition et ils veulent que le Canadien fasse un heureux début dans la course au championnat. Il y aura tout probablement deux pratiques par jour d'ici à ce que le club parte de Grimsby. Ces pratiques seront de vraies parties, avec un arbitre, les chronométeurs et le reste. Toute la semaine, le club jouera dans les mêmes conditions qu'il jouera samedi soir prochain contre le Toronto. Ce seront là pour ainsi dire de véritables parties, des parties qui ressembleront autant que possible aux parties de ligue, car la direction veut donner aux nouveaux joueurs l'expérience du style professionnel et elle veut leur faire acquérir la connaissance du jeu de leurs camarades, les rendres familiers à leur manière de jouer.

ILS FONT MATCH NUL

Saskatoon, 10.—Les clubs de hockey Saskatoon et Edmonton ont fait partie nulle de 2 à 2. Les deux équipes rivales ont joué une période supplémentaire de 20 minutes, mais sans résultat. Lalonde a compté les deux points de son club.

LIGUE DE BILLARD

Ce soir, à 8 heures 30, aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, Conseil Lafontaine, rue Sherbrooke, l'ouverture de la saison de la Ligue de Billard Montréal, classe A. Les Chevaliers de Colomb recevront la visite du National et tout fait prévoir une lutte contestée. Tous les amateurs de billard sont invités et devraient se faire un devoir d'être présents. Ils peuvent être assurés qu'ils passeront une très agréable soirée.

Résultat des parties jouées dans la classe C au Conseil Lafontaine:

P. Damien, 28; séries, 3-4-4. D.-R. Elie, 50; séries, 5-4-4.

A. Saint-Pierre, 50; séries, 6-5-5. F. Walter, 14; séries, 3-2.

F. Walter, 50; séries, 5-5-4. P. Damien, 36; séries 4-4.

JEU DE CRAPAUD

Les parties de la ligue du Nord ont donné le résultat suivant: le club L'Archevêque a défait le Saint-Stanislas par 850, et le Saint-Louis a été défait par le Libéral-Laurier par 4,850. Ont fait 7000 et plus: L'Archevêque, A. Bédard, 11,330, R. Légaré, 9,460, C. Dubreuil, 8,080, E. Lelièvre, 7,300. Saint-Stalislas, E. Lévesque, 8,400, Et. Joly 8,110, E. Joly, 8020, A. Pelletier, 7820, P. Decelles, 7,710. St-Louis, L. White, 8,990, A. Carrière, 7070, Libéral-Laurier, A. Tremblay, 9,430, B. Beaupré, 9140, J. Amyot, 8,980.

CLUB SAINT-JOSEPH

Mercredi soir, 12 courant, à 8 heures, assemblée générale mensuelle des membres du club.

JEAN-PAUL SAINT-ONGE, gérant du club de hockey des Employés de Tramways de la division Saint-Denis.

ARTHUR GAGNE CONTRE BLAIN VENDREDI SOIR

Le programme de la soirée de boxe et de lutte du National, vendredi prochain, était déjà complet tel que nous l'avons publié il y a quelques jours. On vient d'y ajouter cependant et la séance de vendredi y gagne un surcroit d'intérêt. C'est à se demander si le National n'est pas en train de gâter le public en lui offrant tant d'attractions le même soir. A tout événement, c'est aux amateurs d'en profiter.

Eugène Brosseau a réussi à trouver un adversaire pour Georges Blain. Celui-ci devra faire face à R. Gagné, du Sainte-Brigide. Ce sera sans doute le combat principal de la séance. Au tournoi du club Sainte-Brigide, la semaine dernière, Blain devait rencontrer Spunt. A la suite d'un malentendu cependant, Blain ne s'est pas rendu au tournoi. Ses admirateurs auront hâte de le voir aux prises avec un autre boxeur du même club. On sait que Blain a été dénommé le Battling McGovern de Montréal et ceux qui l'ont vu à l'oeuvre savent que ce surnom n'est pas usurpé.

Voici les différents combats supplémentaires qui viennent d'être ajoutés au programme de boxe:

112 livres: Geo. Blain, National, vs A. Gagné, Saint-Brigide.

112 livres: A. Giroux, National, vs A. Martel, Impérial Barsalou.

126 livres: L. Boudreau, National, vs G. Smith, Highlander.

Boudreau a été obligé de sortir de sa classe, 126 livres, pour obtenir un combat. Le boxeur de la rue Cherrier est confiant en la victoire cependant. On sait que Boudreau est réputé comme l'un des meilleurs cogneurs du National.

Giroux est le fils d'Arthur Giroux, ancien boxeur. Tel père, tel fils. Le jeune Giroux est plein d'action et toujours, il plait au public. Son adversaire détient le championnat du Club Impérial Barsalou.

LA SOIREE SOCIALE DU 12

C'est mercredi prochain qu'a lieu la seconde soirée sociale de la saison sous le distingué patronnage de M. F.-C. Laberge, président de l'Association, et de Mme Laberge. Tous les membres du National doivent se faire un devoir d'assister à cette fête de famille. Les billets sont déposés au controle de la Palestre.

La nécessité d'une oeuvre comme celle du National ne fait plus de doute pour personne aujourd'hui, du moins pour ceux qui prennent réellement à coeur l'avenir des nôtres et qui prennent la peine de réfléchir. Depuis que le National est installé dans sa maison de la rue Cherrier, son action s'est étendue considérablement et l'on peut maintenant porter un certain jugement sur son oeuvre. Chaque jour, il nous est donné de recevoir de nouveaux témoignages d'appréciation. L'un des derniers est venu de M. J.-A. Vaillancourt, président de la Banque d'Hochelaga.

"L'Association de la rue Cherrier, nous dit M. Vaillancourt, marque une amélioration considérable dans notre organisation nationale. Une telle association était nécessaire et il y avait longtemps que ce besoin se faisait sentir. Nos compatriotes anglais avaient la Y.M.C.A.; il nous fallait le National. Mes collègues au conseil d'administration de la Banque d'Hochelaga et moi-même avons compris tout de suite l'importance d'une oeuvre semblable pour les Canadiens-français. C'est pourquoi, lors de la grande campagne de souscription, la Banque d'Hochelaga a été l'une des premières à y aller de son obole et à encourager les membres de son personnel à faire partie de cette association sportive, qui doit être et qui est plus qu'une association sportive. Les Canadiens-français, les jeunes surtout, doivent se faire un devoir d'être membres du National et ensuite, de fréquenter la maison de la rue Cherrier. Ça vaut certainement mieux que de passer son temps au cinéma. Dans la nouvelle campagne de recrutement qu'elle vient d'entreprendre, l'Association du National a certes droit à notre encouragement. Pour sa part, la Banque d'Hochelaga et son président souhaitent pleinement au National de réussir."

Il nous fait plaisir d'enregistrer ce nouveau témoignage d'appréciation pour l'oeuvre du National et de le porter à la connaissance du public.

QUILLES A SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 7. — Le club de quilles Manhasset a battu le Penman par 89 points. Scores:

MANHASSET

Chabot	144	125	146	415
St-Jean	185	126	148	459
Moreau	138	148	155	441
H. Barré	172	178	214	564
Le. Sicotte	167	130	146	433
J. Monet	163	138	170	471
	959	845	979	2783

PENMAN

Alb. Lord	155	145	143	443
Bernard	109	135	170	414
Gauthier	117	153	138	408
E. Campbell	174	142	168	484
Ald. Lord	155	148	146	449
L. Gladu	159	123	214	496
	869	846	979	2694

VICTOIRE DU MONT-ROYAL

Le club Mont-Royal de la classe C a reçu la visite du club Saint-Ambroise et l'a défait dans les trois parties. Scores:

Saint-Ambroise

Daoust	118	127	112	357
Beauvais	133	132	137	402
Laverdure	135	120	110	365
Toupin	118	97	131	346
Trudeau	158	160	134	452
	662	636	624	1922

Mont-Royal

Legault	178	145	171	494
Giroux	155	155	155	463
Lussier	142	158	173	473
Lagrenade	198	180	185	563
Choquette	155	164	200	519
	828	800	884	2512

Le club Mont-Royal lance un défi à tout club de la classe C. Pour information appeler D. Giroux, Tél. St-Ls 1827J entre 6 et 7 h.

CLUB DE GOURET UNDERWOOD

Le Club de Gouret Underwood a élu les officiers suivants pour la saison 1923-24: président, M. Geo. Wakefield; vice-président, M. C. Dunn; trésorier, M. J. Kernan; secrétaire, M. L.-O. David; gérant, M. J.-A. Bérubé; capitaine, M. W. Hort.

Cette année est beaucoup plus forte que celle de l'an dernier, et lance un défi à tout bon club amateur de la Province, tels que le Saint-Jérôme, le Saint-Hyacinthe. Inf. J. A. Bérubé, gérant, 109 Notre-Dame Ouest, Montréal, tél. le soir Calumet 7545J.

GIRL GUIDE REMPORTE ENCORE LES HONNEURS

Samedi soir, à l'exposition du Maisonneuve Canine Club, pour la deuxième fois en huit jours et la troisième fois en moins de trois semaines, Saint-Roch Girl Guide a gagné la coupe offerte pour le meilleur sujet de l'exposition, le bouledogue de Québec battant ses concurrents haut la main. Au cours de la journée, dans les classes confinées aux sujets de sa race, Girl Guide avait déjà remporté le prix offert pour le meilleur sujet des deux sexes. Yamanoto Challenger, gagnant le prix offert pour le meilleur sujet mâle. Dans le concours final, Girl Guide pilotée par le Dr J. H. Villeneuve, se classa première, l'Airedale Northcliffe Rescal prit le deuxième prix, et le setter irlandais Sonora Acho se classa troisième.

Girl Guide gagna aussi les prix offerts pour le meilleur bouledogue né au Canada et pour le meilleur sujet de n'importe quelle race né au Canada.

En meilleure condition, peut être que la semaine dernière, Girl Guide n'eut aucune difficulté à vaincre l'opposition dans les chiens de sa race et quand Bob Ross, le juge de l'exposition, lui octroya le grand prix final, les applaudissements du public manifestèrent la popularité de la décision.

Les Canadiens-français n'étaient pas très nombreux parmi les exposants, mais ils remportèrent quantité de prix, couronnés tels qu'ils furent par la victoire du bouledogue québécois. Dans les bergers anglais, A. Codoret, quatre premiers prix.

Bouledogue anglais, Saint-Roch Jumbo, un deuxième et un troisième. Girl Guide, un premier, trois prix spéciaux, grand prix final.

Setters irlandais—A. Trudeau, Sonora Alcho, un premier prix; E. Lachapelle, un premier prix.

Pekinois—Mlle C. J. Laviolette, deux premiers prix, prix spécial.

Dans les Alsaciens—Geo. A. Mayrand, un premier prix, deux deuxièmes prix.

Dans les Groenendael—Geo. Domus et Huet, deux premiers prix.

Dans les Bouviers des Flandres—E. Rouly, un premier.

Chs G. Brousseau, un premier, Oscor Cyr, un premier.

Dans les Irish Terriers—T. A. Camu, Galtimore Pat, deux premiers prix.

Dans les Boston Terriers, le Dr Archambault, First Up Kid, un premier prix et un prix spécial. L.-B. Séguin, Sable Souvenir, un premier prix et quatre deuxièmes. Central Dog Kennels, Central Lucky Girl, propriétaire, Eug. Labelle, un deuxième et deux troisièmes prix. Central Dog Kennels, Central Ned, deux troisièmes prix.

Dans les Poméraniens, M. J.-E. Lepailleur, Prince, un premier prix; Mme A. Latouche, Alin Nenette, un premier prix, un prix spécial.

L'honorable juge J.-B. Archambault et M. Jos. Mercier, C.R., étaient au nombre des spectateurs intéressés.

M. PAUL MERCIER AU CANADIEN DE S.-HENRI

Le club de raquette le Canadien de Saint-Henri a donné dimanche une grande soirée à ses salles. Les membres du club ainsi que les dames ont eu la bonne fortune d'entendre une conférence par M. Paul Mercier, député, qui leur a raconté son voyage aux Iles de la Madeleine et en Acadie. M. Mercier a su intéresser nos sportsmen qui l'ont écouté avec une vive attention. Il leur a fait passer une heure fort agréable.

M. Evangéliste Hogue, président du Canadien, s'est fait l'interprète de l'assistance et a remercié le conférencier de sa jolie causerie et l'a invité à revenir de temps à autre, lorsque ses occupations lui en laisseront le temps, faire quelque récit à ses amis du Canadien qui seront heureux de l'entendre.

Les auditeurs sont retournés chez eux enchantés de leur soirée et bien décidés à profiter de l'aubaine si elle se représente.

Ce soir, assemblée générale du Canadien afin de compléter les arrangements pour la messe de minuit. Comme on le sait, le Canadien entendra cette année la messe de minuit à Saint-Irénée. Tous les membres sont invités à l'assemblée de ce soir.

EATON vs CHANTECLERC

Le club de quilles Eaton a remporté une belle victoire sur le Chanteclerc. Il convient de dire que celui-ci a joué de malchance. Scores:

EATON GLOVES

R. Bellemare	147	134	169	450
Gadoua	118	158	149	425
Dutil	133	169	144	446
Trudeau	117	159	175	451
Lysee	167	147	116	430
	682	767	753	2202

CHANTECLERC

Smith	114	123	145	382
Miller	122	161	136	419
Chamberlan	113	115	122	350
Mayrand	121	169	130	420
Descoteau	147	129	143	419
	617	637	736	1990

CLUB DE HOCKEY FERLAND

Le club de hockey de la Maison Latourelle, de Verdun, champion de la Ligue Intermédiaire de Verdun pour 1922-23 s'est réorganisé et portera cette année le nom de "Ferland", maison d'affaires bien connue, de Verdun.

Le club Ferland (ci-devant Maison Latourelle) a remporté de brillants succès par le passé et n'entend pas dormir sur ses lauriers. Déjà, bon nombre de ses anciens joueurs ont signé et le public de la partie sud peut s'attendre à voir, cette année encore, du hockey de première valeur.

L'élection des officiers a donné les résultats suivants: président, H. Ferland; premier vice-président, J. Hébert; deuxième vice-président, J.-E. Laniel; gérant, F. Quilliam; ass. gérant, W. Désormeaux; sec.-très., H. Bonenfant; sec.-corr., E. Dion; directeurs: L. Groulx, D. Chatel et H. Proulx.

L'assemblée s'est close après un récital de chants canadiens, par MM. Hébert et Bonenfant.

Le club Ferland aimerait à communiquer avec tout bon club amateur de la campagne.

Pour informations, s'adresser par lettre à E. Dion, 1363 rue Evelyn, Verdun ou tél. Victoria 1799.

SYRACUSE TENTE DE GARDER SA FRANCHISE

Syracuse, 10—La franchise du club de baseball Syracuse dans la Ligue Internationale restera ici si la ville et le voisinage fournissent une assistance moyenne de 20,000 personnes a déclaré hier, à la Chambre de Commerce, Philip-G. Barteime, président du club.

Cette déclaration signifie, dans l'opinion des sportsmen, que les officiers du club considèrent Syracuse une meilleure ville que Montréal pour le baseball. On sait en effet qu'il avait beaucoup été question de transférer la franchise de Syracuse à Montréal. La Chambre de Commerce a nommé un comité afin de travailler à assurer au club l'appui et l'encouragement dont il a besoin.

LA FORTUNA
EN TROIS FORMES
Corona, Regalia Impériales
— ET —
Petit Coronas
Jolis Cadeaux Appréciables pour les Fêtes
GOULET FRERES
MONTREAL.

Les Bruyères Kola Krust
sont d'abord traitées suivant le célèbre procédé de Kola, puis soumises au traitement qui les encroûte.
Il en résulte la pipe la plus légère, la plus fraîche, la plus douce et la plus durable que vous puissiez désirer.
Toutes formes, toutes grosseurs, chez tous les bons marchands de tabac.
UNE PIASTRE

Kola Krust
CORSICAN BRIAR
"Une vieille amie dès le début"
Gare aux contrefaçons!

pour LES PATINEUSES

Aucun sport ou amusement peut-être ne permet de déployer autant de grâce et de symétrie que le patinage.
C'est, assurément, la raison qui en fait l'amusement recherché des dames.
La Compagnie Starr a toujours donné une attention spéciale à la fabrication des patins de dames et, chaque année, elle en fabrique plusieurs modèles exclusivement pour les dames.
Le patin "Rex" pour dames, tel qu'illustré plus haut, est peut-être le plus populaire; ses lames sont bien trempées partout, l'acier vient de Sheffield et a été soumis à une analyse spéciale, et tout le patin est fortement nickelé et brillamment poli.
Si votre fournisseur ne vend pas les patins Starr, écrivez-nous et nous vous expédierons gratuitement un catalogue illustré faisant voir tous les derniers modèles.
The STARR M'FG CO. LIMITED
Dartmouth - - Nouvelle-Ecosse.
Succursale de Toronto: 122, Wellington Street West.
STARR SKATES
MADE IN CANADA - USED ALL OVER THE WORLD
Les MEILLEURS à cause de leur trempe

Continuez à fumer les Tabacs Canadiens Naturels
FOREST FRÈRES
5 Variétés 5
226-l.n

MIC-MAC
Papiers à Cigarettes
Fabriqués en France avec du papier de riz pur

Le Bon Vieux Cigare
Qualité maintenue depuis 40 ans.
PIG TOP
5¢
L.O. GROTHE, Ltée., MONTREAL
230-l,v,a,C

Partout!
BRIER
Le Tabac avec un coeur
15¢
20¢
80¢
10,12,14

FETES DU SOIXANTE-QUINZIEME ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVEE DES PERES OBLATS A S.-PIERRE

Suite de la page 3

Avant de quitter la terre, dit l'orateur, Notre-Seigneur fonda, et établit sur des bases permanentes, son Eglise, à qui il confia la mission sublime de continuer son oeuvre de rédemption et de salut parmi les hommes.

Cette mission se résume dans la bouche de Notre-Seigneur en ces quelques mots: "Comme mon Père m'a envoyé ainsi je vous envoie. Allez prêcher toutes les nations, leur enseignant ce que vous avez appris de moi; ceux qui croiront et seront baptisés seront sauvés, ceux qui ne croiront pas seront condamnés".

La prédication de la parole divine est donc l'oeuvre par excellence de l'Eglise Catholique. Saint-Paul disait aux Corinthiens: "Je ne suis pas venu ici pour baptiser mais pour prêcher;" "I cor. I-17 et Saint-Pierre faisait entendre aux chrétiens de Jérusalem que les apôtres devaient consacrer tout leur temps à la prière et à la prédication de la parole de Dieu.

L'Eglise de Dieu est donc par essence un corps enseignant; c'est pardessus tout une association de prédicateurs et d'auditeurs; c'est une université immense qui a établi des chaires dans toutes les villes, dans tous les villages, dans les centres les plus petits et les plus éloignés de l'univers.

Elle forme ses professeurs dans les collèges classiques, puis dans les séminaires, et dans les universités; et quand ces professeurs ont prouvé par leurs vertus, leurs talents et leurs progrès dans la philosophie, l'Ecriture-Sainte, la théologie, et dans bien d'autres sciences leur savoir et leur zèle, Elle les envoie au peuple dont ils deviennent les guides et les défenseurs.

Aussi de dimanche en dimanche, dans le monde entier, les enfants de Dieu se réunissent autour des chaires chrétiennes et là, après avoir donné à Dieu l'hommage de leur adoration, de leur respect et de leur obéissance; après avoir offert en union avec le prêtre le Saint Sacrifice de la messe, ils écoutent le professeur attitré de l'Eglise; ils reçoivent là, l'inspiration, la direction, et l'aliment de leur vie spirituelle.

C'est cette parole de Dieu qui a converti le monde païen, qui a détruit l'idolâtrie et qui a établi sur la terre les fondements de notre civilisation moderne.

Toute puissante aujourd'hui, comme elle l'était quand Dieu créa l'univers, et quand plus tard les apôtres enseignaient personnellement les peuples, la parole de Dieu éclaire l'intelligence, console le coeur et embrase l'âme d'amour divin et de charité pour le prochain. Elle fait comprendre le mal du péché, la honte du vice, les malheurs de l'impiété; elle fait aimer la vertu, elle encourage les bonnes oeuvres; elle fortifie contre les tentations ,elle porte à la pénitence, elle inspire l'héroïsme du sacrifice et de l'expiation.

Aussi, rien d'étonnant de voir que dans tous les pays, d'époque en époque dans le cours des âges, des hommes d'élite, des hommes inspirés, se sont levés et ont fondé des associations de prédicateurs; ont établi des instituts, où des prêtres faisant une spécialité de la prédication, organiseraient toutes leurs études, dirigeraient tous leurs efforts vers cette fin.

Or, parmi les plus récents, mais non pas les moins remarquables, de ces fondateurs d'Ordres il est une figure qui se dessine, d'une manière plus frappante et plus admirable que toutes les autres. C'est celle d'un évêque de France, dernier rejeton d'une famille noble; Monseigneur Charles Joseph Eugène de Mazenod.

Il avait compris lui, dans sa piété d'ange, dans son zèle d'apôtre, l'importance de la prédication populaire; et pendant plusieurs mois il s'était consacré à l'oeuvre des missions et des retraites, il avait vu de ses yeux, l'effet prodigieux de ces saints exercices sur les populations et sur les individus, et dans son désir de centupler ses efforts, et sans doute, sous l'inspiration de l'Esprit Saint il fonda une Société de missionnaires qu'il s'empressa de consacrer à la Mère de Dieu: il établit la congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Depuis plusieurs années déjà il jouissait des consolations que lui apportait de partout son oeuvre apostolique.

Ses missionnaires s'étaient multipliés, leurs succès étaient merveilleux, on aimait leurs sermons clairs, simples, nourris de la moelle de l'évangile. Ils étaient demandés partout, en France, dans le nord de l'Italie, en Angleterre, en Irlande.

On comprenait qu'une génération d'hommes d'élite venait de se former et de s'élancer à la suite du Maître, avec tout l'enthousiasme de la jeunesse et le zèle de l'amour divin.

C'est vers cette époque que le pieux Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, rencontra Monseigneur de Mazenod. Ces deux hommes si zélés, se connurent avec joie et s'aimèrent avec sincérité.

Monseigneur Bourget avait rencontré, quelque part en France, des missionnaires Oblats, il les avait entendu prêcher, et il venait manifester au fondateur son désir immense d'avoir quelques-uns de ces hommes dans son diocèse.

L'amitié mutuelle, qui venait de s'établir entre ces deux nobles coeurs, rendit facile, et en quelque sorte naturel, l'accomplissement de ce désir.

Aussi, quelques mois seulement après la visite de l'évêque de Montréal en France, quatre Oblats arrivaient en Amérique, les Pères Honorat, Telmon, Beaudraud, Lagier.

Après avoir passé un certain temps à Longueuil, les Oblats furent appelés un jour au palais épiscopal, où Monseigneur leur dit: "Il est dans ma ville épiscopale un quartier pauvre ,éloigné, où les hommes sont encore bons, je crois, les femmes sencore chrétiennes, les enfants ont encore un peu de piété, mais où le manque de facilité pour aller à l'église et à l'école exerce une influence désastreuse à tous les points de vue. C'est ce quartier que je vous confie, mes Pères: allez, ces âmes vous seront comptées au ciel."

Et les Oblats plantèrent ici cette branche de leur congrégation qui venait d'être détachée de l'arbre majestueux cultivé en France. Cette branche prit immédiatement racine; vivifiée par les rayons de la piété et de la vertu des Pères, arrosée par la générosité des fidèles,elle devint bientôt, elle aussi, un arbre splendide. Une église fut bâtie immédiatement. tE quelle église! Regardez, mes Frères, la majesté de ces arceaux du plus pur gothique, admirez ces ogives, considérez la solidité de ses murs en pierres de taille, regardez cette tour, ce clocher gracieux, ces verrières exécutées en Europe; visitez cette sacristie monumentale, qui vient d'être achevée au prix de 50,000 dollars, avec sa salle de bibliothèque paroissiale, ses salles de réunion, son baptistère, sa chapelle de congrégation. Et dites-moi si l'on peut rêver quelque chose de plus beau et de plus complet pour une paroisse moderne.

Pendant que cette chapelle magnifique se construisait, les Oblats bâtissaient la maison de leur communauté, une maîtrise, des écoles, un cercle paroissial, et ils fondaient ces congrégations qui, par le nombre de leurs membres, leur esprit si catholique, leur immense influence pour le bien, font encore aujourd'hui, et plus que jamais, l'admiration de la ville entière: la Société de Tempérance, la Congrégation des Hommes, dont j'ai eu l'insigne honneur d'être le directeur autrefois, la Congrégation des Jeunes Gens, des Enfants de Marie, et l'admirable Société des Dames de Sainte-Anne; puis les Dames Patronnesses et les Conférences Saint-Vincent de Paul.

Bien des Pères se sont succédé ici, depuis que les premiers Oblats ont jeté les bases de cet admirable établissement paroissial, mais tous ces prêtres avaient la même marque de formation, la même piété, le même zèle, le même amour des âmes; et après 75 ans l'esprit du fondateur apporté ici par les premiers Pères, hante encore cette maison de Saint Pierre et préside encore aux mêmes exercices de leur vie religieuse.

Par leur dévouement admirable, par leur travail infatigable, ils ont fait de cette Eglise un centre de piété ardente envers le Sacré-Coeur et la très Sainte Vierge. Qu'il est beau, mes Frères, de voir, chaque matin de l'année, dès l'aube, des centaines de personnes se presser au pied du Trône de Jésus-Hostie et recevoir leur nourriture céleste: des vieillards aux cheveux blancs, des enfants au front d'ange, des hommes d'affaires, des ouvriers, des hommes de profession, des jeunes gens, des jeunes filles, des mères de famille, se rassemblent, à cette table sainte pour glorifier Notre-Seigneur et puiser abondamment la grâce qui donne la pureté, l'intelligence et la force d'accomplir leurs devoir!

On a distribué 210,000 communions, ici, l'an dernier, ce qui fait une moyenne de 600 par jour.

Et quel spectacle admirable n'offre pas le 1er vendredi du mois avec sa garde-d'honneur, son exposition du Saint Sacrement tout le jour et ses réunions enthousiastes du soir, ses cantiques pieux chantés par 2,000 personnes, son sermon, son Amende-honorable!

Puis les réunions mensuelles du très saint Rosaire avec cette procession si touchante de la statue de la Madone. Ces beaux chants, cette prédication!

Ce sont ces dévotions intenses, mes Frères, qui font rêver du ciel et qui font entrevoir dès ici-bas, les jouissances qui attendent au-delà du tombeau ceux qui aiment le Bon Dieu et qui lui sont fidèles.

Mais l'oeuvre admirable des Pères Oblats dans cette paroisse n'a été possible que par le bon esprit, la piété et la générosité des anciens citoyens de ce quartier. Ah les Anciens!! nous ne saurions les oublier en ce grand jour de fête de la Paroisse Saint-Pierre! Comme les Oblats les aimaient les Anciens, et comme ceux-ci, en retour aimaient les Oblats! Sans doute du haut du ciel, ces anciens, c'est-à-dire: vos pères et vos mères, mes Frères, assistent à cette fête de famille, ils admirent eux aussi, et ils jouissent de leur oeuvre splendide accomplie en coopération avec les Oblats pour la gloire de Dieu!

Une influence qui a beaucoup aidé les Pères dans l'oeuvre admirable qu'ils ont accomplie ici, c'est certainement celle des communautés religieuses établies parmi vous. La formation intellectuelle et morale que vous avez reçue des Soeurs de la Congrégation, et des Soeurs de la Providence, et des chers Frères, explique, mes Frères, cette culture supérieure qu'on admire chez vous; et est sans doute, en grande partie la cause du grand nombre de vocations religieuses que vous avez données aux différentes communautés du pays.

Parmi les vocations religieuses et sacerdotales qui ont germé sous cette voûte bénie, et qui se sont développées dans ce sanctuaire, il en est une, mes Frères, qui nous apparait, à tous les titres, plus admirable que les autres, parce qu'elle a atteint un développement plus parfait et plus sacré. C'est celle de l'Auguste Prélat qui préside à cette fête. Monseigneur Rhéaume a appris ici à connaître et à aimer le Bon Dieu, au pied de cet autel il s'est consacré bien jeune encore, sans doute, au Coeur de Jésus. Notre-Seigneur lui avait dit, comme autrefois à saint Mathieu, "sequere me: Suis-moi". Il voulait aussi en faire un apôtre, un évêque, un instrument puissant de salut. Il en a fait un saint par sa grâce, un savant par le talent supérieur dont il l'a doué, un général par l'onction épiscopale, un Evêque, en un mot, qui fait la gloire de cette paroisse, de sa congrégation religieuse et de son pays!

La philosophie nous enseigne, mes Frères, qu'il est de la nature du bien de se répandre. Cette branche de l'Ordre des Oblats implantée à Montréal devait se développer et devenir par ses ramifications innombrables, un arbre immense dont l'ombre bienfaisante devait couvrir toute l'Amérique du Nord, dpuis la Mer Arctique jusqu'au Golfe du Mexique, depuis Vancouver jusqu'à Halifax. C'est d'ici, en effet que partirent les premiers missionnaires qui sont allés prêcher l'Evangile dans nos immenses provinces de l'Ouest Canadien: les Aubert, les Taché, les Lacombe, les Grandin, etc., etc. D'ici également, de cette maison de Saint-Pierre furent envoyés les Pères qui fondèrent la première, la deuxième et la troisième Provinces des Oblats aux Etats-Unis.

D'ici furent envoyés les Oblats qui fondèrent l'université catholique d'Ottawa, cette admirable institution qui, avec ses 900 élèves, ses professeur savants, ses constructions monumentales, est une gloire pour notre pays et une base solide pour l'Eglise de Dieu au Canada.

D'ici exclusivement, partirent pendant bien des années nos prédicateurs de missions et de retraites. Durant le carême dernier les Oblats avaient quarante-deux missionnaires prêchant des missions paroissiales, au Canada et aux Etats-Unis. Il y avait dix-huit missionnaires de la Province du Canada, vingt-deux de la 1ère Province et quatre de la 3ème Province des Etats-Unis. Quelle paroisse de ville ou de campagne dans l'Amérique du Nord n'a pas entendu la voix des Oblats? Quelle communauté religieuse n'a pas subi l'influence bienfaisante de ses prédications? En Amérique, ils prêchent des missions en français, en anglais, en allemand, en espagnol, en italien, en polonais et dans toutes les langues sauvages de nos territoires. Certes, ils ont été fidèles à la parole du Maître, prêchez toutes les nations.

Ils ont été les pionniers de la civilisation et de la religion dans l'Ouest. Depuis la rivière Ottawa jusqu'à l'océan Pacifique, il n'y a pas un siège épiscopal qu'ils n'ont pas fondé ou préparé avec soin. Dans les immenses et aujourd'hui si belles provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie, il n'y a pas une paroisse qu'ils n'aient établie, pas un chemin qu'ils n'aient parcouru. Ils sont les apôtres de l'Ouest.

Pionniers, ils ont porté le fardeau des privations et des fatigues, ils ont connu les morsures de la pauvreté et de la faim. Ils ont souffert du froid effrayant des régions arctiques. Ils ont erré avec les tribus indiennes dans les steppes glacées du Yukon et du McKenzie, et vêtus de peaux de bêtes comme les sauvages qu'ils évangélisaient, ils ont dormi sur la neige nue et ont fait leur habitation dans les glaciers. Quelques-uns sont morts de misère et de privations dans les tempêtes, d'autres ont été noyés dans le lac des Esclaves et d'autres encore ont été dévorés vivants par les Esquimaux.

Telle est, mes Frères, dans un pâle résumé, l'oeuvre des Oblats en Amérique. Telle est la gloire qui se reflète sur les premiers Pères qui arrivèrent de France ici, il y a 75 ans aujourd'hui, sur le saint évêque qui les reçut et sur les citoyens de Saint-Pierre qui les accueillirent avec tant d'empressement et de bonté.

Puisse l'oeuvre accomplie par les Oblats en Amérique être pour nous, mes Frères, un encouragement et une inspiration. Puissent ces nobles exemples nous porter à rester fidèles à nos traditions ancestrales et et à faire nous aussi, chacun dans notre sphère, des oeuvres qui soient dignes d'être écrites sur cette noble page d'histoire commencée il y a trois quarts de siècle."

LES ENFANTS DE MARIE

Une réunion des Enfants de Marie fut tenue à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence de Mgr Rhéaume. Après un sermon du R. P. Louis Gagnon, O. M. I., le R. P. O. Cherrier, O. M. I., directeur de la congrégation, fit une brève allocution, au cours de laquelle il remercia l'évêque d'Haileybury d'avoir bien voulu consentir à présider la cérémonie. Mgr Rhéaume prit luimême la parole, avant la bénédiction. Il se dit heureux de se trouver au milieu de membres d'une société si belle. Il en expliqua brièvement la grande utilité, et fit allusion au dévouement dont ont toujours fait preuve les religieux dans sa direction. Le prélat rappela ensuite des souvenirs de son enfance, passée dans la paroisse S.-Pierre, et dit à l'assistance qu'il y adressait la parole pour la première fois. En ce jour de fête, il est heureux, ditil, d'appartenir à la Congrégation des Oblats, et de se réjouir avec ses frères, d'un anniversaire qui leur est cher à tous.

UN DINER INTIME

Un diner intime eut lieu, à 6 heures. Les membres du clergé y prirent part. Ils se réunirent dans le réfectoire des Pères Oblats. S. G. Mgr Georges Gauthier présidait. Les convives, qui assistèrent ensuite au salut solennel du Saint-Sacrement étaient les suivants.

S. G. Mgr Georges Gauthier, S. G. Mgr Louis Rhéaume, Mgr G.-M. LePailleur, M. Henri Gauthier, P. S. S., l'abbé L.-A. Jasmin, R. P. C. Dumas, provincial des Clercs de S.-Viateur, M. L. Perrin, P. S. S., R. P. M. Marchand, prieur des Dominicains au monastère de Notre-Dame de Grâce, R. P. J. Bidet, S. M. M., curé de Sainte-Hélène, R. P. Victor Lault, P. S. S., M. R. Neveu, P. S. S., R. P. Edgar Colelough, S. J., R. P. A.-M. Daignault, S. J., R. P. L. Vanseveren, C. S. S., R. P. F. Perdereau, O. M. I., R. P. J.-E. Turcotte, O. M. I., R. P. F.-X. Marcotte, R. P. Maurice, vice-provincial des Capucins, l'abbé J.-A. Bourassa, l'abbé L. Grenly, R. F. Jules-Adrien, R. P. Lewis, O. M. I., l'abbé J.-P. Desrosiers, R. P. A. Roy, C. S. C., R. P. J.-D. Nepveu, l'abbé F.-X. Forest, l'abbé C.-B. Boissonnault, Hull, M. C.-H. Gagnon, P. S. S., l'abbé A. Corbeil, R. P. J.-D. Francoeur, O. M. I., l'abbé Edmond Hébert, R. P. J.-B. Boyer, de Gravelbourg, Sask., R. P. F. Créchemine, Eudiste, l'abbé A. Desrosiers, l'abbé A. de Grandpré, de Joliette, R. P. Stanislas Brault, O. M. I., d'Ottawa, R. P. Wilfrid Girouard, S. J., R. F. Wenceslas, R. P. Désilets, R. P. J.-N. Dozois, O. M. I., R. P. A.-N. Valiquet, O. M. I., R. P. H Legault, O. M. I., l'abbé S. Gascon, R. Mère J.-Z. Dufort, des RR. Soeurs de la Providence, R. P. Eugène Daoust, C. S. C., l'abbé Joseph Sicotte, R. P. R. Legault, Ottawa, R. P. Boyon, R. P. J.-L.-A. Lapierre, prêtre-missionnaire, R. P. Anthime Desnoyers, O. M. I., Ottawa, l'abbé Oscar Gibeault, de S.-Jean, R. P. I. Jacob, O. M. I., R. P. Joseph Paillé, O. M. I., Nashua, N. H., R. P. J.-A. Ménard, O. M. I., R. P. Joseph Decelles, O. M. I., R. P. Lévi Côté, O. M. I., R. P. Théodoric Paré, O. F. M., R. P. Rosario Leclerc, R. P. Arthur Normand, O. M. I., R. P. L.-E. Gagnon, O. M. I., R. P. Henri Cardin, O. M. I., R. F. Georges Dubé, O. M. I., R. Frère H. Beaupré, O. M. I., R. F. Aimé Allie, O. M. I., R. F. Edmond Gauthier, O. M. I., R. F. Marcel Beauchesne, O. M. I., R. Frère Joseph Rochon, O. M. I., J.-O. Chevrier, O. M. I., R. F. M. Georget, Hull, R. P. A. Boucher, O. M. I., R. P. G. Charlebois, O. M. I., R. P. A. Laniel, O. M. I., R. P. Pierre Pepin, O. M. I.

CEREMONIE DU SOIR

La démonstration religieuse qui eut lieu, à 7 heures et demie du soir, fut une cérémonie paroissiale des plus grandioses. Elle fut présidée par S. G. Mgr Georges Gauthier, coadjuteur de Montréal.

Dès 7 heures, la foule des fidèles était si dense, à l'intérieur de l'église, qu'un grand nombre de personnes devaient se tenir debout, dans les allées centrales et à l'arrière.

Mgr Gauthier, accompagné de Mgr Rhéaume et d'un grand nombre de membres du clergé, entra dans l'église par une porte donnant sur la demeure des religieux et bénit la foule agenouillée. Lorsque le clergé eut pris place dans les stalles du sanctuaire, le R. P. Perdereau monta en chaire et, s'adressant à Mgr Gauthier, dit:

"Nos fêtes jubilaires ont commencé ce matin, par une messe pontificale chantée par S. G. Mgr Rhéaume, un enfant de la paroisse, dont nous sommes fiers à bon droit. Elles ne pouvaient pas se terminer sans vous, Monseigneur. Les Oblats considèrent Mgr Bourget comme leur père, et vous êtes un de ses successeurs. Je suis fier de déposer à vos pieds l'hommage de la soumission filiale de cette paroisse.

"Il est une chose certaine, dit en terminant le Père curé, si les Oblats ont pu faire du bien, c'est qu'ils ont trouvé dans les coeurs des paroissiens du bon esprit, de la générosité et de la piété".

Le P. Perdereau salua la présence du maire de Montréal, l'hon. Médéric Martin, et de l'échevin Brodeur, qui représentaient la ville aux cérémonies, et remercia l'abbé J.-N. Dupuis d'avoir consenti à donner le sermon.

M. L'ABBE J.-N. DUPUIS

Après avoir rappelé les circonstances coincidant avec l'arrivée des Pères Oblats à Saint-Pierre, le prédicateur leur appliqua cette parole du Christ: "Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie; allez et enseignez toutes les nations!"

"Il y a 75 ans aujourd'hui, dit-il, qu'ont été commencées dans le faubourg Québec les prédications des Oblats. Le peuple est accouru en foule et s'est converti".

Puis, M. l'abbé Dupuis parla de la construction de l'église paroissiale.

"Cinq ans après l'arrivée des religieux l'église fut érigée, et c'est l'église actuelle où nous sommes venus, ce soir, célébrer un glorieux anniversaire. O pauvres, vous avez dû être heureux alors, car vous aviez votre église. Le peuple sait bien que l'église est pour lui, que toutes ses parties sont à lui, parce que c'est la maison de Dieu".

"Nombreux sont les Pères qui se sont dépensés sans compter dans ce temple". Et le prédicateur évoque la mémoire de plusieurs d'entre eux. Il rappelle ensuite ses souvenirs de jeunesse, alors qu'il venait assister aux offices, dans le banc de famille.

"L'arme favorite des Pères Oblats, ajoute l'abbé Dupuis, a toujours été la prédication. C'est pour cela que Mgr Bourget les demandait. L'Oblat appartient à la catégorie des prêcheurs. Il est catéchiste et missionnaire. Combien se sont distingués dans ces travaux souvent pénibles d'évangélisation! Les Oblats ont toujours été fidèles à leur devise: "Les pauvres seront évangélisés". Ce n'est pas seulement dans cette église que la parole des Oblats a retenti, mais sur toute la terre d'Amérique.

"En cet anniversaire, dit en terminant le prédicateur, le clergé et les fidèles sont heureux de redire leur joie profonde, et nulle part, il est certain, la reconnaissance sera plus vive et plus sincère que dans le faubourg Québec, car les Oblats, en outre d'y avoir établi un château-fort de la foi, y ont établi un château-fort de la race."

S. G. Mgr GAUTHIER

Avant de donner sa bénédiction aux fidèles, l'archevêque-coadjuteur fait une courte allocution.

"Je remercie le Père curé, dit-il, qui m'a souhaité la bienvenue. Cette fête me rappelle des souvenirs personnels, car j'ai admiré les Oblats depuis ma plus tendre enfance. Je suis en effet né dans une rue de Montréal, aujourd'hui disparue, où nous vivions sous leur protection.

"Je me suis aussi senti attiré en cette enceinte par mon devoir. C'est que je désire rendre hommage à cette illustre société, qui compte parmi ses membres un prêtre qui fait la gloire de l'épiscopat canadien, Mgr Rhéaume; nous devons aussi remercier le ciel et lui être reconnaissants d'avoir donné à l'Eglise des apôtres de l'ouest canadien en la personne des Pères Oblats, ces vivants, ces fiers et ces sublimes missionnaires, qui tous, des Pères aux Frères convers, se sont dévoués à l'évangélisation.

"Je remercie le Père curé, dit encore Mgr Gauthier, d'avoir parlé du point de départ des Oblats au Canada. J'ai pour Mgr Bourget, ce grand évêque, une profonde admiration. O! vision très lointaine, j'ai hâte que nous commencions ce procès de canonisation, qui placera sur les autels le 2ème évêque de notre cité.

"Les espérances de Mgr Bourget ont été réalisées. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de ses travaux!

"Ma présence ici est un témoignage de reconnaissance aux religieux qui ont répondu à son appel.

"Paroissiens de Saint-Pierre, dit en terminant Mgr Gauthier, j'espère que vous retournerez les louanges que vous a faites votre curé. Ce sont bien eux qui ont réussi à transformer ce faubourg de Québec, et ils ne doivent pas être étrangers à la formation de ce bon esprit et de toutes les qualités dont parlait tout à l'heure votre curé. C'est très cordialement que je leur exprime ma reconnaissance."

Au salut du Saint-Sacrement, Mgr Gauthier était assisté des RR. PP. Francoeur, du Cap de la Madeleine, et Joseph Paillé, de Hudson, N.H.

CONCERT-RECONNAISSANCE

Le grand concert-reconnaissance organisé par le Cercle symphonique S.-Pierre, avec le concours de la chorale des enfants de Marie de S.-Pierre, à l'occasion du 75ième anniversaire de l'arrivée des RR. PP. Oblats dans la paroisse, a eu lieu, hier soir, à la salle de l'Assistance publique, sous la direction de M. le professeur Jean Goulet, directeur du Cercle, et de Mlle G. Courtois, directrice de la chorale. Mlle Pauline Phaneuf et M. René Délisle étaient au piano.

Une foule considérable assistait à ce bel événement musical, dont toutes les parties furent exécutées avec grand succès.

Ce matin, à 8 heures a été célébré un service solennel pour les Oblats et les bienfaiteurs défunts. Ce soir, à la salle de l'asile Saint-Vincent de Paul, 110, Visitation, sera donné, sous la présidence de Mme P. Poulin, un banquet organisé par les Dames. Il y aura présentation d'une bourse aux Pères Oblats, par M. J.-W. Harrid, président du comité général.

MORT D'UN PRETRE A L'HOSPICE GAMELIN

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. l'abbé Herménégilde Tremblay, survenu samedi à l'hospice Gamelin, après quelques mois de maladie.

M. Tremblay naquit à Napierville, en 1865, de feu Evariste Tremblay et de feu Aurélie Pâlin, d'Abonville. Il fit ses études au séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre le 31 mars 1895, par Mgr Emard. Il exerça le ministère paroissial, comme vicaire, à Beauharnois, de 1895 à 1899; fut desservant à Bellerive, de 1899 à 1902; curé à Howick de 1902 à 1907. Ayant démissionné alors pour raison de santé, il remplit tout de même presque continuellement l'office de chapelain, pendant quelques mois, au manoir de Saint-Ours, et jusqu'en 1913,au manoir des Soeurs Grises, à Chateauguay. Il fut ensuite desservant des Cascades, de 1913 à 1915, et curé de Saint-Médard, à Coteau-Station, de 1916 à 1919. Sa santé le força de nouveau à donner sa démission. Il vivait retiré, à Montréal, depuis 1919.

M. l'abbé HERMENEGILDE TREMBLAY, décédé samedi, à l'hospice Gamelin.

Le défunt laisse dans le deuil trois frères, MM. Wilfrid et Ovila Tremblay, de Montréal, et Clément Tremblay, médecin, à Manchester, N.-H.; une soeur, Mme Guilbeau, de Montréal.

Le corps sera transporté cet après-midi, à 4 heures, à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où sera chanté le service, demain matin, à 9 heures. Nos sympathies à la famille.

DECISION DEFINITIVE

Washington, 10. — Le président Coolidge a décidé définitivement de ne pas se rendre à la frontière mexicaine pour y avoir une entrevue avec le président Obregon, du Mexique.

ACCIDENT MORTEL DONT UN OUVRIER A ETE LA VICTIME

Feu M. WILFRID D'AMOUR

M. Wilfrid D'Amour, âgé de 21 ans, 146, S.-Ferdinand, un employé de la compagnie E.-G.-M. Cape, constructeurs, a été blessé à mort, vendredi après-midi, lorsque le levier de direction d'une grue le frappa à la tête. Il fut transporté à la caserne des pompiers de la rue Beaumont, où il succomba, quelques minutes plus tard, à une fracture du crâne.

D'après les renseignements obtenu par le constable Bousquet, la victime travaillait avec plusieurs compagnons sur une grue mécanique, qui se trouvait dans les cours de la compagnie, rue Beaumont. A un moment donné, le câble qui retenait le levier de direction glissa et le malheureux ouvrier fut frappé. Ses compagnons eurent le temps d'éviter le coup.

LEGERES BLESSURES

Un enfant de 4 ans, Albert Zolutti, 604B, avenue Henri-Julien, a été renversé par un automobile, vendredi soir, alors qu'il jouait sur la rue, près de sa demeure. Il a été transporté à l'hôpital Royal Victoria. Ses blessures ne sont pas graves.

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS
CETTE SEMAINE
LA FEMME N..
pièce en 4 actes d'HENRY BATAILLE 47-5

PADEREWSKI
MERCREDI
Au théâtre St-Denis à 8.30 p.m.
Billets en vente chez Lindsay
$2.20, $2.75, $3.30, $3.85, $4.40
(Taxe comprise)

ORPHEUM
La Troupe "Grand Guignol"
Du Théâtre Grand Guignol de Paris
2 SEMAINES
NOUVEAU REPERTOIRE
CE SOIR—DEMAIN
MAT. ET SOIREE
"LE BEAU ROLE" comédie par MM. Max Maurey et Henri Duvernois. "LES CRUCIFIES" drame en 2 actes par MM. A. P. Antoine et Charles Poidloue. "ALCIDE PEPIE" comédie par MM. Armant Massart et E. Vercourt.
Mercredi et jeudi soirs et jeudi mat. 12 et 13 décembre
"GARDIENS DE PHARE" drame par MM. P. Auteur et P. Cloquemin. "DU BERGER A LA BERGERE" comédie par M. Robert Dieudonné. "LA GRIFFE" drame par M. Jean Sartene. "UN PEU DE MUSIQUE", comédie par M. Gaston Cronier.
Vendredi et samedi soirs, et samedi mat. 14 et 15 décembre
"ROSALIE" comédie par M. Max Maurey. "SUR LA DALLE", drame par MM. André de Lorde et Georges Montignac. "L'HORRIBLE EXPERIENCE", drame en 2 actes par MM. André de Lorde et Binet. "LA JALOUSE", comédie par MM. Michel Bréga et G. H. Hoffman.
Prix: soirs et matinées, sam., 50c à $2.00. Matinées: mardi et jeudi. Prix réduits

EDOUARD RISLER
PIANISTE
THEATRE ORPHEUM
Dimanche après-midi, 16 décembre à 3 hrs. p. m.
Billets en vente chez Archambault, Lindsay et au théâtre, le 10 décembre
Direction: BERNARD LABERGE
4,7,10,12,14,15E

STRAND
Programme double aujourd'hui et mardi
LADY DIANA MANNERS
dans "THE GLORIOUS ADVENTURE"
représentée en couleurs naturelles
TOUTE UNE TROUPE D'ETOILES dans "CROOKED ALLEY"
Une histoire de BOSTON BLACKIE
WILLIAM ECKSTEIN au piano

CRYSTAL PALACE
Aujourd'hui, HERBERT RAWLINSON dans "MILLIONS TO BURN"
3e ronde de la série "FIGHTING BLOOD"
No 5 de "STEEL TRAIL" avec Wm. Duncan
Comédie — Gazette — Et autres 47-5E

PRINCESS CETTE SEMAINE
La véritable sensation de la saison
LOUIS CHAS.
Mosconi Frères
Avec le concours de SISTER VERNA et BROTHER WILLIE
Présentant un tourbillon chorégraphique qui a révolutionné le vaudeville.
MARY HAYNES
SHEILA TERRY & CO.
LES TROIS SOEURS FLEMING
INGLIS & WINCHESTER
McDONALD & OAKES
MONROE & GRANT
LES GHEZZI

REGENT
Deux grandes vues aujourd'hui et mardi
Harold Lloyd dans 'WHY WORRY'
(Titres en français)
Mabel Normand dans "SUZANNA"
Ce soir: CONCOURS DE DANSE

CAPITOL
AUJOURD'HUI Le superbe roman de KIPLING

Seul KIPLING pouvait écrire un pareil chef-d'oeuvre. Et quel autre être, à part George Melford, le créateur de "The Sheik", eut pu en comprendre les merveilleuses possibilités cinématographiques?
AVEC
JACQUELINE LOGAN
PERCY MARMONT
SIGRID HOLMQUIST
DAVID TORRENCE

PAPINEAU
Programme spécial aujourd'hui et mardi
Pola Negri dans "THE CHEAT"
(Titres en français)
LARRY SEMON dans "THE MIDNIGHT CABARET". "MOVING" SPRING. Gazette Pathé, etc.

A L'AFFICHE
Loew's

Avec OWEN MOORE
SYLVIA BREAMER
L'étrange histoire d'une fille blanche qui est contrainte d'épouser un noble chinois
Aussi
6 — Numéros de Vaudeville — 6
Y compris le génie musical TROVATO

BELMONT
Aujourd'hui et mardi, programme double
Harold Lloyd dans 'WHY WORRY'
(Titres en français)
DUSTIN FARNUM dans "THE GRAIL"
Mardi soir: CONCOURS DE DANSE

PLAZA
Auj. et mardi, superbe programme double MAURICE FLYNN et JACQUELINE LOGAN dans "SALOME JANE"
(Titres en français)
JOHN GILBERT dans "A CALIFORNIA ROMANCE"
Mardi: LES HARMONY GIRLS

ALEXANDRA Aujourd'hui et demain
NITA NALDI dans "LAWFUL LARCENY"
Une troupe d'étoiles dans "SUCCESS"
Exposé en français
47-2E

REX
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
NITA NALDI dans "LAWFUL LARCENY"
Exposé en français
RICHARD DIX dans "TO THE LAST MAN"

MOULIN ROUGE
Aujourd'hui et mardi, programme double
"CROSSROAD OF NEW-YORK"
avec toute une troupe d'étoiles
Dustin Farnum dans "The Buster"
GAZETTE PATHE et autres vues

Ce qui arriva Hier AU
St-Denis
des foules immenses ont envahi le théâtre l'après-midi et le soir et des milliers de personnes ont dû retourner à la porte. Revenez suivre
EMERVEILLE
la magnificence de cette merveilleuse production, avec ses scènes grandioses, ses palais somptueux, les scènes d'orgie des Pharaon et de Salomon et combien d'autres plus belles encore.
LE
Berceau du Monde
POUR LA SEMAINE SEULEMENT, ET ELLE PARTIRA POUR D'AUTRES VILLES.
PRIX: SOIREES .60 MATINEES .30
REPRESENTATION 1 A 11 P.M.
A l'orgue, M. Raoul PAQUETTE

CHANTECLERC
Cette semaine
"L'ENFANT VOLE", grand mélodrame en cinq actes de M. E. Morel 10,11,13E

ELECTRA
Commençant aujourd'hui pour 4 jours
PRISCILLA DEAN, WALLACE BEERY et MATT MOORE
dans
DRIFTING
en 8 parties.—Titres français
COMEDIES et AUTRES

CORONA
(1374, ouest, rue Notre-Dame)
Programme double spécial aujourd'hui et mardi
JOHN GILBERT dans "ST-ELMO"
(Titres en français)
GASTON GLASS et PAULINE STARKE dans "THE KINGDOM WITHIN"
Ce soir: "LES MELODY KINGS"

Deux fois par jour. GAYETY 2.15 et 8.15 p.m.
Burlesque Columbia
La pièce cyclonique de Ed. E. Daley
"Runnin' Wild"
47-5E

IMPERIAL
UN SPECTACLE DE RIRES ET D'EMOTIONS
6 BONS NUMEROS DE VAUDEVILLE B. F. KEITH 6
ET TOM MIX dans "SOFT BOILED"
Une excellente vue des plus divertissantes
SPECIAL CE SOIR
MELODY BOYS JAZZ BAND et CONCOURS de DANSE

Mt. ROYAL
143 Ouest, Av. Laurier
Dernière fois aujourd'hui: MARY CARR et une troupe d'étoiles dans "LOYAL LIVES". — Aussi JACK HOXIE dans "MEN IN THE RAW" et comédie Baby Peggy.
CE SOIR A 8.30
CONCOURS DE DANSE
Commençant demain
Alice Joyce et George Arliss dans
The GREEN GODDESS

Théâtre King Edward
Angle Dorchester et Blv. St-Laurent
Commençant aujourd'hui, 10 déc.
WILLIE ROSENBERG
Le Juif Canadien
communément appelé BIZZY-WIZZY
Aussi
OMER GILBERT
connu sous le nom de MACARONI, assistée de
Mlle QUEENY WATSON, JACK FOGARTY
et un choeur de
15 — JOLIES FILLES — 15
Changement de comédie complet 3 fois par semaine: Lundi, jeudi, dimanche.
Aussi un programme choisi de vues.
ENTREE: Matinées, 10c
Soirées, 10c, 15c, 25c
Taxe incluse.

Passe Temps
St-Denis et Ste-Catherine.
AUJOURD'HUI A MERCREDI: A la demande générale. La plus grande vue de France, "J'accuse".
VENEZ DE PREFERENCE EN MATINEE, AFIN D'EVITER LES FOULES DU SOIR. E

DANSE
Les commençants peuvent venir en tout temps. Enseignement particulier sur rendez-vous. Classes d'enfants et de danse de fantaisie.
Plateau 7453, 695 rue Saint-Urbain
Académie de Danse Particulière SINCLAIR
15-1 M.s.n E

DOMINION
PAPINEAU & MT-ROYAL
Aujourd'hui, KENNETH HARLAM dans "BROKEN WINGS"
Exposé en français
1er épisode de "FIGHTING BLOOD".
Mieux que "The Leather Pushers"
SPECIAL CE SOIR
CONCOURS DE DANSE

Hotel Dennis,
ATLANTIC CITY, N.J.
Le hôtel au système américain n'est jamais plus confortable qu'en automne et en hiver, vu son aménagement et sa situation exceptionnelle. Garage en brique. WALTER J. BUZBY.

LAURIER
St Catherine & Desery
MAISONNEUVE
ONTARIO & LASALLE
AUJOURD'HUI "April Showers"
Avec COLLEEN MOORE et KENNETH HARLAM
Comédie — Gazette — et autres
MAISONNEUVE CONCOURS DE CHANT
LAURIER "HARMONY GIRLS"

PALACE
DEUX FOIS PAR JOUR: Ouverture des portes à 2 et 8 p.m. Les représentations commencent à 2.30 et à 8.30 p.m.
TOUS SIEGES RESERVES

"The COVERED WAGON"
PRIX:
Le soir, 60c, 75c, $1.00.
Loges, $1.50.
En matinée, 50c, 75c.
Loges, $1.00.
Taxe comprise
Une vue que jamais, jamais vous n'oublierez.

LUNCH 60
12 à 2.30
The EDINBURGH
436 Ste-Catherine Ouest
LES DEMOISELLES LOUTTIT propriétaires.
7,10

NAPOLEON PALACE
LORD NELSON
Dernière fois aujourd'hui
Hoot Gibson dans "THE RAMBLIN' KID"
"BEASTS OF PARADISE" No 5
'SPEED" No 12 et "HEAVY SEAS"
Comédie spéciale.

L'ART ET LES ARTISTES

EXPOSITION DE PETITS TABLEAUX AU ARTS CLUB

Vingt-et-un peintres y prennent part et font preuve d'originalité et de talent.

UNE CENTAINE DE TOILES

Chaque année, deux ou trois semaines avant Noël, nos artistes donnent une exposition d'études au Arts Club. Celle de 1923 s'est ouverte ces jours derniers et vingt et un peintres y prennent part. Ce sont: L.-G. Morris, Hugh-G. Jones, R. Baxter, Hal Ross Perrigard, Guy Brock, T. Topham, Robert Pilot, Wilkie Kilgour, Paul Caron, W.-M. Barnes, J.-Y. Johnson, Randolph S. Hewton, Paul-B. Earle, R. Chalmers, Alex-Y. Jackson, E. Holgate, R.-H. Lindsay, G. Horne Russell, Albert Robinson, J.-M. Miller et T. Sheriff Scott.

Les toiles sont au nombre d'une centaine environ. A côté de choses ordinaires ou indifférentes, il y a de fort beaux petits tableaux.

Le No 31, Yellow Tree, par Robert Pilot, est une peinture fort décorative, largement peinte et qui charme au premier coup d'oeil. L'artiste nous montre un grand arbre qui éploie, tel un éventail, son feuillage jaune d'or dans un ciel verdâtre. C'est fort habilement peint et dans une note agréable.

L'eau forte, No 69, par le même artiste, représentant une vieille maison de Chambly est aussi une oeuvre de qualité supérieure et qui ne saurait manquer de plaire. Dans cette exposition comme en chaque circonstance, Robert Pilot s'affirme comme un peintre d'un extraordinaire talent.

Hall Ross Perrigard, l'un de nos artistes les plus personnels et les plus sincères, est représenté par huit toiles qui seront fort goûtées des connaisseurs. Cette fois, M. Perrigard s'est attaché à représenter des scènes maritimes, des petits ports américains sur la côte de l'Atlantique. Il nous montre de vieux bateaux près des quais, les vagues de la mer qui vont se briser sur les rochers, ou encore, de calmes rues de villages marins. M. Perrigard a fait là d'intéressant travail. Il offre de belles notes de couleurs. Son Bateau Bleu, à Rockport, Mass, décèle une rare vigueur d'exécution et un riche talent de coloriste. Le No 17, Italian Quarter, Gloucester, nous fait voir de vieilles maisons, pauvres, sordides, misérables, mais pittoresques au possible. M. Perrigard se révèle là, comme toujours, un grand artiste.

M. Paul-B. Earle nous cause une surprise. Pour la première fois de sa vie il expose une marine, une marine qui est un tableau magistral et qui a immédiatement trouvé un acquéreur. Si cette peinture n'était pas signée, personne ne reconnaîtrait là le talent de M. Earle qui est depuis une quinzaine d'années l'un de nos plus intéressants paysagistes.

Albert Robinson n'expose qu'une seule petite étude, le No 5, Vieille maison française dans les Laurentides, mais c'est un pur joyau. M. Robinson est passé maître dans l'art des peintures de l'hiver, des effets de neige, et il a admirablement réussi comme toujours.

Alex Jackson est représenté par deux études de neige, largement, vigoureusement brossées, comme il a coutume de nous en offrir. De tous les artistes canadiens, Jackson est probablement le plus sincère, le plus réaliste. Il peint avec l'ardeur, le zèle du missionnaire qui est consumé par l'amour de la vérité et qui veut la faire connaître. Il ne flatte pas, il ne farde pas, il n'enjolive pas. Il n'a qu'un souci: être vrai. Le jour viendra, croyons-nous, où cet âpre artiste sera apprécié comme il mérite de l'être.

E. Holgate a deux fort intéressantes gravures sur bois. Le No 75 nous montre un artiste, un musicien, accroché à un gibet. Ses mains tiennent encore sa mandoline pendant que son corps se balance au bout de la corde. Au-dessous de lui, aux pieds de l'échafaud, est une femme en pleurs, désolée, et à côté d'elle, deux vieillards à longue barbe à figure réjouie, un long personnage coiffé d'un haut de forme excentrique, les yeux chaussés de verres, à mine de révérend, et un lourd et épais bonhomme qui semble porter écrit sur sa figure le nom de Joseph Prud'homme. Ce qu'il y a d'hypocrisie sur la physionomie des quatre derniers sujets est quelque chose d'indicible. C'est là une oeuvre satirique, forte, âpre et cinglante.

M. T. Sheriff Scott est l'un des exposants qui possèdent le plus d'imagination et de coloris. Sa petite composition qui ressemble à un Monticelli est un joyau.

M. Hugh Jones expose deux études de l'hiver, très douces, qui respirent le calme et le silence.

Le No 21, Choux et Nuages, et le No 24, Le Temps qui s'éclaircit, Beaupré, par Guy Brock, sont deux études d'un effet saisissant, vigoureusement peintes, et qui attirent fort l'attention.

Le Séminaire de Saint-Sulpice, rue Notre-Dame, par T. Topham, est un petit tableau extrêmement curieux et plein de caractère.

Comme toujours, les études de M. J. Johnson, les Nos 53, 54, 55 et 56, se font remarquer par leur vif coloris. Cet artiste possède à un haut degré le don de plaire.

L'exposition durera jusqu'au 4 janvier prochain.

ALBERT LABERGE.

BLESSURES FATALES

M. Thomas McKnight, 447, 1ère avenue, Verdun, est mort hier à l'hôpital Western, des blessures qu'il s'était infligées le 2 septembre dernier, alors qu'il tomba de sa bicyclette sur le pavé, en voulant éviter d'être mordu par un chien qui le poursuivait.

VICTIMES D'UNE COLLISION

M. et Mme C.-G. Powell, 165 avenue Hôtel de Ville, ont été blessés, samedi soir, au cours d'une collision survenue entre l'auto-taxi dans lequel ils se trouvaient et un autre automobile, avenue du Parc Lafontaine, angle De la Roche. Les victimes souffrent de lésions et de douloureuses contusions.

FEU Mlle E. THIBAUDEAU

(Du correspondant de la "Presse")

Sainte-Anastasie, 10.—Les funérailles de Mlle E. Thibaudeau, ont eu lieu, mardi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Lapointe, chapelain des Enfants de Marie, congrégation dont la défunte faisait partie. M. le curé assistait au chœur.

Le deuil était conduit par le père de la défunte, ses frères Thomas et Alfred, son beau-frère, M. L. Jobin, de Québec.

Les porteurs étaient MM. W. Guérin, P. R. Bisson, F. Boilard et J. Cloutier.

En outre des parents plus haut mentionnés la défunte laisse sa mère, deux sœurs Mmes L. Jobin, de Québec, et Dubuc, de Lyster Station, et trois frères demeurant aux Etats-Unis, Armand, Joseph et Adélard.

LE CLUB CHENIER A SES ELECTIONS

L'assemblée libérale du Club Chenier, hier, a obtenu un franc succès. Cette organisation compte plus de 2,000 membres et est en pleine division d'Hochelaga. L'assemblée était présidée par M. Ernest Joyal. Le trésorier, M. Farly, dans son rapport annonça que le club avait un surplus de $700. L'assemblée a voté une souscription au monument des Patriotes.

M. E.-C. Saint-Père, député de la division, à Ottawa, rendit compte de son mandat. Il fit une revue complète des événements qui se sont passés depuis deux ans, déclara que sous le régime libéral le pays avait retrouvé une partie de cette prospérité dont il jouissait sous le régime Lourier, fit un exposé de la conduite tenue par nos représentants à la dernière assemblée de la Société des Nations, à la Conférence économique ainsi qu'à la Conférence impériale.

Voici la liste des officiers élus à l'assemblée, de dimanche après-midi: présidents honoraires, l'hon. William-Lyon Mackenzie King et l'hon. L.-A. Taschereau; vice-président honoraire, M. E.-C. Saint-Père, député d'Hochelaga aux Communes; président, M. Ernest Joyal; 1er vice-président, M. A. Picard; 2e vice-président, M. G. Prévost; secrétaire, M. J.-A. Bourdon; trésorier, M. A. Farly; assistant-secrétaire, M. E. Bernier; organisateur, M. D. Beaulieu; aviseur légal, M. Gustave Marin; syndics, MM. H. Robichaud, R. Arpin, A. Pageau et J.-D. Autotte.

UN CAMBRIOLAGE

Un peu avant minuit, samedi, un cambrioleur a visité la demeure de Mme W.-J. Boudreau, 51 Hutchison, alors que cette dernière dormait avec sa fille. Le voleur qui s'est servi d'une fausse clef s'est emparé de différents objets évalués à $250. A son retour chez lui, vers une heure, le fils de Mme Boudreau trouva la porte ouverte et ayant prévenu sa mère, on ne tarda pas à constater le cambriolage.

COURS D'HISTOIRE

Le cours d'histoire du Canada, que M. l'abbé Lionel Groulx devait donner, le 12 décembre prochain, est reporté au jeudi, 20 décembre, à 8 heures du soir, dans la salle des conférence.

CERCLE SACRE-COEUR

Demain, à 8 h. 15 p.m., dans le soubassement de l'église S.-Aloysius, coin des rues Nicolet Adam, aura lieu la soirée dramatique et musicale organisée par le "Cercle Sacré-Coeur" on interprètera "Judas" Cantepie, drame en 3 actes, suivie d'une comédie en un acte. Sont de la distribution: MM. J.-H. Cantin, J.-A. Du Hamel, R. Dandurand, R. Dubé, W. Rivard, R. Dumoulin, L. Bibeau, E. Neron, A. Lavoie, E. Aubin, L. S.-Pierre, R. S.-Pierre, N. Dandurand, A. Cadieux, R. Picard. Direction: MM. J.-H. Cantin, J.-A. Du Hamel, J.-R. Dandurand.

ECHOS DE RICHMOND

(Du correspondant de la PRESSE)

Richmond, 10.—Mlle Mavis Towne est retournée chez elle à Danville après avoir visité Mme F. J. Robinson.

—Ces jours derniers, M. et Mme Archibald Allard et leurs deux enfants, Ferdinand et Aujustin, étaient de passage chez M. J. A. Proulx.

—M. (Dr) Charpentier était en visite chez son père, M. J. A. Hudon, ces jours derniers.

—La semaine dernière, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Perrault, boulanger, les dommages ont été surtout causés par l'eau.

—Mlle Margaret Myers, de Montréal, est l'hotesse de sa tante, Mlle Edith Sparrow.

—Mlle Ola Desmarais est de retour de Montréal où elle a visité des parents et amis.

—Récemment, Mlle Odell Mastine a passé quelques jours à Montréal.

—Ces jours derniers, M. et Mme Fraser, de l'Avenir, étaient les hôtes de M. et Mme Lorne Robinson.

—Mme E. H. Nelson de Kingsbury est en visite chez ses parents, M. et Mme W. H. McLaughlin.

—Mlle Françoise McLaughlin visite des amis à Portland.

—M. Fred Driver, de Montréal, passe quelques jours ici.

—Mlle Annie Armstrong est en visite chez des amis à Lennoxville.

—La partie de cartes organisée par les dames de la Ligue, fut un vrai succès, bien que décidée trop tard pour être annoncée. Les recettes furent de $81.50. Elles seront destinées à l'amélioration du cimetière.

—Mlle Evelyn Brady est retournée à Sherbrooke après avoir passé quelques jours chez M. et Mme Fre.

—M. Hylas Charpentier et sa famille, de l'Avenir, doivent venir habiter parmi nous.

—M. J. A. Proulx, B.S.A., est en voyage à Bromptonville.

—M. Alpha Deschambault, de Kamouraska, est en visite chez ses nombreux parents et amis.

—Mlle Juliette Jacques, de Manchester, est retournée dans sa famille après être passée quelque temps à Richmond.

$500 DE RECOMPENSE

seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et amènera la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des Liqueurs.

Une Somme Additionnelle de $200.

sera payée à tout citoyen ou tout agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait.

Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas dévoilés.

S'ADRESSER AU

Brigadier Général E. de B. Panet

Edifice "St-Denis", 294 Est, rue Ste-Catherine.

Des milliers d'écoliers ont besoin de ce rare don de la Nature qui vient des mers norvégiennes:

L'EMULSION SCOTT

source de force

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 23-30

Si vous êtes constipé, malade, bilieux

Laxatif inoffensif pour le foie et les intestins.

10¢

Frais et dispos! Le nettoyage du foie et des intestins avec les "Cascarets" n'entraîne ni coliques ni inconvénient. La migraine, l'excès de bile, les gaz, l'indigestion et tous les malaises analogues sont disparus le matin. Pour hommes, femmes et enfants—10c la boîte; aussi boîtes de 25c et de 50c, dans toutes les pharmacies.

STERLING PRODUCTS INC., WINDSOR, ONT.

Tient les Yeux Toujours Brillants et Clairs

Murine adoucit, éclaircit et embellit les YEUX irrités par le soleil, le vent et la poussière. Très rafraîchissante après une promenade en automobile et tout sport en plein air. Inoffensive, cela va de soi.

Notre captivante brochurette, "Beauty Lies Within the Eyes", est GRATUITE sur demande.

Murine Eye Remedy Co. Dept. 51, Chicago.

MURINE FOR YOUR EYES

Les Femmes qui ont les Nerfs Fatigués Gagnent de la Force et Vigueur en Employant la

Nourriture du Dr CHASE Pour les NERFS

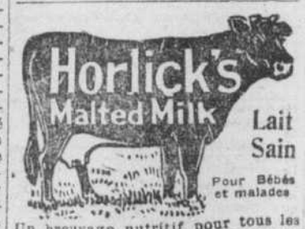

Un breuvage nutritif pour tous les âges. Ayez toujours du HORLICK'S pour collationner au Bureau ou à la Maison.

NE L'ACHETEZ QUE DANS LA BOUTEILLE RONDE — L'ORIGINALE

12-M,v,s n

CREMERIE CHOIX SUPREME MONTREAL LIMOGES & CIE LIMITEE

Beurre Suprême

LE BEURRE LE PLUS RICHE ET LE PLUS FIN. D'UNE SAVEUR DOUCE ET DÉLICATE QUI VOUS PLAIRA.

EMPAQUETAGE HYGIÉNIQUE

Demandez-le à votre Epicier

TABLETTES **REVOL**

Supérieures comme effet et insurpassables comme résultats contre le

Mal de tête
Grippe—Rhume
Fièvre—Névralgie
Courbature—
Rhumatisme

Si vous ne vous sentez pas bien et fiévreux, prenez une tablette REVOL. Enlève la douleur—chasse la fièvre—tonifie le coeur —sans aucun danger.

REVOL est imprimé sur chaque tablette —vendues 25c en boîte métallique dans toutes les pharmacies.

Abaissement normal de la température

5,7,10,11,12,13,14,15

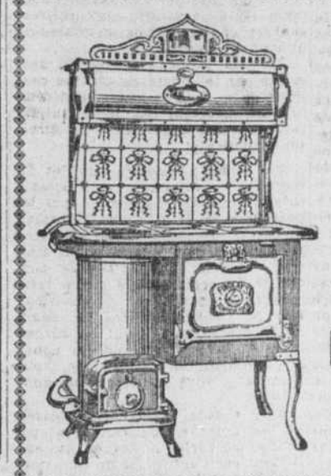

Venez Faire Vos Achats de

Poêles

ET

Fournaises

Au Magasin Populaire de Poêles

M. Robert & Cie

627 MT-ROYAL EST

Près De Laroche.

Téléphone St-Louis 162.

46-2

Columbia Grafonola

Un Cadeau de Noël

qui aura son charme toute l'année.

N'HESITEZ PAS DANS VOTRE CHOIX

Le Graphophone

COLUMBIA

a toujours été et reste encore au-dessus de ses compétiteurs par la supériorité de son volume de reproduction qui permet d'entendre dans toute leur beauté les compositions de musique vocales et instrumentales des meilleurs artistes du monde.

Nous serons heureux de vous en faire la démonstration en nos magasins

TOUS LES DISQUES COLUMBIA A VOTRE DISPOSITION

FOYER MUSICAL

Limitée

1680 NOTRE-DAME OUEST, St-Henri. 864 MONT-ROYAL EST.

DISQUES COLUMBIA, 1680 Notre-Dame Ouest, St-Henri

DISQUES COLUMBIA, 864 Mont-Royal Est

Feuilleton de la "Presse"

L'ESPIONNE DE L'EMPEREUR

OU LA FEMME FATALE ET TRAGIQUE

PAR

HECTOR FLEISCHMANN

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

7 (Suite)

Qu'allait dire le Premier Consul?

V

L'escapade nocturne de Bonaparte

Ce soir-là, le Premier Consul était d'humeur excellente. A sa table, il avait rassemblé quelques officiers généraux de l'armée. Dans l'étroite salle à manger, au château de Pont-de-Briques, où il avait établi son quartier général, la cohorte chamarrée des invités s'était groupée. Rapidement, le dîner avait été dépêché, et le café servi, de petits cercles s'étaient formés. Murat, ses larges favoris bouclés étalés, la crinière abondante et calamistrée, paradait dans les groupes. Le Premier Consul avait poussé dans une embrasure de fenêtre le général en chef de l'armée, le général Soult, et avait engagé un vif colloque avec lui. Respectueusement, on se tenait à distance.

Bonaparte, à cette époque, avait trente-cinq ans. Ce n'était plus le maigre général hâve et jaune qui avait commandé les bandes jacobines de l'an IV, lancées par le Directoire sur l'Italie; le chef maigre aux longs cheveux qui avait mené les soldats de la République vers les destins heureux des victoires révolutionnaires. Un léger embonpoint l'envahissait déjà, et ses cheveux coupés ras avaient donné à sa tête le caractère de netteté qu'allait fixer la médaille impériale frappée à son effigie. Serré dans l'habit vert de colonel des gardes consulaires, il offrait la carrure basse et solide de l'homme arrivé à l'épanouissement de son âge mûr. C'était là l'objet vers lequel se tournaient toutes les haines de l'ancien régime mal vécu. C'était vers lui que se dirigeaient toutes les attaques. Petit homme enveloppé du tourbillon de tant de furieuses colères!

Brusquement, il se retourna, lâchant Soult. On lui vit le visage éclairé en plein par les cristalleries hissées au plafond bas. L'oeil pénétrant parcourut les groupes. Il y eut du silence dans la salle à manger. Il fit quelques pas.

—Quelle heure, Bertrand? demanda-t-il.

Le général tira de son gousset une grosse montre ronde à gland de soie.

—Dix heures, citoyen Premier Consul.

Bonaparte se retourna vers les officiers.

—Bonsoir, dit-il. Je ne vous retiens plus, citoyens. Le général Bertrand et moi avons à travailler.

Les mains au dos il alla à la porte. Son valet de chambre Constant la lui ouvrit. Suivi de Bertrand, il disparut.

Par un escalier sombre, le Premier Consul était monté au premier étage. Constant le rejoignit. C'était une humide chambre que celle du chef de la France dans ce modeste château provincial. Deux fenêtres l'éclairaient sur une cour où on entendait hennir les chevaux de l'écurie consulaire. Une troisième baie s'ouvrait sur la perspective des jardins dépouillés par brumaire. Dans le mur du fond, fermée par deux rideaux de cotonnade à fleurs, se creusait l'alcôve garnie du petit lit de camp étroit du vainqueur de Marengo. Sur une table étaient jetés le petit chapeau de feutre, l'épée et le manteau du général. Un candélabre à cinq bougies brûlait devant la glace de la cheminée.

—Tout est-il prêt? demanda le maître.

—Voici, dit Constant.

Il écarta les rideaux de l'alcôve et découvrit le lit. Deux perruques et des lunettes y étaient étalées à côté d'un vêtement sombre.

—Bien, dit le Premier Consul.

Et, se tournant vers le général:

—Allons, Bertrand, à la mascarade!

Il prit une des perruques et la coiffa. Les boucles lui en tombèrent sur les yeux. A petits coups, Constant en rectifia l'ordre, puis tendit les lunettes au maître. Il les assujettit, endossa l'habit qu'on lui tendait et coiffa un chapeau rond. Il parut aussitôt tel un petit bourgeois de province, quincaillier ou épicier, sur le retour. Il se regarda dans la glace et pouffa.

—Plaisant déguisement, dit-il. On ne me pourra reconnaître, hein, Bertrand?

Bertrand, de même, avait coiffé une perruque où il s'était appliqué de gros favoris gris et postiches. Le collet de son habit bleu lui venait au cou. Une cravate noire, largement nouée, lui donnait l'aspect d'un notaire de campagne. Ayant regardé Bonaparte, il sourit:

—Nous pouvons risquer l'aventure, dit-il.

—La voiture est là? demanda le général.

—Elle attend! répondit Constant.

Il prit une des bougies, ouvrit une porte dérobée dans un coin de la muraille et précéda les deux hommes dans un réduit obscur du rez-de-chaussée. De la pièce voisine arrivait le fracas de la vaisselle enlevée des tables. Les rumeurs de l'office bourdonnaient aux murs de la cachette. Le premier, Constant sortit, et, glissant à pas feutrés, alla jusqu'au bout du couloir. Par la porte vitrée, ouverte, entra un grand coup de vent. La cour, était déserte, éclairée par deux grosses lanternes grinçant au bout de leurs tringles de fer. Une voiture, lumières éteintes, attendait au long du mur.

Constant siffla doucement.

Un coup de sifflet lui répondit du siège de la voiture. Il retourna au réduit et à voix basse souffla:

—Venez.

Les deux hommes déguisés se glissèrent. Vivement ils traversèrent la cour et escaladèrent le marche-pied de la voiture, rabattu par le valet de chambre. Installés, la portière fut fermée, et Constant monta au siège, à côté du cocher. La voiture tourna et, au pas, gagna la porte d'entrée du château, la grille encastrée dans deux grosses tours rondes. Au bruit des chevaux, un soldat sortit du poste, une lanterne à la main. Constant lui fit signe, et il se précipita à la grille. Elle grinça sur ses gonds, et la voiture la franchit rapidement. Quelques instants plus tard, sur la route boueuse et noire, elle roulait au galop vers Boulogne.

A l'intérieur, allègrement, le Premier Consul plaisantait.

—La bonne farce! la bonne farce! s'exclamait-il en pouffant. Ce gros benêt de Joseph s'y laissera bien prendre! Et Soult qui ne se doute de rien! Ils seront bien attrapés.

—On le serait à moins, répliqua Bertrand.

—Avez-vous donné le mot à un des invités? demanda le général.

—Oui, j'ai avisé l'ordonnateur Arcambal. Il est prévenu.

—Discret?

—Un modèle.

—Parfait! Parfait! Hein, Bertrand, si on nous voyait à Paris dans cet équipage!

—Et à Londres, donc, citoyen Consul!

—Bah! Bah! ce ne ferait qu'une caricature de plus, Bertrand.

Et gaiement, de sa voix fausse, Bonaparte fredonna:

Mons Pitt, sur votre rivage,
Vous bravez notre courage.
Bien convaincu que jamais,
Vous n'y verrez les Français...

Un cahot coupa le couplet. La voiture lancée bondit au delà des ornières et gagna le pavé de la route nationale.

Elle galopait maintenant entre la double rangée des grands ormes dépouillés, entre les maisons basses des hameaux, éclaboussée de toute la boue du chemin défoncé. Dans la voiture, les plaisanteries du Premier Consul avaient repris de plus belle.

—Et la donzelle, Bertrand, discrète aussi?

—Mon Dieu, général, j'en réponds moins. Il est évident que les caquets qui courent Boulogne sur ses relations avec votre frère Joseph et le général Soult viennent d'elle. Ni l'un ni l'autre ne se vantent, c'est certain, de leur rivalité. Joseph n'a point à se parer de certaines rigueurs de la belle et Soult n'a pas à tirer gloire de quelques heures passées dans un placard une certaine nuit. On le sait néanmoins, donc c'est que la nymphe en a bavardé.

—Les femmes! les femmes! soupira Bonaparte. Oui, Bertrand, vous avez raison. Ainsi, moi...

Mais, soudain, il se tut. Quelle pudeur l'empêchait de se citer, en exemple? Il tapota la vitre de la voiture et se remit à siffler un instant:

S'il est un temps pour la folie,
Il en est un pour la raison...

Cependant, interrompant le couplet, il reprit aussitôt la conversation. La "nymphe" blâmée par Bertrand continua à en faire les frais. C'était une dame Faucon, surnommée la belle Dunkerquoise, qui, depuis quelques mois, faisait les délices d'un petit cercle de privilégiés militaires de l'armée de Boulogne. Elle y avait trouvé deux adorateurs, rivaux égaux, entre lesquels elle essayait diplomatiquement de concilier les communs désirs et intérêts. L'un était le frère même du Premier Consul, le colonel Joseph Bonaparte, le beau-frère du général Bernadotte, le matois Gascon. L'autre était Soult, le général en chef de l'armée, Nicolas-Jean-de-Dieu Soult, guerrier avisé et fin, grand amateur de tableaux de couvents et de curiosités étrangères. Il avait des fourgons qui ne revenaient jamais vides de ses campagnes. Ces deux galants de haut vol brûlaient des plus tendres feux pour la Belle Dunkerquoise et avaient fait d'elle le centre de petites réunions où, entre un bol de punch et des crêpes à la boulonnaise, on jouait gros jeu à la bouillotte ou au biribi. Ce brelan servait d'antichambre à l'alcôve. Naturellement, l'écho en était parvenu au Premier Consul. Arrivé un jour de joyeuse humeur, il en avait plaisanté, raillé Soult et lardé de sarcasmes son frère Joseph. Et, en veine de mystification, avait décidé avec Bertrand de courir l'aventure vers laquelle les menait, en ce moment, au galop de chasse, la voiture.

On avait traversé le faubourg de Boulogne et, au delà de la passerelle de la Liane, le véhicule s'était arrêté. Guidé par Bertrand, le Premier Consul était entré dans la ville.

La dame Faucon gîtait rue des Minimes. La maison était médiocre. L'atelier d'un menuisier en occupait le rez-de-chaussée. Les élégantes n'avaient point, en l'an XII, le choix de spacieux logements à Boulogne. Appartements, logements, maisons, tout avait été pris d'assaut par les personnages attachés à la suite de l'armée. Ordonnateurs et commissaires des guerres, fournisseurs des corps, inspecteurs aux revues, cette cohorte innombrable s'était casée à la grâce de Dieu et du petit bonheur dans la vieille ville. Murat avait un appartement chez un charcutier. La Belle Dunkerquoise pouvait bien se contenter des trois chambres du premier étage du menuisier.

Arrivés devant la porte, les deux hommes avaient prié l'officier de la dame de faire prévenir l'ordonnateur Arcambal. Il ne fut pas long à venir, s'inclina devant l'illustre visiteur incognito, et l'introduisit aussitôt, avec son compagnon, dans le salon de la "nymphe".

La pièce était pleine de rumeurs, de bruits de voix, de clameurs. Serrés autour des tables de jeu, des officiers abattaient des cartes, empoignaient à pleines mains des tas d'or luisant, jetaient des monnaies sur le tapis, tandis que les banquiers glapissaient, d'une voix devenue rauque, l'annonce des enjeux. A d'autres tables, de joyeux drilles humaient le pot de punch, contaient d'égrillardes aventures et s'escaffaient aux mirifiques récits d'aventureuses et valeureuses conquêtes dans les champs de Vénus. Et, par la pièce flottait la buée de toutes ces chaleurs multiples, où tremblaient les bougies du lustre de cristallerie fausse.

L'ordonnateur Arcambal avait mené les deux hommes à la maîtresse du logis.

(A suivre)

LA MUSIQUE RELIGIEUSE A L'EGLISE

Suite de la page 13

l'on fera chanter par une voix de femme, accompagnée par un violoncelle, l'une de ces pièces musicales qui sont un outrage au sentiment religieux.

Le choeur de la Sixtine qui chante admirablement une incomparable musique d'église vient précisément de nous démontrer que tous ces artifices ne sont pas nécessaires pour donner à l'âme de fortes émotions religieuses et la porter à Dieu. Il faut admettre qu'une pareille perfection suppose une étude et des exercices qui ne sont guère accessibles aux choeurs de chant de nos paroisses, bien que plusieurs réussissent à nous donner cependant une musique remarquable. Mais c'est du même esprit que nous devons nous inspirer en ne laissant chanter dans nos églises que de la musique vraiment religieuse. Convenons aussi que l'orgue suffit pleinement et magnifiquement à sa besogne, sans qu'il soit nécessaire d'y rien ajouter. Nous gagnerons à cette réserve de ne pas éveiller dans l'âme de nos chrétiens des impressions qui leur rappellent peut-être des souvenirs trop profanes et trop étrangers au recueillement de nos églises. C'est à l'occasion de la fête de Noël que nous échangeons ces réflexions, et il faut éviter à tout prix que des innovations malheureuses lui enlèvent son caractère traditionnel. Infiniment touchante, elle ne doit provoquer qu'une émotion joyeuse et grave, conforme à sa liturgie, et que nos anciennes solennités, avec leurs vieux cantiques, savent raviver et maintenir.

Je vous prie donc de donner à votre maître de chapelle les directions nécessaires. Afin de vous rendre cette tâche plus facile, je crois qu'il est préférable de défendre dans nos églises, l'usage d'un autre instrument que l'orgue.

Propagation de la foi. — Vous vous souvenez que, dans une précédente circulaire, j'ai porté à votre connaissance l'érection canonique, dans ce diocèse, de l'Union missionnaire du clergé. Les privilèges considérables que lui a concédés Benoit XV, ses exhortations pressantes aussi bien que le zèle qui doit nous animer pour la diffusion de notre sainte foi vous ont poussé, j'en suis sûr, à vous enrôler dans cette pieuse confrérie. Il était naturel qu'avant de stimuler le zèle des fidèles en faveur de l'oeuvre de la Propagation de la foi, le Saint-Siège ait voulu s'assurer tout d'abord de nos propres dispositions. Et sur ce point Notre Saint-Père Pie XI pense et parle comme son prédécesseur. Il écrit dans le Motu proprio "Romanorum Pontificum": "Et si cette association missionnaire d'une si heureuse opportunité et qui nous est chère autant qu'à Notre prédécesseur n'existe pas encore dans leur diocèse, ils se hâteront de l'y instituer". Nous avons tenu à nous rendre au désir de Notre Saint-Père, et l'Union missionnaire est érigée parmi nous: il s'agit maintenant d'assurer son plein succès par notre active collaboration. Si vous n'en faisiez pas encore partie, laissez-moi espérer que vous allez au plus tôt écrire à M. le chanoine Roch, le supérieur de notre séminaire des Missions, où a été fixé le siège de l'oeuvre.

Cette collaboration, Notre Saint-Père vous la demande encore en faveur de l'oeuvre de la Propagation de la Foi qu'il vient de réorganiser sur de nouvelles bases. Il est superflu que je vous rappelle le mandement de Mgr Lartigue, le premier évêque de Montréal, établissant dans son diocèse cette même oeuvre. Ce mandement est du 18 avril 1838, et l'organisation de Lyon qui a servi de modèle à la nôtre a été approuvée par Pie VII, le 15 mars 1823. Le rapprochement de ces deux dates nous est une preuve que le pieux évêque n'a pas tardé à donner libre cours à son esprit apostolique. Son oeuvre poursuivie et développée par ses successeurs a connu les plus grands succès et nous savons en quelle faveur elle était tenue par toutes nos familles chrétiennes. Par suite de quelles difficultés est-elle arrivée au déclin qui nous attriste? Il serait trop long de le rechercher en ce moment; je veux plutôt me consoler à la pensée que le "Motu proprio" du 3 mai 1922 va fournir à notre zèle l'heureuse occasion de reprendre sa vigueur et sa bienfaisante activité d'autrefois.

Je vous ai rappelé, au cours de la retraite pastorale, les directions essentielles du document pontifical. Qu'il me suffise de vous remettre en mémoire les points pratiques qui suivent et auxquels l'obéissance filiale que nous devons aux moindres désirs du Saint-Siège me fait un devoir de donner toute la valeur d'une ordonnance.

1. Chaque paroisse doit avoir sa section de l'oeuvre de la Propagation de la Foi.

2. Pour être membre de l'oeuvre, il suffit d'être catholique et de compter au moins douze années d'âge.

3. Il peut y avoir dans une paroisse autant de sections qu'il y aura de fois dix personnes associées. Ces sections auront chacune un "chef de dizaine" qui dressera une liste des associés et devra se préoccuper de remplacer ceux qui manqueront par mort ou absence. Ces listes seront conservées dans les archives de la paroisse. La fonction principale des chefs de dizaine est de recueillir des aumônes en faveur de l'oeuvre.

4. Les associés devront réciter chaque jour un "Pater", un "Ave" et l'invocation: Saint François-Xavier, priez pour nous. Ils doivent verser un sou par semaine. Sont membres à perpétuité ceux qui versent en une seule fois la somme de quarante piastres.

5. Ces aumônes seront transmises par les chefs de dizaine chaque année, dans le cours de décembre ,au directeur paroissial qui les fera parvenir sans retard au directeur diocésain.

6. Il est nécessaire que des directeurs paroissiaux et diocésain soient nommés. Je nomme, par les présentes, M. le chanoine Mousseau directeur diocésain. Le directeur paroissial sera le curé, et s'il était trop absorbé par d'autres soucis, il lui sera loisible de se faire remplacer par l'un de ses vicaires. M. l'abbé Lapierre, du séminaire des Missions, qui se dévoue avec succès depuis plus d'une année à l'organisation de l'oeuvre, vous prêtera, si vous le désirez, ses bons offices.

Il y a déjà, dans nos paroisses, un bon nombre d'oeuvres de propagande, confréries ou revues, qui sollicitent par l'entremise de zélatrices la générosité des fidèles. Je vous prie de rappeler à vos paroissiens que ces oeuvres, bonnes en elles-mêmes, sont cependant des oeuvres secondaires quand on les compare à l'oeuvre capitale de la Propagation de la Foi. Nous devons être fixés sur ce point par l'invitation si pressante du Saint-Siège, et son attitude doit diriger toute notre conduite.

Laissez-moi vous citer ce que Mgr Lartigue écrivait, en une pareille occasion, à son clergé:

"Nous sommes parfaitement convaincus que le succès de l'entreprise dépendra, après Dieu, du zèle du clergé;... partout il faudra que le pasteur marche à la tête de son troupeau pour suggérer les meilleurs moyens de parvenir au but de la société".

Je veux ajouter avec lui: "Ce ne serait pas rendre justice à notre clergé, si nous ne comptions avec assurance sur sa coopération efficace dans une entreprise aussi nécessaire."

Mgr DE LAVAL

On organise, dans la province,une véritable croisade de prières afin d'obtenir du bon Dieu la béatification du premier évêque de Québec: le vénérable Mgr de Laval. Nous allons entrer de tout coeur dans ces intentions. J'ai depuis longtemps la pensée de demander des prières spéciales pour le succès des causes de canonisation qui intéressent le diocèse de Montréal. Personne n'ignore que nous sommes en instance auprès du Saint-Siège en faveur de la vénérable Marguerite Bourgeois et de Madame d'Youville. En nous unissant à nos frères de Québec, nous prierons également pour la glorification de ses pieuses et fidèles servantes de Montréal. L'on a souvent remarqué que si la France a vu, au cours du dernier siècle, plusieurs de ses enfants arriver à l'honneur suprême de la canonisation, elle le doit sans doute, et en premier lieu, à leurs héroïques vertus; elle le doit aussi, pour une part certaine, aux prières ferventes dont elle n'a cessé d'entourer leur gloire. En conséquence, aux invocations qui suivent la bénédiction du Très Saint-Sacrement, l'on ajoutera la récitation d'un Pater, d'un Ave et d'un Gloria Patri, avec l'invocation: Reine de tous les saints, priez pour nous.

Vous n'aurez aucune peine à faire comprendre à vos fidèles qu'il ne s'agit pas de décerner un culte public à ceux en faveur desquels nous prions; nous demandons simplement à Dieu d'accorder par leur intercession des faveurs extraordinaires qui feront progresser la cause de leur canonisation.

FEU M. D. BRABANT

(Spécial à la PRESSE)

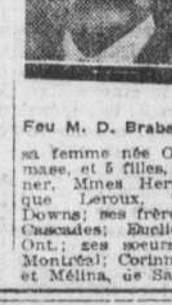

Feu M. D. Brabant

Sainte-Marthe-de-Vaudreuil, 10.— Les funérailles de M. Damase Brabant, père, décédé à l'âge de 75 ans, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par l'abbé Pelland, assisté des abbés André et Martel, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Joseph, Charles et Ovide Brabant, frères du défunt; Ludger Deschamps, Léandre Carrière et Joseph Vachon. Le défunt laisse sa femme née Odile Roy, un fils, Damase, et 5 filles, Mme veuve Odila Besner, Mmes Hermille Kuesnel, Pacifique Leroux, Thomas et William Downs; ses frères, Baptiste, de Pointe Cascades; Euclide, de Fournierville, Ont.; ses soeurs, Adèle et Zaïde, de Montréal; Corinne, de Shawinigan Falls et Mélina, de Sainte-Anne de Prescott.

On peut faire des affaires, sans PUBLICITÉ
On en fait moins.... voila tout. 21

SUCCURSALE
Pour l'accommodation de nos nombreux clients et annonceurs nous avons installé une succursale de
LA PRESSE
à la
Pharmacie Centrale
Dr L.-O. COTE
91 NOTRE-DAME, LACHINE
TEL. 153 ET 508
Pour la réception des annonces classées, ainsi que les naissances, décès, etc., qui seront acceptées au même prix qu'au bureau principal. 10,12

NOS PRODUITS SUR LE MARCHE BRITANNIQUE

Suite de la page 3

britanniques, vu l'accroissement de leur population.

BACON

"Notre commerce de bacon s'améliore et les prix que nous obtenons sont un peu plus élevés qu'en 1922, grâce à notre nouvelle loi de classification entrée en vigueur, il y a un an. Le seul défaut de notre commerce de bacon est qu'il manque de volume. Nous ne pourrons jamais espérer jouer un grand rôle dans l'industrie du bacon tant que nous nous bornerons à expédier de petites quantités de cette denrée comme nous le faisons aujourd'hui. Nous exportons à peine 10% de la quantité consommée de bacon en Grande-Bretagne, quand rien ne nous empêche de tripler et même de quadrupler notre commerce sous ce rapport. Il serait facile de doubler notre population porcine qui ne compte actuellement que trois à quatre millions de têtes et de vendre notre bacon aussi cher que le bacon danois. Ce dernier, dans bien des cas, ne paraît pas supérieur au bacon canadien.

PRODUITS LAITIERS

"Le fromage canadien a fait meilleure figure, cette année, sur le marché britannique, et a obtenu en général un prix plus élevé que son grand rival, le fromage de la Nouvelle-Zélande. Nous avons remporté le premier et le deuxième prix à l'exposition laitière, grâce encore à notre nouvelle loi de classification.

"Notre commerce de beurre est très faible, et je regrette de dire que ce produit n'est pas très bien vu. La qualité et l'emballage sont si irréguliers que les prix de vente en souffrent beaucoup. C'est là un problème sérieux pour le cultivateur laitier canadien. Il est tellement grave qu'une convention vient d'avoir lieu à Ottawa, par ordre du ministre de l'agriculture, pour discuter les moyens d'améliorer nos produits laitiers, au double point de vue de l'uniformité de la qualité et de la couleur.

OEUFS CANADIENS

"Les oeufs canadiens ont toujours la réputation d'être un excellent produit en Grande-Bretagne, mais là encore la quantité expédiée est trop petite. Nos règlements sur le classement des oeufs sont certainement les meilleurs du monde entier.

NOS POMMES

M. Grisdale dit que les pommes canadiennes jouissent d'une excellente réputation en Grande-Bretagne et la preuve en a été démontrée à la récente exposition fruitière de l'Empire tenue à Manchester, alors qu'elles ont obtenu les premiers prix. Cependant, quelques expéditeurs commettent encore de graves erreurs en envoyant des fruits mal emballés ou qui ont l'air d'être tombés des arbres.

AVENIR SOURIANT

"Somme toute," conclut M. Grisdale, "je suis d'avis que les produits agricoles canadiens attireront de plus en plus l'attention du consommateur britannique et par conséquent des agents à commission anglais. Ne nous relâchons pas dans nos efforts si nous voulons maintenir notre position et l'améliorer.

Le consommateur anglais achète ce qu'il aime, sans s'inquiéter de savoir qui lui fournit cet article, et s'il y a la moindre baisse dans la quantité ou dans la qualité d'un produit quelconque, cette baisse aura sûrement sa répercussion sur le commerce. Que nos producteurs et que nos commerçants de produits agricoles au Canada se le tiennent pour dit: Qu'ils ne se reposent pas sur leurs lauriers, à attendre les développements. Ce n'est que par des efforts continuels et vigoureux que nous pourrons améliorer la qualité, augmenter la quantité et la régularité dans l'offre ainsi que l'uniformité des produits que nous vendons à la Grande-Bretagne"

LA MORTALITE INFANTILE

Suite de la première page

cial aidera dans une large mesure, sans aucun doute, un tel mouvement.

Le maire J.-E. Ladouceur déclara que le conseil municipal donnera à l'oeuvre tout l'encouragement et l'aide nécessaires. "La cause est excellente, dit-il, et ceci étant posé à l'évidence, la population doit s'attendre et elle en a raison, à une coopération complète de la part du conseil municipal. Joliette a toujours fait son devoir quand il s'est agi de questions vitales et plus que jamais encore elle est prête à le faire".

Un comité d'hommes et de femmes fut ensuite choisi pour organiser les bases de cette oeuvre. Ce comité est composé de MM. Alexandre Guibault, Lucien Dugas, Jos. Léveillé, A.-A. Dionne, Roméo Houle, Arsène Paquin et J.-E. Casavant, Mmes J.-E. Ladouceur, Ernest Hébert, J.-A. Dubeau, John Huckenhull, Hector Coutu, Théodore Carrier, Joseph Sylvestre et Robert Tellier.

Ce comité va se mettre à l'oeuvre immédiatement et nous pouvons espérer que bientôt Joliette aura un dispensaire des plus modernes et des plus efficaces.

Au commencement de la réunion et entre les discours de la belle musique fut faite par un orchestre de cinquante instruments, choisi parmi nos meilleurs musiciens de Joliette, sous la direction de M. Emile Prévost.

LA SALLETTE

M. Edouard Boismenu, secrétaire de la municipalité, est encore à Buckingham, sous les soins du Dr Cormier. M. W.-H. Latour le remplace.

—Mme Alfred Desjardins est allée à Montréal visiter sa soeur. M. Napoléon Boileau, sacristain, est gravement malade.

—M. Letarte, inspecteur, a visité l'école.

—M. Lionel Malette revient d'un voyage au lac Supérieur.

—M. le curé Onés. Lemay a rendu visite à M. l'abbé Dubeau, de Val-des-Bois.

NOUVELLES DE QUEBEC

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 10—Le capitaine Harry Quigley, chef du poste d'aviation de Roberval, est parti, vendredi pour l'Angleterre en vue d'acheter des aéroplanes plus modernes.

—Les voyageurs de commerce de Québec, selon une vieille tradition reprise il y a une vingtaine d'années, ont décidé d'organiser de nouveau la collecte de la guignolée à Québec au bénéfice de nos pauvres, la veille de Noël.

—L'association des fonctionnaires du gouvernement de Québec a tenu, vendredi, une séance au palais législatif dans le but d'aviser aux moyens de recruter de nouveaux membres.

—La Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec a fait, samedi dernier, l'élection de ses officiers pour 1923-24. Ont été élus président, Dr P.-H. Bédard ; vice-présidents, MM. Narcisse Savoie et Alphonse Désilets ; secrétaire-correspondants, M. Georges Morisset ; secrétaire-archiviste, M. Damase Potvin ; trésorier, M. G.-E. Marquis ; aviseur légal, M. Antonio Langlais ; directeurs : MM. C.-J. Magnan, Onésime Gagnon, Théo. Paquet, G.-C. Piché, Jos. E. Blais, Raoul Dionne, Ivan Vallée, A. Cinq-Mars et J.-E. Corriveau.

—La Société de la Croix Rouge, section de Québec, a tenu son assemblée annuelle, vendredi. Le rapport de la trésorière annonce une dépense de $2,782 et des recettes s'élevant à $3,949. L'élection des dignitaires a donné le résultat suivant : présidente honoraire, Mme L.-P. Brodeur ; vice-présidentes honoraires, lady Fitzpatrick et Mme L.-A. Taschereau ; présidente active, Mme Colin Sewell, réélue ; vice-présidentes, Mmes C.-M. de R. Finnis et Jules Tessier ; secrétaires, Mme J. Sharples et G.-A. Girouard ; trésorière, Mme J.-H. Stephens ; membres du comité : Mmes F.-G. Scott, J.-A. Scott, A.-G. Simmons, F.-D. Lafferty, Miles F. Burstall, M. Sewell, Mme Georges Parent, Mlle Marois, Mmes J.-F. Burstall, F-G Meredith, Hubert Foy, J de Varennes, McLimont, C.-A. Sewell et J. Holt.

—Le ministre des travaux publics du Canada a informé M. Lavigueur, député du comté de Québec à la Chambre des Communes, qu'une somme de $12,250, va être dépensée pour la réparation du quai que le gouvernement fédéral vient d'acheter de la Cie Maritime Industrielle de Lévis, à Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans.

—Le colonel Talbot, membre du bureau de direction des chemins de fer Canadiens Nationaux, est parti pour Montréal pour rencontrer le président Thornton avec lequel il ira faire l'inspection des lignes de ce chemin de fer sises sur le territoire américain. Il sera de retour vers le 14 décembre.

—M. John-A. O'Dowd, fonctionnaire à l'agence du département de la marine à Québec, a été nommé paie-maître de la réserve navale canadienne à Québec. Cette réserve doit se composer de 70 officiers et 430 autres hommes.

—M. Emile Dorval, conducteur sur un train du chemin de fer Québec Central, a été victime d'un grave accident à Valley-Junction. En accouplant deux wagons, il s'est fait couper un bras. Il a été transporté à sa demeure, à Valley-Junction.

—Un boucher de cette ville a été arrêté sous l'accusation d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations. Il aurait escompté un billet de $475 dans une banque prétendant qu'il attendait deux wagons chargés de bestiaux pour lesquels il lui fallait cet argent. Il se servait de cette somme pour d'autres fins, les wagons de bestiaux n'existant pas. Il a plaidé non coupable en cour des sessions de la paix.

—La troupe Calmettes viendra jouer à Québec, dimanche prochain, "Le Sens de la Mort", cette admirable et forte pièce de Paul Bourget qui a remporté récemment à Montréal tant de succès.

—A la dernière assemblée de l'Union Nationale Catholique des Journaliers de Québec, les officiers suivants ont été élus: président, O. Gagnon; 1er vice-président, O. Côté; 2e vice-président, G. Garneau; secrétaire-archiviste, Ths Poulin; assistant secrétaire-archiviste, W. Lafrance; secrétaire-financier, A. Larochelle; assistant secrétaire-financier, P. Thibaudeau; trésorier, J. Gagnon; gardien, M. Drolet; sentinelle, P. Hamel; délégués au conseil, O. Gagnon, Th. Poulin, J. Gagnon, Oct. Turcotte, A. Barrette, P. Thibaudeau.

FEU M. ARTHUR VALLEE

(Du correspondant de la PRESSE)

La Baie, 10. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Arthur Vallée, mécanicien, décédé accidentellement, à Nicolet, à l'âge de 33 ans. La dépouille mortelle avait été transportée à la demeure de son père, M. Octave Vallée.

M. le chanoine Manseau, curé de S.-Cyrille, a fait la levée du corps, et le service a été chanté par M. l'abbé P.-A. Gouin, curé de La Baie. M. le chanoine Manseau était au choeur.

Les porteurs étaient: MM. Albert Proulx, Gaëtan Proulx, Jean Proulx et Evariste Proulx. M. Joseph Vallée portait la croix. La chorale de La Baie, dirigée par M. Antonio Elie, maître de chapelle, a rendu la messe des morts harmonisée de Perrault. Les principaux solistes ont été: MM. A. Elie, L. Allard, D. Pelletier, D. Allard et O. Belcourt, Mlle Germaine Bélisle touchait l'orgue.

Outre ses père et mère, M. et Mme Octave Vallée, le défunt laisse quatre frères, MM. Wilfrid, Adélard, Jules-Emile et Elphège; quatre soeurs, Mmes Léon Senneville de La Visitation; A. Hurteau, de Sorel; A. Senneville, de Montréal, et Mlle Marie-Anne.

Dans le cortège on remarquait notamment: M. Georges Vallée, Mme J. Vallée, MM. et Mmes De Néry Proulx, Joseph Proulx, de S.-Zéphirin, Ernest Proulx, de La Visitation, Arthur Proulx, de La Baie, Napoléon Jutras, La Visitation, Olivier Proulx, Mlle Célina Vallée, M. Raoul Vallée, de Sorel, MM. et Mmes Adélard Vallée, Alfred Vallée, Napoléon Benoit, de S.-Antoine de La Baie, Lucien Proulx, Miles Corine Vallée, Marie-Ange Proulx, Fleurette Proulx, Mme A. Courtois, M. Raymond Courtois, de Montréal, MM. Moïse Proulx, Wilfrid Proulx, Alcide Côté, MM. et Mmes Napoléon Daneault, de Nicolet, Elphège Lemire, de S.-Monique, Emmanuel Côté, Herman Jutras, Joseph-A. Proulx, Philippe Proulx, Joseph Lefebvre, Albert Lefebvre, Eugène Proulx, Eméric Proulx, Lorenzy Lemire, Omer, Alphonse et Auguste Lefebvre, Miles Yda Landry, Alice Allard, de Nicolet, MM. Georges Laflamme, J. Garceau, Léonide et Henri Houle, de Nicolet; Miles Yvonne et Christine Senneville de La Visitation, les Frères des Ecoles Chrétiennes et leurs élèves.

La famille a reçu de nombreux témoignage de sympathie.

ECHOS DE GRAND'MERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 10.—La pluie torrentielle que nous avons depuis une couple de jours a complètement enlevé la neige tombée, la semaine dernière.

—Les membres de la Garde d'Honneur de notre ville ferait rafler une tonne de charbon pour le bénéfice de leur oeuvre. Cette rafle aura lieu le 15 décembre.

—Mme James McNeely et Mlle Hortense Boisvert ont laissé notre ville, ces jours derniers, pour aller demeurer à Providence, R.I. M. McNeely est déjà rendu aux Etats-Unis depuis plusieurs mois.

—M. Onésime Lebrun, de Saint-Tite était de passage, en cette ville, jeudi dernier.

—M. J.-G. Delâge est devenu d'un court séjour à Montréal.

—M. Maurice Young, de Trenton, N. J., passe un mois chez des parents et amis.

—M. J.-Donat Matteau est allé au Lac aux Sables, ces jours derniers.

—M. et Mme Wellie Boivin sont en voyage à Québec.

—M. J.-P. Lalonde, N.P., est allé à Montréal, ces jours derniers.

—Le dernier euchre donné par les Chevaliers de Colomb de notre ville, a remporté un grand succès. Les prix furent gagnés par Mlle Thérèse Lavallée, Mme R. Ouellette, Mme H. Lampron, Mlle Marianne Gagnon, Mme J.-H. Desroches, MM. Eugène Garon, E. Madore, J.-Alf. Garceau, Pierre Jacques, J.-A. Desbiens.

—M. J.-A. Gagnon, représentant local de la brasserie Frontenac a donné dans le soubassement de l'hôtel de ville, un grand parti d'huitres auquel prirent part une centaine d'invités.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

10 décembre 1923. Président : Hon. juge Coderre.—Jugements rendus dans les causes suivantes :

Louis-J. Capuano vs. Home Insurance Co. Motion de la défenderesse pour permission de plaider ; accordée en par défenderesse payant frais de motion et de défaut.

Pierre Delbé vs. Emile Léonhéroux. Requête du défendeur pour changer de gardien ; accordée en par défendeur payant frais au préalable.

Port Arthur and Fort William Mortgage Co. Limited vs. Abraham Browfman et al. et Sam Browfman et al. T. S. Motion du T.S. pour permission de déclarer ; accordée ; déclaration fixée au 15 courant à 10 h. a.m., au greffe.

Robb Engeneering Works Limited, en liquidation, et Francis-G. Bush, liquidateur. Requête pour être autorisé à signer et à exécuter contrat ; accordée.

Théo. Ducas vs. Dame C. Oulmet et vir. Motion du demandeur pour fixer un dépôt sur la vente au shérif ; accordée.

Joseph-Eugène Bourdages vs. Simpson Markson. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents ; accordée, dépens à suivre.

Joseph Loiselle vs. Adélard Beauchemin et fils. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents ; accordée, dépens à suivre.

Aimé Bourdeau vs. Furness Withy and Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents ; jugement pour $200.00.

Joseph Degagner vs. Furness Withy Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents ; jugement pour $200.00.

Charles Robin vs. Elie Boucher. Motion du demandeur pour règle nisi ; accordée quant aux frais seulement.

J.-O. Renaud vs. William McCall et al. Motion du demandeur pour règle nisi vs. Wilfrid Toupin ; accordée, rapportable le 14 courant.

Joseph-Georges Chartrand vs. Wilfrid Ranger. Motion du défendeur pour péremption ; accordée, avec dépens.

L. Benoit vs. Auguste Smith et R.-T. Miner Co. Limited. T.S. Motion du demandeur pour forcer T.S. à déclarer de novo ; accordée, dépens vs. défendeur.

LES EVENEMENTS EUROPEENS

Suite de la première page

MARX DICTATEUR

Berlin, 10.—Le conseil de l'empire a ratifié les pleins pouvoirs à Marx. La "Gazette de Voss" souligne la déception allemande sur les résultats des élections anglaises et constate que la France reste forte et que le Reich devra continuer de négocier avec les autorités de l'occupation afin de sauver la Ruhr.

UN DECRET PROCHAIN

Berlin, 10.—Une ordonnance du cabinet prescrivant le paiement des impôts sur une base de mark-or est attendue. Les négociations avec les industriels rhénans ont été ajournées. On espère que la reprise du travail dans la Ruhr influencera les futurs pourparlers. Le "Lokal Anzeiger" raille les députés qui craignent la dissolution et qui ont assuré aux familles d'heureuses fêtes de Noël. Le "Vorwaerts" s'efforce de justifier les socialistes qui ont choisi le moindre mal et ont évité les élections sous un régime d'exception; les nationalistes qui organisent des assemblées et réclament la dissolution du Reichstag. Le centre a élu pour chef Fehrenbach, en remplacement de Marx.

LE SAUVETAGE HONGROIS

Budapest, 10.—La Hongrie présentera au conseil de la Société des Nations, à Paris, un projet de douzièmes provisoires pour six mois, comportant une dépense de 80 millions de couronnes-or.

FEU LE Dr J. HARKNESS

Nous sommes au regret d'annoncer la mort du Dr James Harkness, arrivée subitement, samedi matin, à sa demeure, 23, avenue Lorne. Le coroner McMahon, qui a été prévenu, dans l'après-midi, a disposé du cas sans convoquer de jurés.

Le Dr James Harkness, qui était âgé de 59 ans, était le fils de feu le Dr J.-H. Harkness, de Derby, Angleterre. Il avait fait ses études à Derby puis, à l'université de Cambridge. Il fut professeur au collège Bryn Mawr, de 1888 à 1903; depuis cette date il fut professeur à l'université McGill. Sa femme, née Cam (Katherine-Emily) ainsi que trois enfants lui survivent.

LE JEU A VERDUN

Verdun, France, 10. — L'été prochain, M. Poincaré inaugurera l'établissement athlétique qui est en voie de construction et qui pourra contenir 30,000 personnes.

PADEREWSKI

Tout indique que le théâtre Saint-Denis sera rempli à sa pleine capacité, mercredi, pour le concert de Paderewski. Les demandes de sièges sont nombreuses et à cette occasion grand nombre d'étrangers visiteront Montréal pour assister au concert du grand artiste. On attend bon nombre d'amateurs de Plattsburg, Saranac Lake, Québec, Trois-Rivières. Le récital commencera à 8.30 hrs précises.

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

DECES: 50 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

REMERCIEMENTS: pour sympathies $1.00 chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

BENOIT—A Lachine, le 4 déc. 1923, à Monsieur et Madame Léopold Benoit, un fils baptisé Joseph-André-Ulric-Gérard.
Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Lévesque. Porteuse, Mme Alcide Giroux.

BLACHE—A Monsieur et Mme F.-X. Blache, née Amanda Renaud, une fille, baptisée Marie-Louisa-Françoise.
Parrain et marraine, M. et Mme Anatole Blache.

CARON—A Montréal, le 5 déc. 1923, à M. et Mme J.-D. Caron, née Rose Alma Lalliberté, une fille baptisée Marie-Germaine-Pauline.
Parrain et marraine, M. Léopold Caron et Mlle Germaine Caron, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme A. Biron.

FILION—A Montréal, le 7 déc. 1923, à 304 Dufresne, à M. et Mme Emile Filion, née Eva Parisien, une fille, baptisée Marie-Paule-Jacqueline.
Parrain et marraine, M. Paul Barrette et Mlle Maria Filion, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Georges Filion, grand'mère de l'enfant.

GOULET—A Montréal, le 8 décembre 1923, à M. et Mme Donat Goulet, née Amanda Bélanger, une fille, baptisée Marie-Amanda-Majella.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Goulet, grands parents de l'enfant. Porteuse, Mme Onésime Bélanger grand'mère de l'enfant.

JACQUES — A Montréal, le 8 décembre 1923, à M. et Mme Melville Jacques, No 1300, rue DeLorimier, un fils, baptisé Guy-Giles-Jacques.
Parrain et marraine, M. et Mme Barthélemi Charron, grands - parents de l'enfant.

JOLICOEUR — A Montréal, le 5 déc. 1923, à M. et Mme Achille Jolicoeur, un fils, baptisé Joseph-Jean-Maurice.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Jolicoeur Porteuse, Mme O. Legault.

LABELLE — A Village Bélanger, le 1er déc. 1923, à M. et Mme Edouard Labelle, une fille baptisée Jacqueline-Pierrette.
Parrain et marraine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Oulmet.

LABRIE—A Montréal, le 28 nov. 1923, à Monsieur et Madame Emery Labrie, née Bernadette Turcotte, une fille baptisée Marie-Antoinette-Gertrude.
Parrain et marraine, M. Joseph Labrie et Mlle Antoinette Labrie, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Hormisdas Lougton.

LAMONT—A Maisonneuve, à M. et Mme E. Lamont, née Georgiana Comtois, un fils, baptisé Joseph-David-Jean-Paul.
Parrain et marraine, M. et Mme David Comtois. Porteuse, Mme J.-B. Comtois, grand'mère de l'enfant.

LATULIPPE—A Montréal, le 9 déc. 1923, à M. et Mme Eugène Latulippe, un fils baptisé Joseph-Jean-Léopold-Alpha.
Parrain et marraine, M. Léopold Pelletier et Mlle Reine Cournoyer, cousine de l'enfant. Porteuse, Mme M. Vincent.

MASSON—A Montréal, le 6 déc. 1923, à M. et Mme Zacharie Masson, née Maria Caillé, un fils baptisé Joseph-Zacharie-Fernand.
Parrain et marraine, M. et Mme Zotique Masson, de l'Epiphanie, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Oscar Caillé, grand'mère de l'enfant.

MAURICE—A Montréal, le 2 déc. 1923, au No 2366 Boyer, à Monsieur et Madame Eugène Maurice, née Rose Alba Villeneuve, une fille Marie-Violette-Colombe-Albina.
Parrain, M. Alphonse Lacombe, grand-oncle, marraine, Mme Vve Charles Villeneuve, grand'mère de l'enfant.

NAISSANCES

PRUD'HOMME — A Montréal, le 6 déc. 1923, au No 338 rue Beaubien, à M. et Mme Dr Hector Prud'homme, née Lucia Paquette, un fils, baptisé Emile-André-Gérard.
Parrain et marraine, M. et Mme Emond, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Prud'homme grand'mère de l'enfant.

ROY-BERNIER—A Montréal-Nord, le 5 décembre, à M. et Mme A. Roy-Bernier, née Jeanne Chagnon, une fille baptisée Marie-Lilliane-Denise.
Parrain et marraine, M. et Mme A. Chagnon, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme E. Bernier, grand'mère.

SAVARIA — A Boucherville, le 2 décembre 1923, à M. et Mme Fortunat Savaria, née Adrienne Bénard, un fils baptisé Joseph-Hormisdas-Maurice.
Parrain et marraine, M. Hormisdas Tanguay, Mlle Léontine Bernard. Porteuse, Mme Louis Bernard, grand'mère de l'enfant.

SEVIGNY — A Montréal, le 5 déc. 1923, à M. et Mme Edouard Sévigny, 1425 Parthenais, née Antoinette Nadeau, une fille, baptisée Marie-Anna-Marguerite-Aline.
Parrain et marraine, M. Joseph Sévigny et Mlle Anna Sévigny, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Edouard Sévigny, grand'mère de l'enfant.

VALADE — A Montréal, le 2 décembre 1923, à M. et Mme Joseph Valade, née Régina Trottier, un fils, baptisé Joseph-Alfred-Jean.
Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Trottier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Emile Brossard.

PROCHAINS MARIAGES

PILON-RANCOURT—Le lundi 17 décembre prochain, à 6 h. ½, sera célébré en l'église de la Nativité Hochelaga, le mariage de Mlle Bernadette Rancourt, fille de M. Charles Rancourt, à M. Leo Pilon, fils de M. et Mme Euclide Pilon de Montréal.
Pas de faire-part. L'heureux couple partira pour voyage.

DECES

BELANGER—A Montréal le 8 déc. 1923, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Joseph Bélanger, née Emma Ayotte.
Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira du No 391 rue Grand-Tronc à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister.

BLOUIN—A Montréal, le 9 décembre 1923, à l'âge de 13 ans, 4 mois, est décédé Charles-Arthur Blouin, fils de feu Arthur Blouin.
Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira du No 11 rue Labelle, à 7 hrs. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes, où le service sera célébré.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU—A Montréal, le 8 déc. 1923, à l'âge de 37 ans, est décédé Emile Brosseau, chauffeur mécanicien, époux d'Alexina Cardinal.
Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant. Le convoi funbre partira du No 2769 rue Hochelaga à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON—A Montréal, le 8 décembre 1923, décédé à 56 ans, M. Louis Charron, fils de J. B. Charron, de Laprairie.
Funérailles à Laprairie le 11 courant. Le convoi funèbre partira du No 371 rue Roy à 7¼ hrs a.m., pour se rendre à l'église de Laprairie où le service sera célébré après l'arrivée du train.

CUSSON—A Montréal, le 9 décembre 1923, est décédée Mme Amable Cusson, née Emilie Beauvais, 263 Seigneurs. Avis des funérailles plus tard.

DAMOUR — A St-Henri, le 7 déc. 1923, à l'âge de 21 ans, 4 mois, est décédé Wilfrid Damour, époux de Jeanne Guy, fille de feu Adélard Guy et d'Alexina Groulx.
Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant, à 8 hrs. Le convoi funèbre partira du No 46 rue St-Ferdinand, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID—A Montréal, le 8 déc. 1923 à l'âge de 5 ans, 2 mois, est décédé chez son grand-père, M. Eugène Chapleau, 350 Delorimier, Rosaire-Marcel David, enfant bien-aimé d'Eugène David, boucher.
Funérailles cet après-midi.

DE GRONGRE—A la Pointe Saint-Charles, le 8 décembre 1923, est décédé à l'âge de 6 mois, Joseph-Hormisdas-Rosario, enfant bien-aimé de M. et Mme Rosario de Gongre, au No 694 Mullins.

DORE — A Montréal, le 8 déc. 1923, à l'âge de 42 ans, est décédé Aimé Doré, époux de Marie-Jeanne Blondeau.
Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, S. Doré, No 2737 rue St-Hubert, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 8 hrs 30 a.m., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE—A Rivière Ouelle, le 8 décembre 1923, décédé à 91 ans, 11 mois, Nathanaël Dubé, époux de feu Esther Glasson.
Funérailles mardi à Rivière Ouelle.

GIROUX—A Montréal le 8 décembre 1923 à l'âge de 2 mois et 21 jours, est décédé Joseph-Marcel enfant de Henri Giroux, 78 Rose-de-Lima.
Funérailles privées, le 10 courant.

HOGUE—A Montréal, le 8 déc. 1923, est décédée à 45 ans et 2 mois,Mme veuve Edouard Hogue, née Anna Hamelin.
Funérailles mardi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira du No 16 rue Degrandpré, à 7.45 hrs a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, paroisse Villeray, où le service sera célébré, et de là à la Côte des Neiges. Les parents sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR—A l'hôpital des Incurables, est décédé le 7 décembre 1923, à l'âge de 18 ans, Achille Jolicoeur, fils d'Achille Jolicoeur, imprimeur.
Les funérailles auront lieu mardi matin à 6¼ hrs à l'hôpital des Incurables. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE — A Saint-Eustache, le 8 décembre 1923, à l'âge de 77 ans, 11 mois, est décédée Dame Vve A. Lachance, née Joséphine Désormeaux.
Funérailles mardi le 11 courant à 9 hrs.

LAMARRE — A Montréal, le 9 déc. 1923, à 43 ans, décédé Elzéar Lamarre.
Funérailles mardi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira du No 733 rue DeGaspé, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix, où le service sera célébré à 8 hrs.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURION — A Montréal, le 9 déc. 1923, à 10 mois et 16 jours, est décédée Marie-Marthe, enfant bien-aimée d'Aldéric Laurion et de Rose-de-Lima Larivière. Funérailles privées.

LEGAULT—A Montréal, le 9 déc. 1923, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Armenius Legault, époux d'Adeline Viau.
Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira du No 1539 rue St-Jacques à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré. Le défunt faisait partie du Tiers Ordre. 47-2

MARSAN — A Montréal, le 8 décembre 1923, décédé à 24 ans, Léon-Marsan, tailleur de fourrure, fils bien-aimé de Zéphirin Marsan et d'Anna Lamarche.
Funérailles, mardi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, au No 288 rue Maisonneuve, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré.
Parents et amis sont priés d'y assister.

MATHIEU — A la Pointe-aux-Trembles, le 9 décembre, à l'âge de 22 mois, est décédé Joseph-Girard-Gilles, enfant bien-aimé de M. et Mme Honoré Mathieu (Marie-Rose Monette).

OUELLETTE—A Montréal, le 9 déc. 1923, est décédé M. Edmond Ouellette.
Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, F.-X. Ouellette, No 3054 rue Christophe-Colomb à 7.45 hrs a.m., pour se rendre à l'église Saint-Arsène où le service sera célébré.

PETELLE—A Montréal, le 9 décembre 1923, à l'âge de 51 ans, est décédée Rosina Hébert, épouse de Jean-Baptiste Petelle.
Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira du No 1 rue Aziida à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 40
AUJOURD'HUI MINIMUM . . 30

Baromètre : 8 h. a.m., 30.52; 11 h. a.m., 30.50; 1 h. p.m. 30.48.

Chiffres fournis par R. de Meslé, successeur de Hearn & Harrison, 240, rue Sainte-Catherine Est.

Grands lacs et baie Georgienne. — Vents modérés du nord-est, nuageux aujourd'hui et mardi, peu de changements de température.

Vallée de l'Outaouais et haut et bas Saint-Laurent. — Vents modérés, beau aujourd'hui et demain et peu de changement appréciable.

Golfe et rive nord. — Vents modérés, beau aujourd'hui et demain.

Provinces maritimes. — Vents modérés, beau, peu de changement.

Manitoba. — Beau aujourd'hui et demain avec légère élévation de la température.

Saskatchewan et Alberta. — Beau et comparativement doux aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur. — Vents modérés, beau aujourd'hui et demain.

SAINT DU JOUR

Saint Melchiade, Africain d'origine, profita de la protection que l'empereur Constantin accordait à l'Eglise pour étendre le règne de Jésus-Christ. Il réunit à Rome un concile où Donat fut convaincu de schisme et condamné. Il permit néanmoins aux évêques de son parti de conserver leur siège à condition qu'ils reviennent à l'unité de l'Eglise. Il mourut le 10 janvier 314, après deux ans et demi de pontificat. Les tourments qu'il eut à souffrir avant le rétablissement de la paix par Constantin lui ont fait décerner le titre de martyr.

EPHEMERIDES

A Coaticooke, décès du notaire J.-B. Gendreau.

DECES

PELADEAU—A Montréal, le 9 déc. 1923, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alphonse Peladeau, 340 Berri.
Avis des funérailles plus tard.

PLAMONDON—A La Tuque, le 5 décembre 1923, à l'âge de 6 ans, 4 mois, est décédée Solange, enfant bien-aimé d'Antoine Plamondon et d'Elisabeth Jolicoeur.
Funérailles ont eu lieu le 6 courant.

POPULUS—A Montréal, le 9 déc. 1923, est décédé à l'âge de 76 ans, 10 mois, M. Modeste Populus, ex-employé de la Cité de Montréal.
Les funérailles auront lieu à 7 hrs ¼ le 11 courant. Le couvent funèbre partira du No 25 rue St-Mathieu à 7 hrs ¼ a.m., pour se rendre à la chapelle Rvdes Soeurs Grises, 25 St-Mathieu où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

PRESSEAULT — A Montréal, le 1er déc. 1923 à 86 ans, Joseph Presseault.
Les funérailles ont eu lieu lundi le 3 courant à St-André d'Argenteuil.

RACICOT—A New-York, le 4 décembre 1923, est décédé à l'âge de 49 ans, M. Henri Racicot.
Les funérailles ont eu lieu à Montréal le 7 courant. Le service sera célébré mardi le 11 courant à 8 hrs à la Chapelle des Srs de la Providence, 369 rue Ste-Catherine Est.

RICHER — A Ste-Geneviève, à l'âge de 83 ans, est décédée chez son fils Adélard, Dame Vve Augustin Richer, née Philomène Boileau.
Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant à 9 hrs à l'églis Sainte-Geneviève. Parents et amis sont invités.

RIOUX—A Montréal, le 9 déc. 1923, à l'âge de 34 ans et 3 mois, est décédé M. Louis Rioux, époux d'Adelina Elkinberg.
Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 782A rue Casgrain à 7 hrs pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBICHAUD—A St-Jacques L'Achigan, le 9 décembre 1923, à l'âge de 71 ans et 6 mois, est décédé John Robichaud, époux de Céline Lamarche.
Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à Saint-Jacques, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE—A Montréal, le 10 décembre 1923, à l'âge de 13 mois et 5 jours, est décédé Claude, enfant bien-aimé d'Eucher Sauvé et Albertine Bélanger.
Funérailles privées.

SIROIS — A Montréal, le 9 décembre 1923, à l'âge de 58 ans, 7 jours, est décédé Horace Sirois, employé de tramway, époux de Valérie Nantel.
Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira du No 1215 rue St-Antoine à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth du Portugal, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 47-2

ST-JEAN—A Montréal, le 8 déc. 1923, est décédé à 51 ans, M. Maximilien St-Jean, fils de Maxime St-Jean et de M. L. Morin.
Funérailles mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira du No 1398 rue des Erables à 7 hrs 45 a.m., pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY—A l'Hospice Gamelin, à l'âge de 58 ans, est décédé M. l'abbé Herménégilde Tremblay.
Le corps sera transporté le 10 décembre courant, à 4 hrs p.m. à l'église de la Nativité d'Hochelaga où aura lieu le service funèbre, mardi, le 11 à 9 hrs a.m. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

TURCOTTE—A Montréal, le 9 décembre 1923, décédée à 13 mois, 15 jours, Marie-Jeannette, enfant bien-aimée de René Turcotte et d'Aurore Blondeau, au No 1255 rue Cartier.
Funérailles mardi.

MESSES ANNIVERSAIRES

LAUZE—Le 12 courant, à 6 heures 30, à l'église de St-Eustache sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Léon Lauzé, née Eugénie Verdon.

LAVALLEE — Mardi, le 11 courant à 6.30 heures, à l'église Immaculée-Conception sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Louis Lavallée.

SERVICES ANNIVERSAIRES

LACASSE—Mercredi, le 12 déc. courant, à 8 heures, à l'église St-Denis, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme d'Evariste Lacasse. Parents et amis sont priés d'y assister.

LALONDE — Le 15 courant, à 9 heures, à l'église Ste-Gertrude, à Montréal-Nord, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Marie-Antoinette Lalonde, épouse de Jean-Aimé Lalonde. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

FAVREAU—La famille Favreau remercie les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Henri Favreau, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

LAVALLEE—La famille Lavallée remercie les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Vve Louis Lavallée.

MORIN—La famille Alexandre Morin remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie dans le deuil qui vient de la frapper d'une mère et d'une épouse bien-aimée, soit par offrandes, fleurs, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

McKenna
FLEURS
Ste-Catherine et Guy. Up. 7078
Laurier et Parc. Rockland 3300
Serres—Chemin de la Côte-des-Neiges
61-a-s

Deux Nouvelles Garnitures de Tartes à l'Orange et à l'Ananas
(Pie-Fillers)
Ces deux nouvelles Garnitures de Tartes à l'Orange et à l'Ananas feront vos délices. Elles sont aussi savoureuses que la fameuse Garniture de Tarte au Citron "Meadow-Sweet". Téléphonez à votre Epicier et demandez-lui de vous en envoyer une Boite — suffisante pour 4 tartes.
"Meadow-Sweet"
Garniture de Tartes
(PIE FILLER)
Au Citron, Orange et Ananas
Tout ce que vous avez à faire c'est de suivre seulement les directions bien simples et vos tartes seront plus succulentes, plus crémeuses, plus moëlleuses que jamais auparavant; bien plus, elles auront le goût savoureux et chaque bouchée vous donnera la sensaton des fruits mêmes.

Le produit original et authentique
VOTRE EPICIER EN A
"MEADOW-SWEET" CHEESE, MFG. CO. LIMITED
Montréal, Qué.

VICTIME DES DROGUES QUI VEUT SE GUERIR DE CETTE HABITUDE

Un nommé Joseph Clermont, vétéran de la grande guerre, a été, à sa requête, condamné à la prison, par le juge en chef Décarie, sous l'accusation d'avoir eu des drogues en sa possession.

Clermont avait été blessé, plusieurs fois pendant la guerre et il avait même subi l'amputation d'une jambe. Le traitement de ses blessures avait nécessité l'emploi de drogues et le malheureux, sans s'en douter, devint la victime des narcotiques. Après sa sortie de l'hôpital, d'après ce qu'il a raconté au juge Décarie, il reprit son travail chez le patron qui l'employait avant la guerre. Il était bien payé et il avait la confiance de tous ceux qu'il approchait dans ses transactions.

"L'habitude des drogues est trop enracinée chez moi, dit-il; il m'en faut et à moins d'être placé dans un endroit où il me sera impossible d'en acheter, d'en emprunter, d'en voler ou d'en mendier, je deviendrai une ruine physique et morale."

Clermont qui en différentes occasions avait demandé au juge Décarie de l'envoyer en prison, lui raconta qu'en trois jours il avait gaspillé une somme de $250. Sous l'influence des drogues, a-t-il dit au magistrat, il devient un tout autre homme, il ne se contrôle plus.

Le juge avait expliqué au malheureux qu'il ne pouvait le condamner sans qu'une accusation quelconque fût portée. "Très bien, avait répondu le soldat, mais envoyez-moi en prison, si je suis traduit devant vous."

Il y a une dizaine de jours que cette conversation eut lieu. Or Clermont fut arrêté jeudi dernier, par le sergent Salt, de la police fédérale, sous l'accusation, comme nous le disons plus haut, d'avoir eu des drogues en sa possession. En comparaissant devant le juge Décarie, il lui fit remarquer qu'enfin il se trouvait devant le magistrat. "Si je ne vais pas en prison, continua-t-il, je ne guérirai jamais."

—Combien de temps, demanda le président, croyez-vous qu'il vous faudra pour vous guérir?

—Trois ou quatre mois, répondit le prévenu.

—Je vais vous condamner à un an, et si dans l'intervalle vous étiez guéri, il y aura peut-être moyen de faire quelque chose pour vous, afin d'abréger la sentence. En attendant je vous souhaite beaucoup de bonheur et que vous soyez un homme nouveau lorsque vous réapparaîtrez devant vos concitoyens."

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

Suite de la page 23

7 décembre 1923. Prés.: Hon. Juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

C. Croysdill vs J.-P. Beaudry et Dame M.-A. Sénécal, opposante. Motion du demandeur pour interroger l'opposante fixé au 7 décembre, 1923, à 10.30 a.m. au greffe, dépens réservés.

P. Keyes vs C.-L. Osborne et Lyda McIntyre, opposante. Motion du demandeur pour interroger l'opposante; accordée quant à l'examen fixé au 7 décembre 1923, à 10.30 a.m. au greffe, dépens réservés.

Wm. Grace vs Moses Zelicovitz et Dame Annie Waintroub, opposante. Motion du demandeur pour interroger l'opposante; accordée quant à l'examen fixé au 7 décembre 1923, à 10.30 a.m. au greffe, dépens réservés.

Victor-James Loch, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

L.-W. Avner vs Montreal Distillery Limited. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

The William Davis vs W. Primeau et The Hobard Manufacturing Co., opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie—Juge Bruneau.

A.-A. Moffatt vs L.-A. Achim et Dame Maria Brosseau, opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie—Juge Bruneau.

Napoléon Labrecque vs Jacob Demers et Joseph Demers, opposant. Jugement relevant l'opposant de la saisie—Juge Bruneau.

Dame Annie Segal vs Jack Gold. Jugement donnant acte à la demanderesse de sa renonciation.

Albert Chermont vs J.-A. Loyer et Mount Royal Ass. Co., T. S. Jugement par défaut vs T.S.—Juge Bruneau.

Dame A. Fontaine vs A. St-Jacques. Jugement donnant acte à la demanderesse de sa renonciation.—Juge Bruneau.

Mlle P. Beauchamp vs Didace Beauchamp, ès-qual et Didace Beauchamp, ès-qual, T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S.—Juge Bruneau.

Vauxhall Motors, Limited vs Montain Street Garage, Limited. Jugement pour $16,706.66.

Amoroso & Malagodis Co., Limited vs E. Seyfy. Motion de la demanderesse pour ouvrir les portes domicile du défendeur accordée.

Vasilios Vasiliopoulos vs C.-D. Marantis. Motion du demandeur pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

S.-E. Fitzpatrick et al. vs Ludger Catellier et al. Motion des demandeurs pour Com. Rog.; accordée quant aux frais à suivre le sort de la cause.

Charles-H. Petit vs J.-P. Beaudoin. Motion du demandeur pour détais; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

J. Lecavalier vs A. Gauthier. Exception déclinatoire; maintenue, avec dépens.

J. Gregras vs J.-G. Dupont. Motion du défendeur pour péremption d'instance; accordée avec dépens.

Prudential Trust Co. Limited vs. Congregation Beth Judah et M. Mendelson et al. intimés. Requête de la demanderesse pour folle enchère; accordée.

Dr Nathan Tilleman vs Henry Goldstein et al. Motion du défendeur H. Goldstein pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Allan Hleman vs Fred.-A. Scroggie. Motion du demandeur pour amender; accordée, dépens à suivre.

Dame J.-R. Marchand et al. vs J.-B. McMartin. Motion des demandeurs pour définir les faits pour le juge; accordée, dépens à suivre.

Michael alias Mike Elesel vs Canadian Steel Foundries Limited. Requête du demandeur pour pension; accordée quant à $12.10 par semaine à partir de la signification de la requête, dépens à suivre.

Caron Co. Limited vs Machine Builders Limited. Motion de la défenderesse pour cautionnement pour frais; accordée; $150 de cautionnement, un mois de délai, dépens à suivre.

Meackins & Sons, Limited vs Canadian Painting Co. Motion de la demanderesse pour règle nisi; accordée, rapportable le 21 courant.

Gilbert Lebrun vs Antoine David et al. Requête du demandeur pour ester en justice in forma pauperis suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Canada Securities Corporation Limited, en liquidation, vs Prudential Trust Co. Limited, requérante. Requête pour mise en liquidation; accordée. James Hutchison nommé liquidateur provisoire, actif ordinaires.

Dame Delphine Clermont vs Alcide-E. Goyette. Requête de la demanderesse pour autorisation à poursuivre pour pension; accordée, dépens à suivre.

E.-C. Petroy vs Charles Gurd Co. Motion du demandeur pour jury anglais et fixer date du procès; accordée de consentement pour un jury anglais et référée au juge en chef pour date, dépens à suivre.

Angus Campbell vs Charles Gurd Co. Limited. Motion du demandeur pour jury anglais et fixer date du procès; accordée de consentement pour un jury anglais et référés au juge en chef pour date, dépens à suivre.

CHAUFFEUR INCONNU RESPONSABLE DE LA MORT DE A. MESSIER

L'enquête dans le cas de M. Albert Messier, 25 ans, de Lachine, qui a été mortellement blessé, le 28 novembre, s'est terminée, vendredi, sous la présidence du coroner MacMahon. Le jury a tenu criminellement responsable de cette mort un automobiliste inconnu.

On se rappelle que, le 28 novembre, vers 8 heures 30 du soir, un chauffeur sonna à la porte de la demeure d'un citoyen, No 6362, avenue Western, et lui dit qu'il venait de frapper un homme. Puis l'automobile disparut. La victime était en voiture et retournait à sa demeure, au moment où l'automobile la renversa.

CANDIDATS EN PRESENCE DANS LE COMTE DE KENT

Richibouctou, N.B., 10.—M. Alfred Bourgeois, de Bouctouche, candidat libéral, et M. Alfred-J. Doucet, conservateur, ont été mis en nomination, dans le comté de Kent.

LES CHEMINOTS VOTENT

Détroit, Michigan, 10. — Des bulletins de grève ont été envoyés, samedi, à près de 30,000 membres de la Fraternité des cantonniers et employés des chemins de fer canadiens, à la suite du refus des réseaux d'accorder à certaines classes de cantonniers une augmentation de deux cents de l'heure.

Le président de la Fraternité même, M. F.-H. Fijozdal, a annoncé la tenue de ce referendum. Les bulletins doivent être remis le 15 janvier 1924. Les employés devront faire connaître leur opinion sur la grève au cas où leur demande d'augmentation de cinq sous de l'heure ne serait pas accordée.

Les employés qui voteront sont les cantonniers, les employés de ponts, les constructeurs, les ouvriers préposés à l'aqueduc et les gardiens de passages à niveau.

UN TAXI LE BLESSE

Arthur Weiner, 10 ans, 341 Oxford, a été assez gravement blessé, hier après-midi, par un auto-taxi. Le jeune Weiner traversait la rue Sherbrooke, angle Marlowe, lorsque l'automobile, conduit par le chauffeur Hubert Therrien, 776 avenue Henri-Julien, le renversa et lui infligea plusieurs blessures plus ou moins sérieuses. La victime a été transportée à l'hôpital Western.

COURS PUBLICS

Mardi, jeudi, samedi, à 6 heures, salle No 14, au Monument National, cours de correspondance, dactylographie et tenue de bureau: professeur, Mlle Irène Joly. La série des exercices sur le travail de banque étant terminée, on passera à l'étude de la tenue de bureau de notaire. Entrée libre.

C'est Merveilleux!

Il se sent bien, mange bien, dort bien. Ce n'est pas un secret. L'EAU laxative DUNCAN vous tiendra en bonne condition vous aussi. Essayez d'en prendre régulièrement pendant quelques semaines—un plein verre à vin au lever.

Teinturiers — Nettoyeurs
Diplômes — Médaille d'Or

ROBES DE SOIREE

Les plus délicats tissus peuvent être nettoyés avec succès par nos experts détenteurs de la Médaille d'or. Téléphonez immédiatement.

DEPOTS:
DUPUIS FRERES, EST 87
660 Ste-Catherine O.—Up. 1399
4161 Ste-Catherine O.—West. 6269
787 Notre-Dame Ouest.—Main 3818
Bureau-Chef *Victoria 479

British-American Dyeing Company, Limited

Des dents blanches, des gencives saines et une bouche propre

La crème dentifrice Klenzo rend les dents propres — scrupuleusement propres; leur donne ce lustre blanc qui est la marque distincte de magnifiques dents. Et, ce faisant, Klenzo protège les dents contre la carie.

Une caractéristique spéciale de la crème dentifrice Klenzo est cette sensation de fraîcheur et de propreté qu'elle laisse à la bouche. Cette sensation signifie que les innombrables petits nerfs du goût ont été libérés des sécrétions surannées qui rendent la bouche chaude et épaisse.

Employez Klenzo tous les matins et tous les soirs. Donnez une grande attention aux interstices autour et entre les dents. Un généreux tube pour 35c à tous les magasins Rexall. Commencez aujourd'hui à avoir les dents plus blanches. Donnez à votre bouche cette fraîche et propre sensation Klenzo.

UNITED DRUG CO.
Toronto, Ont.

Si Vous Toussez

Achetez une bouteille d'*Anatussol*. C'est un Sirop pour le Rhume dont vous apprécierez l'efficacité dans les cas de rhumes, bronchites et autres affections des voies respiratoires.

En vente partout au prix de 25c. la bouteille, ou expédié franco sur réception de cette somme par ROMUALD PICARD, Pharmacien, 164, rue du Pont - Hull, Qué.

Anatussol

L'Argent Déprécié

Quand un économiste déclare que l'argent est déprécié, il entend par là que le pouvoir d'achat de l'argent est affaibli. Lorsque le coût de la vie et le prix de toutes les choses augmentent, on achète, naturellement, avec une même somme, moins de marchandise qu'auparavant. Mais l'argent ainsi déprécié, économiquement parlant, se déprécie bientôt aux yeux des gens, et ce changement de point de vue a de graves conséquences.

Pendant la Grande Guerre, il se produisit, comme chacun sait, une hausse générale des prix. On dut presque partout, pour rétablir l'équilibre, augmenter les salaires. Ainsi, l'argent en circulation gagnait en volume ce qu'il perdait en puissance d'achat. La pire conséquence de cet état de choses, c'est que le public en arriva à mépriser les petites sommes. Le dollar n'ayant plus à ses yeux la même valeur qu'autrefois, il n'hésitait pas à le dépenser en pure perte, il estimait même que ce n'était pas la peine de mettre de côté une somme aussi minime.

Il est temps que chacun, dans son propre intérêt, revienne à des notions plus saines. Ce n'est pas parce que la vie est plus chère qu'en 1914, qu'on doive augmenter dans la même proportion ses dépenses inutiles; c'est au contraire, une raison de les réduire et d'économiser le plus possible. Il n'est pas de somme si petite qu'elle ne vaille pas la peine d'être épargnée. Tout compte. Et l'épargne régulière, même si elle est modeste, donne des résultats étonnants.

A la Caisse de Noël
l'Epargne fait Boule de Neige
Demandez un livret de Caisse de Noël à la succursale la plus proche
BANQUE D'HOCHELAGA
Capital et Réserve: 8 millions — Actif total: plus de 71 millions

Articles de Ménage

VADROUILLES "Universal" avec bouteille de poli de 4 onces 95

BALAIS pour planchers; très bonne qualité; fabriqués avec maïs choisi; manche fini poli; 4 cordes; prix 75

PEINTURE "Fleur-de-Lis" préparée; choix de 15 nuances; ainsi que blanc; la pinte .95

TEINTURES au vernis pour planchers et meubles; les meilleures fabrications; nuances pâles et foncées de chêne, acajou et noyer, etc.; prix: 35, .60 jusqu'à 1.90

ALABASTINE; teinture pour les murs; grande variété de nuances ainsi que blanc; le paq. de 5 lbs . . .65

ESCABEAUX; construction très forte; boulonnés à chaque marche; 5 marches 2.25

SECHOIRS à rideaux, épingles en cuivre nickelé; dimensions: 6 x 12 pieds; prix 2.49

CIRE à plancher; boîte de 1 lb; .39 et .75

CIRE à plancher "Old English" ou Johnson; la boîte de 1 lb 85

—Au sous-sol.

Le Plus Grand Buffet au Canada

Avec l'ouverture de notre nouvelle annexe, lundi, 17 décembre prochain, nous offrirons au public le service de ce que nous croyons être le plus grand buffet au Canada (comptoir à lunch, à glace, à soda, etc.) Ce nouveau buffet, au rez-de-chaussée, au-dessous de la mezzanine, du côté de la rue DeMontigny mesure 190 pieds de comptoir et peut accommoder à l'aise 120 personnes à la fois.

Nous ne pouvions améliorer la qualité si hautement renommée et si justement appréciée des produits que nous servons à notre buffet actuel et qui lui a valu la grande vogue dont il jouit auprès du public, mais grâce aux proportions de notre nouveau buffet, nous pourrons améliorer notre service. Le linge: chapeaux, paletots, parapluies, manteaux, etc., de nos clients pourra être confié gratuitement à la garde d'une jeune fille préposée à ce service.

Nous aurons aussi suffisamment d'espace pour disposer des chaises à l'usage de nos clients qui voudraient attendre des amis pour luncher, pour vous reposer avec vos enfants, etc.

Un percolateur des plus perfectionnés vous assurera le café le plus succulent; le thé sera préparé pour chaque client individuellement; un personnel de 20 commis sera à votre disposition. Le parquet de notre nouveau buffet est en tuiles de caoutchouc; les comptoirs sont en vitrolite du plus bel effet et un réfrigérateur hygiénique perfectionné nous aidera à maintenir la pureté des produits que nous vous offrirons.

Une Vente de Tapis et Carpettes sans Précédent

Voici la vente de tapis et carpettes la plus extraordinaire qui ait eu lieu à Montréal depuis longtemps. Nous cotons ces bas prix en vue du déménagement de notre rayon dans nos nouveaux magasins. Cette occasion vous permet de donner un air de fête à votre demeure par une nouvelle carpette à un bas prix inconnu depuis longtemps.

TAPIS de passage ou d'escalier, 27 pouces de largeur; grande variété de dessins sur fond beige, vieux rose, noir et vieux rose; très spécial 2.95

LINOLEUM à envers sur toile, 2 verges de largeur; qualité très épaisse; dessins quadrillés sur fond crème; prix réduit de .95 la verge carrée à .79

BALAYEUSES mécaniques; solidement construites et finies nuance acajou; spécial à . . . 2.69

PRELART de 2 verges de largeur, envers sur toile; grand choix de dessins et de nuances; spécial, la verge .44

LINOLEUM *incrusté de fabrication écossaise, 2 verges de largeur; grande variété de dessins à tuiles, quadrillés et fleuris; très spécial, la verge carrée* . . . 1.69

CARPETTES WILTON ET AXMINSTER D'OCCASION

Ces carpettes sont garanties toutes neuves, mais à cause de très légères imperfections nous les avons classées "secondes". Elles vous donneront le même service que des parfaites, et nous les offrons à ⅓ de moins que le prix régulier.

4 seulement de dimensions: 4.6 x 7.6; chacune	15.90
1 seulement de dimensions: 4.6 x 9.0; chacune	18.50
1 seulement de dimensions: 4.6 x 7.6; chacune	23.00
1 seulement de dimensions: 4.6 x 9.0; chacune	23.50
4 seulement de dimensions: 4.6 x 9.0; chacune	24.75
1 seulement de dimensions: 4.6 x 9.0; chacune	18.50
6 seulement de dimensions: 4.6 x 9.0; chacune	19.50
10 seulement de dimensions: 4.6 x 10.6; chacune	19.50
14 seulement de dimensions: 4.6 x 12; chacune	22.50
1 seulement de dimensions: 6.9 x 7.6; chacune	39.00
1 seulement de dimensions: 6.9 x 9; chacune	29.50
1 seulement de dimensions: 6.9 x 9; chacune	23.00
1 seulement de dimensions: 9 x 9; chacune	33.00
2 seulement de dimensions: 9 x 10.6; chacune	39.50
1 seulement de dimensions: 9 x 12; chacune	43.50
2 seulement de dimensions: 9 x 12; chacune	42.50
1 seulement de dimensions: 9 x 12; chacune	59.00
1 seulement de dimensions: 9 x 12; chacune	74.50
1 seulement de dimensions: 9 x 12; chacune	79.00

CARPETTES AXMINSTER

Très belle qualité; texture à poils longs et serrés; choix de dessins orientaux sur fond brun, beige, noir et vieux rose.

Dimensions:

6.9 x 9; prix réduit de 35.00 à	24.95
9 x 9; prix réduit de 40.00 à	29.75
9 x 10.6; prix réduit de 47.50 à	34.95
9 x 12; prix réduit de 52.50 à	39.00

Ces prix sont plus bas que ceux du manufacturier.

CARPETTES Balmoral sans couture; choix de dessins et de nuances.

Dimensions:

7.6 x 9; prix réduit de 22.50 à	18.00
9 x 9; prix réduit de 26.50 à	21.20
9 x 10.6; prix réduit de 29.75 à	23.80
9 x 12.6; prix réduit de 33.00 à	26.80

100 CARPETTES AXMINSTER dans un grand choix de nuances; qualité très épaisse; dimensions: 36 x 63 pces; prix réduit de 6.25 à 4.98

—Au troisième.

Meubles pour Cadeaux

ABAT-JOUR de soie: 7.95 à 50.00

BANCS de piano: 12.75 à 17.50

BERCEUSES pour enfants; 1.75 à 7.50

BIBLIOTHEQUES; 26.50 à 40.25
CHAISES MORRIS; 11.75 à 45.00
COIFFEUSES; 17.50 à 75.00
CHAISES de chambre à coucher; 2.75 à 17.50
CABINETS à disques de gramophones; 19.00 à 29.00
CHAISES hautes pour enfants; 2.45 à 11.25
CENDRIERS; 1.75 à 12.85
CELLERETTES; 24.25 à 35.00
LAMPES de plancher; 8.75 à 35.00
LAMPES de table; 4.75 à 8.50
MIROIRS sur pied; 65.00 à 95.00
MIROIRS de console; 17.50 à 49.00
MOBILIERS de salon; 37.50 à 135.00
NECESSAIRES de fumeurs; 1.75 à 20.00
PORTE-MUSIQUE; 21.75 à 29.00
PORTE-FOUGERE; 4.90 à 34.50
PIEDESTAUX; 5.75 à 20.00
SECRETAIRES; 11.75 à 45.00
TABLES à téléphone; 19.50 à 39.00
TABOURETS de piano; 7.50
TABLES de chesterfield; 19.75 à 54.00
TABLES à thé; 17.50 à 50.00
TABLES extensibels; 14.75 à 70.00
VOITURETTES à thé; 19.75 à 45.00

—Au deuxième.

Au Plus Grand Rayon des Jouets à Montréal

au premier étage de notre nouvelle annexe

Le Père Noël reçoit les enfants tous les jours de 3 à 4 heures et de plus le samedi soir de 8 à 9 heures. Conservez les boutons qu'il distribue; ils vous vaudront peut-être un des prix que nous annoncerons plus tard.

BOITES contenant série complète d'outils 79

CARROSSES en rotin pour poupées; modèle avec capote, roues caoutchoutées 7.39

CHEVAUX BERCANTS, bois naturel ou peint gris; siège 1.95

JEUX DE PARCHESI, complets avec jetons et cornets .89

TRAINS MECANIQUES comprenant engin, tender et un wagon pour passagers; avec rails circulaires .59

—Au premier.

Nappes blanches, finies avec point d'ourlet; choix de dessins et de dimensions:
65 x 65 pouces; chacune 3.95
65 x 83 pouces; chacune 4.95
65 x 100 pouces; chacune 5.95
69 x 119 pouces; chacune 6.95

Serviettes de table, pour assortir; dimensions: 20 x 20; la douz. 6.95

—Au rez-de-chaussée.

Damas blanchi à nappes; très belle qualité; fini souple; choix de dessins; 2 verges de largeur; la verge 1.45

Mattes en tissu éponge, appropriées pour chambre de bain; choix de nouveaux dessins pâles et foncés; toutes les grandeurs; chacune de 1.25 à 5.95

Articles de Toilette en Ivoire Français

Cadeaux toujours très appréciés

MIROIRS; 3.98 jusqu'à 12.00
BROSSES à cheveux; 1.98 jusqu'à 10.00
RECEPTACLES pour cheveux; .85 à 4.98
BOITES à poudre; .85 à 4.98
BOUTEILLES à parfum; .98 jusqu'à 2.49
RECEPTACLES pour boîtes à poudre; .49 à 1.49
BROSSES à ongles; .39 à 2.49
CABARETS; .98 à 3.50
CADRANS; 6.98 à 12.00
CADRES à photographies; .98 à 3.50
BROSSES à habits; 1.98 à 3.98
ARTICLES pour manicure; .39 à .98
LAMPES; 8.00 jusqu'à 10.00

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE

Ayez un aspirateur Royal pour vos tapis.